SAUVAGEONNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

La petite église était pleine de fraîcheur et d'ombre, malgré le rutilant soleil caniculaire qui chauffait la place et la rue des Fermiers, où les toits en auvent découpaient une mince bande d'ombre bleue en avant des façades. L'humidité avait mis çà et là des taches de moisissure verte sur les murs de la nef blanchis à la chaux, et les dalles disjointes du pavé, récemment arrosé par la femme du sacristain, exhalaient une odeur de terre mouillée. Dans le coin le plus obscur, en face de l'autel de la Vierge, se dressait la triple ogive du confessionnal de M. le curé Cartier. Autour, quatre ou cinq dévotes, les unes sur des chaises, les autres agenouillées sur la marche de l'autel, priaient, la tête dans les mains. De la place où elles étaient, on pouvait voir obliquement le maître-autel, où une jeune fille époussetait les vases de fleurs artificielles ; les tableaux du chemin de croix accrochés aux piliers ; les rangées de bancs de chêne noirci ; et tout au fond, près du bénitier, le porche ouvert et cintré, dont la baie ensoleillée était coupée verticalement par les deux cordes tombant du clocher. Un pieux silence régnait sous la nef, interrompu seulement par un bruit de chaises dérangées avec précaution, ou par la toux discrète d'une des prieuses de la chapelle.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Une femme sortit du confessionnal avec la démarche contrite et soulagée d'une personne qui vient de nettoyer sa conscience, et alla se prosterner devant l'autel. Mme Lebreton avait posé son paroissien sur le dossier de sa chaise, elle s'était levée et pénétrait à son tour dans l'un des compartimens de chêne bruni. Elle s'agenouilla sur le marchepied, les mains jointes, appuyées à la tablette vermoulue, la tête légèrement inclinée de manière à ne pas regarder le confesseur en face. Quelques secondes après, la planchette qui masquait le vasistas treillissé glissa sur ses rainures; et Mme Adrienne distingua dans l'ombre les deux yeux perçans du curé, ainsi qu'un bout de surplis blanc.

Elle se signa : — Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché.

Le curé, qui d'un coup d'œil avait reconnu à quelle pénitente il avait affaire, s'assujettit sur son siège, poussa un soupir, dégagea ses mains des larges manches de son surplis, puis se recueillit pendant que la veuve balbutiait très bas : « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge,.. et à vous, mon père, que j'ai beaucoup péché par pensées, par paroles et par actions... » Puis, d'une voix sourde mais nette, elle commença l'aveu de ses fautes : — négligences, murmures, distractions pendant l'office, mouvemens de colère ou de coquetterie, lectures profanes, pensées légères; tout le menu détail des péchés d'habitude qu'une femme bien élevée peut commettre; — puis elle s'arrêta.

— Est-ce tout? murmura le prêtre d'une voix âpre.

— Je crois que oui, mon père... Je m'accuse de tous ces péchés et de ceux que j'ai pu oublier; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution, si vous m'en jugez digne...

Le curé s'agitait sur son siège; il reprit de sa voix rude en dardant sur sa pénitente ses yeux renfoncés, qui luisaient comme les prunelles d'un chat au fond d'une cave :

— Êtes-vous bien sûre de m'avoir révélé toutes les infirmités de votre cœur? N'avez-vous point omis volontairement des fautes qui vous paraissent vénielles, mais qui, aux yeux de Dieu, sont mortellement graves?.. Vous vous êtes accusée tout à l'heure de pensées et de désirs imprudens... A quelle occasion et de quelle façon vous sont-ils venus?

Mme Adrienne baissa la tête, rougit et balbutia.

— Il ne faut pas, insista sévèrement le prêtre, qu'une fausse honte vous empêche de confesser tous vos péchés. N'oubliez pas que vous êtes au tribunal de la pénitence; que vous devez découvrir à votre juge toutes les plaies de votre âme, lui en révéler les causes avec leurs circonstances aggravantes, sans rien déguiser ni

diminuer... Si un coupable respect humain vous arrête, je vais vous questionner et vous me répondrez.

Elle demeurait la tête courbée, attendant avec inquiétude ce terrible interrogatoire. Le curé soupira profondément, puis d'une voix prudemment assourdie :

— Vous recevez depuis quelque temps une personne dont la fréquentation est pleine de périls...

Elle releva vivement les yeux et regarda le prêtre d'un air effarouché.

— Vous savez, continua-t-il, de qui je veux parler.

Elle tressaillit, puis d'une voix timide :

— Mais, objecta-t-elle, je reçois celui auquel vous faites sans doute allusion comme j'ai reçu son prédécesseur.

— Ce n'est pas la même chose... Le prédécesseur de cette personne était un homme âgé, d'une piété fervente, tandis que le nouveau venu est jeune, beaucoup trop jeune pour que ses assiduités ne soient pas un danger.

— Un danger... pour qui? murmura-t-elle en regimbant.

— D'abord pour l'enfant que vous avez adoptée, et qui va revenir aux vacances, et aussi pour vous.

— Pour moi!.. Mon père, la personne dont vous parlez ne s'est jamais départie envers moi de la réserve et du respect d'un homme bien élevé. Je n'aurais pas souffert d'ailleurs...

— Je vous répète, interrompit le prêtre avec irritation, que ses visites sont un péril pour votre âme... La chair est faible, et vous n'êtes pas d'un âge qui vous mette à l'abri des désirs coupables.

— Mon père !

— Oserez-vous nier que les regards de ce jeune homme ne se portent constamment sur vous avec une expression de détestable concupiscence?.. Je l'ai remarqué, moi, prêtre ; j'en ai été scandalisé, et d'autres l'ont été comme moi.

Elle restait muette et comme abîmée dans sa confusion.

— Or, poursuivit-il, du moment qu'il y a scandale, c'est à vous de le faire cesser. « Malheur, dit l'Écriture, à celui par qui le scandale arrive! » Vous vous croyez aujourd'hui à l'abri des tentations de l'esprit malin; c'est de l'orgueil pur... L'abîme attire l'abîme, et je vous dis que cet homme vous aime d'un amour illicite...

Il respira bruyamment, puis ajouta avec un accent d'autorité :

— Il faut cesser de le voir, il faut le fuir pour le salut de votre âme, pour votre réputation, pour le monde... C'est la pénitence que je vous impose. Réfléchissez à ce que je vous ai dit et revenez dans huit jours à ce saint tribunal... En ce moment je ne puis vous donner l'absolution... Achevez votre : « Je me confesse à Dieu. »

Et, tandis que, visiblement troublée, elle se frappait la poitrine

en murmurant : « C'est ma faute, ma très grande faute! » le curé marmotta la formule de la bénédiction, puis relevant vers elle son regard perçant :

— Allez en paix! fit-il, et la cloison mobile, glissant sur les rainures se referma brusquement.

Mme Lebreton sortit, toute rouge, du confessionnal. Elle était si remuée par les paroles du prêtre, et si en désarroi, qu'elle oublia de faire sa prière à la Vierge, et, traversant rapidement la nef, elle se trouva soudain sur la place, dont la pleine lumière l'éblouit. Elle ouvrit son ombrelle, autant pour accoutumer ses yeux à ce flamboiement du soleil de juillet que pour dérober sa figure bouleversée aux yeux curieux des dames de la poste, sans cesse embusquées derrière leurs rideaux entre-bâillés. Elle s'achemina lentement vers la Mancienne. Au sortir de la glaciale humidité de l'église, la chaleur de cette journée d'été lui faisait du bien. Le soleil, déjà oblique, allongeait les ombres des tilleuls de la promenade d'Entre-deux-Eaux, et un frisson d'or courait à la surface de la rivière sautillante. Mme Adrienne fermait les yeux, et, dans son cerveau engourdi, une seule pensée revenait avec la ténacité d'une obsession. Elle se répétait mentalement cette parole du curé : « Je vous dis que ce jeune homme vous aime! » — Elle poussa distraitement la petite porte grillée de la Mancienne, traversa la cour, la tête penchée, les sourcils rapprochés, et elle allait monter chez elle quand, au milieu du vestibule, sa femme de chambre lui chuchota avec une nuance de discrétion affectée :

— Pardon, madame, M. Pommeret est dans le petit salon.

Elle tressaillit comme une personne qu'on réveille en sursaut.

— Pourquoi, murmura-t-elle d'une voix brève, ne lui avoir pas dit que j'étais sortie?

— Madame avait annoncé qu'elle rentrerait vers cinq heures, et j'ai cru bien faire en priant M. Pommeret d'attendre...

— C'est bien!.. Prenez tout cela.

Elle se débarrassa vivement de son mantelet, de son paroissien et de son chapeau; puis, le cœur battant, les cheveux un peu en désordre, elle entra dans la pièce où on avait introduit le garde-général.

Ce petit salon, meublé d'un corps de bibliothèque, de chiffonniers, de tables à ouvrage et de sièges bas et confortables, était le séjour préféré d'Adrienne; elle y travaillait et y recevait ses visiteurs pendant la semaine. — A cause de la grande ardeur du soleil, les persiennes avaient été fermées et le store baissé, de sorte qu'une demi-obscurité régnait dans cette pièce haute de plafond, qu'une jardinière garnie de fuchsias égayait de sa profusion de clochettes rouges et de verdures tombantes.

Le garde-général, tournant le dos à l'entrée, debout près du divan, feuilletait un journal illustré. Au bruit que fit le battant de la porte, il se retourna et aperçut Mme Adrienne qui s'avançait, sérieuse et les sourcils froncés.

— Pardon, monsieur, commença-t-elle d'une voix dont elle essayait en vain de dissimuler le tremblement, j'étais sortie... Je regrette qu'on ne vous l'ait pas dit et qu'on vous ait fait ainsi perdre votre temps.

— On m'avait prévenu, madame, répliqua Francis en s'inclinant, mais on avait ajouté que vous étiez à l'église et que vous en reviendriez bientôt... Je me suis permis de vous attendre... Ce n'est pas du temps perdu.

— C'est du temps mal employé, en tout cas, répondit-elle sèchement et en tirant ses gants avec un geste d'impatience.

Francis Pommeret la considérait avec étonnement.

— Qu'a-t-elle donc aujourd'hui? se demanda-t-il.

Il songea tout à coup à cette station à l'église.

— Ah! pensa-t-il, tout s'explique, elle aura vu le curé et il l'aura montée contre moi...

Ai-je été indiscret? reprit-il en la regardant fixement.

— Il n'y a pas eu indiscrétion de votre part, puisque Zélie a cru devoir vous engager à m'attendre... Seulement, ajouta-t-elle en rougissant faiblement, une autre fois je vous prie de ne pas agir aussi contrairement à nos usages... Ici, on épilogue sur tout, et il est inutile de faire causer les gens.

Elle disait cela d'un ton bref, saccadé, sans lever les yeux sur lui, la tête à demi tournée vers la jardinière, et les doigts occupés à fourrager machinalement dans les retombées des grappes rouges.

— Je ne m'étais pas trompé, songeait Francis, il y a du curé là-dessous... Ah! monsieur l'abbé, vous me tirez dans les jambes; eh bien! à bon chat bon rat : nous verrons qui aura le dernier!

Il fit quelques pas de côté, de manière à se trouver en face de Mme Adrienne, et lui lançant son regard le plus doucement câlin :

— Madame, murmura-t-il, vous m'avez traité jusqu'à présent avec trop d'indulgence pour que vous vous refusiez aujourd'hui à m'expliquer la cause de votre brusque sévérité... Je vous supplie de me répondre franchement : avouez qu'on vous a excitée contre moi.

Elle rougit de nouveau.

— Eh bien! oui, répliqua-t-elle, je n'ai pas l'habitude de garder les choses que j'ai sur le cœur, et j'aime mieux vous les dire... Oui, on trouve que vos visites à la Mancienne sont trop fréquentes. On m'a fait sentir que j'avais tort de vous recevoir aussi intimement, et que, dans ma position, votre présence ici était compromet-

tante... Pour ma part, je n'y avais vu aucun inconvénient, et je vous rends cette justice que vous n'avez jamais donné le moindre prétexte à de pareilles accusations... Mais vous savez ce que c'est qu'un village, et combien l'opinion publique y est malveillante.

— Oui, dit Francis amèrement, je m'imagine bien qu'on n'a pas dû être tendre à mon égard... Mais à vous, madame, que peut-on reprocher?

— On me reproche de vous avoir ouvert ma porte trop facilement... Oh! croyez bien, monsieur, continua-t-elle en joignant les mains et en levant vers lui ses yeux humides, croyez bien qu'il m'est pénible de vous répéter de pareilles choses et que je regrette profondément ce qui arrive!

— Adieu, madame, répondit-il froidement en prenant son chapeau; il ne me reste plus qu'à vous demander pardon des ennuis que je vous ai causés et à vous remercier des bontés que vous avez eues pour un étranger...

Il accompagna ses paroles d'un long regard attristé.

— Adieu! fit-il encore en s'inclinant et en se dirigeant lentement vers la porte.

Elle songea qu'il s'en allait froissé et humilié, qu'il ne reviendrait plus à la Mancienne, que tout serait fini entre eux... Son cœur se serra, et l'amour triomphant de sa prudence, elle le rappela :

— Monsieur Pommeret, s'exclama-t-elle, je ne veux pas que nous nous quittions fâchés... Ne partez pas ainsi!

Il s'arrêta.

— Vous m'en voulez de vous avoir parlé aussi franchement? reprit-elle d'une voix singulièrement amollie.

— Non, madame.

— Alors pourquoi me quittez-vous si brusquement?

— Parce que, du moment où nous ne devons plus nous voir, une brusque séparation est le parti le plus sage,.. le moins cruel,.. pour moi, du moins.

Elle avait détourné la tête et fixait obstinément les yeux sur les fleurs du store :

— Vous dites cela, continua-t-elle, avec une amertume qui me prouve combien je vous ai irrité.

— Je ne suis irrité que contre les gens dont les commérages vous ont causé tout cet ennui.

— Oui, c'est odieux! murmura-t-elle en se tordant nerveusement les mains; oui, il y a des gens qui ont l'esprit si méchant qu'ils voient le mal dans tout!.. Si on les écoutait, on finirait par croire à des choses auxquelles on n'avait jamais pensé.

Francis avait de nouveau posé son chapeau sur un guéridon et il se rapprochait peu à peu de Mme Adrienne.

— On m'a donc bien noirci dans votre esprit? demanda-t-il d'une voix insinuante.

Elle haussait les épaules et gardait le silence.

— De quel crime m'accuse-t-on?

— Il ne s'agit pas d'un crime... N'insistez pas... Je rougirais de vous répéter les absurdités qu'on a imaginées.

— Je désire pourtant que vous me les répétiez, poursuivit-il en dardant vers Mme Lebreton un regard très tendre qui la troubla délicieusement un accusé a le droit de connaître les méfaits qu'on lui reproche.

— Non, je ne peux pas! balbutia-t-elle.

— Laissez-moi au moins essayer de les deviner... On incrimine mes visites à la Mancienne?

— C'est vrai.

— Et on ajoute qu'elles sont compromettantes, parce que j'ai trop de plaisir à vous voir,.. parce que je vous aime?

Elle fit signe que oui, et, sa confusion augmentant, elle s'assit à l'extrémité du divan et se couvrit les yeux avec l'une de ses mains.

— Eh bien! on a raison! s'écria-t-il, et c'est l'exacte vérité... Je vous aime!

Elle restait immobile, confuse, étourdie. Cet aveu d'amour, — le premier qu'on lui eût adressé, — l'effrayait à la fois et l'enivrait. Elle l'écoutait comme une musique étrange et suave; elle n'osait remuer, comme si elle eût craint, au moindre mouvement, de faire envoler cette sensation nouvelle, qu'elle savourait avec la volupté inquiète particulière aux joies défendues.

— Oui, continua-t-il en se penchant vers elle, je vous aime!.. Et vous l'auriez toujours ignoré, si d'autres plus clairvoyans que vous ne s'en étaient aperçus.

Involontairement, elle fit un signe de tête. Était-ce pour affirmer sa complète ignorance ou, au contraire, pour insinuer qu'elle avait tout deviné bien avant les autres?.. Ce fut dans ce dernier sens que Francis Pommeret interpréta ce geste mystérieux, car, avec une hardiesse qui démentait l'humilité de ses paroles, il s'assit près d'elle.

— Quoi! vous le saviez? s'écria-t-il.

Elle ne pouvait parler; les mots s'arrêtaient dans sa gorge sèche. Pour toute réponse elle joignit ses deux mains avec une expression suppliante, comme pour lui demander de ne pas la questionner davantage. Ce mouvement laissa à découvert son visage, et, dans ses yeux profonds, Francis vit rouler deux larmes qui ne tombèrent pas, mais qui disparurent, dévorées par la flamme des regards et par la chaleur des joues couvertes de rougeur.

— Vous le saviez? répéta-t-il, et je vous fais pleurer!.. Ah!

laissez-moi vous demander pardon de tout le chagrin que je vous cause !

La vue de ces yeux brillans et humides, de ces joues brûlantes lui faisait perdre le sang-froid à son tour. Il s'était agenouillé devant Mme Adrienne, et, malgré une muette résistance, il avait dénoué les mains de la jeune femme et les serrait dans les siennes.

Maintenant le péril du tête-à-tête se compliquait de sensations plus aiguës et plus troublantes. La pression des mains étroitement serrées, le frôlement de cette robe de dévote, le contact des genoux d'Adrienne, tout cela formait un ensemble de séductions irrésistibles pour un jeune homme rendu plus entreprenant par six mois de sagesse. Mme Lebreton lui semblait plus charmante encore que le jour de leur promenade au clair de lune, et il en était positivement amoureux. Quant à elle, jamais elle n'avait éprouvé ce qu'elle ressentait en ce moment. Cette brusque explosion d'amour la prenait au dépourvu; toute neuve à de pareilles émotions, elle restait désarmée et prise de vertige. La lourdeur endormante produite par l'atmosphère de cette chaude après-midi de juillet la rendait plus faible encore. — Un silence profond régnait dans la petite pièce hermétiquement close; derrière les persiennes et le store, on devinait, à une vague réverbération dorée, la violence du soleil du dehors, baignant de sa clarté implacable le jardin aux fleurs à demi pâmées. Entre la vitre et la mousseline du rideau, une mouche emprisonnée bourdonnait, se taisait et bourdonnait de nouveau. Et à travers ce silence, Francis, toujours agenouillé et de plus en plus grisé, jetait de brèves paroles, décousues, à peine articulées, comme un refrain toujours pareil et toujours délicieux :

— Je vous aime !.. Vous êtes ma seule préoccupation,.. ma seule adoration !

Elle écoutait, les yeux fermés, ces mots d'amour dont les syllabes caressantes coulaient comme un philtre dans ses oreilles, vierges encore d'une pareille musique. Elle se laissait bercer et endormir par cette tendre litanie, et ses lèvres, devenues lourdes, ne s'ouvraient que pour murmurer, comme dans un rêve, de vaines et craintives supplications.

— Prenez garde !.. Relevez-vous, je vous en prie... Si l'on venait !

Il n'y avait dans ces protestations rien qui fût de nature à refroidir l'élan de Francis; au contraire, il y trouvait presque une autorisation tacite à pousser plus avant. Maintenant il couvrait de baisers les mains qu'il tenait toujours prisonnières et il répétait :

— Je n'ai jamais aimé que vous !

— Ne vous moquez pas de moi ! murmura-t-elle en se réveillant à demi, soyez raisonnable,.. ne restez pas à genoux !

Il se releva en effet, mais ce fut pour s'asseoir tout contre

Mme Lebreton, et, à un mouvement effarouché qu'elle fit, il la prit dans ses bras. Elle fut si abasourdie de cette nouvelle hardiesse qu'elle se défendit à peine. Elle avait refermé les yeux, et derrière ses paupières closes, elle entrevoyait comme dans un lointain confus la boiserie sombre du confessionnal, elle entendait vaguement la voix irritée du curé lui disant : — Ce jeune homme vous aime ! — Et c'était bien vrai, il l'aimait et il était là qui le lui chuchotait tout bas contre l'oreille.

— Ah ! balbutia-t-elle, c'est mal ! c'est mal !.. Pourquoi vous ai-je connu ?

Laissez-moi ! ajouta-t-elle avec un long frémissement de tout le corps et en s'arrachant à l'étreinte du garde-général.

Au moment où elle se débattait et reprenait possession d'elle-même, on frappa discrètement deux coups à la porte du petit salon. Francis s'était instinctivement reculé, et Mme Lebreton s'était levée...

— Entrez ! dit-elle d'une voix sourde.

C'était Zélie, la femme de chambre, dont la figure discrète et un peu hypocrite s'encadra dans l'entre-bâillement de la porte.

— Pourquoi avez-vous frappé? demanda avec irritation Mme Adrienne, dont l'orgueil s'était soudain exaspéré à la pensée de cette précaution inusitée et injurieuse... Ne pouviez-vous entrer tout simplement, comme d'habitude?

— Je venais annoncer à madame que le dîner était servi, et je croyais, je craignais...

— Cela suffit !.. Une autre fois dispensez-vous de ces excès de zèle...

Et comme pour prouver qu'elle était au-dessus de pareilles suppositions, elle ajouta en se tournant à demi vers Francis :

— Mettez un second couvert ; M. Pommeret dîne avec moi.

V.

Les premières semaines d'août avaient été très orageuses ; la pluie était tombée en abondance, et les jardins de la Mancienne en étaient encore tout ruisselans. L'Aubette, brusquement grossie, ayant changé en torrens les cascatelles du parc, les pelouses gardaient les traces limoneuses de ce soudain débordement. L'ouragan avait endommagé les arbres ; des jonchées de brindilles et de feuilles vertes couvraient la surface de la pièce d'eau, et les rosiers courbés au ras du sol laissaient traîner dans le sable leurs touffes de roses épanouies. — Nu-tête, les jupes relevées au-dessus de la cheville, Mme Lebreton visitait les plates-bandes mouillées, constatant les dégâts, promenant ses mains protégées par de vieux gants dans les trochées terreuses, relevant ici une tige couchée,

donnant plus loin un coup de sécateur. Elle avait coupé, chemin faisant, deux œillets rouges et les avait attachés à son corsage. Sa démarche avait quelque chose de plus léger et de plus allègre que de coutume. Ses yeux bruns scintillaient, ses joues mates s'étaient nuancées de rose. De même que l'orage avait rafraîchi l'air et la verdure, on eût dit qu'il avait donné à Mme Adrienne un revif de jeunesse et d'épanouissement. Tandis qu'elle visitait ses massifs effondrés et ses parterres défoncés, elle entendit le sable crier sous un pas lent et mesuré; elle tourna la tête et aperçut l'abbé Cartier à l'extrémité d'une allée.

Le long corps émacié du prêtre s'enlevait en noir sur la verdure; la pleine lumière semblait augmenter encore sa maigreur austère et sa physionomie ascétique. Mme Lebreton, qui ne l'avait pas revu depuis l'après-midi du confessionnal, c'est-à-dire depuis près de trois semaines, ne put dissimuler son embarras. La rougeur de ses joues s'accentua, pendant que le curé, ramenant les plis de sa soutane flottante et soulevant son tricorne, l'abordait avec un salut cérémonieux et compassé.

— Bonjour, monsieur le curé, murmura-t-elle d'une voix un peu émue, comment vous portez-vous?

— Pardonnez-moi de vous déranger si matin, madame, dit-il sans répondre à sa question, je fais la quête mensuelle pour mes pauvres et je n'ai pas cru devoir passer devant la Mancienne sans venir vous demander votre offrande.

— Vous avez eu raison, monsieur le curé, et c'est à moi de m'excuser de vous recevoir dans ce négligé... Vous me surprenez en costume de jardinière.

Le curé jeta un regard oblique sur le cou nu de la veuve, sur l'échancrure du corsage empourpré par les œillets rouges, puis il baissa les yeux d'un air choqué, et ses lèvres minces se pincèrent encore plus que d'habitude.

Joubert dit quelque part que « les parfums cachés et les amours secrets se trahissent. » Il se dégageait de la personne d'Adrienne Lebreton une odeur d'amour et de voluptueuse satisfaction qui fut pour le prêtre une révélation soudaine et qui lui fit éprouver un intime frémissement de pieux dégoût et de sainte colère.

— Voulez-vous avoir la bonté de me suivre, reprit-elle en dénouant les tirettes de sa robe, dont les plis retombèrent modestement sur ses pieds; je vous remettrai mon offrande...

Le curé emboîta le pas silencieusement derrière elle, en gardant toujours sa mine renfrognée. Quand ils furent dans le petit salon, elle ouvrit le tiroir d'un chiffonnier, y prit deux louis, et les déposa dans la main osseuse du doyen.

— Voici pour vos pauvres, monsieur le curé, dit-elle en s'inclinant.

L'amour heureux rend les cœurs plus charitables et les mains plus donnantes ; l'aumône était deux fois plus importante que d'ordinaire, mais ce gâteau inespéré n'eut pas le don d'adoucir Cerbère. Sans quitter son air maussade, M. le curé empocha la généreuse offrande de la veuve et se contenta de remercier du bout des lèvres.

— J'ai regretté, continua Mme Lebreton, que vos occupations ne vous aient pas permis de venir dîner dimanche dernier à la Mancienne... Du reste, je n'ai pas eu de chance cette fois ; il m'a manqué encore d'autres convives : les dames de la poste, ainsi que le notaire et sa femme.

Le curé prit l'air étonné d'un homme qui ignore ce qui se passe dans sa paroisse.

— En vérité !.. Ces dames étaient-elles absentes d'Auberive ?

— Non ; les demoiselles Chesnel étaient retenues par un travail urgent, et Mme Bouchenot était souffrante... Mais vous, monsieur le curé, vous n'étiez ni absent, ni malade... Pourquoi m'avoir fait faux bond ?

— Excusez-moi, madame, murmura-t-il en pinçant les lèvres, et permettez que je garde pour moi les raisons de mon abstention.

Mme Adrienne avait redressé brusquement la tête.

— Vos raisons, répliqua-t-elle en essayant de sourire, sont donc bien mauvaises, monsieur le curé, pour que vous craigniez de me les dire ?

Il salua cérémonieusement :

— Je les crois bonnes, mais je vous en prie, madame, n'insistez pas... Laissez-moi conserver avec vous une réserve dont je ne me suis pas départi depuis notre dernière entrevue.

En entendant ces paroles entortillées, Mme Lebreton pâlit.

— J'insiste, au contraire, reprit-elle d'un ton bref, et je vous supplie de vous expliquer, monsieur le curé ; j'aime les situations nettes.

L'abbé Cartier poussa un soupir sifflant et contristé.

— Vous le voulez, madame ? Eh bien! soit.

Il continua d'une voix assourdie :

— Lorsque j'ai eu l'occasion de causer avec vous pour la dernière fois, je ne vous ai pas épargné certains conseils dictés par une sage circonspection... Vous avez cru devoir les dédaigner... Voyant mon autorité pastorale méconnue, il ne me restait plus qu'une chose à faire : m'abstenir... En m'asseyant de nouveau à votre table, j'aurais eu l'air d'autoriser par ma présence des choses que je déplore, et j'aurais scandalisé mes paroissiens, qui le sont déjà assez par le spectacle de ce qui se passe...

— Que se passe-t-il donc et de quel scandale parlez-vous ? s'écria Adrienne.

— Vous le demandez, madame?.. Me sied-il bien à moi, prêtre, de vous répéter les propos qui courent le pays?

— Oui, je le désire... Vous vous êtes trop avancé pour ne point aller jusqu'au bout... Que dit-on, s'il vous plaît?

— On dit que M. Pommeret vient ici très souvent, non-seulement en plein jour, mais le soir...

— C'est vrai, M. Pommeret passe quelques-unes de ses soirées à la Mancienne... Quel mal y voit-on?

— Si le mal n'existe pas, et je l'espère, poursuivit le curé en baissant les yeux, pourquoi ce jeune homme, au lieu de sortir comme tout le monde par la grille, s'échappe-t-il à la nuit close par la petite porte du parc?

— Mais c'est un véritable interrogatoire! s'exclama Adrienne avec un rire nerveux. Continuez, je vous en prie.

— Excusez-moi, il y a des choses que ma bouche ne doit pas répéter.

— Vous pouvez les répéter, dit-elle d'un ton hautain, puisque je consens à les entendre.

— On ne se cache que pour mal faire, ajouta le prêtre sévèrement.

— Pourquoi me cacherais-je?.. Ne suis-je pas veuve et libre de ma personne?

— On n'est jamais libre de braver l'opinion publique... Savez-vous ce que crient tout haut nos paysans? « Quand on est riche, on se croit tout permis. » Voilà ce qu'ils disent, et si, par politique ou par intérêt, certaines personnes persistent à vous faire bon visage, croyez bien qu'elles se dédommagent lorsqu'elles sont hors de votre présence...

— Pardon! les bonnes âmes qui s'occupent de moi, et vous-même, monsieur le curé, vous oubliez une chose : c'est que je suis veuve, je vous le répète, et que je puis avoir le désir légitime de changer de condition... Depuis quand considère-t-on comme un scandale de voir une veuve encore jeune songer à un second mariage?

La bouche du prêtre se plissa et un sourire sardonique erra sur ses lèvres.

— Ah! dit-il, du moment que vous croyez à des intentions de mariage de la part de M. Pommeret!..

— Et quelles intentions voulez-vous donc qu'ait un homme loyal et bien élevé à l'égard d'une femme qu'il aime? s'écria Mme Lebreton devenant cramoisie.

— Me préserve le ciel de porter un jugement téméraire! soupira le curé en secouant la tête, mais j'ai une médiocre confiance dans les intentions des jeunes gens sans principes.

— Monsieur le curé, vos préventions vous font dépasser la mesure, répondit sèchement Adrienne. Elles sont aussi injurieuses pour moi que pour M. Pommeret... Me croyez-vous femme à recevoir intimement un homme que je ne considérerais pas comme mon futur mari?

— Admettons que cela finisse par un mariage, riposta le prêtre d'un ton amer, ce sera encore tant pis.

— Pourquoi tant pis?

— Ce jeune homme a dix ans de moins que vous, insinua-t-il avec malveillance.

— Qu'importe, s'il m'aime telle que je suis?

— Il est vrai qu'il est sans fortune, ajouta le curé en ricanant.

— Monsieur! protesta Mme Lebreton indignée, j'aime M. Pommeret et j'ai confiance en lui.

— Et cette enfant que vous aviez adoptée, la sacrifierez-vous aussi à vos nouveaux projets?

— Denise vivra avec nous, et M. Pommeret lui servira de père.

— Un père bien jeune! objecta méchamment l'abbé Cartier. — Enfin, reprit-il en rajustant sa ceinture qui glissait sur ses maigres hanches, je souhaite que tout ceci tourne aussi bien que vous le désirez, madame!.. Quand dois-je publier vos bans?

A cette question brusquement posée, Adrienne rougit et resta un moment silencieuse. Les petits yeux renfoncés du prêtre étaient fixés sur elle, et l'embarras de Mme Lebreton n'échappait pas au perspicace abbé Cartier. Il devina qu'elle s'était vantée en annonçant comme certaines les intentions matrimoniales du jeune Pommeret.

— Ah! ah! ce beau mariage n'est pas aussi avancé qu'on essayait de me le faire croire! songea-t-il en jouissant du trouble où il avait jeté son interlocutrice.

— Rien ne presse encore, murmura-t-elle... Je vous ferai prévenir quand l'époque sera fixée.

— Le plus tôt sera le mieux! reprit-il. Je suis votre serviteur, madame.

Il la salua et se retira, laissant Mme Adrienne toute contristée et pensive. Le soleil avait beau illuminer le jardin, elle voyait tout en noir maintenant, et les paroles du prêtre lui avaient assombri le reste de sa journée.

C'est dans cet état de songerie anxieuse que Francis Pommeret la trouva, lorsqu'à la tombée de la nuit il arriva à la Mancienne.

Ainsi que l'avait insinué le curé, il y passait maintenant presque toutes ses soirées. De temps à autre, il y entrait ostensiblement, au grand jour, comme quelqu'un qui va rendre une visite; le plus souvent il s'y glissait à la nuit close, après avoir fait un long détour

par le chemin de la Grand'Combe. Il s'introduisait alors par la petite porte du parc, entre-bâillée juste à point pour lui livrer passage. Il croyait ainsi dépister l'attention du village, et il se figurait naïvement que personne ne se doutait de son manège. Les amoureux sont pleins de ces illusions enfantines; ils sont persuadés que pour n'être pas vus il leur suffit d'avoir la bonne intention de ne pas se laisser voir. Ces subterfuges de l'autruche qui s'imagine être invisible parce qu'elle enfouit sa tête dans un buisson, ne trompaient plus personne à Auberive. Chaque soir, le garde-général était épié secrètement. On savait exactement l'heure à laquelle il entrait à la Mancienne, le temps qu'il y passait, le chemin qu'il prenait pour en sortir; et le curé n'avait rien exagéré en affirmant que l'imprudente conduite des deux amoureux commençait à exciter une sourde indignation chez les petites gens comme chez les notables du bourg.

A la lueur de la lampe posée dans un coin du salon, Francis Pommeret remarqua bien vite les sourcils froncés d'Adrienne et l'expression de tristesse répandue sur sa physionomie.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-il en l'attirant près de lui.

Il lui avait pris les mains et la regardait tendrement en face.

— J'ai reçu la visite du curé, répondit-elle, et il m'a dit des choses qui ont teint mes idées en noir.

— Je n'aime pas cet homme, s'écria Francis; il est haineux et rancunier comme tous les gens bilieux... Sa bile malfaisante s'extravase jusque dans ses moindres paroles... Qu'a-t-il encore inventé pour vous mettre l'âme à l'envers?

— Il n'a rien inventé, malheureusement!.. Il s'est contenté d'appuyer durement le doigt sur la plaie, en me rapportant tout le mal qu'on pense de moi et en me reprochant d'être un objet de scandale pour sa paroisse.

— L'abbé Cartier prend ses désirs pour des réalités... Il cherche à vous éloigner de moi, parce qu'il devine que je vous aime.

— Il n'a pas eu grand'peine à le deviner, reprit Mme Adrienne avec un sourire attristé, car je le lui ai moi-même déclaré.

— Quelle imprudence! s'exclama le garde-général; il va le répéter dans toutes les maisons d'Auberive!

— Il n'aura pas besoin de le répéter, poursuivit-elle en secouant la tête, tout le village sait déjà à quoi s'en tenir sur notre compte... Je ne suis ni sourde ni aveugle, et je remarque bien que les gens d'ici ne sont plus les mêmes pour moi. Rien ne m'échappe, ni la froideur réservée de mes anciennes relations, ni les regards sournois et les chuchotemens des paysans quand je passe dans les rues, ni les précautions injurieusement discrètes de mes domestiques... On me juge, on me juge sévèrement, et je l'ai mérité... La malignité

publique ne se marque pas encore ouvertement, parce qu'ici la population est timide, mais il ne faut qu'une circonstance malheureuse pour tout faire éclater... Je ne vous reproche rien, mon ami, ajouta-t-elle en voyant la figure de Francis se rembrunir, je ne regrette rien!.. Même dans cette situation tristement fausse, je me trouve heureuse de vous avoir connu... Mais je ne voudrais pas que cette enfant que j'ai adoptée et qui va revenir ici aux vacances, je ne voudrais pas que Denise fût exposée à entendre blâmer ma conduite, ni qu'elle fût témoin de quelque fâcheux éclat... Aussi j'envisage sérieusement les choses et je pense qu'il faut prendre un grand parti.

— Quel parti? murmura le jeune Pommeret, qui se méprenait sur le sens de cette allocution et avait une mine allongée... Il croyait qu'elle allait lui demander de rompre et il se voyait déjà banni de la Mancienne.

— Francis, reprit-elle d'une voix un peu tremblante, mais dont le ton s'était néanmoins haussé et devenait vibrant, m'aimez-vous bien fort?.. Non pas comme un enfant qui se monte la tête pour la première femme qu'il trouve à son gré, mais comme un homme sérieux, loyal?.. M'aimez-vous d'un amour solide et durable?

— Je vous adore! répondit-il en lui baisant les mains et en les retenant dans les siennes, et rien ne pourra me séparer de vous.

— En ce cas, mon ami, il faut imposer silence aux mauvaises langues et rendre notre situation nette, inattaquable... Il faut nous marier le plus tôt possible...

Francis Pommeret eut un mouvement d'effarement qui lui fit lâcher les mains de Mme Adrienne. Il fut pris d'un soudain éblouissement, et dans un éclair il vit, comme du haut d'une montagne, le riche domaine de la Mancienne, le parc, les bois, les fermes et les prés, les rentes et les sacs d'écus étalés à ses pieds, tandis qu'une invisible voix lui chuchotait à l'oreille : « Toutes ces richesses sont à toi, à toi, pauvre hère, le sixième enfant d'une famille de petits bourgeois, où de tout temps on a tiré le diable par la queue!.. » Cela dura à peine deux secondes, puis les réflexions vinrent coup sur coup avec une rapidité électrique.

Il faut rendre cette justice au garde-général que jamais l'idée d'un si merveilleux dénoûment n'avait été sérieusement agitée dans son esprit. Il n'était ni cupide ni ambitieux. Chez ce garçon sanguin et bien portant, l'amour du plaisir prédominait sur les facultés raisonneuses et calculatrices. Il avait été entraîné vers Mme Lebreton, non point par l'arrière-espoir d'un beau mariage, mais par ce premier et tumultueux bouillonnement d'un sang chaud qui pousse un jeune homme de vingt-quatre ans, bien équilibré et bien en point, à courtiser une femme jeune encore et très dési-

rable, — surtout quand cette personne possède seule, dans un pays perdu, cette grâce féminine et cette élégance mondaine qui sont un assaisonnement de plus pour un vaniteux et un voluptueux de l'espèce de Francis. Il avait vu dans cette conquête un moyen de satisfaire ses appétits de plaisir, tout en passant son temps confortablement, et il n'avait jamais regardé au-delà. Maintenant qu'il avait atteint le sommet où il avait rêvé de s'élever et qu'il entrevoyait de nouvelles perspectives non prévues, il en était plus ébloui qu'émerveillé. Il n'avait guère jusque-là songé sérieusement au mariage, et la pensée de se lier pour toujours quand il avait à peine tâté de la vie le rendait tout d'abord plus méditatif qu'enthousiaste.

Mme Adrienne regardait avec inquiétude sa mine hésitante et songeuse.

— Vous ne me répondez pas! balbutia-t-elle d'une voix étranglée.

— Pardon! dit-il enfin... Songez que je suis pauvre comme Job et que vous êtes, à ce qu'on prétend, trois fois millionnaire... Si j'accepte le bonheur que vous m'offrez, les envieux et les malveillans m'accuseront de vous avoir épousée pour votre argent... Voilà ce qui me fait hésiter.

Les yeux bruns de Mme Lebreton jetèrent à Francis deux regards baignés de tendresse et de reconnaissance. Elle lui savait gré d'un pareil scrupule; elle triomphait de cette réponse qui faisait tomber à plat les méchantes insinuations du curé, et lui montrait les côtés délicats et fiers du caractère de l'homme qu'elle aimait.

— Cher! reprit-elle en saisissant les mains de Francis, je vous remercie de m'avoir répondu franchement et je vous en aime encore davantage... Si de pareilles considérations vous font hésiter, que dirai-je donc, moi, qui ai dix ans de plus que vous? L'âge met entre nous une bien autre disproportion que la fortune... Je vous aime mieux que vous ne m'aimez!.. En insistant sur cette misérable question d'argent, vous allez me faire croire que vous avez plus d'amour-propre que d'amour... Je suis aussi orgueilleuse que vous, et cependant j'ai mis mon orgueil sous mes pieds pour me donner à vous tout entière.

Il allait répliquer et protester. Elle lui ferma gentiment la bouche avec sa main.

—Taisez-vous! chuchota-t-elle avec un accent passionné qui chatouilla délicieusement Francis... D'abord, monsieur, je ne veux pas vous mettre le poignard sur la gorge... Ne parlons plus de cela, ce soir, mais réfléchissez-y sérieusement, et demain seulement rapportez-moi votre réponse.

Elle l'entraîna dans les allées du parc silencieux et noir, sous

un ciel encore lourd et orageux. Les massifs sentaient déjà l'automne; les phlox à demi séchés, les roses-thé qui s'effeuillaient et les clématites épanouies imprégnaient l'air d'une odeur amollissante, d'un alanguissement endormeur, qui auraient énervé des résolutions plus énergiques que celles du jeune Pommeret. Tenant le bras de M[me] Adrienne serré contre son bras, il écoutait rêveusement le glou-glou des ruisseaux qui coulaient sous les ponts rustiques; il regardait dans l'écartement des grands marronniers sombres la façade blanchissante de la Mancienne. La lampe du salon éclairait d'une lueur orangée la porte-fenêtre du rez-de-chaussée, et, dans cette obscurité mystérieuse, l'habitation avait un air plus somptueux et plus imposant encore. Francis songeait qu'il n'avait plus qu'un mot à dire pour que toute cette opulence fût à lui; en même temps, avec un mouvement d'orgueil satisfait, il se remémorait sa première visite à la Mancienne, quand, morfondu par la bise de février et esseulé, il s'était arrêté sous ces mêmes arbres, et avait jeté son premier regard de convoitise sur les jardins et la maison...

Ils étaient assis depuis longtemps déjà sur un banc rustique et s'y oubliaient, quand l'horloge sonna onze heures. M[me] Adrienne reconduisit le jeune homme jusqu'à la petite porte, et, lui serrant les deux mains avec une énergie un peu nerveuse :

— A demain soir ! lui dit-elle.

Francis Pommeret regagna, par des ruelles détournées, la promenade d'Entre-deux-Eaux. Tout le bourg paraissait endormi. Le ciel était couvert, et les branches touffues des tilleuls plongeaient la promenade dans des ténèbres si noires que le garde-général avait grand'peine à se maintenir au milieu de la chaussée qui sépare les deux bras de l'Aube. Au tournant qui domine l'abreuvoir, un obstacle à la fois élastique et résistant fit soudain trébucher Francis, et, n'eût été le tronc d'un tilleul auquel il se raccrocha, il aurait pris un bain au plus bel endroit de la rivière. Après s'être remis sur pied, il essaya en tâtonnant de se rendre compte de la cause de sa chute, et reconnut qu'une corde avait été tendue à hauteur des genoux, en travers du chemin, de façon à faire faire un plongeon dans l'Aube à quiconque suivrait nuitamment et étourdiment le chemin d'Entre-deux-Eaux. Il articula un violent juron. Au même moment, il entendit de gros éclats de rire résonner aux fenêtres obscures de la maison voisine. Évidemment, c'était pour lui qu'on avait préparé ce traquenard, et les mauvais plaisans qui lui avaient joué ce tour se gaussaient de sa mésaventure, croyant que leur farce avait pleinement réussi. — Quand il arriva au seuil de son auberge, il trouva contre l'ordinaire la porte fer-

mée aux verrous, et, pour la faire ouvrir, il dut heurter assez longtemps à coups de poing, tandis que le gros rire agaçant continuait dans la maison d'en face. — Les gens de l'auberge étaient sans doute de connivence avec les farceurs qui avaient tendu la corde, car ce fut seulement au bout de cinq minutes que la maîtresse d'hôtel, tout habillée, daigna ouvrir. Elle feignit un étonnement gouailleur.

— Quoi! c'est vous, monsieur le garde-général? Eh bien! vrai, je ne vous savais point dehors, et il y a beau temps que je vous croyais mussé dans votre lit!

Tout en parlant, elle soulevait son lumignon et examinait Francis des pieds à la tête, pensant le trouver trempé comme une soupe.

Il lui arracha le lumignon des mains et monta, furieux, dans sa chambre.

— Adrienne a raison, pensa-t-il en se déshabillant, il faut clore le bec à ces gens-là, qui deviennent insolens; ce soir, ils se sont attaqués à moi; demain, si je n'y mets ordre, ils s'attaqueront à elle...

Le dimanche suivant, un peu avant la grand'messe, les paysans, qui badaudaient sur la place en attendant le dernier coup, virent l'appariteur ouvrir le grillage du cadre où l'on affichait les actes de la mairie, et y coller une demi-feuille de papier timbré couverte d'écriture. Les curieux se rapprochèrent et lurent avec un émoi que trahissaient de confuses exclamations la première publication du mariage projeté entre « Pierre-François Pommeret, garde-général des forêts, demeurant à Auberive, — et Laurence-Marie-Adrienne Ormancey, veuve en premières noces de Marcel Lebreton, demeurant à la Mancienne, même commune. »

Mlle Irma Chesnel, qui, de la fenêtre du bureau de poste, observait les hochemens de tête et les ricanemens des paysans attroupés, ne put résister à la curiosité qui la démangeait et alla, cheveux au vent, se mêler au groupe qui s'amassait devant le grillage municipal. Elle déchiffra lentement le griffonnage du maître d'école. Quand elle retraversa la place, elle avait le nez pincé et les coins des lèvres tombans.

— Ça y est, ma chère! s'écria-t-elle en rentrant dans le bureau où sa sœur ficelait les paquets de son courrier, elle l'épouse; ils sont affichés!

— La sotte! s'exclama à son tour la receveuse des postes en maniant au-dessus de la flamme son bâton de cire à cacheter.

— C'est égal! reprit Mlle Irma, qui crevait de dépit,.. il y a des gens qui ont de la chance, et le garde-général peut se flatter d'a-

voir fait un beau rêve!.. Je lui souhaite beaucoup de plaisir avec une femme qui a dix ans de plus que lui!

— Ma chère, répliqua sentencieusement M[lle] Chesnel aînée, tandis qu'elle étendait sa cire sur les ficelles croisées, à cheval donné on ne regarde pas la bride... C'est elle que je plains, elle fait une sottise et elle s'en mordra les doigts!

VI.

Il avait été convenu entre M[me] Lebreton et Francis que ce dernier profiterait de la quinzaine des publications pour se rendre chez ses parens et solliciter leur consentement au mariage. Comme on le pense bien, cette formalité ne souleva de la part de la famille Pommeret aucune objection. L'union projetée était une trop belle affaire, et trop inespérée, pour ce couple bourgeois qui avait élevé ses six enfans à la sueur de son front. Le père et la mère Pommeret ne songèrent pas même une seconde à s'offusquer de la disproportion d'âge existant entre leur fils et sa fiancée et à se demander si ce mariage, où la jeunesse était d'un côté et l'argent de l'autre, offrait de sérieuses chances de bonheur pour l'avenir. Les millions de M[me] Lebreton les aveuglaient sur tout le reste. Ils embrassèrent Francis avec des larmes de félicité et se hâtèrent de publier pompeusement par toute la ville la nouvelle de cette bonne aubaine. Un seul détail gâtait leur satisfaction : — en présence des dispositions peu bienveillantes de la population d'Auberive, M[me] Adrienne avait désiré que la noce se fît le plus simplement du monde, sans aucune cérémonie et sans autre invitation que celle des quatre témoins. Il fut décidé que M[me] Pommeret mère, pour raison de santé, garderait la maison et que le père seul se rendrait à Auberive, la veille de la célébration. Ces dispositions une fois arrêtées, Francis, muni des bénédictions et des recommandations maternelles, prit dans le courant de septembre le train qui devait le ramener à Langres.

Lorsqu'il arriva à l'hôtel, la voiture d'Auberive était déjà partie; comme la matinée était belle et qu'il avait de bonnes jambes, le garde-général n'eut pas la patience d'attendre un second départ, et résolut de gagner sa résidence à pied par la traverse. Ce voyage pédestre est d'autant plus agréable qu'à partir de la seconde moitié de la route, on chemine sous bois, à travers la magnifique forêt de Montavoir, ce qui, à la mi-septembre, est une agréable promenade, même pour les gens peu sensibles aux beautés du paysage. Le ciel était clair, le sol baigné par les abondantes rosées du matin avait une élasticité qui aidait à la marche. Un léger vent d'est caressait les ramures déjà dorées des hêtres, éparpillant çà et

là les premières feuilles tombantes. Les taillis humides exhalaient cette odeur anisée de champignon qui est particulière aux bois en automne. Francis, mis en bonne humeur par le beau temps et par la pensée soulageante d'être à peu près débarrassé des corvées préliminaires du mariage, cheminait allègrement. Il avait atteint les hautes futaies qui s'étendent entre Auberive et Rouelles, et, descendant les lacets qui zigzaguent jusqu'au fond de la Grand'-Combe, il pouvait apercevoir déjà, entre les branches, les prairies où on fauchait les regains, les toits violets de la Mancienne et les premières maisons du bourg, sur lesquelles planait une fumée ensoleillée. Comme il tournait brusquement l'un des angles du sentier, il entendit dans le fourré un fracas de branches brisées, et, le forestier se réveillant soudain en lui, ses sourcils se froncèrent à la pensée qu'on commettait, à son nez et à sa barbe, un délit dans *sa* forêt. Voulant au moins tancer le délinquant, il s'engagea vivement dans le taillis, écarta d'une main impatiente les cépées de cornouillers et parvint jusqu'à une étroite éclaircie où un spectacle inattendu s'offrit à ses yeux ébaubis.

A la fourche maîtresse d'un robuste pommier sauvage, une étrange créature féminine était juchée. Sans pitié pour la santé du *fruitier* qu'elle avait pris d'assaut, elle cassait de belles branches chargées de pommes vertes, et les distribuait libéralement à deux gamins en haillons, vautrés au pied de l'arbre, qui détalèrent précipitamment dès qu'ils eurent entrevu le garde-général. La cueilleuse de pommes, empêtrée dans les ramures touffues, ne pouvait se tirer d'affaire avec la même facilité. Elle s'accrocha à l'une des branches, abaissa violemment les feuillées, et se voyant bloquée sur son perchoir, elle demeura un moment bouche béante.

C'était une jeune personne à laquelle, à première vue, Francis donna quatorze ans. Elle paraissait en effet à peine sortie de l'adolescence. Ses épaules, sa poitrine plate et sa taille mince n'avaient pas encore pris tout leur développement ; ses mains rouges emmanchées à de longs bras, semblaient d'autant plus démesurées qu'elles sortaient des manches étriquées et trop courtes d'un corsage taillé en blouse. Pourtant la partie inférieure du corps, déjà plus complètement formée, indiquait qu'après l'achèvement de la croissance tous ces angles étaient destinés à disparaître : les hanches s'arrondissaient sous la jupe collante, et, grâce à la posture de cette fillette perchée sur sa branche, les jambes pendantes et bien modelées montraient leurs chevilles finement attachées à deux pieds mignons et cambrés, chaussés de bottines dont plusieurs boutons avaient sauté. — La tête, qui passait à travers le feuillage, était pour le moins aussi originale que la toilette de cette créature. — Une figure longue au nez retroussé, à la bouche très

rouge et largement fendue; deux grands yeux fauves, un front busqué, des mâchoires saillantes, un teint blanc semé de taches de son, et, comme encadrement, une épaisse chevelure rousse, frisée comme une toison et moutonnant jusqu'au dessous des épaules; — puis dans la bouche, dans les ailes du nez, les fossettes des joues et les prunelles des yeux, un éclair d'audace et de malice passant rapidement par intervalles, comme passe un coup de soleil sur la plaine par une journée de vent.

— Pourquoi ravagez-vous cet arbre et donnez-vous ainsi le mauvais exemple aux polissons du village? demanda sévèrement Francis à la délinquante.

— Ça ne vous regarde pas... Passez votre chemin! répondit-elle avec un ton d'enfant mal élevée; — puis tout en lui jetant cette réponse impertinente, ayant dévisagé son interlocuteur et ayant constaté sans doute à sa mise et à sa bonne mine qu'elle n'avait pas affaire au premier venu, elle ajouta en manière d'explication : — Cela m'amuse... J'ai bien le droit de m'amuser, je suppose!

— Ce n'est pas un amusement convenable pour une fille de votre âge... D'ailleurs, cet arbre n'est pas à vous, et vous commettez des dégâts qui sont punis d'une amende.

— Bah! s'il y a une amende, ma mère la paiera!

— Qui ça, votre mère?

— Mme Lebreton, la propriétaire de la Mancienne... Vous la connaissez sans doute, si vous êtes du pays?

Francis ne put retenir un mouvement de désagréable surprise. C'était donc là cette fille adoptive, cette Sauvageonne trop bien nommée!.. Elle lui faisait l'effet d'une petite personne passablement excentrique et indépendante. L'occasion était bonne de connaître le caractère de cette étrange belle-fille qui était destinée à vivre dans son intérieur conjugal, et il résolut de pousser plus avant son interrogatoire, sans trahir son incognito.

— Je ne suis pas d'ici, répliqua-t il brièvement, puis il continua d'un air indifférent : — Ah! vous êtes la fille de Mme Lebreton?.. Je croyais qu'elle n'avait pas d'enfans.

— Je suis sa fille adoptive, répondit-elle avec impatience... Après?

— Je lui en fais mon compliment! murmura ironiquement Francis; y a-t-il longtemps que vous habitez Auberive?

— J'y suis revenue hier soir.

— Vous sortez du couvent, je présume?

— A quoi voyez-vous cela?

— A votre goût pour le grand air et les pommes vertes... et puis à votre tournure.

— J'ai donc bien la mine d'une pensionnaire! s'écria-t-elle dépi-

tée. — Elle surprit les yeux de son interlocuteur fixés sur ses bas, dont l'un était troué; elle rougit, puis mettant un genou sur la fourche du pommier, d'un souple mouvement des reins elle se dressa sur ses pieds et se maintint debout en accrochant son bras à l'une des branches supérieures. De l'autre main elle défripait sa jupe et tâchait de prendre un air décent.

Planté au pied de l'arbre, Francis maintenant la voyait tout entière : elle était élancée, svelte, et assez gracieuse dans ses mouvemens de chat sauvage.

— Quel âge me donnez-vous? reprit-elle en se tenant raide sur son perchoir.

— Mais celui que vous avez,.. quatorze ans à peu près.

— J'en aurai dix-sept dans deux mois! fit-elle en se redressant.

— Vraiment! alors vous avez quitté votre pension pour tout à fait?

— C'est-à-dire, je l'aurais quittée sans le prochain mariage de ma mère adoptive... Mais probablement on m'y refourrera encore pour un an, afin de se débarrasser de moi!

La façon maussade dont elle prononça ces derniers mots n'indiquait pas qu'elle eût un grand enthousiasme pour l'événement qui allait modifier l'intérieur de la Mancienne.

— Ah! murmura hypocritement Francis, M[me] Lebreton se remarie!.. Connaissez-vous votre futur beau-père?

— Non, répondit-elle en haussant les épaules, il est absent... Ma mère le trouve très bien, naturellement, puisqu'elle l'épouse, mais je ne sais rien encore ni de l'âge ni de la figure de ce monsieur... Oh! du reste, ajouta-t-elle en agitant la main, je vois d'ici ce que ce peut être... Un homme grave, tiré à quatre épingles et déjà vieux.

— Pourquoi vieux?

— Dame! parce que ma mère n'est plus jeune, et je suppose qu'elle aura pris un mari plus âgé qu'elle.

— Quel âge a donc M[me] Lebreton? demanda Francis en se mordant les lèvres.

— Trente-quatre ans au moins!

— Et vous appelez cela n'être plus jeune?

— Hum!.. ça peut sembler jeune à un vieillard, mais moi, je trouve que c'est vieux... Et vous?

— Je ne suis peut-être pas trop bon juge, et vous me rangez probablement aussi dans la catégorie des vieux.

— Vous? par exemple!.. Attendez! — Elle l'examinait de haut en bas avec attention. Ses yeux fauves semblaient s'arrêter complaisamment sur la jolie barbe blonde bien peignée, les épaules robustes, la poitrine large et la taille élégante de Francis Pomme-

ret. Et tout en le dévisageant avec la curiosité audacieuse et impertinente d'une jeune sauvage, elle laissait voir une naïve admiration qui ne pouvait qu'être très flatteuse pour son interlocuteur.

— Vous devez avoir plus de vingt ans, dit-elle enfin, mais pas beaucoup plus.

— J'en ai vingt-quatre.

— Eh bien ! vous voyez... Cela ne fait déjà pas une si grande différence entre nous.

— Oui, remarqua-t-il avec un accent ironique, en jetant un regard dédaigneux sur la toilette fripée de Denise, je pourrais à la rigueur demander votre main pour le jour où vous quitterez vos robes courtes.

— Pourquoi vous moquez-vous de moi ? s'écria-t-elle, vexée; vous n'êtes pas poli !

Elle baissa les yeux, s'avisa que ses jambes devaient être à découvert et fut saisie d'un pudique embarras qui ne lui était pas venu jusque-là. — Je voudrais bien descendre, murmura-t-elle, mais... vous me gênez, vous savez !

— Je m'en vais.

— Non, tournez-vous seulement... Là!.. hop !

Un bond, puis un cri ; — ses pieds s'étaient pris dans sa robe, et elle avait roulé dans les broussailles.

— Vous êtes-vous fait mal ? s'exclama-t-il en se retournant et en se penchant vers Denise.

— Non pas, répondit-elle en restant assise là où elle avait roulé, et en éclatant de rire, mon pied a glissé, voilà tout... Bon ! poursuivit-elle en regardant ses bottines, les boutons qui restaient sont partis !

— Où étiez-vous en pension ?

— Au Sacré-Cœur de Dijon.

— Ah!.. Est-ce que toutes les élèves grimpent aux arbres, au Sacré-Cœur?

— Oh! Dieu non! Elles sont bien trop pimbêches!.. Moi, je suis très mal notée à cause de ma tenue... Mais cela m'est égal, on ne me forcera jamais à dire ce que je ne pense pas... Cette année, on voulait m'enrôler dans les *Enfans de Marie,* qui ont pour mission d'espionner leurs compagnes et de tout rapporter à ces dames... J'ai refusé net, cela a fait un scandale!.. On parlait de me renvoyer à la maison... C'est moi qui aurais été contente!

— Vous avez au moins le mérite de la franchise, dit Francis avec un rire un peu contraint... Vous devez faire le désespoir de votre mère adoptive?

— Ça, c'est vrai... Mais je n'en viens pas moins à bout de lui

imposer mes volontés. C'est une bonne femme, ma mère,.. un peu raide, mais bonne femme.

— Votre futur beau-père sera peut-être moins bon homme?

— Oh! celui-là, repartit-elle en secouant la tête, je le déteste d'avance!

Elle s'était assise à la turque dans l'herbe, les jambes repliées sous sa robe, et ayant tiré de sa poche une douzaine de pommes sauvages, elle triait les plus appétissantes.

— En voulez-vous? demanda-t-elle à Francis.

Et sur le geste négatif de celui-ci, elle en croqua une. Elle ouvrait sa grande bouche, et l'on voyait ses petites dents très blanches mordre avec sensualité dans le fruit d'un vert pâle.

Francis l'apercevait de profil. Le front busqué et le menton saillant de l'adolescente se découpaient nettement sur le fond verdoyant des cépées. Le rouge vif de ses lèvres se détachait dans l'ombre, tandis que le haut de sa tête demeurait en pleine lumière et que le soleil flambait dans les crépelures de ses cheveux roux.

— Drôle de créature! pensait Francis en l'écoutant croquer bruyamment sa pomme juteuse... Que vous détestiez votre futur beau-père, reprit-il tout haut, cela se comprend, mais que vous le gouverniez à votre gré comme votre mère adoptive, ce sera probablement plus difficile... Il aura sa volonté, lui aussi, et il essaiera peut-être de vous faire plier à son tour.

— Je ne l'engage pas à essayer! grommela-t-elle entre ses dents.

— Hem! objecta le garde-général en dissimulant une grimace de mécontentement, il sera le maître, et il faudra que vous cédiez pour avoir la paix.

— Plutôt que de céder, je quitterai la Mancienne.

— Et où irez-vous?

Elle releva vers lui sa figure expressive, et un éclair de menace passa dans ses yeux étincelans :

— Dans les bois... On dit que j'y suis née, j'y retournerai.

Le garde-général haussa les épaules. Il se trouvait maintenant édifié sur le caractère et les dispositions de sa future belle-fille; il tira sa montre :

— Déjà onze heures! il faut que je me remette en route.

— Vous demeurez loin d'ici? demanda Denise en penchant la tête de côté pour regarder le jeune homme sans être gênée par le soleil.

— A deux bonnes lieues, près de Rouvres.

— C'est dommage que vous ne soyez pas du pays!.. J'aurais eu du plaisir à tailler une causette avec vous de temps à autre... Vous avez l'air bon enfant, quoique un peu moqueur.

— Grand merci!.. Nous nous reverrons peut-être un de ces jours.

— Oui, lui cria-t-elle, si vous repassez par ici, entrez à la Mancienne, je vous présenterai à maman!

— Et à votre beau-père? ajouta ironiquement Francis en s'éloignant.

— Oh! lui!.. Voilà pour lui! s'exclama-t-elle en passant rapidement l'un de ses doigts sous son nez avec un geste de gamine.

Elle avait changé de posture. Maintenant à genoux, le dos incliné, le cou tendu, accrochée d'une main à un brin de noisetier, elle regardait le garde-général descendre lentement à travers les cépées qu'il dépassait de la tête. Les pupilles dilatées de la fillette avaient la fixité sournoise et l'éclair anxieux de celles du chat quand il oblique le corps et penche la tête pour observer un objet dont la nouveauté l'intrigue et l'émeut. Ses lèvres s'étaient entr'ouvertes avec cette expression demi-rêveuse que les primitifs donnaient fréquemment à leurs têtes de vierges. Elle écoutait sonner sur les cailloux le pas ferme de ce beau garçon aux mains soignées, à la taille bien prise et aux yeux de velours. Elle s'inclinait davantage pour le suivre plus longtemps dans le sentier en pente. Quand il eut disparu à un tournant et que le bruit de ses pas se fut amorti dans l'éloignement, elle se rejeta en arrière, assise sur ses talons; et, les bras croisés sur sa poitrine d'adolescente, elle resta immobile dans la lampée de soleil qui la baignait tout entière.

Les rayons presque perpendiculaires faisaient pétiller ses cheveux roux comme s'ils eussent été chargés d'étincelles électriques. Le ciel, débarrassé des nuées du matin et devenu tout bleu, brasillait. L'air était presque aussi brûlant qu'en été, et là où la terre était nue, il en sortait une chaude vapeur transparente à travers laquelle les troncs d'arbres et les brins d'herbe semblaient trembloter dans une silencieuse ondulation. Déjà roussies, les fougères exhalaient alentour une odeur de cassis mûr. La forêt était pleine de bruissemens sourds : crépitemens de faînes tombantes, serpentemens de couleuvres ou d'*orvets* dans les feuilles sèches, grignotemens d'écureuil rongeant une noisette ou de mésange épluchant une branche moussue...

Denise, les paupières mi-closes, essayait de reconstituer par le souvenir la figure de ce jeune homme, qui avait traversé comme une apparition les feuillées encore remuées de son passage. De temps en temps, elle rouvrait les yeux, les emplissait de soleil; puis quand elle était éblouie au point de ne plus voir les objets que cernés d'un cercle d'azur foncé, elle refermait ses paupières et ruminait de nouveau ses souvenirs. Un doux meuglement de vache dans les prés la réveilla de cette extase. A côté d'elle, un petit

lézard vert s'était étalé sur les ronces et s'enivrait de lumière. Elle aspira longuement l'odeur des regains qui montait de la prairie, secoua sa chevelure brûlante et chercha un coin d'ombre sous les noisetiers. Elle s'y traîna paresseusement sur les genoux, se tapit sous la ramée, puis, arrachant à pleines mains des poignées d'herbe fraîche, elle referma les yeux et se renversa tout de son long sur la pelouse dans l'attitude abandonnée d'un jeune animal qui sommeille...

Pendant ce temps Francis regagnait d'un pied leste son auberge d'Auberive. Il y secouait la poussière de la route, procédait à sa toilette et s'attablait affamé devant son déjeuner. Quand il se fut rafraîchi et restauré, il passa une redingote et redescendit vers la Mancienne. Il entra sans se faire annoncer dans le petit salon, où il surprit Mme Lebreton debout sur le perron du jardin, regardant la route et épiant l'arrivée du courrier.

— Quoi! c'est vous? s'écria-t-elle surprise et joyeuse, la voiture n'est pas encore passée; comment donc êtes-vous venu?

— A pied, répondit Francis; je n'ai pas eu la patience d'attendre le second départ.

Elle lui prit les mains. Elle l'examinait en souriant, et le jeune homme à son tour l'enveloppait d'un long regard plus calme et plus attentif, s'étonnant de la trouver moins jeune qu'au jour où il l'avait quittée. Pourtant elle n'avait pu s'envieillir en une quinzaine. Peut-être était-ce la lumière crue du jardin qui accentuait traîtreusement les fils argentés de la mèche blanche plantée au milieu des cheveux bruns de la veuve, et marquait davantage ces petites rides aux coins des paupières, ces menus points noirs tavelant les ailes du nez comme les piqûres d'une pêche mûrie?

Il se hâta de l'entraîner dans la pénombre du petit salon. Il lui enlaça la taille avec l'un de ses bras, l'attira vers lui, et la baisant sur les yeux :

— Chère, lui dit-il, mon père sera ici lundi, et mardi nous serons mari et femme.

— Ah! s'écria-t-elle en se serrant bien fort contre lui, il me tarde que tout soit fini!.. Vous ne vous doutez pas des misères qu'on m'a faites ici depuis les publications. Tout le pays s'est tourné contre moi. On dirait, ma parole, qu'en vous épousant je frustre ces gens-là de je ne sais quelles espérances!.. Il n'est pas d'avanies dont ils ne m'aient accablée. Chaque matin, je trouve sur les murs du parc des inscriptions injurieuses ou des plaisanteries grossières, crayonnées au charbon. Le juge de paix, qui me convoitait sans doute, me donne tort dans mes discussions avec les paysans qui empiètent sur mes champs. Le curé se permet contre moi des allusions perfides en pleine chaire, et les dames de la poste me tournent

le dos... Oh! continua-t-elle en essuyant des larmes qui roulaient dans ses yeux, les vilaines gens et l'odieux village!.. Je n'y mettrai plus les pieds dès que nous serons mariés... Nous irons habiter, à Rouelles, l'ancien château qui m'appartient en propre, et où les ouvriers travaillent déjà à notre installation... J'en ai assez, de la Mancienne et d'Auberive!.. N'est-ce pas votre avis?

Involontairement Francis s'était rembruni. Cette propriété de la Mancienne, si agréablement située et si confortable, allait donc lui échapper avant qu'il eût pu en jouir, et ce serait là un des premiers effets de ce mariage qui lui faisait tant d'envieux! L'idée de s'enterrer à Rouelles, dans un vieux château perdu à la lisière des bois, lui souriait médiocrement. Néanmoins il s'était promis de ne pas se laisser dominer par des considérations matérielles; il mettait son amour-propre à paraître complètement désintéressé, et il fit contre fortune bon cœur.

— Chère Adrienne, répondit-il, je tiens pour sage et excellent tout ce que vous déciderez, et je vivrai heureux partout où nous serons ensemble.

Elle le fit asseoir sur le divan et se blottit près de lui, les mains dans ses mains.

— Parlons d'autre chose, murmura-t-elle, parlons de vous!.. Êtes-vous content de votre voyage? qu'a dit votre famille en apprenant vos projets?

— Ma famille a été enchantée... ma mère a dû vous écrire; elle a pleuré de joie et elle regrette que sa mauvaise santé ne lui permette pas de venir vous embrasser.

— Ainsi on ne vous a fait aucune objection?

— Aucune.

— On n'a pas trouvé choquant que vous épousiez une femme plus âgée que vous... car je suis vieille, mon ami, et il me semble que cette quinzaine m'a encore vieillie.

En même temps elle le regardait droit dans les yeux, souhaitant et redoutant à la fois de deviner ce qu'il pensait intérieurement de cet aveu hasardé avec une arrière-pensée de coquetterie... Pour fuir ce regard trop chercheur, Francis prit la tête d'Adrienne et lui baisa les cheveux. — Je vous aime! dit-il, et je vous trouve charmante.

— Et, reprit-elle en se débarrassant lentement de cette embrassade amoureuse, leur avez-vous avoué que non-seulement j'étais une vieille femme, mais que je vous apportais en dot une grande fille?.. Et quelle fille!.. Au fait, vous allez la voir, elle est arrivée d'hier et je crois qu'elle est là-haut... Je vais vous l'amener.

Elle s'élança vers l'antichambre et appela: — Denise! — Au sommet de l'escalier, une voix aigrelette répondit: — Me voici! —

Et Francis entendit la jeune fille qui dévalait comme un tourbillon du haut des marches.

Il tournait le dos à la porte et regardait le jardin, tout en écoutant, dans le vestibule, les propos échangés entre Mme Lebreton et sa fille adoptive :

— Comme te voilà fagotée!.. Tu as donc couru dans les ronces pour mettre ta robe dans cet état?.. Viens que j'arrange un peu tes cheveux; tu as l'air d'un chat fâché... Je vais te présenter à un monsieur qui sera dans quelques jours mon mari... Tâche d'être convenable!

Pommeret crut comprendre que l'indocile créature regimbait silencieusement à cette présentation, car Mme Adrienne répétait avec une nuance d'humeur :

— C'est bon ! c'est bon !.. Allons, viens, ne fais pas la sotte.

Elle finit par pousser dans le petit salon la rebelle Denise, qui s'avançait en rechignant.

— Voici ma Sauvageonne, reprit Adrienne en entraînant la jeune fille vers Francis, toujours debout contre la porte-fenêtre. — Denise, donne la main à M. Pommeret, qui sera, lui aussi, ton père adoptif.

Francis se retourna brusquement vers Denise, qui poussa un cri :

— Vous! comment c'est vous? s'exclama-t-elle furieuse.

Elle était devenue cramoisie et ses grands yeux s'ouvraient démesurément.

— Mon Dieu, oui, répliqua ironiquement le garde-général. Est-ce que cela vous fâche, que je ne sois pas aussi vieux que vous le pensiez?

— Vous vous êtes moqué de moi, je vous déteste! cria Denise, — et lâchant la main d'Adrienne, elle alla se jeter avec un emportement farouche sur le divan, enfouit son visage dans les coussins, et se mit à fondre en larmes.

— Eh bien! qu'a donc cette petite? demanda Mme Lebreton, en se tournant d'un air ébahi vers Francis.

— Ce n'est rien, répondit-il... Mlle Denise et moi, nous nous sommes déjà rencontrés tout à l'heure : elle, au haut d'un arbre, moi, dans le chemin... Elle m'en veut sans doute de ce que je lui ai caché mon nom... Elle croquait des pommes vertes de si bon cœur, que j'aurais été désolé de troubler son déjeuner par une nouvelle désagréable...

ANDRÉ THEURIET.

(La troisième partie au prochain n°.)

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

PREMIÈRE PARTIE.

Le samedi 8 mai 1880, je reçus un billet de Gustave Flaubert : « Lundi prochain, j'irai embrasser ta seigneurie; j'ai à peu près terminé mon livre; ce qui me reste à faire est peu de chose; il y a longtemps que je ne t'ai vu, et je me hâte afin d'arriver avant ton départ. » — Le lendemain, en ouvrant le journal, je lus une dépêche annonçant que Flaubert était mort subitement, la veille, à l'heure même où je recevais sa lettre. Le choc fut très dur et la douleur insupportable. J'aimais tendrement celui qui venait de s'en aller si brusquement, isolé, loin de nous, dans la retraite où il s'enfermait pour travailler, foudroyé par un mal qui datait de sa vingtième année, sans avoir pu adresser une parole d'adieux à ceux que désespérait sa perte inopinée. C'était un colosse fait pour vivre cent ans; malgré les surprises auxquelles la mort nous a façonnés, il est difficile de comprendre que tant de force, de vigueur intellectuelle, tant de longévité promise par les apparences, s'évanouissent tout à coup et soient brutalement enlevées à la famille humaine. Ce n'était pas seulement un frère d'armes littéraires qui venait de disparaître pour moi, c'était l'ami de mon adolescence, de ma jeunesse, le témoin, le confident de ma vie entière, c'était le compagnon de mes voyages, celui devant lequel j'avais pensé tout haut et pour lequel mon affection n'avait jamais fléchi, malgré bien des divergences d'opinion sur le but et la fin de la littérature

à laquelle l'un et l'autre, avec des fortunes diverses et par des chemins différens, nous avons consacré notre existence.

Il est des momens où l'heure qui sonne ressemble à un glas; c'est le *Memento mori* du trappiste; on se recueille alors, on descend dans ses propres souvenirs et, le cœur plein d'amertume, on parcourt les caveaux funéraires où dorment ceux que l'on a aimés. La mort de Gustave Flaubert fit vibrer pour moi une de ces heures solennelles, elle secoua les torpeurs de ma mémoire, elle évoqua les ombres et je revis un à un les êtres chers, inconnus ou célèbres, qui m'ont précédé sur la route que nul mortel n'a pu éviter de parcourir jusqu'au bout. Ce fut une revue funèbre où tous m'apparurent, « traînant la chaîne de leurs espérances brisées, » ainsi que disait Bossuet, hardis, indolens, hiérarchisés, révoltés, orgueilleux ou modestes, tels que je les ai connus, au bon temps de la jeunesse, quand nous regardions vers l'avenir et ne doutions de rien. Au combat des Niebelungen, lorsque déjà plus d'un est tombé, Dankwart s'écrie : « O douleur! ô douleur! O chers amis pour jamais perdus! » Ce cri, je l'ai poussé aussi et je m'aperçus avec stupeur que des groupes littéraires et artistes avec lesquels j'avais été en communication jadis, j'étais le seul survivant. Où est Rolland de Villarceaux, et Titeux, et Le Poitevin, et Charles Barbara, et Baudelaire, et Gérard de Nerval, et Pradier, et Delacroix, et Ziegler, et Préault, et Louis de Cormenin, le plus cher de tous, et Théophile Gautier, et Louis Bouilhet, et Gustave Flaubert et tant d'autres qui m'ont dit : « Te souviens-tu? » Où sont-ils, vierge souveraine? » disait Villon. Eux aussi, ils sont partis avec les neiges d'antan. Comme Elpénor à Ulysse, ils m'ont dit : « Ne me laisse pas sans être larmoyé, sans être mis au tombeau! » J'ai écouté leurs voix. Celui qui reste a le devoir de tresser les couronnes de deuil et de prononcer l'oraison funèbre. Ce devoir, je vais tâcher de l'accomplir avec affection, avec justice, avec impartialité. Les correspondances que je possède, les notes quotidiennes que je prends depuis plus de trente ans, la précision de ma mémoire restée intacte pour les choses d'autrefois, me permettent d'assurer à ce pieux travail un degré d'exactitude indiscutable. Depuis l'engouement pour le moyen âge jusqu'à l'apparition du naturalisme, j'ai vu passer bien des formes d'art et de littérature; nulle ne m'a laissé indifférent, et j'en puis parler sans parti-pris, car je n'ai jamais admis la prédominance d'une école sur une autre. Dans la bataille littéraire à laquelle j'ai assisté, je n'ai combattu qu'en partisan, à l'aventure, selon ma fantaisie, étant un peu comme le loup de la fable et réservant ma liberté d'allure. Je ne comprends pas que l'on soit exclusif en matière d'art; j'admire également Raphaël et le Titien, j'applaudis, sans analyser mon impression, au *Bar-*

bier de Rossini ainsi qu'au *Prophète* de Meyerbeer, et j'estime que *Candide* et que l'épisode de Velléda sont des chefs-d'œuvre. Cela me met à l'aise, et je n'aurai nul besoin d'effort pour rester équitable.

Je ne parlerai que des morts, et seulement des morts que j'ai connus, de ceux qui ont ou qui auraient laissé trace de leur passage ici-bas; les uns sont déjà oubliés, d'autres vivent encore dans le souvenir des hommes. C'est dans mon ossuaire particulier que je vais entrer et non pas dans le vaste cimetière où reposent les générations dont j'ai été le contemporain. Je suis un trop mince personnage, je me suis trop résolûment tenu à l'écart de la vie publique, pour me permettre d'écrire des mémoires; je recueille mes souvenirs, rien de plus; peut-être ne seront-ils pas inutiles pour aider à fixer certains détails de l'histoire littéraire de mon temps. Je n'ai pas la prétention d'élever un édifice à ceux qui ne sont plus; mon but est plus modeste; j'apporte ma pierre, ma petite pierre, humble et personnelle, au monument que l'on construira plus tard en leur honneur, lorsque la postérité séparée d'eux par l'*ævi spatium* appréciera leurs aptitudes, pèsera leurs œuvres et classera leur talent. Tous ne survivront pas, mais dans ceux dont le nom doit subsister on reconnaîtra sans peine un désintéressement des choses éphémères et un amour de l'art qui méritent d'être loués. Tous ont été des hommes de bon vouloir, et c'est pourquoi ils peuvent affronter avec sérénité le jugement de l'avenir. Pour faciliter ce jugement, j'apporte ma déposition; je ne suis qu'un simple témoin et je me hâte de parler « sans haine et sans crainte » de ceux que j'ai côtoyés dans une existence déjà longue, avant qu'entre eux et moi il y ait communauté de poussière.

I. — L'ENFANCE.

Ma première amitié littéraire date du jour même de ma naissance. A cette heure pleine d'angoisses où l'on attend l'arrivée du nouveau-né, un domestique maladroit posa une bassinoire sur le berceau préparé; la bassinoire s'ouvrit, laissant échapper les charbons ardens; le berceau fut brûlé. Je profitai de la circonstance pour apparaître. Ma mère était assistée par une de ses amies intimes, jeune et jolie femme, qui déjà avait un fils et dont l'appartement était contigu à celui où je venais de faire entendre mon premier vagissement. Cette jeune femme courut chez elle et en fit apporter le berceau, où dormait son enfant, alors âgé de neuf mois. Lorsque

je fus paré et enveloppé de langes, on me coucha près du bambin, qui ne s'en aperçut guère. Il se nommait Louis et était le fils du vicomte de Cormenin, qui, plus tard, devait être le célèbre Timon. Le lien qui, à cette minute d'inconscience et de vie végétative, se forma entre Louis et moi ne s'est jamais relâché; si la mort ne l'avait rompu le 20 novembre 1866, il nous attacherait encore l'un à l'autre. Du jour où Louis est mort, je me suis senti et je suis resté dépareillé.

Jamais amitié ne fut plus instinctive que celle-là : « Je ne puis rien dire si ce n'est que c'était lui, si ce n'est que c'était moi; » c'est le mot de Montaigne sur La Boëtie. Nous poussions des cris lorsque l'on nous séparait, nos nourrices ne se quittaient plus, nos mères ne se quittaient guère, nous étions toujours ensemble et nous grandissions côte à côte. Lorsque le temps fut venu de nous apprendre à lire, Mme de Cormenin et ma mère se relayaient pour nous donner des leçons de lecture à l'aide d'une méthode singulière qui ressemblait à un jeu composé de fiches de diverses couleurs représentant des objets dont le nom reproduisait les lettres, les syllabes, ou le mot, que nous avions à prononcer. Lorsque nous avions bien pris notre leçon, on nous racontait une histoire. Le procédé était ingénieux, car nous apprîmes à lire avec une rapidité surprenante. Il n'en fut pas de même pour l'écriture, je ne pus écrire à peu près couramment que vers l'âge de sept ans; je me suis rattrapé depuis. A force de nous hâter vers la lecture, nous avions promptement épuisé le fond d'histoires que nos mères tenaient en réserve pour nous. Mon père était mort treize mois après ma naissance et il n'y avait pas à compter sur M. de Cormenin, qui, absorbé par ses travaux, nous mettait en pénitence derrière son fauteuil, dans un angle de son cabinet, lorsque précédant Louis, bien plus timide que moi, je venais lui dire : « Monsieur, racontez-nous quelque chose. » Ma grand'mère était notre ressource suprême; c'était une femme charmante, encore jolie, de haute taille, de grande allure, coiffée à la Titus comme les élégantes du temps de la révolution, montrant dans un beau sourire les plus admirables dents que j'aie jamais vues, ayant une voix métallique dont les notes d'or sonnent encore dans mon oreille. Elle ne nous contait pas d'histoires, elle nous chantait des chansons qui nous semblaient extraordinaires et dont toute trace me paraît perdue aujourd'hui. C'était la chanson des dragons de Malplaquet, celle des dragons de Beaufremont, celle du moine qui « ognait » à la porte, celle du grand roi de Maroc qui se chantait en éteignant et en rallumant une bougie; c'était celle des trois beaux enfans vêtus de blanc, que l'on jetait à l'eau, Argo! parce que le pain manquait

à la maison, et qui nous faisait sangloter. Parfois, à cette heure même, lorsque ces vieux airs viennent bourdonner dans ma mémoire, je revois le grand salon avec les fenêtres découvrant la place Vendôme; Louis et moi, immobiles, la bouche bée, accroupis sur le tapis, dévorant des yeux ma grand'mère assise dans une bergère dont les bras sont terminés par des têtes de cygne en bronze doré; elle ne chante pas seulement, elle joue, elle mime les chansons, et nous avons un frisson de terreur lorsque les dragons en furie veulent tuer la cavalerie.

Nos mères, reconnaissant qu'elles ne suffisaient pas à satisfaire notre curiosité, fatiguées de nos demandes incessantes, nous donnèrent des livres, — *le Prince chéri*, les *Contes de Perrault*, — en nous disant : « Puisque vous aimez les histoires, en voilà; lisez-les! » Nous ne nous le fîmes pas répéter, et, assis près l'un de l'autre, le volume entre nous deux, nous lisions la même page, obligés parfois de nous arrêter, car nous suffoquions d'émotion. Quel monde nouveau! Nous nous y précipitâmes avec une ardeur extraordinaire et une foi inébranlable. C'était peine perdue d'essayer de nous prouver que ce n'étaient là que des fictions. Quoi! ces vieilles femmes oscillant sur leur bâton et branlant la tête, qui se transforment en fées éblouissantes, ces génies qui consolent les princesses persécutées, ramènent les enfans égarés, punissent les méchans et récompensent les bons; quoi! ces créatures exquises et mystérieuses qui se mêlent invisiblement aux hommes pour les rendre heureux n'existeraient pas! Cela était impossible, et c'était nous faire mal que vouloir détruire des illusions si précieuses. Notre conviction à cet égard était tellement profonde qu'elle développa chez nous le goût de la charité. Lorsque nous rencontrions une vieille mendiante, nous n'avions ni fin ni cesse que l'on ne nous eût donné de quoi lui faire l'aumône, car ce pouvait être une fée qui n'avait qu'à nous toucher de sa baguette pour nous douer de dons incomparables. Le sentiment n'avait rien d'abstrait, comme l'on voit, et l'égoïsme y avait sa bonne part; mais la pauvre femme n'en recevait pas moins sa petite pièce, et cela seul avait quelque importance.

O lecteur! si dans le fond de quelque bibliothèque vous découvrez l'*Histoire du petit Savinien*, envoyez-la-moi, que je puisse tenir encore dans mes mains, que je puisse relire ce récit qui nous a tant fait pleurer! Qu'était-ce que le petit Savinien, je ne m'en souviens guère. Je sais seulement qu'il était perdu dans un bois et qu'il appelait sa mère qui, de son côté, l'appelait aussi; ils ne s'entendaient pas, se désespéraient, et nous nous désespérions comme eux. Nous nous mettions dans un tel état qu'on jugea à propos de

nous enlever ce livre qui nous causait de si grands émois. Un jour il nous fut pris et enfermé dans une armoire dont on retira la clé. Louis, qui était d'une nature douce et facilement résignée, regardait l'armoire avec tristesse et ne disait mot. L'esprit de révolte était entré en moi, et je trouvais injuste de nous retirer un livre que l'on nous avait donné. A l'aide d'un marteau que je manœuvrai comme un levier, secondé par Louis, armé de la barre du foyer, nous parvînmes à ouvrir l'armoire, qui n'était qu'un vieux placard disjoint et fermant mal. Bien vite nous reprîmes notre lecture et nos larmes. Nous étions si fort occupés à nous désoler que nous n'entendîmes pas venir ma mère, qui nous surprit. Ce fut terrible. On prononça le mot de vol avec effraction, et nous reçûmes chacun une de ces corrections sérieuses que, dans ce temps-là, on appelait des fessées royales. Nous étions exaspérés; nous nous demandions ce que faisaient les bons génies pendant que l'on nous traitait de la sorte, et si, comme Rousseau, nous ne nous écriâmes pas : *Carnifex !* c'est que nous ne savions pas le latin.

Nous avions parfois des jours ou, pour mieux dire, des soirs de fête; c'était lorsque nos mères allaient au bal. Les voir en robe courte de satin, les épaules nues où battait un collier de perles, les cheveux ornés d'une couronne de fleurs d'or, nous semblait un mince régal; mais, à cette époque, les femmes portaient des coiffures « à la girafe, » coiffures si élevées, si extravagantes, que, pour n'en point détruire l'échafaudage, on était parfois obligé de s'asseoir entre les banquettes des voitures, coiffures savantes et compliquées, où les coques, les bandeaux, les tresses, les boucles s'enchevêtraient dans d'inconcevables combinaisons et qui exigeaient la main d'un praticien habile. Le coiffeur à la mode était alors M. Albin, qui demeurait rue Castiglione, et ne se gênait guère pour faire attendre ses clientes. Dès que M. Albin, frisé à l'enfant, souriant avec condescendance, la manche légèrement retroussée, faisant les trois saluts d'usage, entrait dans l'appartement, le cœur nous battait; nous restions silencieux, ne le quittant pas du regard, ayant peur qu'il n'eût hâte de partir, trouvant qu'il était bien lent à édifier ses coiffures, car nous espérions lui faire raconter, pour la vingtième fois peut-être, l'aventure dont le récit nous faisait frissonner. Lorsqu'il avait donné le dernier poli à la boucle allongée qui devait pendre sur la nuque, lorsqu'il avait suffisamment fait bouffer la double coque qui s'épanouissait au sommet de la tête, il se reculait un peu, contemplait son œuvre pendant quelques secondes et murmurait à demi-voix : « Ça, c'est d'un artiste! » Nous nous poussions du coude pour nous enhardir, et l'un de nous disait : « Monsieur Albin, contez-nous l'histoire du charcutier! »

M. Albin se piquait de beau langage; il comparait volontiers les femmes à des fleurs et à des papillons; il savait en outre que la grâce des mouvemens ajoute au charme du débit, et il répétait infailliblement les mêmes gestes qui nous semblaient l'indispensable accompagnement de son récit. Il plantait d'abord son peigne dans ses cheveux, rabattait lentement sa manchette, levait les bras vers le ciel, laissait tomber sa tête entre ses mains, puis, découvrant enfin son visage, où l'effroi et la douleur se peignaient dans des proportions habilement pondérées, il nous disait : « Ah! messieurs, quels souvenirs vous réveillez dans mon âme! C'était mon ami, ce charcutier, dont je ne vous dirai pas le nom de famille, car, peut-être encore aujourd'hui, il y aurait péril à le révéler; je vous dirai seulement qu'il s'appelait Joseph; du reste, il est retiré des affaires; Dieu a béni ses efforts, il a fait fortune, aujourd'hui il habite une jolie propriété dans son pays natal et il y vit heureux si le remords de l'acte qu'il a commis ne vient point troubler son sommeil. » Ici M. Albin faisait une pause et semblait se recueillir, pendant que nous étions haletans en attendant la fin de l'histoire, dont chaque mot nous était connu. « Messieurs, c'était en 1815, au fort de l'hiver. Les alliés occupaient Paris; leurs bandes parcouraient nos rues; Dieu vous épargne un pareil spectacle! J'avais fermé mon magasin, et je dormais depuis longtemps, lorsque j'entendis heurter aux volets; les coups étaient précipités, et, comme si l'on eût crié à voix basse, on disait : — Albin! Albin! — Je me levai, je battis le briquet; il était deux heures à ma montre; j'entrebâillai ma porte avec précaution et je dis : — Qui est là? — On répondit : — C'est moi, Joseph, ouvre vite; je suis perdu! — Joseph se précipita dans le magasin, s'affaissa sur une chaise et dit : — Je n'ai plus qu'à me pendre! — Je l'interrogeai, il se mit à sangloter; je ne comprenais rien à ce qui se passait. Ah! messieurs, quel moment! » Louis et moi, nous nous pressions l'un contre l'autre et nous répétions : « Quel moment! quel moment! »

« Je lui fis respirer de l'eau de Cologne, reprenait M. Albin; il sembla revenir à lui, et me serrant les mains dans les siennes, il me dit: « Albin, toi seul peux me sauver; j'ai voulu venger la France vendue par des traîtres, ça a été comme une folie, et voilà que je suis un meurtrier. Écoute! j'avais envoyé coucher mes garçons qui, deux fois dans la journée, avaient été à l'abattoir de Villejuif; il était à peu près onze heures du soir, je lavais ma boutique de la rue des Petits-Champs, lorsque deux cosaques se sont arrêtés devant moi et, dans un baragouin incompréhensible, m'ont demandé à manger. J'ai refusé, j'ai voulu les renvoyer; ils m'ont bousculé, sont entrés de force, se sont assis et ont pris des saucissons. J'ai regardé dans la rue, les boutiques étaient closes; il n'y avait que

deux ou trois passans qui se hâtaient à cause du froid. J'ai fait contre fortune bon cœur; ces hommes étaient armés; je leur ai servi du pain et du jambon, ou pour mieux dire, je leur ai laissé prendre ce qu'ils ont voulu. Pendant qu'ils se gavaient, j'ai placé les auvens et j'ai donné deux tours de clé à la porte. Ils ont réclamé à boire; je leur ai apporté une bouteille de rhum, et ils n'ont pas été lents à la vider. Ils en ont exigé une autre; alors une idée diabolique m'est venue, et je leur ai fait du punch, un punch épouvantable; j'ai mêlé du vin, du rhum, de l'eau-de-vie, du sucre; j'ai fait chauffer tout cela; ils l'ont bu comme des bêtes; ils se sont endormis, la tête renversée sur le dossier de la chaise. J'ai pris mon couteau; je les ai saignés au cou, comme des porcs; ils sont morts. Quand j'ai vu ce que j'avais fait, je me suis mis à pleurer; il était trop tard; j'ai eu peur d'être découvert, conduit à la prévôté, fusillé. J'ai perdu la tête. Sais-tu de quoi j'ai été capable, Albin? Je les ai coupés en morceaux, je les ai dépecés, je les ai fourrés dans des sacs qui avaient contenu le sel destiné à mes salaisons; ils sont dans quatre sacs. Il faut aller les jeter à la Seine avant que le jour se lève; j'ai compté sur toi, il n'y a que toi qui puisses me sauver. Viens vite! »

A ce point de son récit, M. Albin semblait toujours pris de faiblesse, il chancelait légèrement et disait : — Mes jambes se dérobent sous moi. — Nous savions ce que cela voulait dire et nous lui offrions une chaise qu'il acceptait avec la familiarité d'un homme qui comprend son importance. — Merci, messieurs; j'étais anéanti. Je m'écriai : Et les patrouilles? Joseph me répondit : Me laisseras-tu mourir? — Messieurs, je n'hésitai plus; j'endossai mon plus mauvais vêtement, je me coiffai d'une vieille casquette pour n'être pas reconnu, ainsi accoutré qui aurait pu me reconnaître? et nous partîmes. — Il fait trop froid, me dit Joseph, les patrouilles sont restées au poste à se chauffer. Nous allions vite, nous ne parlions pas. Joseph arriva près de sa boutique, dans laquelle nous nous glissâmes par la porte chattière. Les quatre sacs étaient rangés contre le comptoir, liés au sommet et rouges de sang; il me sembla qu'ils avaient une forme humaine. J'étais plus mort que vif, car je suis un homme de mœurs douces, messieurs, uniquement consacré à mon art. — Allons, du courage! dit Joseph. Chacun de nous chargea un sac sur ses épaules et nous partîmes. Malgré le froid, j'étais inondé de sueur. Il fallait éviter la place Vendôme, où les alliés occupaient l'hôtel de la première division militaire et où des factionnaires se promenaient devant la chancellerie. Nous prîmes la rue du marché des Jacobins, la rue Saint-Honoré, la rue Castiglione, la rue de Rivoli; par la diagonale, pliant sous le faix, nous gagnâmes le milieu de la place Louis XV, puis le pont du Corps

législatif. Nous n'avions rencontré personne qu'un fort de la halle qui s'était arrêté pour nous regarder et avait repris sa route en murmurant quelques paroles que je n'entendis pas. La Seine était haute, sombre; nous nous appuyâmes contre le parapet et nous laissâmes tomber les sacs; nous entendîmes le bruit de la chute. — Allons vite, dit Joseph; faisons le dernier voyage. — Messieurs, en revenant je récitais mes prières et je fis vœu de faire dire douze messes à l'autel de Notre-Dame-des-Victoires si je sortais sauf d'une telle aventure. Je ne veux pas vous faire languir, messieurs, notre dernier transport s'accomplit aussi heureusement que le premier; nous étions sauvés. J'aidai Joseph à laver sa boutique et à faire disparaître les dernières traces du meurtre; nous brûlâmes les bonnets de ces malheureux cosaques, nous jetâmes leurs sabres dans une bouche d'égout, et nul n'a jamais soupçonné la tragédie où j'ai joué un rôle si contraire à ma nature. Pendant tout le temps que les alliés ont occupé notre belle France, toutes les fois que je rencontrais un de ces étrangers arrogans et superbes, je me sentais pâlir, car je me figurais que ma complicité dans ce crime, si j'ose parler ainsi, était écrite en traits de feu sur mon visage. Je ne fus délivré que lorsque notre sol même fut délivré; je respirai plus à l'aise, et je compris que notre crime ne serait jamais découvert. »

Ce récit, toujours le même, où les paroles et les gestes se reproduisaient avec une concordance inaltérable, nous causait une indicible émotion. Nous admirions M. Albin, nous le trouvions un héros, Joseph nous apparaissait comme une sorte de demi-dieu vengeur, et nous étions résolus, si une nouvelle guerre éclatait, à nous faire charcutiers, afin de pouvoir égorger les cosaques sans qu'on s'en aperçût. M. Albin nous avait si bien décrit la place où il avait jeté les cadavres en aval dans la rivière, que nous la connaissions. Lorsque l'on nous conduisait aux Champs-Élysées, nous insistions pour qu'on nous menât sur le pont, nous allions à l'endroit précis, nous touchions le parapet avec une sorte de respect, nous nous faisions lever dans les bras des domestiques afin d'apercevoir Seine, nous avions un petit frémissement de frayeur et nous nous disions : « Dire que c'est là! » Ce récit, dont l'exactitude était rigoureuse (1), nous avait laissé une impression que le temps n'a point émoussée; Louis et moi, devenus grands, devenus hommes, nous en parlions souvent. Le 24 février 1848, j'appris dans la journée que Louis de Cormenin avait été à la chambre des députés. Je fus inquiet, je m'imaginai qu'il avait pu être pris dans quelque bagarre et je partis pour tâcher de le rejoindre. Je le rencontrai au milieu

(1) La boutique du charcutier existe encore rue des Petits-Champs, n° 80.

du pont de la Concorde; j'étais avec Gustave Flaubert et Louis Bouilhet; nous nous arrêtâmes pour causer des événemens qui venaient de se succéder avec une si extraordinaire rapidité. Louis nous racontait que le roi avait quitté Paris, que la république était proclamée et qu'un gouvernement provisoire, qui s'était nommé lui-même, se réunissait à l'Hôtel de Ville. Tout à coup il s'interrompit en me montrant le parapet contre lequel nous étions accotés, la rivière qui roulait ses eaux jaunâtres, il me dit : « Et dire que c'est là! » Nous ne pûmes nous empêcher de rire, et cependant nous étions profondément troublés de cette révolution imprévue qui remettait en question les destinées de la France.

Les fées, les génies, les infortunes du petit Savinien, les cosaques et le charcutier suffisaient à occuper nos loisirs, et nous ne demandions rien de plus, lorsque M. de Cormenin estima qu'il était temps de nous donner quelques notions d'instruction élémentaire. M. de Cormenin, qui n'était encore que maître des requêtes au conseil d'état, mais qui déjà préparait sa candidature pour les élections législatives de 1828, était un philanthrope à sa manière. Il avait ramené du Loiret, où il possédait des terres et le château de Lamotte, une sorte de magister, paysan à peine dégrossi, qui s'appelait Têtedoux et lui servait de secrétaire, c'est-à-dire de copiste. Ce fut sous la direction de ce brave homme que nous fûmes placés deux heures par jour afin d'apprendre un peu de grammaire, un peu de géographie, un peu d'arithmétique, un peu d'histoire sainte, bien peu de tout cela à la fois, et avec une réserve telle que, par une interprétation hardie, on nous enseigna que la femme de Putiphar était mal disposée en faveur de Joseph, parce que celui-ci avait refusé de lui donner un agneau d'une espèce rare qu'il possédait et dont elle avait envie. M. Têtedoux était plus respectueux qu'il n'eût convenu avec des bambins de cinq ans; il ne nous parlait qu'à la troisième personne, était d'une douceur extrême et d'une ignorance prodigieuse. Lorsqu'il nous eut expliqué à sa façon les premiers élémens de la grammaire, il nous dit avec une certaine solennité : « L'heure est venue de faire connaître à ces messieurs une règle importante, une règle que je qualifierai de rare et qui est la règle de la pénultième. » Le mot était nouveau, et nous ouvrîmes nos oreilles bien grandes pour écouter la leçon que voici : « Lorsque un mot terminé par deux consonnes est suivi d'un mot commençant par une voyelle, la liaison euphonique se fait non pas avec la dernière consonne, mais avec l'avant-dernière, c'est-à-dire avec la pénultième; ainsi quelqu'un qui connaît les usages du monde et qui a approfondi les difficultés de la langue française, ne doit jamais se permettre de dire : — Ce n'est point-t-à vous; — il faut qu'il dise : — Ce n'est

point-n-à vous. » Cela me parut admirable, et j'adoptai immédiatement la règle de la pénultième. Lorsque l'on m'adressait des observations sur ma façon de parler et que, pour me faire honte, on m'appelait « petit paysan, » je répondais : « C'est que vous ignorez la règle de la pénultième. » Je n'en voulus démordre; de guerre lasse, on me laissa dire. Quatre ans plus tard, le collège me corrigea. J'avais appliqué la fameuse règle en disant à un maître d'étude : « Ce canif n'est point-n'à moi. » J'eus à copier deux cents fois de suite : « Ce canif n'est point-t'à moi. « Cela modifia mes idées, et je compris qu'il était sage d'envoyer la règle de la pénultième rejoindre les vieilles lunes.

Ma famille possédait alors, dans la vallée de Montmorency, le château de Cerney, qui, depuis, a été démoli par la bande noire, et une assez vaste maison de plaisance à Villeneuve-Saint-Georges. Je n'ai conservé qu'un très vague souvenir de Cerney, mais je me rappelle encore assez nettement la maison de Villeneuve-Saint-Georges avec sa longue terrasse ombragée de tilleuls qui dominait une route bordée par la rivière d'Yères. Parfois on nous y conduisait, Louis et moi, passer le dimanche, et lorsque venait la belle saison, nous y restions souvent plusieurs semaines. Pendant l'un de ces déplacemens qui étaient pour nous une cause de joie folle, nous assistâmes à un spectacle que, grâce au progrès des mœurs, les générations actuelles ne verront jamais et qui me laissa une impression si profonde, que toute trace n'en est encore pas effacée. Nous revenions en voiture découverte d'une promenade à Mongeron, lorsqu'au moment d'entrer à Villeneuve-Saint-Georges, nous aperçûmes un étrange cortège qui s'avançait vers nous, précédé par des gendarmes à cheval, le sabre au poing et le tricorne en bataille. Le cocher arrêta les chevaux et se tournant vers ma mère, il lui dit : « Madame, c'est la chaîne ! » Instinctivement, ma mère me serra contre elle; on rangea la voiture de façon à laisser toute place libre sur la route, et nous vîmes défiler la sinistre bande. Je regardais de tous mes yeux, comme l'on dit, et avec une impression de malaise indéfinissable, car en réalité je ne savais guère ce que je voyais. La chaîne était-elle nombreuse? Je ne saurais le dire; il me semble qu'elle était composée d'une foule; mais les souvenirs d'enfance sont bien menteurs et s'exagèrent d'eux-mêmes en vieillissant; là où nous croyons retrouver un lac, nous voyons une mare, et la forêt, restée immense dans notre mémoire, n'est le plus souvent qu'un maigre quinconce.

Des hommes sans cravates, coiffés de bonnets de laine, vêtus d'une veste et d'un pantalon gris, marchaient sur deux lignes parallèles, rattachés tous par une chaîne partant de leur cou à une

longue chaîne qui les reliait ensemble, comme l'arête médiane d'un poisson relie entre elles les arêtes latérales et en fait un tout. C'était un tout, en effet, que la chaîne; des êtres qu'elle réunissait elle faisait un être collectif, multiple mais un, qui ne pouvait avoir qu'une initiative d'ensemble et auquel l'initiative individuelle était matériellement, mécaniquement interdite. C'était affreux à voir. En dehors de la ligne de forçats qui cheminait lentement en traînant les pieds, marchaient quelques hommes isolés, revêtus d'un uniforme bleu clair à passepoil jaune, armés d'un « briquet » suspendu à un large baudrier, la tête couverte d'un bonnet de police à gland jaune et portant à la main un bâton, un gourdin pour mieux dire, qui semblait être leur arme de prédilection. Quelques-uns de ces hommes étaient suivis par des chiens bouledogues. C'étaient eux qui prenaient les condamnés au dépôt central de Bicêtre et les conduisaient à destination du bagne de Rochefort, de Brest et de Toulon. Les forçats ricanaient en passant près de notre voiture; un d'eux adressa je ne sais quelle plaisanterie à ma mère, qui détourna rapidement la tête. Un garde-chiourme accourut, le bâton levé, et frappa sur les épaules ce malheureux, qui poussa un cri de douleur. La chaîne parut se tendre; les hommes accélérèrent le pas; il y eut un cliquetis de ferraille rapide et comme empressé. La pitié avait gagné nos mères; elles jetèrent sur la route une poignée de pièces de monnaie. Ce fut horrible. Les forçats se précipitèrent pour les ramasser, se tirant les uns les autres, tombant, s'enchevêtrant dans leurs chaînes. Les gardes-chiourme se ruèrent sur eux à coups de gourdin, criant : « A vos rangs! à vos rangs! » Un gendarme vint et dit : « Ne tapez donc pas si fort! » Puis, poliment et la main au tricorne, il dit à Mme de Cormenin : « Il est défendu de donner. » Je tremblais d'émotion; nos mères pleuraient, le mouchoir sur le visage. Les forçats se remirent en ordre, et le cortège reprit sa route au milieu d'un tourbillon de poussière. Deux charrettes chargées de chaînes de rechange, de bidons en fer-blanc, fermaient la marche sous l'escorte de plusieurs gendarmes; quelques forçats étaient assis, appuyés contre les ridelles; un d'eux, couché sur de la paille, semblait malade et presque mourant. Notre cocher dit : « Ceux-là sont les grands seigneurs; ils ont payé pour faire le voyage en carrosse. »

Lentement, au pas, à distance, afin d'éviter la poussière, notre voiture s'avançait derrière la chaîne. Dès que celle-ci eut atteint les premières maisons de Villeneuve-Saint-George, on eût dit que la terreur entrait dans le village. On poussait les volets des fenêtres, on fermait les boutiques, des femmes se sauvaient en emportant les enfans; les hommes s'adossaient aux murs, les poings fermés,

comme prêts à la défensive. En traversant la principale rue, les forçats se mirent à chanter, en chœur, un air très gai dont le refrain ressemblait à un éclat de rire.

Le soir, après le dîner, une femme de chambre, qui le lendemain fut vertement tancée, nous emmena à travers le village obscur, et nous conduisit jusqu'à une vaste grange formant un bâtiment isolé sur la grand'route : deux gendarmes étaient de faction à la porte, que l'on ouvrit pour nous. La chaîne était couchée. Le long des murailles, sur une épaisse litière, les hommes étaient étendus de chaque côté, les pieds vers le milieu où s'allongeait la chaîne centrale. Trois perches réunies en faisceau soutenaient une lanterne, près de laquelle quatre gardes-chiourme, jouant aux cartes, étaient accroupis, le bâton à portée, leurs chiens auprès d'eux. Il paraît que, parmi ces misérables, il y avait un criminel célèbre que la femme de chambre voulait voir. Elle parla à un des gardes-chiourme qui cria un nom, je ne sais plus lequel, et ajouta : — Montre ton museau, on veut le regarder. — Dans l'ombre à peine éclairée par le rayonnement de la lanterne, un homme se redressa ; la femme de chambre dit : — Comme il est jeune ! — On nous fit sortir ; il était temps, nous avions très peur. Lorsque nous rentrâmes à la maison, nous vîmes tous les domestiques sur pied ; derrière la grille, dans le vestibule, à toutes les issues, ils se tenaient armés de fusil de chasse ; dans le jardin, les jardiniers faisaient bonne garde. Pendant cette nuit, on veilla dans toutes les maisons de Villeneuve-Saint-George ; et il en était ainsi chaque fois que la chaîne passait. Le lendemain matin, on nous apprit qu'elle était partie au lever du jour. C'est ainsi qu'en 1827, sous le règne du roi très chrétien, les forçats s'en allaient vers le bagne. Il fallut attendre jusqu'à l'ordonnance royale du 9 décembre 1836, pour voir cesser cet immoral voyage qui durait de trente à quarante jours. La chaîne fut remplacée par des voitures cellulaires conduites en poste ; aujourd'hui, sur chaque ligne de chemin de fer, l'administration des prisons a ses wagons particuliers aménagés pour le transport des criminels. Que de fois, lorsque j'étudiais le monde des malfaiteurs, lorsque dans les salles du greffe de la Grande-Roquette, j'assistais à la visite et au départ des condamnés, que de fois je me suis rappelé le spectacle qui m'avait terrifié à Villeneuve-Saint-George pendant que, tout petit enfant, je regardais défiler les trois ou quatre cordons de trente forçats chacun dont l'ensemble était la chaîne ! Il est difficile aujourd'hui d'expliquer que, parmi tant d'hommes de bien et d'intelligence qui se sont succédé au pouvoir, nul n'ait songé, pendant des siècles, à supprimer ce vieux reste de barbarie fait pour révolter la conscience et outrager la moralité publique. Que de temps il a fallu avant de comprendre que la

société se protège et ne se venge pas, que si elle a le droit de punir, elle a le devoir d'amender, et que toute aggravation inutile de la peine devient une cruauté qui affaiblit le respect dû à la loi! Nous n'en sommes pas encore à admettre que la prison ne peut et ne doit être qu'une infirmerie morale; cela viendra peut-être; dans notre pays, il ne faut jamais désespérer de rien.

Peu de temps après ce séjour à Villeneuve-Saint-George, une grave modification fut apportée à notre existence : Louis et moi, nous fûmes séparés. Simultanément, et pour des causes différentes, on quitta la place Vendôme. M. de Cormenin alla habiter la rue Saint-Honoré, et ma famille, entraînée dans un procès qui devait avoir des conséquences importantes, s'installa rue d'Enfer, dans l'ancien hôtel de Chaulnes, entre la maison des sourds-muets et le couvent des Carmélites. J'étais seul et sans compagnon de mon âge, jouissant en toute liberté d'une grande cour, d'un jardin assez spacieux, et d'un vaste enclos abandonné où les folles herbes poussaient vigoureusement. Tout cela ne remplaçait pas ce frère d'élection que je n'avais point quitté depuis ma naissance et dont l'absence me semblait un désastre. On avait beau nous réunir le plus souvent possible, nous nous manquions mutuellement, et lorsque, après quelques heures passées ensemble, il fallait nous séparer, c'étaient des désespoirs que rien ne calmait et qui nous laissaient déprimés pour plusieurs jours. Cette période de ma vie est restée très confuse dans mes souvenirs; on dirait que là où Louis n'était pas, le point de repère me fait défaut. Je me rappelle cependant les théories des Carmélites qui, pendant l'hiver, marchaient pieds nus dans la neige en psalmodiant des cantiques, et je me rappelle les jeux violens, les jeux empreints de bestialité des sourds-muets qui me causaient une insurmontable terreur, et qu'un de nos domestiques avait surnommés les sans-langue.

L'appartement de ma grand'mère comprenait le grand salon de l'hôtel, celui-là peut-être où, sous le règne de Louis XVI, le duc de Chaulnes fit sa fameuse expérience sur l'emploi de l'alcali volatil dans les cas d'asphyxie par le gaz carbonique. J'y reçus une impression littéraire que je dois noter, car le temps seul, l'expérience et l'étude ont pu la modifier. A cette époque, un homme en France soulevait les foules et était devenu une sorte de divinité populaire qu'il était criminel de ne point adorer. C'était Béranger, et comme alors la libération de la Grèce passionnait tous les cœurs, on l'appelait le Tyrtée moderne. Nul poète peut-être ne vint plus à propos, nul ne sut avec plus d'habileté s'emparer du fait, de l'incident qui mettait momentanément les esprits en émoi, le généraliser, l'envelopper d'une forme facile à retenir et le graver dans la mémoire en le rythmant sur un air connu. Si, au lieu de

faire des chansons, Béranger avait fait des poésies, son nom serait resté ignoré. Malgré cela, on peut dire qu'au milieu de ses couplets, il se rencontre parfois des vers isolés qui sont de haute facture; mais ils sont rares et ne suffisent pas à enlever à son œuvre le fond bourgeois qui peut-être, après tout, en a assuré le succès. Il fut de son temps, rien que de son temps; on s'en aperçut après sa mort; la médiocrité de ses chansons posthumes a étonné même ses admirateurs les plus entêtés.

Au moment où m'amènent les souvenirs que j'évoque, c'est-à-dire aux années qui précédèrent immédiatement la chute de la maison de Bourbon, il n'était même pas permis de discuter Béranger; en lui on voyait, on proclamait un génie exceptionnel, et de ses chansons on disait : Ce sont des odes. Il représentait bien, du reste, l'esprit frondeur du Parisien qui se moque de tout et croit à l'innocence de ses railleries jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'elles ont lentement, mais invinciblement, désagrégé les choses et en ont fait une ruine. Béranger célébrait la gloire et ranimait les regrets, les espérances qui vibraient dans le cœur de tous les officiers encore jeunes, serviteurs, adorateurs de l'empire, que la restauration avait rejetés du service militaire. En outre, il se gaussait volontiers de la religion, et au Dieu un peu trop jaloux que l'on voulait faire revivre il opposait un certain Dieu des bonnes gens qui est bien la conception philosophique la plus médiocre que l'on puisse imaginer. Le chansonnier ne manquait pas de prétextes et le pouvoir se chargeait de lui en fournir. A la Fête-Dieu, des processions parcouraient les rues de Paris; des feuillages cachaient les pavés; des tapisseries, des draps ornés de bouquets étaient tendus devant les maisons; des reposoirs étaient construits dans les carrefours; tout le clergé, au bruit des cantiques, à la fumée des encensoirs, lentement, en pompe théâtrale, marchait au milieu de la population plus gouailleuse que recueillie, qui voyait avec surprise Charles X et le duc d'Angoulême, inclinant leur tête poudrée, s'avancer sous le dais que l'on portait au-dessus d'eux. Dans une ville ironique comme Paris, de tels spectacles étaient dangereux pour la monarchie et pour la religion. On s'en aperçut plus tard. Le souvenir des processions publiques fut pour quelque chose, en 1831, dans le sac de l'Archevêché, dont le service commémoratif de la Saint-Henri, célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, ne fut que le prétexte. Béranger excellait à donner un corps aux impressions fugitives de la foule, et chaque allusion de ses couplets était saisie avec empressement. Il exerçait une réelle influence, et soit qu'il célébrât l'empire ou qu'il invoquât la liberté, il était certain d'être compris, d'être approuvé par tous les hommes jeunes de son époque, même par ceux qui, sincèrement ralliés à la famille de

Bourbon, espéraient que le régime parlementaire amènerait nécessairement les améliorations progressives auxquelles tous les peuples ont droit. J'en eus alors une preuve que je ne compris que bien longtemps après.

C'était vers la fin de l'année 1829, pendant ce dur hiver qui fit tant de malheureux à Paris; mes oncles, qui alors étaient fort jeunes, avaient amené un de leurs amis à dîner. Cet ami était France de Caen, fils du général de Caen, qui était, je ne sais comme, allié de ma famille et que Napoléon Ier avait secrètement chargé d'opérer dans les Indes anglaises une descente armée dont le projet seul fut préparé. Pendant le dîner, on parla de Béranger, qui avait été récemment condamné à quelques mois de prison et à 10,000 francs d'amende pour avoir attaqué « le trône et l'autel. » France de Caen avait mystérieusement tiré un papier de sa poche et avait dit : « J'ai du nouveau. » On lui avait fait signe de se taire en lui montrant de l'œil les domestiques qui servaient. Lorsque le repas fut terminé et que l'on fut réuni autour du feu dans le salon de ma grand'mère, un de mes oncles sortit, revint bientôt, ferma la porte à clé et dit : « Les gens dînent ; il n'y a rien à craindre. » France de Caen raconta qu'il avait deux chansons manuscrites de Béranger que nul ne connaissait encore. C'était une bonne fortune de les avoir, c'était un péril de les colporter. Il chanta. Je me les rappelle, ces deux chansons; l'une était *le Vieux Caporal*, l'autre *le 14 Juillet*. Mes oncles reprenaient le refrain en chœur; au dernier couplet de l'une d'elles, on me poussa violemment : « A genoux! petit, c'est un chant sacré. » Je me laissai faire sans résistance. Tout le monde était ému. La voix de France tremblait; on levait les bras vers le ciel, comme si cette pauvre poésie eût sonné l'heure de la délivrance. Où donc était l'oppression? On se grisait au rythme cadencé; je me sentais comme soulevé sans savoir pourquoi. Le plus étrange, c'est que, sauf France de Caen, qui était partisan du régime impérial, ma mère, ma grand'mère et mes oncles étaient légitimistes par tradition de famille et par conviction.

Je me souviens qu'après avoir remis les chansons dans sa poche, France de Caen hocha la tête et dit : « Ça ne peut plus durer longtemps, nous ferons revenir le roi de Rome. » Chacun se récria et la conversation devint une discussion bruyante et confuse. On était très animé, et malgré la vivacité des ripostes, France maintenait son opinion avec une fermeté très déférente, mais invincible. J'étais accroupi sur le tapis devant la cheminée, appuyé contre un des chambranles et presque caché par le fauteuil de ma grand'mère. Celle-ci, impatientée, me saisit par la tête et s'écria : « Cet enfant aura des cheveux blancs et peut mourir centenaire avant d'avoir vu une nouvelle révolution! » — Hélas! cet enfant n'est pas encore cen-

tenaire, mais il n'en est plus à compter les révolutions auxquelles il a assisté. La passion de France de Caen avait été plus clairvoyante que la raison de mon aïeule. Un an ne s'était pas écoulé que le vieux roi, escorté de sa maison militaire, s'était embarqué à Cherbourg pour aller chercher une tombe loin de sa patrie, donnant un démenti à Béranger lui-même, qui avait chanté :

> Nous sommes en dix-neuf cent trente
> Et les Barbons règnent toujours !

II. — L'ÉCOLE.

Lorsque Louis XVIII revint en France, après les cent jours, le duc d'Otrante lui remit un mémoire dans lequel on lit : « On peut concevoir pour l'avenir une conspiration infaillible et dont les desseins ne pourraient être prévenus, ni arrêtés. Ce serait celle d'un ministère ou d'un parti de la cour, qui, par l'erreur la plus grossière ou par un aveugle dévoûment à la cause royale, conseillerait ou favoriserait un plan de contre-révolution. Tout plan de cette nature renverserait de nouveau le trône avec fracas et détruirait peut-être jusqu'à nos dernières espérances, la dynastie de nos rois. » Ce mémoire est daté du mois d'août 1815; Fouché avait été bon prophète : la prédiction venait de s'accomplir (1). On a dit de la révolution de juillet qu'il n'y en eut pas de plus légitime; soit, je veux l'admettre, mais on conviendra qu'il n'y en eut pas de plus impolitique. Elle rejeta la France dans la voie des aventures où l'on peut, il est vrai, rencontrer le salut, mais où il est plus facile de trouver sa perte. Si l'on eût accepté le retrait des ordonnances qui entraînait la chute du ministère Polignac et la soumission du vieux roi, la France continuait paisiblement l'apprentissage de la liberté, si pénible, si périlleux dans notre pays, et nous en serions sans doute arrivés aujourd'hui au fonctionnement régulier du mode représentatif où l'Angleterre a développé tant de gloire et de sécurité. Au lieu de cela, nous avons oscillé entre le despotisme et la licence; nous nous sommes plusieurs fois transportés brutalement d'un pôle à l'autre de la politique et nous avons attendu de la fortune ce que notre raison, — ce que notre déraison, — n'a pas su nous donner. Expériences inutiles qui sont toujours à recommencer et produisent toujours les mêmes déceptions. A trop souvent changer de matelas, dit un proverbe, on finit par coucher par terre.

La révolution de juillet eut une cause déterminante très étrange,

(1) *Rapport au roi sur la situation et mémoire présentés au roi par le duc d'Otrante*, page 38. Août 1815, Paris.

peu connue encore et qui ne fut révélée que longtemps après. Quoique ce fait ne touche en rien aux choses littéraires, je crois devoir le raconter ici, car il eut sur notre histoire une influence considérable. Le coup d'état qui devait avorter au mois de juillet 1830 avait été arrêté en principe entre le roi, le prince de Polignac et le maréchal de Bourmont, avant l'expédition d'Alger, et l'on avait décidé que les ordonnances ne seraient promulguées que si nous infligions une défaite aux Barbaresques. Dans ce cas, le maréchal de Bourmont, rappelé à Paris avec une partie de l'armée victorieuse, devait être chargé des opérations militaires qu'un soulèvement probable de la population pouvait rendre nécessaires. Avant de partir pour Toulon, où l'attendait la flotte française, le maréchal avait fait promettre au prince de Polignac de ne rien entreprendre avant son retour, et pour être certain que nulle tentative ne serait essayée pendant son absence, il lui avait abandonné l'intérim du ministère de la guerre dont il avait le portefeuille. Néanmoins, malgré ces précautions, malgré les engagemens échangés, on n'attendit pas son retour et l'on se hâta vers un dénoûment qui eut le résultat que l'on sait.

L'homme sérieux du ministère était M. d'Haussez, ministre de la marine; il ne répudiait pas les ordonnances qui, seules, selon lui, pouvaient sauver les prérogatives royales attaquées par l'opposition, mais il demandait si l'on était en mesure de les imposer à la population parisienne, dans le cas où celle-ci refuserait de s'y soumettre. Le prince de Polignac répondit qu'il était certain du succès et qu'il n'y avait point à se préoccuper des moyens d'exécution. M. d'Haussez insista et exigea communication des états militaires. Le chiffre de la garnison de Paris, porté sur ces états, était de onze mille hommes, desquels on devait déduire trois mille cinq cents absens par congé, par maladie, ou employés dans les administrations. Il restait donc sept mille cinq cents hommes, sur lesquels trois mille soldats de ligne n'inspiraient qu'une confiance limitée. M. d'Haussez se récria et déclara que ce serait folie de tenter l'aventure avec des forces aussi insuffisantes. Le prince de Polignac répliqua que, pour des motifs qu'il ne pouvait faire connaître, mais que le roi n'ignorait pas, il ne lui était permis d'avoir aucun doute sur le résultat de l'entreprise et qu'il était résolu à jouer la partie, quand bien même il n'y aurait pas un soldat dans Paris; il ajouta que sa résolution était inébranlable et basée sur un événement supérieur aux raisonnemens humains. Charles X fit un geste approbatif de la tête et dit : « Cela est vrai! » Cette parole était un ordre; M. d'Haussez ne fit plus d'objection.

Quel était donc ce fait extraordinaire qui détruisait les calculs

de la sagesse, mettait toute prévoyance à néant et jetait un souverain, des hommes d'état sur une route dont on négligeait avec une telle infatuation de s'ouvrir les issues? — Dans les premiers jours de juillet, la Vierge était apparue en songe au prince de Polignac et lui avait dit : « Va ! ton œuvre est bonne, accomplis-la ! » Le ministre avait fait part à Charles X de cette intervention surnaturelle et tous deux y avaient vu la certitude du succès. Quoi que l'on ait pu savoir de la faiblesse d'esprit de celui que Chateaubriand appelait « un muet propre à étrangler un empire, » ce fait a de quoi surprendre; il peut passer pour une fantaisie imaginée après coup par un adversaire politique de la maison de Bourbon. Ce fait m'a été raconté, au moment du rétablissement du second empire, par le grand orateur légitimiste, par Berryer, qui le tenait du prince de Polignac lui-même. En 1846, un an avant sa mort, celui-ci disait encore : « En présence d'une si glorieuse apparition, toute hésitation eût été criminelle ! »

On ne se doutait guère alors de cela dans Paris pendant que

La grande populace et la sainte canaille
Se ruaient à l'immortalité,

et que l'on donnait la chasse aux Suisses, aux gendarmes et aux soldats de la garde royale. La victoire populaire fut complète et couronna Louis-Philippe. Je n'avais pas assisté à ces événemens ; nous étions, par hasard, partis pour Mézières dans la matinée du 27 juillet, et lorsque nous rentrâmes à Paris, vers la fin de septembre, toutes les fenêtres étaient encore pavoisées de drapeaux tricolores et on continuait à acclamer Lafayette chef de la garde nationale, qui était devenue « la base inébranlable sur laquelle s'appuyait un trône entouré d'institutions républicaines. » — Depuis plus d'une année, nous avions quitté l'hôtel de Chaulnes; nous habitions dans la rue des Petits-Champs, que le commerce n'avait pas encore envahie, un appartement qui prenait jour sur la place Vendôme, et nous nous étions ainsi rapprochés de la famille de Cormenin. Ce fut sans grand bénéfice pour Louis et pour moi, car il allait à la pension Morin, rue Louis-le-Grand, et l'on m'expédiait chaque matin à la pension Saint-Victor, située rue Chanteraine, qui ne redevint la rue de la Victoire qu'après les journées de juillet (1). Cette pension était dirigée par un homme qui eut quelque notoriété et remporta plus d'un succès dramatique. Le père Goubaux, comme nous

(1) J'écris Chanteraine et non Chantereine, car la rue en question avait pris la place de la ruelle du marais des Porcherons et doit certainement son nom aux grenouilles, — *rana*, raine, — qui y chantaient.

l'appelions alors, quoiqu'il n'eût guère que trente-cinq ans, semblait avoir multiplié les pseudonymes pour dérouter la curiosité; Pierre Aubry dans *le Courrier français*, Hautefeuille à l'Opéra-Comique, Dorival dans différens petits recueils oubliés aujourd'hui, Prosper Dinaux au théâtre; on s'y perdait. C'était un humaniste distingué, il avait traduit une partie des œuvres de Cicéron et les odes d'Horace, comme tant d'autres et aussi infructueusement. Il était alors célèbre « au boulevard du crime, » car on y jouait souvent *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*, gros drame émouvant et moral, qu'il avait machiné en collaboration avec Victor Ducange. Il ne devait pas s'arrêter en chemin; je retrouve son nom dans *Richard d'Arlington* d'Alexandre Dumas, dans *Louise de Lignerolles* d'Ernest Legouvé, dans *Latréaumont*, dans *les Mystères de Paris*, dans *le Juif errant* d'Eugène Sue; il donna seul *le Morne au diable*, qui fut applaudi. Il était sans doute absorbé par ses travaux littéraires, car on le voyait peu à la pension, tout au moins dans les classes élémentaires que je suivais; en revanche, nous étions en rapport avec Mme Goubaux, petite femme sèche, brune, assez alerte, qui passait souvent dans nos salles d'étude et ne nous épargnait pas les reproches lorsque nos blouses étaient déchirées, nos cheveux trop ébouriffés, et nos mains tachées d'encre.

Nous étions soumis au système de l'enseignement mutuel, qui alors était dans sa primeur et fort à la mode. Les enfans, par escouade de dix, placés contre un demi-cercle en fer faisant face à une muraille couverte de tableaux de lecture, répétaient la leçon qui leur était faite par l'un d'eux, nommé le moniteur et armé d'une baguette servant à indiquer les lettres, les syllabes, les mots ou les phrases qu'il fallait lire à haute voix. Lorsqu'une centaine d'élèves ânonnaient à tue-tête les exemples qu'ils avaient sous les yeux, c'était un effroyable vacarme. Un professeur, se transportant d'un cercle à l'autre, tâchait de se reconnaître au milieu de ce tumulte et n'y parvenait pas souvent. A ces fonctions notre professeur joignait celles de maître d'étude, et s'appelait Machet. C'était un homme encore jeune, dont les cheveux noirs et crépus, les grosses lèvres, le visage légèrement marqué de petite vérole n'étaient pas désagréables. Il était né en Savoie; il avait la persévérance et la force de ses compatriotes, mais il n'en avait pas toujours la patience. Il eût fallu posséder une longanimité angélique pour rester impassible et maître de soi en présence d'une bande de marmots effrontés, indisciplinés, bruyans, accoutumés aux gâteries de la famille et ne pouvant guère obtenir d'eux-mêmes l'attention qu'on en exigeait. Aussi le pauvre Machet se mettait souvent en colère; il parcourait la classe en criant : « Non ! je suis vraiment trop malheureux ! » et distribuait au hasard des taloches qui ne

s'égaraient que bien rarement sur des innocens. Le mode homéopathique ne lui déplaisait pas, et volontiers il appliquait le principe *Similia similibus.* Un jour que je m'étais fait une belle paire de moustaches avec de l'encre, il trempa une éponge dans l'encrier et me débarbouilla de telle sorte que j'avais l'air d'un nègre. Ma mère et ma grand'mère poussèrent des cris lorsque, le soir, je rentrai en si piteux état. On se plaignit à M. Goubaux; M. Goubaux tança M. Machet, et M. Machet promit de ne plus recommencer.

En dehors des notions élémentaires, ou plutôt rudimentaires que l'on nous enseignait, on usait à notre égard, dans la pension Saint-Victor, d'un système d'éducation fort singulier. Sous prétexte de développer en nous le courage militaire, on nous permettait de nous livrer à de véritables batailles rangées. Le jeudi était consacré au culte de Bellone. Lorsque les leçons étaient terminées, on nous donnait de grands boucliers en carton, on nous armait de baguettes qui, dans les jours pacifiques, servaient aux moniteurs; on nous partageait en deux troupes à peu près égales et l'on nous lâchait les uns contre les autres. C'était absurde et dangereux; on s'emportait, on se gourmait, on se meurtrissait, mais on y mettait de l'amour-propre : qui pleurait était déshonoré, et les coups de baguette les mieux appliqués ne nous arrachaient pas une plainte. Ce divertissement barbare dut être brusquement supprimé après la révolution de juillet. M. Machet avait beau crier : « Surtout pas de passion politique! » la passion politique pervertissait tous ces bambins âgés de sept à huit ans, l'ordonnance des batailles se désagrégeait et l'on ne voyait plus que des combats singuliers auxquels les carlistes et les orléanistes s'étaient appelés d'avance. Un de nos camarades, un carliste, ayant eu l'œil à moitié crevé par son adversaire, on mit les boucliers au grenier, d'où jamais ils n'auraient dû sortir, et il fut interdit de toucher dorénavant aux baguettes des moniteurs. Si mes souvenirs sont exacts, c'est en 1830 que la pension Saint-Victor quitta la rue Chanteraine, abandonnant ses terrains à des néothermes qui, eux-mêmes, ont disparu pour faire place aux ateliers du tapissier décorateur de la ville de Paris. On nous transporta rue Blanche, dans une grande maison nouvelle, dont le jardin s'étendait jusqu'à la rue de Clichy. Cette maison existe encore; elle a été un lieu de plaisirs publics; aujourd'hui elle abrite un petit théâtre. Quant à la pension Saint-Victor, elle a eu de glorieuses destinées, car de transformation en transformation, elle est devenue ce grand collège Chaptal qui s'élève au point d'intersection de la rue de Rome et du boulevard des Batignolles; l'œuvre de mon ancien maître, du « père Goubaux » a réussi; ce

qui tendrait à prouver que l'on peut faire des drames et être un bon pédagogue.

Un jour, — en 1830 ou en 1831, — deux « nouveaux » firent leur entrée à la classe du matin. C'étaient les deux frères; le plus jeune, blond, petit, un peu mièvre, d'une jolie figure fine et allongée, fut promptement surnommé Jésus à cause de son extrême douceur; l'aîné était tout l'opposé; c'était un garçon pétulant, résistant, hautain, toujours prêt à la bataille et criant : « Vive l'empereur! » quand il avait poché l'œil d'un de ses camarades. Il n'était pas très grand, mais sa grosse tête, éclairée de deux énormes yeux noirs très mobiles, lui donnait quelque chose de démesuré. Il nous inspirait quelque crainte et même une sorte de respect qu'il nous eût été difficile d'expliquer, mais que nous subissions involontairement. Lorsque c'était son tour d'être moniteur, nous ne nous tenions pas d'aise, car il était « bon enfant, » et au lieu de nous faire lire les préceptes de morale imprimés sur les tableaux, il nous racontait des histoires. Et quelles histoires! toujours les mêmes et toujours écoutées avec une indicible émotion. C'était la retraite de Russie, la bataille de Leipzig, la campagne de France, la bataille de Waterloo. Nous étions haletans. « Alors l'empereur fit venir le maréchal Ney, celui que Louis XVIII a assassiné; il lui dit : « Prince, tu vas prendre ma vieille garde et tu vas enfoncer les Anglais! » Le maréchal répondit : « Oui, sire! » Il galopa et dit à la garde : « En avant et vive l'empereur! » Alors la garde partit l'arme au bras, en riant, pour prouver aux Anglais qu'elle n'avait pas peur. Les deux armées cessèrent de combattre et applaudirent; c'était superbe! Quand la garde fut à portée de l'ennemi, elle s'arrêta et mordit ses cartouches pour charger ses fusils! Dans les cartouches il n'y avait pas de poudre, il n'y avait que du son. — C'était Bourmont, le traître Bourmont, qui, avant de livrer le plan de campagne au roi d'Angleterre, caché dans une ferme voisine, avait fait enlever la poudre des cartouches et l'avait remplacée par du son ou par de la cendre. C'est pour cela que nous avons été vaincus, c'est parce que nous avons été trahis; sans cela nous étions certains de la victoire. — La garde cria : « Trahison! trahison! » et continua d'avancer, parce qu'elle n'aurait pas su reculer quand même elle l'aurait voulu. Les Anglais amenèrent leur artillerie de siège; la garde, toujours l'arme au bras, disait : « La garde meurt, elle ne se rend pas. » Elle mourut tout entière; l'endroit où elle est morte s'appelle Mont-Saint-Jean. L'empereur se mit à pleurer et dit : « Adieu, mes braves! » Alors il y eut un prodige. Un aigle qui volait au-dessus du champ de bataille tomba mort aux pieds de l'empereur. On comprit que tout était fini!.. » Nous étions con-

sternés. Si l'un de nous, plus sceptique que les autres, disait : « Es-tu sûr qu'un aigle soit tombé mort? » le narrateur devenait furieux et répondait : « Si j'en suis sûr, j'y étais! il est tombé entre l'empereur et moi! » Certes, à ce moment, il était de bonne foi; il croyait qu'il avait assisté lui-même en chair et en os aux événemens qu'il nous racontait, et nous le croyions comme lui. Ce petit bonhomme endiablé et dont les récits nous donnaient la fièvre, a eu son heure dans la vie; c'était Ernest Feydeau.

Il nous racontait bien autre chose encore, et, comme un conspirateur qui se confie à des complices, il baissait la voix lorsqu'il nous parlait de l'histoire des sergens de La Rochelle, à laquelle nous ne comprenions rien; mais nous étions saisis d'admiration lorsqu'il nous disait : « Il y avait cinq sergens; le gouvernement n'a pu en arrêter que quatre; le cinquième s'est sauvé grâce à un déguisement, et ce cinquième sergent, ne le dites pas, c'est moi! » Nous savions bien que cela n'était pas vrai, mais nous étions cependant persuadés qu'il ne mentait pas. Admirable crédulité de l'enfant! admirable crédulité de l'homme qui ne sait qu'imaginer pour se tromper lui-même, afin d'obéir aux besoins de merveilleux qui le tourmentent! Le père d'Ernest Feydeau avait été officier d'administration dans l'armée du roi de Westphalie; l'enfant recueillait près du foyer paternel les récits d'un temps regretté, les exagérations des adversaires de la légitimité, il les arrangeait, les modifiait avec une faculté d'invention déjà considérable, et nous les apportait à la pension, où nous les recevions avec une confiance que rien n'aurait pu ébranler. L'heure était propice, du reste; la légende impériale, lentement formée pendant la restauration derrière le huis-clos des sociétés secrètes, dans les réunions de famille, dans les guinguettes qui, alors, entouraient Paris, éclatait au grand jour. La substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc avait réveillé tous les souvenirs. Dans l'auréole du lointain, l'empereur apparaissait avec l'attitude d'un demi-dieu. On oubliait la dureté du régime, les fautes politiques; on ne voyait plus que la gloire, et cette gloire était éblouissante. La police n'avait pas encore nettoyé nos rues des bateleurs, des saltimbanques, des chanteurs ambulans qui les encombraient. Les joueurs d'orgue, tournant leur manivelle, chantaient à tue-tête :

Rendez-lui son petit chapeau,
Sa redingote grise
Et sa noble devise
Rendez-lui son petit chapeau
Et son épée et son drapeau! (*ter*.)

On s'arrêtait, on formait des groupes, et bien souvent on reprenait le refrain en chœur. Dans les salons, les femmes se sentaient les yeux humides lorsque l'on jouait la valse du duc de Reichstadt. Était-il donc question d'aller à Vienne, d'enlever le roi de Rome, comme l'avait proposé un homme qui en 1848 joua un certain rôle dans l'installation de la seconde république et de le faire asseoir sur le trône de France à la place de Louis-Philippe? Nullement; le gouvernement laissait faire; car il n'ignorait pas que le nouvel état de choses était non-seulement accepté, mais acclamé par la grande majorité de la population, et il comprenait en outre que les souvenirs idéalisés de l'empire lui étaient favorables puisqu'ils étaient contraires à la monarchie de la branche aînée. Les bonapartistes sérieux et déterminés à ramener l'empire étaient rares, et l'on pouvait s'en convaincre en passant sur les boulevards ou dans le jardin des Tuileries, qui, à cette époque, était un lieu de promenade bien plus fréquenté qu'aujourd'hui. En effet, par une sorte d'accord tacite et comme si tout le monde avait voulu affirmer ses tendances politiques, chacun avait modifié la coupe de sa barbe, selon l'opinion à laquelle il appartenait ou croyait appartenir. Les partisans du régime inauguré après la révolution du juillet, et c'était le plus grand nombre, portaient simplement des favoris; les bonapartistes avaient la moustache et l'impériale; les républicains, que l'on nommait alors les *bouzingots,* gardaient toute leur barbe et on pouvait souvent les confondre avec les artistes, les gens de lettres, les jeunes gens qui, désignés sous le titre générique de *jeunes frances,* laissaient croître, à l'abri du rasoir et des ciseaux, leur barbe et leurs cheveux. Les légitimistes, confondus sous la double dénomination de carlistes et d'henriquinquistes, avaient le visage entouré d'un collier. C'était là une façon de signe de ralliement auquel on se reconnaissait. Je me souviens d'un petit bourgeois de fort médiocre extraction que des œuvres de charité et son goût pour la bienfaisance avaient mis en rapport avec quelques personnages du faubourg Saint-Germain. Les gens de cette catégorie sont toujours plus royalistes que le roi. Cet homme est mort en 1869 sans avoir jamais rien changé à sa barbe, qu'il avait taillée en collier après « les trois glorieuses » et sans avoir jamais consenti à traverser le jardin des Tuileries, où il ne voulait remettre le pied que si « Monseigneur, » c'est-à-dire Henri V, remontait sur le trône de ses pères. Les entêtés de cette espèce ne furent pas rares sous le règne de Louis-Philippe, et l'accident de Blaye ne fit que les confirmer dans leur aversion pour un régime qu'ils détestaient. Dans la plupart des émeutes qui furent si fréquentes de 1830 à 1839, il y eut d'anciens gardes du corps derrière les barricades.

Le faubourg Saint-Germain boudait résolûment; là, le roi des Français était appelé Philippe et le plus souvent : « le monsieur du Palais-Royal; » les grands hôtels semblaient déserts, on vivait sur ses terres, en province, et l'on ne revenait guère à la ville que pendant deux ou trois mois. Les salons de l'aristocratie étant fermés, ce serait se tromper que d'en conclure que l'on s'ennuyait à Paris ; jamais au contraire « les grelots de la folie » n'y retentirent avec plus d'éclat. Après les journées de juillet, la France eut une explosion de jeunesse, que le choléra de 1832 fut même impuissant à tempérer. Si le faubourg Saint-Germain avait clos ses volets, la chaussée d'Antin avait ouvert ses portes toutes grandes, et l'on s'y précipitait pour danser la galope, qui eut autant de vogue que la polka devait en obtenir quatorze ans plus tard. Comme au temps du directoire, on dansait partout et l'on installait en plein air des concerts publics où l'on allait prendre place pendant les soirées d'été. J'ai vu naître le concert Musard, aux Champs-Élysées, dans la partie qui prolonge actuellement la rue Boissy-d'Anglas. C'était fort modeste ; on s'asseyait sur de grosses chaises en écorce de tilleul autour d'un orchestre abrité par une tente de toile. On s'y pressait pour écouter deux virtuoses qui eurent leur minute de célébrité : Collinet, un petit bossu que l'on avait surnommé le rossignol du flageolet, et Dufresne, un assez beau garçon blond, toujours militairement sanglé dans une redingote bleue et qui ravissait d'aise les Parisiens en leur faisant connaître, pour la première fois, tout ce que le cornet à piston peut contenir de notes désagréables. C'est de là, c'est de cette pauvre petite tente qui ne garantissait les exécutans ni contre les ondées, ni contre la fraîcheur, que sortirent tous les concerts dont Paris s'engoua pendant quelques années : Valentino, Vivienne et le Jardin Turc, où Jullien jouait *la Marseillaise* avec accompagnement de coups de pierriers, pendant que la foule, massée dans les contre-allées du boulevard, hurlait le refrain qui l'a toujours rendue folle.

Ce fut le grand moment des bals masqués ; dès que le carnaval approchait, les salles de théâtre, les salons des restaurans étaient convertis en salles de bal. Le bal des Vendanges de Bourgogne réunissait « de francs lurons et de joyeux drilles » qui se livraient à des excentricités, pour pas ne dire plus, dont les mères de famille ne parlaient qu'à voix basse et en se voilant les yeux ; le bal des Variétés, où la gaîté dégénéra plus d'une fois en orgie, attirait les fils de famille, — les lions ; — on s'y colletait avec la police, on y rossait les exempts, et l'on y menait parfois la licence jusqu'au point où elle est recueillie par la police correctionnelle. Une nouvelle, — un chef-d'œuvre, — d'Alexandre Dumas, *les Suites d'un bal masqué*,

a consacré le souvenir des nuits du théâtre des Variétés. La descente de la Courtille était alors de rigueur; il eût été malséant d'y manquer, et les rouleurs de barrière s'y côtoyaient, s'y gourmaient avec les jeunes gens qui représentaient le type de l'éléganceet du bon ton. La perruque enlevée, le travestissement rejeté au fond d'une armoire, on redevenait un homme de bonne compagnie, mais pendant quelques jours et surtout pendant quelques nuits, on avait obéi à la mode en se montrant un vrai « badouillard; » c'était le mot consacré, je prie le lecteur de me le pardonner.

C'était surtout pendant les jours gras, le dimanche et le mardi, que l'on pouvait apprécier jusqu'où allait cette frénésie de plaisir et de bruit; la gaîté sortait des lieux clos et en plein jour descendait dans la rue, où elle faisait rage. Les témoins des lugubres carnavals d'aujourd'hui ne peuvent se figurer ce que fut le carnaval parisien de 1831 à 1835. La danse de Saint-Guy semblait s'être emparée de la population tout entière. Les voitures chargées de masques marchaient lentement à la file sur les boulevards, de la Bastille à la Madeleine, dans les Champs-Élysées, dans la rue Saint-Honoré, autour de la place Vendôme. On n'entendait que des cris et les rauquemens de la corne à bouquin. Au coin des rues, des marchands ambulans vendaient à grand renfort de clameurs le *Catéchisme poissard, ou l'Art de s'engueuler sans se fâcher*. Lorsque deux voitures, arrêtées par un embarras, se trouvaient côte à côte, il fallait se boucher les oreilles, car les paroles que l'on échangeait auraient même fait rougir le Cinésias d'Aristophane.

Ai-je besoin de dire que ces jours de carnaval étaient des jours de fête pour Louis de Cormenin et pour moi? On nous conduisait chez M. Jollois, membre de l'Institut, qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte et qui alors demeurait au coin de la rue Louis-le-Grand et du boulevard. Nous nous pressions contre la balustrade de la fenêtre ouverte, et nous regardions, battant des mains, riant de plaisir lorsque de belles bandes de masques passaient sous nos yeux. Gavarni n'avait pas encore rajeuni les costumes du carnaval, et le tanneur Levêque, qui fut si célèbre sous le nom de Chicard, n'avait point apporté non plus dans les travestissemens cette sorte d'apparence philosophique à laquelle il excellait. Il n'apparut guère que vers 1837 ou 1838 aux bals de la Renaissance, où il montra le casque dont l'acteur Marty s'était coiffé pour jouer *le Solitaire* dans le drame fameux du vicomte d'Arlincourt. A l'heure dont je parle, on en était toujours aux vieux déguisemens « rococos » dont nos grands-pères s'étaient revêtus au temps de leur jeunesse. Les personnages de la comédie italienne étaient représentés par des pierrots, des polichinelles, des arlequins, des colombines et des cassandres;

quelques marquis poudrés de farine, les bas crottés, sautillans et burlesques, rappelaient le travestissement cher au directoire; des seigneurs espagnols étalaient superbement le petit manteau qu'Almaviva porte dans *le Mariage de Figaro;* des Grecs dont un cotillon douteux remplaçait la foustanelle, des Turcs dans le dos desquels s'épanouissait un soleil en clinquant, s'en allaient bras dessus bras dessous avec des malins à la courte veste blanche, avec des forts de la halle au vaste chapeau orné d'un bouquet, et lançaient des plaisanteries salées aux poissardes décolletées, habillées ou plutôt déshabillées de rouge, qui se prélassaient à demi couchées sur la capote d'un cabriolet découvert. En somme, c'était médiocre; la quantité remplaçait la qualité, mais cela suffisait à amuser des enfans.

Parfois, au loin, on entendait une énorme clameur, comme celle d'un peuple entier saluant un souverain, et sur le boulevard, au milieu de la chaussée, on voyait apparaître un énorme char à bancs traîné par six chevaux menés à la Daumont et précédé par des piqueurs qui sonnaient des fanfares. La foule se précipitait et admirait une douzaine de jeunes femmes, en costumes éclatans, qui jetaient des petites pièces de monnaie, des dragées et parfois des œufs remplis de farine. Toute la tourbe du ruisseau entourait la voiture; on se ruait, on se battait pour ramasser l'argent; c'était hideux, et de temps en temps un grand cri retentissait: « Vive milord l'Arsouille! » Alors un des masques s'inclinait et ses compagnons applaudissaient. Quel était donc ce personnage? On peut le dire aujourd'hui, car celui auquel on attribuait le rôle et celui qui le jouait réellement sont morts tous les deux. L'histoire est singulière et donne à réfléchir sur ce que vaut la gloire humaine. A cette époque, un Anglais fort riche, grand amateur de chevaux, lord Seymour, vivait à Paris et s'était fait connaître par quelques excentricités qui ne dépassaient en rien les usages admis parmi les hommes de bon ton. Quelques actes de générosité, quelques paris de course considérables et bruyamment gagnés l'avaient rendu populaire, et le bon peuple, toujours crédule, toujours nigaud, mettait invariablement à son compte toutes les sottises qui se commettaient à Paris. S'il y avait un scandale au bal des Variétés, si aux Vendanges de Bourgogne on jetait un sergent de ville par la fenêtre, si une cavalcade traversait les boulevards avec un vacarme extravagant, tout de suite on disait: « C'est lord Seymour, c'est lord l'Arsouille, » car c'est par ce misérable surnom qu'on le désignait (1). Or Seymour était innocent de toutes les

(1) *Arsouille.* Ce mot était fort usité à cette époque dans le langage populaire de Paris, il est aujourd'hui tombé en désuétude: c'est probablement l'anagramme du vocable *souillart* (du verbe *souiller*) qui avait la même signification au moyen âge.

aventures qu'on lui prêtait. Le véritable auteur de ces drôleries de mauvais aloi s'appelait La Battue. C'était un garçon de piètre tournure, d'une santé souvent compromise, ivre de bruit, et qui rêvait sérieusement cette basse popularité des rues qu'il recherchait sans pouvoir l'obtenir. Fils naturel d'un Anglais très riche, presque abandonné dès sa naissance, élevé à la diable tantôt par une femme qui s'occupait peu de lui, tantôt par un garde-chasse qui, moyennant bon pourboire, lui avait donné son nom, il avait traîné dans la paresse, le désœuvrement et l'ignorance jusqu'à l'heure de sa majorité. Son père se souvint de lui au moment de mourir et lui laissa une centaine de mille livres de rente. Il résolut d'employer cette fortune à se faire un nom. Il loua des salles de concert pour y donner des bals, il fit des chevauchées magnifiques à travers Paris, il se battit à coups de poings dans les cabarets des barrières, il donna des chasses à courre, — une fanfare porte encore son nom; — il jeta de l'argent au peuple, il habilla ses maîtresses en odalisques ou en Albanaises et les promena dans Paris, en voiture découverte, au son des trompes pendant le jour, à la lueur des torches pendant la nuit; quand, à force de sottises et de vaniteuses niaiseries, il avait amassé la foule autour de lui, il prêtait l'oreille et entendait crier : « Vive milord l'Arsouille! » c'est-à-dire : « Vive lord Seymour! » Il en pleurait de rage. Pour rendre toute confusion impossible, il fit pendant le carnaval et à la mi-carême des distributions d'argent par les fenêtres mêmes de l'appartement qu'il occupait au coin du boulevard et de la rue de la Paix; de cette façon, il était certain de n'être plus pris pour Seymour, qui demeurait boulevard des Italiens, au-dessus du *Café de Paris*. On crut à un stratagème dont on ne fut pas dupe; le peuple se disait : « Il a loué un appartement pour n'être pas reconnu, » et de plus belle on criait : « Vive lord Seymour! » La Battue était poussé dans cette voie pitoyable par un de ses amis que je ne nommerai pas, car il a été pair de France, qui lui disait : « Courage! on finira par vous rendre justice. » L'heure de la justice ne sonnait pas. Plus La Battue faisait de sottises, plus lord Seymour devenait célèbre. La légende était faite, et ce que je raconte aujourd'hui n'y portera pas atteinte. Le pauvre homme se sentit vaincu jusque dans ses moelles par l'indifférence de la foule; malgré la gloire que lui montraient en perspective ses familiers intéressés à ne pas lui voir abandonner la partie, il se découragea. Il prit en déplaisance cette ville qui ne savait même pas reconnaître le vrai mérite; il partit pour l'Italie, s'échoua à Naples, où il mourut de désespoir, de consomption et du reste.

Il y en eut plus d'un de la sorte dans les premières années du règne de Louis-Philippe; ce que l'on dépensa misérablement de

force, de jeunesse, d'ardeur, est extraordinaire. Tant d'activité fut perdue qui aurait pu être employée au bien du pays! Quelques-uns de ces fous sont devenus des sages et ont rendu des services à la France; plus d'un prodigue qui avait laissé couler sa fortune à l'égout de la débauche et des plaisirs infimes a été retrempé par sa ruine même et s'est réfugié dans notre armée d'Algérie, où il s'est relevé par le sentiment de l'honneur militaire et du devoir accompli. Il est inutile de nommer ceux de nos officiers, parmi les meilleurs, parmi les plus braves, qui ont débuté ainsi et qui ont trouvé dans la rude vie du soldat plus de jouissances, plus de satisfaction d'eux-mêmes qu'ils n'en avaient rencontré dans la vie imbécile où ils s'étaient égarés. L'histoire de La Battue m'a été racontée en Afrique, un soir, au campement des Oliviers, en 1845, par un des compagnons de ce malheureux. Celui qui parlait, engagé simple soldat après avoir dilapidé jusqu'au dernier sou de son patrimoine, était alors chef d'escadron. Il est mort depuis, en léguant un grand nom de plus à inscrire au livre de nos gloires militaires. Il me disait avec un soupir : « Ah! ce pauvre La Battue, quel officier d'avant-garde il aurait fait! »

Le carnaval de 1831 avait été particulièrement animé, et tous les bambins de la pension Saint-Victor en avaient raconté les merveilles, lorsqu'ils s'étaient retrouvés après les congés des jours gras; les études s'en ressentaient, et *les Aventures de Télémaque*, dont on nous surchargeait la mémoire, n'étaient pas pour nous faire oublier les cavalcades que nous avions admirées sur les boulevards. Seul, Ernest Feydeau, avec ses histoires héroïques, apportait quelque diversion à notre ennui. Cet ennui, je n'avais plus longtemps à le supporter, car au mois de juin on me retira de pension; j'accompagnai ma mère et ma grand'mère, qui allèrent s'installer jusqu'au milieu de l'automne à Fresnay-le-Vicomte, chez M. de Contencin, un de mes grands-oncles dans la ligne maternelle. Sous-préfet de Mamers lorsqu'éclata la révolution de juillet, M. de Contencin avait reçu, comme tous les fonctionnaires de province, ordre de surveiller les routes et de faire arrêter, s'il y avait lieu, les ministres signataires des ordonnances; il avait interprété ces instructions d'une façon toute particulière, car il s'était mis en rapport avec le comte de Semallé, un de ses amis, et n'avait rien négligé pour favoriser la fuite du prince de Polignac. Il avait été immédiatement destitué, ce qui l'avait surpris et sincèrement indigné. Il s'était retiré, boudeur et frondeur, dans une petite propriété qui touchait aux dernières maisons de Fresnay-le-Vicomte et qui dominait le cours encaissé de la Sarthe. Mon oncle était un vieillard ou du moins me paraissait

tel; c'était un homme d'infiniment d'esprit, d'une instruction très étendue, railleur, d'humeur inégale, d'opinions légitimistes exaltées et que les paysans appelaient imperturbablement : M. de Contenchien. Au temps de la révolution française, il s'était jeté en Vendée, où il avait fait la guerre; il avait connu Cathelineau, Charette, Stofflet, La Rochejaquelein, et en parlait comme de héros. Il était à la bataille du Mans; après la défaite de l'armée royaliste, ou plutôt de l'armée royale, comme on disait alors, il s'était enfui dans la forêt de Sillé, dans les bois de Pezé, s'était caché dans une ferme qui appartenait à ma famille et avait continué de faire la chasse aux bleus. Il parlait avec admiration d'un paysan surnommé Bas-Maine, qui servait de guide et de chef à la petite bande dont il faisait partie. Il paraît que ce Bas-Maine était un homme extraordinaire, et ses hauts faits, racontés par mon oncle, me sont revenus plus tard à la mémoire lorsque j'ai lu les aventures des batteurs d'estrade de Fenimore Cooper. Tout ce que le romancier américain dit de l'astuce, de la patience, de l'adresse, du soin pour dresser des embuscades, du courage des Peaux-Rouges me rappela les récits de mon oncle.

De sa vie de partisan à travers bois, il avait conservé une habileté sans pareille pour imiter le cri de la chouette, du geai et du corbeau, qui servait de signal aux enfans perdus que les chouans lançaient sur la piste des soldats de la république. Le mot chouanner revenait souvent dans sa conversation, et bien souvent je l'ai entendu s'écrier avec un soupir de regret : « Ah ! comme nous avons chouanné entre Saint-Rémy et Saint-Aubin! c'était le bon temps! » Pour lui, la guerre de Vendée avait été une guerre légitime, une guerre sacrée : « Ils ont été forcés de l'avouer eux-mêmes, disait-il parfois avec orgueil : c'était une guerre de géans! » A entendre mon oncle, les batailles, les victoires de l'empire, tant de capitales conquises, tant de peuples domptés, n'étaient rien en comparaison des combats dont la Bretagne, la Vendée et l'Anjou avaient été le théâtre. Cela contrariait fort mes idées; je n'osais rien dire, car j'aimais, je respectais et je craignais un peu M. de Contencin; mais je regrettais silencieusement qu'Ernest Feydeau ne fût pas là pour « river le clou » à l'ancien compagnon du chouan Bas-Maine. J'étais d'autant plus troublé par ces récits que j'avais pour ami intime le garde champêtre de Fresnay-le-Vicomte, qui était un soldat de l'empire resté fidèle au souvenir de ses jeunes années. Quand je lui disais : « Est-ce vrai que les chouans étaient tous de grands généraux? » il me répondait : « Autant dire que votre bourriquet a le nez crochu; c'étaient de méchans gars qui se « fouissaient » derrière les ajoncs pour tirer sur de pauvres soldats portant le fusil

à volonté. Sauf votre respect, c'est M. de Contenchien qui raconte cela, mais le cher homme a la berlue à cause du changement de gouvernement. Les grands généraux! moi, je les ai connus et j'ai servi sous leurs ordres. » Alors, avec cette éloquence du soldat redevenu paysan qui se rappelle les grandes aventures où il a eu sa part d'héroïsme, il me parlait du « roi » Murat, toujours vêtu de velours; de Bernadotte, qui avait un vilain nez; de Lefebvre, « qui était le père du soldat; » de Ney, qui jurait comme un templier; de Curial, qui ne mangeait que des truffes, et il me racontait les batailles auxquelles il avait assisté. Elles étaient nombreuses, et toutes les fois qu'elles ne s'étaient pas terminées par la victoire, c'est que nous avions été trahis. Il était au combat de Montereau, il avait vu Napoléon pointer la pièce de canon légendaire; lorsqu'il racontait cet épisode, il ôtait lentement son tricorne et levait les yeux comme s'il eût salué un dieu invisible.

Les récits du garde-champêtre et ceux de mon oncle étaient tellement contradictoires qu'ils me causaient un véritable malaise; j'étais troublé, car je me sentais entraîné alternativement vers l'un ou vers l'autre, et parfois dans la même journée, j'étais disposé à crier : Vive l'empereur! et Vive le roi! J'aurais voulu être Murat « coiffé de grandes plumes, » j'aurais voulu être La Rochejaquelein avec le cœur de Jésus sur la poitrine; j'étais trop enfant pour comprendre la grandeur du sacrifice abstrait, qui seul est méritoire, et je me perdais dans une série de raisonnemens opposés où je trouvais une sorte de douleur impatiente dont je ne pouvais me débarrasser. Je me résolus à consulter ma mère, qui avait une rare rectitude de jugement, et de m'en rapporter à ce qu'elle me dirait. Un jour que j'étais seul avec elle, je lui dis brusquement : « Qu'est-ce qu'il y a de plus grand, les guerres de la Vendée ou les guerres de l'empire? « Ma mère me répondit : « Petit garçon, — c'est toujours ainsi qu'elle m'interpellait lorsqu'elle voulait retenir vivement mon attention, — petit garçon, il y a quelque chose de plus grand que les guerres de la Vendée et que les guerres de l'empire, c'est la paix. » Il y a cinquante ans que ma mère m'a fait cette réponse, et je crois qu'elle avait raison.

Je n'étais cependant pas plus avancé. Charette et Napoléon continuaient à combattre dans ma petite cervelle, et je ne sais comment ce duel se serait terminé si un incident, futile en apparence, n'était venu modifier le cours de mes idées et ne m'avait emporté vers des rêveries où les héros des guerres civiles et des guerres de conquête ne pouvaient plus intervenir. Dans les premiers jours de juillet, ce fut la foire de Fresnay-le-Vicomte. On peut imaginer que je ne quittais pas la place publique, pleine du mugissement des

bestiaux et des cris des marchands abrités sous de petites tentes de toile. J'avais été autorisé à acheter ce qui me plairait; j'avais couru à l'étalage d'un libraire ambulant et, bien servi par le hasard ou par mon instinct, j'avais fait l'acquisition d'un livre, d'un admirable livre, qui était *le Robinson suisse*. Je vois encore les quatre petits volumes in-12, ornés d'affreuses gravures « en taille-douce. » L'impression fut profonde, si profonde qu'elle m'absorba tout entier. Je vivais dans une sorte de rêve permanent, et je m'en allais au-delà des mers, dans des pays inconnus où il y a des arbres extraordinaires, des cavernes de sel, des autruches sur lesquelles on peut monter et des animaux dont on ne sait pas le nom.

Devant la maison de mon oncle s'étendait une sorte de clos qui aboutissait à un vaste champ nommé la poterne, car il confinait aux anciennes fortifications de la petite ville; là s'élevait un noyer dont les branches dominaient un petit mur. Je grimpais sur la muraille, je me glissais le long des branches, j'escaladais le tronc jusqu'à une large bifurcation où je m'installais, caché, perdu au milieu des feuilles, et je lisais. J'appelais ce noyer Falkenstein, en mémoire de l'habitation que la famille naufragée avait construite sur un arbre. J'ai passé là des journées dont je me souviens avec délices. Je m'étais confectionné un arc et des flèches; je m'exerçais à tuer des oiseaux : je ne réussis qu'à éborgner un canard, ce qui me valut une semonce énergique. Parfois, je m'en allais sur mon bourriquet, comme disait le garde-champêtre; je filais par un chemin creux jusqu'au-delà de Saint-Aubin, je passais derrière une blanchisserie et je gagnais un grand pré traversé par un ruisseau et où il y avait un bouquet d'arbres. Là je n'apercevais plus de maisons, je n'entendais plus le tic-tac du moulin, l'horizon m'était fermé par les haies dont la prairie était entourée selon l'usage du pays; j'étais seul, j'étais libre, j'étais dans l'île déserte vers laquelle j'aspirais de toutes mes forces. Dans un buisson, au pied d'un frêne, j'avais creusé une cachette, « une mijotte, » où je déposais des provisions, c'est-à-dire des morceaux de chocolat et des macarons. J'avais volé chez mon oncle un marteau et des clous que j'avais enfouis à côté de la soute aux vivres. Partout où je pouvais prendre une latte, une planche, je m'en emparais et avec toute sorte de précautions, afin de ne pas être vu, je les apportais dans le pré, et je les dissimulais assez habilement dans l'épaisseur de la haie vive. Je voulais construire un radeau, le charger de mes provisions et puis m'abandonner au cours de la Sarthe. Où devais-je aller ainsi? je ne m'en doutais guère, mais il me paraissait certain que je ne pouvais aborder qu'à une île déserte, où je dresserais des buffles, où je pêcherais des tortues et où je verrais des flamans roses mar-

cher dans les hautes herbes. L'imagination des enfans, que nulle expérience ne peut combattre, a une puissance extraordinaire ; je travaillais avec ardeur à mes préparatifs, j'étais certain de mettre mon projet à exécution et de le mener à bonne fin. J'y renonçai cependant tout à coup, et ce fut l'amitié qui fit ce miracle. Je pensai à Louis de Cormenin, au chagrin que mon départ lui causerait, et je résolus de l'emmener avec moi.

J'eus bientôt inventé une autre combinaison qui me parut admirable. J'écrivis à Louis pour lui raconter les joies que j'avais éprouvées à lire *le Robinson suisse* et pour l'engager à se le procurer. Louis était alors au château de Lamotte, non loin de Montargis, où il fut facile de trouver le livre. Il le lut et ressentit comme moi un enthousiasme dont il me fit part dans une lettre. J'avais procédé avec prudence; certain désormais d'avoir un complice, — et quel complice ! l'être que je chérissais entre tous, — je dévoilai tout mon plan. Une fois réunis à Paris, nous devions nous concerter et prendre les dernières dispositions, qui, du reste, ne rencontreraient, ne pouvaient rencontrer aucune difficulté. Louis et moi, nous avions reçu, au jour de l'an, une paire de boutons de chemise en or : bien payés, les quatre boutons pouvaient valoir 25 ou 30 francs. Nous les vendions. Avec la somme considérable que nous en retirions, nous nous rendions au Havre en malle-poste, pour aller plus vite, nous nous embarquions sur le premier navire en partance, nous faisions naufrage, tout l'équipage périssait excepté Louis et moi. Nous nous emparions de la péniche; — ce mot péniche, dont j'ignorais le sens précis, me remplissait d'émotion. — Après avoir erré toute la nuit « sur la mer en courroux, » nous découvrions, à l'heure du soleil levant, une plage verdoyante qui était enfin notre île déserte, où nous construirions des forteresses sur les grands arbres. Louis fut moins épris de mon projet que je ne l'avais cru; il m'écrivit : « Es-tu sûr qu'il y ait encore des îles désertes ? » Je lui répondis : « Je te donne ma parole d'honneur qu'il y a encore beaucoup d'îles désertes. » Il ne se tenait pas pour battu et répliquait : « Et si par hasard nous ne faisions pas naufrage? » — Quel ergoteur ! j'étais furieux et je me disais avec désespoir : Puisque tout le monde m'abandonne, je partirai seul, et de plus belle je me remettais à lire *le Robinson suisse*.

C'est de cette époque que date ma correspondance avec Louis que la mort seule a pu interrompre ; il a gardé toutes mes lettres et j'ai conservé toutes les siennes. Je viens de consacrer plusieurs jours à les relire, et je me suis senti déprimé par une invincible tristesse. Revenir sur ses pas dans la vie, parcourir le chemin déjà parcouru, c'est lamentable. Tout meurt une seconde fois.

Cette conversation avec des fantômes qui s'évoquent d'eux-mêmes à mesure que leur souvenir se réveille est un acte absolument pénible. Il suffit d'un nom, d'un mot pour faire revivre un temps oublié et ramener des émotions que les années disparues semblaient avoir emportées avec elles. On se revoit tel que l'on était jadis, on se compare à ce que l'on est devenu; du même coup d'œil on aperçoit les deux faces de Janus, et l'on ne se reconnaît pas. — O vieux homme ! penché sur ton papier, blanchissant, presque chauve et courbé, est-ce bien toi qui as été si chevelu, si résistant, si actif? Est-ce toi qui voulais partir pour l'île déserte? est-ce toi qui as tant voyagé, qui si souvent as dormi sous les étoiles du ciel d'Orient, qui as vécu avec les Arabes des bords de la Mer-Rouge; qui as chassé l'autruche et le lion avec les hommes de grande tente; est-ce toi qui as fait la guerre, est-ce toi qui as si profondément aimé les amis qui t'ont précédé dans la tombe dont tu t'approches? est-ce bien toi? — A relire ces lettres jaunies par l'âge, dont l'écriture d'abord indécise et incorrecte se fortifie et se caractérise à mesure que les années s'amassent, on se croit transporté tout à coup au milieu des morts qui parlent le langage d'autrefois; on est tenté de leur raconter les choses d'aujourd'hui qu'ils ignorent et l'on se sent environné par des ombres qui ont été les témoins des heures envolées. Si l'arbre muet sous son écorce éprouve des sensations que nous n'avons pu constater encore, de quelle tristesse ne doit-il pas être saisi, lorsqu'à la fin de l'automne, il voit tourbillonner à ses pieds les feuilles qu'il a orgueilleusement étalées au soleil ! Il en est ainsi de l'homme lorsque, du haut des années accumulées, il rassemble autour de lui les vestiges de son existence retombée au néant. Prendre le deuil de ceux que l'on a chéris, c'est prendre le deuil de soi-même; ceux qui s'en sont allés les premiers ont emporté avec eux une part de celui qui reste, et lorsque celui-là s'en va à son tour, il subsiste si peu de chose de lui qu'un simple souffle le disperse. Chaque jour on meurt, le dernier jour est la fin de la mort.

Au mois d'octobre 1831, on me ramena à Paris. Je ne partis à la recherche d'aucune île déserte, et je fus mis au collège.

MAXIME DU CAMP.

GUSTAVE-ADOLPHE

ET

RICHELIEU

I. *Histoire de la guerre de trente ans*, par M. Charvériat. — II. *Lettres et papiers d'état de Richelieu*, publiés par M. Avenel.

Gustave Wasa avait imposé le protestantisme à la Suède; il s'était emparé des biens ecclésiastiques et avait établi son pouvoir absolu. L'un de ses fils, Charles, qui n'avait eu en héritage que le duché de Sudermanie, enleva la couronne à Sigismond, son neveu, devenu roi de Pologne, et justifia son usurpation en défendant la Suède contre la Pologne, la foi de Gustave Wasa contre l'ancienne foi catholique. On ne sait s'il faut employer le mot d'usurpation pour qualifier l'acte qui lui donna l'autorité royale; car Sigismond, à peine nommé roi de Pologne, avait fait un traité avec les états de Suède, par lequel il s'obligeait à passer une année sur cinq au royaume de Suède. Les guerres incessantes que faisait alors la Pologne contre le Turc, le Moscovite et le Tartare l'empêchèrent pendant quinze ans de suite de tenir sa promesse : il voulut se faire remplacer par un sénat. Quand on apprit en Suède que ce sénat avait mis à la voile à Dantzig pour venir à Stockholm, les grands et les prélats du royaume offrirent l'autorité royale à Charles, oncle de Sigismond; le vaisseau qui amenait le sénat fut reçu à coups de canon, et Charles, pour satisfaire au vœu de son peuple, dut faire

profession de luthéranisme. Il se débarrassa de tous les nobles qui étaient restés fidèles à l'héritier légitime, mit les uns à mort, chassa les autres, et fit régner dans son royaume avec la dernière sévérité la maxime du XVIe siècle : *Cujus princeps ejus religio.* Malgré sa cruauté, il resta populaire, car il représentait la Suède, et lutta toute sa vie contre la Pologne, alors suzeraine de presque tous les rivages de la Baltique, depuis la Finlande jusqu'à l'Oder.

Il lui était né, le 9 décembre 1594, au château de Stockholm, un fils qui fut nommé Gustave-Adolphe. De bonne heure, il lui souffla l'ambition, l'amour de la gloire; mal assuré lui-même et inquiet de son pouvoir royal, il chercha à lui donner les vertus avec lesquelles se fondent les dynasties. Il l'entoura de maîtres, lui fit apprendre presque toutes les langues d'Europe, l'admit, encore enfant, aux séances de son conseil. Il lui donna surtout un guide habile dans la personne d'Oxenstierna, issu d'une grande famille suédoise. Gustave-Adolphe se montra digne de l'amitié d'Oxenstierna et lui garda toute sa vie une confiance qui doubla ses propres forces. Les grands rois ont besoin de grands ministres, et, les ayant trouvés, savent les garder.

Gustave-Adolphe n'avait que seize ans quand il monta sur le trône. Oxenstierna avait vingt-sept ans. Leurs débuts ne furent pas très heureux. Entre les Suédois et les Danois, il y avait une perpétuelle rivalité; les deux peuples se disputaient le commerce de la Baltique, plus important qu'aujourd'hui, car la mer était alors la principale voie de communication dans ces pays du Nord. Le roi de Danemark regardait comme une ennemie la maison de Wasa, qui avait enlevé la Suède à ses aïeux. Peu avant l'avènement de Gustave-Adolphe, le roi de Danemark avait, sous un prétexte futile, déclaré la guerre à la Suède et avait pris Calmar. Le jeune roi de Suède se trouva donc, aussitôt que monté sur le trône, avoir une guerre sur les bras; les Danois battirent les Suédois et Gustave-Adolphe ne put racheter Calmar et Elfsborg qu'avec une rançon d'un million de thalers. Gustave-Adolphe se trouva mêlé ensuite aux luttes soulevées par les faux Démétrius; il reconnut, en faisant la paix, Michel Romanof, et obtint ainsi un traité qui excluait la Russie de la Baltique. Il avait été heureux dans cette seconde guerre, et, la paix à peine signée, il travailla à accroître les forces de son pays; il ouvrit des ports francs, développa l'industrie métallurgique, créa des fabriques d'armes, des banques, réforma la justice, réduisit le pouvoir des chambres, créa des conseils purement consultatifs, diminua les privilèges de la noblesse et du clergé. Il établit en fait son pouvoir à peu près absolu, tendit tous les ressorts de l'état, supprima toute tolérance reli-

gieuse; il n'avait qu'un but, faire de la Suède un vaste camp retranché, y amasser des soldats, des trésors et se préparer à la guerre sans bien savoir encore qui serait son ennemi. Dans un pays de deux millions et demi d'habitans, il réussit à lever jusqu'à quarante mille hommes d'infanterie; l'impôt de la mouture, l'accise, payèrent les troupes levées à l'étranger. Il vendit des biens de la couronne, répudia toutes les dettes de l'état contractées avant l'avènement de son père. Jamais on n'avait plus audacieusement, plus tranquillement dénoncé à l'Europe l'intention de se préparer à de grandes aventures militaires.

Que voulait Gustave-Adolphe? Où allait-il porter ses coups? Il bandait son arc comme un jeune Apollon, et son peuple obéissant était résigné d'avance à tous les sacrifices. Il faut croire que la passion religieuse animait pour des luttes suprêmes tous ces lents esprits du Nord, plus ouverts que les esprits du Midi aux rêves, aux chimères, aux folies! Gustave-Adolphe était le nouveau David, l'homme du destin; il le croyait, ses peuples le croyaient comme lui; ils se laissaient conduire les yeux fermés. La destinée les poussait comme une vague contre la Pologne catholique, contre l'Europe corrompue; la guerre était pour eux à la fois un roman, un exode, une mission.

On ne comprend pas bien le rôle de Gustave-Adolphe si l'on ne se représente ce qu'était alors la Pologne, quelle place extraordinaire elle tenait dans le Nord entre tant de pays demi-barbares. Elle était pour les Scandinaves et les Slaves une sorte de Rome, de grande prostituée, de Babylone, un point lumineux et chaud autour duquel venaient tourbillonner les lourds insectes sortis du froid et de la nuit. La Pologne était alors la puissance chrétienne du Nord la plus redoutable. Elle leva sous le règne de Sigismond une armée de plus de trois cent mille hommes. Elle pouvait, avec ses cosaques, porter l'effroi jusqu'aux portes de Constantinople. Elle avait des prétentions sur presque toutes les provinces septentrionales de l'Europe.

Gustave-Adolphe recommença la guerre avec la Pologne en 1620, aussitôt après la rupture de l'armistice de deux ans qu'il avait conclu en 1618. Il alla mettre avec seize mille hommes le siège devant Riga, ville luthérienne, mais qui ne voulait pas se séparer du royaume polonais; la ville se rendit, et aussitôt après il entra en Courlande et prit Mittau. La guerre continua deux ans, avec des fortunes diverses. Gustave-Adolphe avait un pied en Europe; les princes luthériens d'Allemagne lui offraient d'entrer dans leur union. Il convoitait les villes hanséatiques; son horizon s'agrandissait; mais il n'avait pas encore donné un corps à ses pro-

jets. Il rencontrait dans le nord de l'Allemagne une maison encore assez obscure, la maison de Brandebourg, dans laquelle il devinait un émule et une rivale; il y rencontrait aussi le Danemark, l'ennemi héréditaire de la Suède. Il redoutait surtout la Pologne et Sigismond, qui songeait toujours à lui arracher sa couronne.

Comment se laissa-t-il entraîner par degrés à prendre pour objectif non plus le Danemark ou la Pologne, mais l'empire lui-même? Comment osa-t-il, au lieu de devenir simplement l'allié des princes luthériens, se poser en champion, en chef armé de la foi protestante, et se montrer à l'Europe comme l'arbitre armé de ses destinées? Comment se risqua-t-il à sortir de ces provinces du Nord, qu'il pouvait revendiquer comme l'héritage légitime de la Scandinavie, et à se mêler aux grandes luttes du continent? Je pense que l'on ne peut attribuer cette conduite à de profonds calculs. Gustave-Adolphe avait cette sorte d'imagination froide qui fait souvent abandonner la proie pour l'ombre; il aimait la guerre avec passion, et il lui fallait des adversaires assez grands pour que la défaite lui fût presque aussi glorieuse que la victoire. Il se croyait un instrument de la Providence destiné à rompre l'ancien équilibre européen; or l'empire était la pierre angulaire de cet édifice, et il ne pouvait pas songer à l'ébranler s'il usait ses forces sur le Danemark, sur la Russie ou même sur la Pologne. Il semble que l'ambition encore un peu vague de Gustave-Adolphe commença à se donner des linéamens plus précis quand l'empire échut à Ferdinand II. C'est en 1617 que Ferdinand avait été couronné roi de Bohême. Élève des jésuites d'Ingolstadt, le jeune archiduc apparut au monde catholique comme un nouveau saint Michel marqué pour étouffer en Europe la rébellion protestante. Le 20 mars 1619, Ferdinand fut élu empereur à Francfort; il eut les voix non-seulement de la Saxe et des trois électeurs ecclésiastiques, mais encore celles du Brandebourg et de l'électeur palatin. En Angleterre, en Hollande, en France, en Allemagne, les protestans purent se croire perdus. Une grande réaction catholique se préparait partout. Si, en Angleterre et en Hollande, la cause de la réforme paraissait triomphante, en France elle était déjà moralement vaincue, et en Allemagne les forces semblaient à peu près balancées; mais le poids de l'autorité impériale menaçait de faire pencher la balance en faveur de Rome et de l'Espagne.

La réputation de Gustave-Adolphe commençait pourtant à remplir l'Europe; les princes luthériens, l'électeur de Brandebourg, dont il avait épousé la fille, la Hollande, la France enfin, semblaient l'inviter à intervenir en Europe, mais il redoutait quelques-uns de ceux qui lui offraient leur alliance, notamment le Danemark, autant

que des ennemis. Richelieu voulait se servir de lui plutôt que le servir, et il n'est pas douteux qu'il hésita longtemps avant de s'engager avec un prince qui avait pris la foi protestante sous sa protection. Il avait reconnu dans le roi de Suède un instrument qui pouvait servir contre la maison d'Autriche; il l'engagea à faire sa paix avec la Pologne et contribua puissamment à faire aboutir les négociations qui mirent fin à la lutte entre Gustave-Adolphe et Sigismond.

Il importe de bien faire ressortir quelle fut exactement la nature des rapports entre le cardinal et le roi de Suède. Hercule-Gérard de Charnacé, d'une famille parlementaire bretonne, avait été très jeune un des gentilshommes de la maison de Richelieu; il avait épousé une demoiselle de la maison de Brézé, alliée à celle du cardinal. Ayant perdu sa femme, il chercha une distraction dans les voyages, visita Constantinople et une partie de la Russie. Il vit Gustave-Adolphe dans son camp, et à son retour parla à Richelieu avec admiration du roi de Suède et de son armée. Richelieu envoya Charnacé vers Gustave-Adolphe en 1628 et une seconde fois en 1629. Charnacé se tira fort bien de sa négociation; il travailla à amener le roi de Suède à faire sa paix avec la Pologne et à entrer en lutte contre la maison d'Autrcihe. Le 26 septembre 1629, un armistice de six ans fut conclu entre Sigismond et Gustave-Adolphe. Aux termes de cet armistice, les Suédois gardaient la Livonie et conservaient les deux tiers des droits de douane prélevés dans la ville de Dantzig, déclarée neutre.

Gustave-Adolphe avait désormais les mains libres : il voulait faire la guerre à l'empire, entraîner avec lui le Danemark, les villes de la Hanse, les villes impériales, plusieurs princes d'Allemagne. Charnacé avait déjà beaucoup travaillé à échauffer son imagination; il lui avait dit que tous les cœurs voleraient à sa rencontre, s'il entrait en Allemagne, que les Allemands attendaient un libérateur comme les Juifs attendaient le Messie, que les bandes de Wallenstein et de Tilly avaient rendu odieux jusqu'au nom de l'empire, que tout était possible à qui oserait se jeter en Allemagne. Gustave-Adolphe ne se dissimulait point les périls de l'entreprise; il ne faisait point fi des armées de Tilly et de Wallenstein, il ne comptait guère sur les princes allemands, il craignait la ligue des princes catholiques, il savait que la Suède était contraire à son entreprise jusque-là qu'il ne pouvait plus réunir la diète, tant il craignait de trouver de l'opposition chez ses sujets, d'ordinaire si obéissans. Wallenstein et Tilly avaient 160,000 hommes; il n'avait lui-même que 35,000 hommes, et il était contraint d'en laisser 9,000 à Stralsund et 10,000 en Prusse. Il dissimulait le chiffre exact de ses troupes dans ses négociations avec la France.

Dès son arrivée au pouvoir, Richelieu avait cherché des alliances contre la maison d'Autriche; l'état misérable où l'Allemagne était réduite occupait son esprit : les premières négociations de Charnacé émurent assez l'empereur pour que Richelieu se crût obligé de le rassurer. M. de Sabran, envoyé par Louis XIII à Vienne, fut chargé de dire aux ministres de l'empereur que M. de Charnacé n'était allé en Allemagne que « pour faire entendre à quelques princes d'Allemagne alliés de cette couronne les justes et sincères intentions du roy en son voyage d'Italie. » (Écrit au camp devant Alais, 15 juin 1629). Ce fut peu de temps après que Richelieu commença sérieusement à susciter le roi de Suède contre l'empire. Il avait essayé du roi de Danemark, et l'avait un peu soutenu dans sa lutte en faveur du prince palatin contre l'empereur et contre l'Espagne; mais il trouva ce « pauvre prince si lâche de cœur, que, se contentant de ravoir le sien et de ne rien payer de ce qui lui était demandé pour les frais de la guerre, il reçut ces conditions-là, abandonnant tous ses alliés. » (Mémoires de Richelieu.) Pendant la guerre d'Italie, Richelieu ne perd pas de vue le roi de Suède; il écrit à Toiras : « Le roy de Suède a quarante-cinq mille hommes de pied et dix mille chevaux, et va entrer en Allemagne » (20 mai 1630.) C'est dans les lettres au père Joseph que se révèlent les desseins de Richelieu; il veut bien soutenir Gustave-Adolphe, mais il ne désire point nuire aux intérêts catholiques ; voici le langage qu'il veut que ses agens tiennent aux électeurs :

« Qu'il est vray qu'il ne peut supporter l'usurpation de l'Espagne; mais qu'il n'a aucune jalousie contre la juste grandeur de l'empire. Sa majesté estime que le vray bien de l'Allemagne est qu'elle soit possédée et gouvernée par les Allemands, et que les Espagnols n'y ayent point le pied. En un mot, elle est dans les mêmes sentimens que la Bavière et la ligue catholique.... Vous laisserez esperance au duc de Bavière que s'il se fait une bonne paix entre l'empereur et la France, sur le sujet d'Italie, le roi s'emploiera volontiers par ses offices envers le roy de Suède, pour le porter à se contenter de la raison : mais il se faut bien donner garde d'en rien mettre dans le traité. Vous leur ferez aussi entendre le zelle que le roy a à la religion et qu'il n'a alliance avec les Hollandois que pour s'opposer aux injustes desseins des Espagnols qui sont préjudiciables à eux et à toute la chrétienté. » (Août 1630.)

On voit ici la vraie pensée de Richelieu, sa pensée de derrière la tête. Gustave-Adolphe ne doit être pour lui qu'un instrument; mais il compte bien l'empêcher de rien faire contre l'église ou contre les princes catholiques. Il espère le jeter sur les états héréditaires de l'Autriche; il va jusqu'à lui montrer au loin, par-delà la Silésie,

la Bohême, la Moravie conquises, un nouvel empire d'Orient. Il compte que le Suédois passera comme un météore à travers l'Allemagne, et il lui offre une solde annuelle de trois tonneaux d'or (300,000 florins d'or) qu'il espère ne pas avoir longtemps à payer. Mais Gustave-Adolphe, si amoureux qu'il fût de la gloire et si pressé qu'il fût d'argent, ne voulut point se mettre aux ordres de Richelieu. Il ne traita avec personne avant de mettre le pied sur le sol allemand, ni avec Charnacé, ni avec les Hollandais, ni avec les princes allemands. Il comptait sur la victoire pour obtenir de tout le monde des articles avantageux.

C'est le 29 mai 1630 qu'il prit congé des membres de la diète qu'il avait convoqués et leur fit jurer serment de fidélité à sa fille Christine, âgée seulement de trois ans et demi. « Que personne, leur dit-il, ne croie que je me précipite dans cette nouvelle guerre avec légèreté et sans de bonnes raisons. Je prends à témoin le Dieu tout-puissant, en présence de qui je parle, que je ne combats pas pour mon plaisir. On m'y a contraint; l'empereur m'a offensé de la manière la plus grave dans la personne de mon ambassadeur; il aide mes ennemis, il persécute mes coreligionnaires, les protestans d'Allemagne, qui gémissent sous le joug du pape et qui nous tendent leurs mains suppliantes. S'il plaît à Dieu, le secours leur arrivera. Je n'ignore pas les dangers qui menacent ma vie. La divine Providence m'a préservé jusqu'à présent, mais je dois finir par mourir pour la défense de la patrie. » Continuant sur le même ton, il fait ses adieux à sa noblesse, à l'église, à tous ses sujets et finit par une prière tirée du psaume XCII : « Revenez vers nous, Seigneur, etc. » Il ordonna trois jours de jeûnes et de prières dans tous ses états. Ne partait-il pas pour une guerre sainte? les intérêts de son ambition et les intérêts de son peuple n'étaient-ils pas confondus entièrement dans son esprit? Son peuple ne devait-il pas le regarder comme un nouveau Macchabée?

Des vents contraires retinrent la flotte jusqu'au 27 juin; le 4 juillet 1630, elle parut devant Peenemünde, à peu de distance de Stralsund. Le débarquement se fit à l'embouchure de la Peene. Le roi se mit à genoux en touchant le sol allemand, fit une prière, et prit une bêche pour montrer à ses soldats qu'il était prêt à partager leurs travaux comme leurs dangers. Dans la soirée, toute l'armée était retranchée, mais les impériaux ne se montrèrent point. Gustave-Adolphe fit répandre un manifeste sous ce titre : *Raisons pour lesquelles le roi de Suède Gustave-Adolphe a été enfin obligé de débarquer avec une armée sur le sol allemand.* Il y donnait toute sorte de raisons assez frivoles, évitant de toucher aux choses religieuses, parce qu'à ce moment il avait besoin de la France et

négociait avec Richelieu. Vis-à-vis des princes allemands, sa politique était des plus simples; il ne voulait pas entendre parler de neutralité, il fallait être pour ou contre lui. Qui osait braver l'empire ne pouvait ménager les petits princes; comme général, il avait besoin de la liberté de ses mouvemens, il devait assurer ses lignes de communication; il ne pouvait laisser derrière lui des neutres indécis ou hostiles; ce roi pirate avait des mots d'une expressive éloquence; en refusant de se dessaisir d'une province, il disait : « Mes mains ont des yeux, elles croient ce qu'elles voient. » Il connaissait bien le caractère des électeurs; après s'être assuré, sans coup férir, des bouches de l'Oder, il se porte devant Stettin, la capitale de la Poméranie : le duc Bogislas arrive à son camp, porté dans une litière. Le roi lui dit qu'il connaissait la faiblesse de la place et montrant quelques femmes aux fenêtres du palais ducal : « Tous ces beaux défenseurs ne tiendraient pas trois minutes devant une compagnie de mes fantassins de Dalécarlie. » Bogislas offrit sa neutralité. Gustave lui répondit avec colère qu'il fallait être pour ou contre lui. « J'ai sauvé, dit-il, la ville de Stralsund par la grâce de Dieu; j'offre d'affranchir vos états des voleurs et des brigands, et quand ce sera fait, je vous les rendrai, » et comme le duc Bogislas, déjà âgé de cinquante ans, n'avait point d'enfant, il ajouta : « Je vous prie de faire mieux à l'avenir dans votre mariage; autrement je vous supplierai de m'adopter pour votre fils et héritier. » Le duc Bogislas se résigna, Stettin fut occupé, le roi de Suède refusa de loger au château et resta dans la cabine d'un bateau sur l'Oder. « Un manteau doublé de fourrures pour les généraux, disait-il, de la paille pour les soldats, sont de fort bons lits pour les sujets d'un roi qui dort dans un hamac. »

Le roi fit aussitôt travailler toute son armée à remettre en bon état les fortifications de la ville, et fit signer au duc un traité d'alliance perpétuelle, dans lequel il se substituait en quelque sorte à tous les droits de l'empereur. Non-seulement ce traité lui livrait la Poméranie dans le présent, il préparait dans l'avenir la suzeraineté du roi de Suède sur cette province. L'infortuné duc n'en écrivit pas moins à l'empereur une lettre pour excuser sa conduite et pour protester de sa fidélité. Il le priait de rappeler ses troupes, qui commettaient toute sorte d'excès : les impériaux brûlaient tout, massacraient les paysans; le feld-maréchal Torquato Conti, qui commandait les troupes de l'empereur dans le Nord, sur les bords de la Baltique, dans les provinces voisines de la Poméranie, dans le Mecklembourg, dans la Silésie et dans la marche de Brandebourg, donna ordre de mettre à mort tout Poméranien qui prendrait du service avec les Suédois. Conti avait disséminé ses troupes dans des

garnisons; il ne sut pas empêcher Gustave-Adolphe de renforcer ses armées par de nombreuses recrues. Gustave-Adolphe essaya pourtant en vain d'emporter le camp de Garz, qui lui barrait l'Oder en aval : il se jeta sur le Mecklembourg, espérant prendre Magdebourg et transporter la guerre de l'Oder sur l'Elbe. Il était pressé de divers côtés : les princes mécontens ou dépossédés cherchaient dans le roi conquérant un allié de leurs ambitions et de leurs convoitises; les deux ducs de Mecklembourg, le margrave de Brandebourg, élu administrateur de Magdebourg et chassé de cette ville, le duc de Lauenbourg, sollicitèrent Gustave-Adolphe. L'hiver était venu, l'armée de Conti manquait de tout, les Suédois étaient habitués au froid. Conti se démit de son commandement en faveur de Schaumbourg, et Gustave-Adolphe alla chercher ce dernier dans ses quartiers d'hiver. Il enleva d'assaut Greifenhagen le 4 janvier, et le 6 janvier, Schaumbourg, sans attendre son attaque, évacua ses troupes sur Garz et mena ses bandes en désordre vers le Midi. Gustave-Adolphe occupait donc toute la Poméranie : il était maître de l'Oder, on l'appelait dans le Mecklembourg. Il désirait vivement l'alliance du chef des luthériens allemands, de l'électeur de Saxe; mais celui-ci se faisait prier, comme faisait aussi le beau-frère du roi de Suède, l'électeur de Brandebourg. Les seuls mots d'empire et d'empereur intimidaient encore les princes : l'électeur de Brandebourg offrit sa neutralité, et même sa médiation. Gustave-Adolphe dit qu'il avait passé le Rubicon; aux plaintes de son beau-frère sur le traité de Stettin, qui le dépouillait de ses droits sur la Poméranie, il répondit en s'offrant à justifier sa conduite par un passage du livre de Ruth. Les comtes d'Oldenbourg et de la Frise orientale vinrent au camp suédois implorer la neutralité sans pouvoir rien obtenir; le duc de Lauenbourg négocia; le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, le premier des membres laïques du collège des princes de l'empire, criblé de dettes et à demi dépossédé de ses états, que les armées impériales occupaient, n'hésita pas longtemps : il conclut avec le roi de Suède une alliance offensive et défensive. Le landgrave promettait d'amener avec lui tous les princes protestans, toutes les villes protestantes. Toutes ces promesses laissaient le roi de Suède assez isolé, les appuis qu'on lui offrait étaient on ne peut plus précaires; il n'avait guère ouvertement avec lui que des princes sans états. Les autres, ou servaient, ou redoutaient l'empire, ou se flattaient de pouvoir former un groupe de neutres capable de se faire respecter. Toute l'Allemagne avait l'œil sur ce gros nuage prêt à crever dans le Nord; le roi de Suède, dans son quartier-général de Berwelde, petite ville située près de Custrin, n'était pas sans inquiétude. Il n'avait point d'hésitation, point de vains tremblemens

devant la grandeur du saint-empire; il avait foi en lui-même, il avait confiance dans son armée, bien disciplinée, dans ses petits canons soigneusement enfermés dans des étuis de cuir, dans la nouvelle tactique qu'il avait inventée, et qui était pour ainsi dire le prélude de l'ordre dispersé opposé aux épais bataillons. Mais si robuste que fût sa confiance, il ne se trouvait pas assez fort pour mettre seul l'ordre dans le chaos de l'Allemagne. Il lui fallait une grande alliance : Richelieu lui offrit celle de la France.

Dès le mois de septembre 1630, Richelieu travaillait en même temps à un traité secret avec la Bavière et à un traité avec la Suède. Charnacé lui écrivait qu'il croyait trouver de la difficulté au traité avec la Suède pour deux raisons principales : « l'une, que le roy de France est nommé le premier au premier article où il est dit : *Sit fœdus inter dictos serenissimos Francorum et Suevorum reges.* » « Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus; mais si cet article arrestoit, écrivait Richelieu au père Joseph, on pourroit dire simplement : *Sit fœdus inter dictos serenissimos reges*, sans les nommer, parce qu'ils sont désignés au préambule. L'autre difficulté est qu'il dit (Charnacé) que le roi de Suède n'entend pas qu'on rabate sur le million que contribuera Venise... Nous passerons par-dessus cette difficulté. » Gustave-Adolphe avait surtout besoin d'argent, et Richelieu tenait à « soigneusement conserver l'union et l'intelligence avec le roy de Suède. » Au mois d'octobre, des négociations ouvertes à Ratisbonne avaient abouti à un projet de traité de paix, que Richelieu n'approuva point. Ce traité était l'abandon trop complet de tous les alliés de la France. « On estime, écrivait Richelieu de Roanne, qu'on ne peut ratifier le traité sans perdre l'honneur, nos alliez et toute créance avec eux. » Richelieu écrivit à Charnacé qu'il ne ferait point la « lâcheté » de signer un traité qui était l'abandonnement de M. de Mantoue, du roi de Suède, des Vénitiens, des Hollandais. Peu de jours après, l'armée française arrivait devant Casal, et l'on sait comment Mazarin parvint à suspendre la bataille qui allait s'engager et obtint la sortie des Espagnols de Casal et de Montferrat.

Dans les derniers jours de l'année 1630, Richelieu mandait à Charnacé qu'il attendait « ce qu'il aura faict avec Suède, où son jugement seul, estant éloigné comme l'on est, le doit conduire. » Charnacé s'embarqua à Lubeck et se rendit auprès du roi « sans s'inquiéter, écrivait-il, à toutes ces violences et mauvaises humeurs. » Le traité fut signé à Berwelde, le 23 janvier 1631. Les deux rois s'engageaient à protéger leurs alliés communs, à rétablir les droits des états opprimés, à assurer la sécurité de la Baltique et de la mer; le roi de Suède devait conduire en Allemagne et y entre-

tenir une armée de 30,000 fantassins et de 6,000 chevaux; le roi de France lui donnait un subside annuel de 400,000 écus, payable à Paris ou à Amsterdam; le traité spécifiait que, dans les places que le roi de Suède pourrait conquérir en Allemagne, il ne pourrait changer l'état de la religion catholique romaine ou autre. L'alliance était conclue pour cinq ans. Gustave-Adolphe fit immédiatement imprimer et répandre le traité, bien que Charnacé voulût le tenir quelque temps secret.

La campagne de 1631 justifia les espérances que Richelieu avait fondées sur le roi de Suède : celui-ci imposa son alliance à l'électeur de Brandebourg et à l'électeur de Saxe et se trouva le maître de toute l'Allemagne. Tilly avait en vain jeté l'épouvante dans tous les états protestans par le traitement qu'il avait infligé à la ville de Magdebourg. Le sac et l'incendie de Magdebourg avaient été punis par la bataille de Leipzig. La grande victoire de Gustave-Adolphe sur les plus vaillans capitaines de l'empire, sur Pappenheim et sur Tilly, portèrent au comble la gloire du roi de Suède. Dans *le Soldat suédois*, Spanheim fait dire au roi avant la bataille « qu'il allait frotter joyeusement une couronne royale et deux bonnets électoraux contre la carcasse d'un vil caporal. » Il avait dit à ses officiers avant le combat : « Vous avez déjà souvent dit en plaisantant que vous gagneriez bien vite le ciel sous mon commandement, mais jamais la richesse. J'avoue que cela est vrai jusqu'à présent. Nous avons traversé des pays déserts, dévastés, et d'ailleurs amis, où nous ne pouvions pas songer à nous enrichir. Mais dorénavant vous pourrez conquérir les biens temporels en même temps que les biens spirituels; car, après la victoire, outre le butin que vous trouverez dans le camp de l'ennemi, vous arriverez sans peine dans ces états des prêtres, où je veux vous récompenser généreusement de vos peines et de vos travaux. »

Gustave-Adolphe, montrant à ses soldats les électorats ecclésiastiques, ne rappelle-t-il pas le général Bonaparte menant son armée déguenillée en Italie? La bataille de Leipzig fit pousser des cris de joie aux protestans dans toute l'Europe. « Si Gustave-Adolphe, dit M. Charvériat, n'avait eu d'autre but que de sauver le protestantisme en Allemagne, il aurait dû marcher sur Vienne après sa victoire de Leipzig. Pour l'arrêter, en effet, l'empereur aurait certainement rapporté l'édit de restitution qu'il avait déjà renoncé à exécuter contre la Saxe. Mais cette tâche une fois accomplie, le roi aurait été obligé de retourner en Suède sans aucun profit que la gloire, car on n'aurait plus eu besoin de lui en Allemagne; sa présence y serait devenue à charge, et, s'il avait voulu garder quelques provinces, les protestans, après avoir obtenu par lui ce qu'ils

désiraient, se seraient réunis aux catholiques pour le chasser. » Il n'était pas très facile à Gustave-Adolphe, même après la bataille de Leipzig, de marcher sur Vienne; il n'avait pas gagné tout seul cette bataille; sans les Saxons, il n'aurait pas pu vaincre Tilly : aussi dut-il pour ainsi dire partager l'échiquier militaire de l'Allemagne avec l'électeur de Saxe; lui laissant la Bohême, il dut se jeter sur les parties occidentales de l'empire. L'occupation des électorats ecclésiastiques du Mein et du Rhin lui permettait de donner de bons quartiers à son armée et de se saisir de gages importans, à l'aide desquels il se promettait d'obtenir une paix avantageuse de l'empire. Mais en se portant du côté de ces provinces, le roi de Suède risquait de ne plus donner contentement à la France, son alliée. Richelieu suivait avec un extrême intérêt les affaires d'Allemagne. Il avait donné, le 27 octobre 1631, à Charnacé, un pouvoir « pour traiter avec le roi de Suède et autres princes protestans, en conséquence de la neutralité, » et un autre pouvoir le lendemain « pour traiter avec les princes de la ligue catholique. » Le détail des affaires d'Allemagne était particulièrement confié au père Joseph.

Après la bataille de Leipzig, Gustave-Adolphe était entré à Erfurt, ville qui dépendait de l'électorat de Mayence. Il y mit pour lieutenant Guillaume de Weimar et marcha ensuite sur Wurtzbourg, en passant par la forêt de Thuringe. Le prince-évêque s'était enfui, et le roi de Suède entra sans grande difficulté dans la ville et dans le château. Les nombreux couvens de la Franconie et leurs trésors furent distribués aux officiers suédois; les soldats eurent leur part, ils vendaient des vaches pour un thaler, des moutons pour quelques sous. Le pays, regorgeant de richesses, fut en quelques semaines pillé de fond en comble.

Le roi de Suède, marchant ensuite sur le Rhin, prit toutes les villes qu'il rencontra et arriva devant Francfort-sur-le-Mein. Aux envoyés de la ville qui vinrent parlementer avec lui il répondit impérieusement que, depuis l'île de Rugen jusqu'au Mein, il avait trouvé les clés de toutes les forteresses. « C'est moi qui suis maintenant pour vous l'électeur de Mayence. Je vous donnerai une absolution aussi valable que la sienne. Je voudrais pouvoir vous épargner, mais l'Allemagne est un malade qui ne peut être guéri que par de violens remèdes. Je le vois bien, vous voudriez me tendre seulement le petit doigt, mais il me faut toute la main. » Il fallut donner toute la main; le roi entra dans Francfort et se prépara à tomber sur Mayence : les alliances venaient maintenant en foule, tout le monde traitait avec le jeune roi, George de Hesse-Darmstadt, la ville impériale et libre de Nuremberg. Tilly voulut

punir Nuremberg, mais il dut lever le siège de cette ville. « Je vois bien, s'écria-t-il, que le bonheur ne veut plus de moi. » Le 18 décembre, par un froid très vif, Gustave-Adolphe passa le Rhin, et il fit de suite capituler Mayence. Mannheim fut enlevé par le duc Bernard de Saxe-Weimar; Spire, Worms, se donnèrent au roi. Pendant ce temps, les Saxons faisaient campagne en Bohême et, dès le 11 novembre, ils étaient entrés dans Prague. Le roi de Suède et ses alliés étaient les maîtres de plus de la moitié de l'Allemagne.

Gustave-Adolphe était devenu, après une seule campagne, l'arbitre de l'Europe. Il tint sa cour à Francfort ou à Mayence pendant l'hiver de 1631 à 1632. Le roi de France lui avait envoyé le marquis de Brézé; Richelieu écrivait à l'électeur de Mayence, à propos de cette ambassade : « Monsieur, le désir que le roy a de procurer le soulagement de messieurs les électeurs catholiques fait qu'il ne s'est pas contenté d'envoyer depuis huit jours un gentilhomme au roy de Suède, mais qu'il y envoie de nouveau le marquis de Brézé, mon beau-frère... » M. de Brézé était chargé de défendre les intérêts des électeurs catholiques.

Richelieu commençait aussi à s'inquiéter pour la Bavière. Par un traité qui devait demeurer secret, spécialement à l'égard de la Suède et de l'Autriche (1), le cardinal avait garanti à Maximilien de Bavière ses états héréditaires et lui promettait des secours dans le cas où il serait attaqué. Au mois de novembre 1631, il avait envoyé Charnacé à Munich, pour le presser de faire avec le roi de Suède, déjà victorieux, un traité de neutralité pour lui-même et pour la ligue. Il voulait ainsi détourner les coups des Suédois des parties catholiques de l'Allemagne. Il s'offrait à faire respecter ce traité de neutralité au besoin par les armes de la France.

Maximilien hésita : l'idée de traiter avec l'envahisseur protestant lui semblait une trahison envers l'empereur et envers l'église catholique. Pourtant, s'il ne traitait pas, il succomberait comme tous les autres électeurs; la ligue catholique était un faisceau sans force. Les évêques de Wurzbourg, de Worms, d'Osnabruck, les électeurs de Cologne, de Mayence, tous furent d'avis qu'il fallait tenter de conjurer les colères du Suédois. Le roi de France fit sonder Gustave-Adolphe : on savait qu'il n'avait encore accordé la neutralité à personne. M. de l'Isle était à Mayence le 1er janvier 1632, et il entretint le roi de Suède du désir qu'avait Louis XIII d'épargner les électeurs et princes catholiques d'Allemagne. Charnacé arriva quelques jours après pour obtenir la signature de Gustave-Adolphe, mais

(1) Ce traité fut signé le 8 mai 1631, à Munich, et par le roi de France, le 30 mai, à Fontainebleau.

celui-ci exigeait que la ligue catholique licenciât toutes ses troupes. Enfin arriva le marquis de Brézé, dont nous avons parlé plus haut. Celui-ci était chargé particulièrement d'inviter le roi de Suède à ne point tourner ses armes sur l'Alsace, parce que la couronne de France se réservait de reprendre cette province. On a quelque peine à le croire, mais le Suédois se montra en cette circonstance fidèle à cet empire, qu'il outrageait pourtant sans relâche depuis plus d'un an. Il osa répondre à l'ambassadeur du roi de France qu'il était entré en Allemagne comme protecteur de l'empire et qu'il n'en laisserait détacher aucune province. Il ne modifia même pas ce langage, quand M. de Brézé lui offrit un concours plus actif de la France et lui proposa de faire avancer en Allemagne l'armée française réunie en Lorraine.

Cette négociation nous montre à nu le cœur du Suédois, de race germanique, subissant encore le prestige de l'empire alors même qu'il en prenait les villes, aimant mieux se servir de l'or français que d'une armée française, un peu trop attaché à la cause protestante pour entrer complaisamment dans les vues ambitieuses d'un prince de l'église. Vis-à-vis de la ligue, il se montra intraitable; il lui fit acheter la neutralité par les plus dures conditions. Quand l'ambassadeur anglais lui parla de rétablir le palatin, le gendre de Jacques Ier, le prince dont les malheurs avaient ému peu d'années auparavant tout le monde protestant, le roi de Suède lui demanda un traité d'alliance formel contre l'Espagne et une armée de 12,000 Anglais. L'ambassadeur n'avait pas de pouvoirs suffisans. « Alors, lui dit le roi de Suède, vous venez trop tard. Ne parlez plus de rétablir le roi de Bohême. Dans mon traité avec la France, j'ai reconnu la neutralité du duc de Bavière, et je ne puis lui enlever ni la dignité électorale palatine ni le haut palatinat. » Le pauvre palatin n'en continua pas moins à suivre comme une ombre le roi de Suède pendant la campagne de 1632. Richelieu, à propos de ce même palatin, écrivait dans les instructions données à M. de Brézé : « Il faut porter le roi de Suède, autant qu'on pourra, à aller promptement attaquer la maison d'Autriche en Bohême, Autriche et autres pays héréditaires. Mais il est nécessaire aussy que le Palatinat en-deçà du Rhin soit nettoyé des Espagnols. Or d'autant que la légèreté et la faiblesse du palatin doit faire appréhender que, s'il l'avoit dès cette heure entre les mains, il ne le gardast pas, ou en usast mal, il semble qu'il suffit que le roy de Suède en promette la restitution par l'accord général qui se fera en la diette et cependant le garde. »

La prétention de Richelieu était de donner au roi très chrétien le rôle de pacificateur en Allemagne; il aurait désiré que le roi de

Suède restituât à la ligue catholique tout ce qu'il lui avait pris ou plutôt qu'il le déposât entre les mains du roi de France, jusqu'à la réunion d'une diète générale. Le roi de Suède exigeait que le roi de France fût caution de la neutralité des électeurs, et Richelieu négociait pour mettre des garnisons françaises dans quelques places. Il demandait au roi de Suède de lui donner Mayence. « L'électeur de Trèves offre Philipsbourg. On aimerait mieux Coblentz, mais il n'est pas à espérer. M. de Bavière consentiroit à donner Manen (Mannheim), mais comme cela est au delà du Rhin, le roy fait difficulté de recevoir et Philipsbourg et Manen pour ceste raison, parce qu'il n'a rien qui les puisse secourir. Il se pourroit trouver un tempérament, qui est que le roy maintenant ne prist aucune place, mais qu'il feust seulement arresté qu'au cas que le roy eust besoing de deffendre les électeurs ils luy mettroient préalablement ces places entre les mains, le roy n'en voulant point à présent. Si cependant dès ceste heure, ils vouloient donner Dinan (Dinant dans la province de Namur) ou Coblenz pour arres des autres places qu'il faudroit qu'ils consignassent, en cas qu'ils eussent besoin des secours du roy, Sa Majesté la recevroit pour s'engager davantage avec eux. »

Richelieu ajoutait que « les ambassadeurs du roy se souviendroient de traitter le fait des places si délicatement qu'il paraisse que le roy n'en face aucune recherche et portent les électeurs à les offrir d'eux-mesmes. » Il se méfiait beaucoup du roi de Suède, car dans un mémoire du 6 février 1632, que M. de Charnacé porta à M. de Brézé, il dit qu'il « faut bien prendre garde à esviter, dans l'acte de la neutralité, tous les termes captieux sur lesquels le roy de Suède pourroit à l'advenir prendre prétexte de rupture. »

« Je n'espère pas, écrivait M. de Brézé, le 14 février, de Francfort, à M. de Bouthillier, qu'on puisse conduire à bonne fin l'affaire de la neutralité... Le roy de Suède porte fort impatiemment qu'on luy parle de ce qui regarde la religion... Dans un entretien de trois heures, il m'a parlé des affaires d'Italie, des particularités de la vie du roy... On est venu l'avertir que sa viande étoit servie. Il me commanda de souper avec luy et la reyne et quelque six ou sept autres princesses et trois ou quatre autres princes, non comme ambassadeur, « car nous ne vous sçaurions pas assez bien traiter comme tel, mais bien comme marquis de Brézé, qui est de mes bons amis. » La conversation fut portée sur la religion catholique, et l marquis de Brézé prenant parti pour sa foi, le roy luy dit : « Ne croyez pas pour ce que je vous ay dit que je sois ennemi de votre pape, » et, redoublant son rire, continua : « Car sans moy il ne seroit que le chapelain des Espagnols... » Et puis on joua jusqu'à

une heure à des jeux qui sont connus en France : — vostre place me plaist, au gage touché... » (*Arch. des affaires étrangères.*)

M. Melchior de l'Isle, qui était revêtu de la qualité d'ambassadeur de Louis XIII en Allemagne, résidait habituellement à Strasbourg. Il y était venu une première fois en 1631, pendant les négociations du traité d'alliance entre la Suède et la France. On a de lui plusieurs dépêches dans lesquelles il fait connaître aux « magnifiques, nobles et honorez seigneurs » de Strasbourg les sentimens de sa cour sur les affaires d'Allemagne. Après la bataille de Leipzig, Strasbourg, comme beaucoup d'autres villes, s'était mise sous la protection du roi de Suède. Gustave-Adolphe avait envoyé dans cette ville Althauser avec trois cornettes et six cents mousquetaires; celui-ci reçut de bonnes promesses des Strasbourgeois. Pourtant, au mois de mars 1631, M. de l'Isle n'hésitait pas à mettre Strasbourg en garde contre les effets que pouvait amener en Allemagne la politique suédoise poussée à outrance. Il était lui-même de religion protestante; sa parole avait d'autant plus de poids quand il écrivait : « Il est bien vray que la ligue catholique a grandement failli de s'estre si estroitement lié aux intérêts d'Espaigne et d'avoir préféré ses pernicieux conseils aux salutaires exhortations du roy mon maistre, et plus encore de n'avoir de bonne heure accepté les offres d'amitié et de neutralité que le roy de Suède leur a présenté par lettre, et que je leur ay offert de sa part, mais néanmoins Sa Majesté n'estime point qu'il faille se servir de ceste faute pour les ruiner absolument et faire par ainsi une guerre de religion, mais plustost pour les rendre à l'avenir plus sages, plus modérés et retenus à ne se laisser entraîner aux violens conseils d'Espaigne; car, quoi qu'il semble que la prospérité des armes du roy de Suède soit telle et sa valeur si grande, qu'il soit maintenant bien aise de leur mettre le pied sur la gorge, si est-ce que Sa Majesté Très Chrestienne estime qu'il ne faut point porter les affaires à telles extrémités; *cum desperatis difficillime pugnatur...* » — « La paix que le roy mon maistre désire de procurer à l'Allemagne n'est pas une paix fourrée, car autrement : *bellum pace dubia melius*; car c'est une paix solide, une paix ferme, stable et équitable, en laquelle le roy de Suède trouve son conte et son contentement et les protestans leur assurance. »

Ce langage était inspiré par Richelieu; le cardinal avait tout intérêt à ne point laisser considérer la guerre d'Allemagne comme une guerre de religion; il laissait M. de l'Isle écrire que, « quant à la religion, comme Sa Majesté n'a jamais creu que les armes fussent un bon moyen pour la planter aux cœurs des hommes, aussi ne pense-t-elle pas que les princes et estats protestans de l'empire,

qui ont toujours détesté de telles violences et contraintes de consciences, voulussent maintenant se servir des armes pour l'amplification de leur religion (1). »

Les visées du roi de Suède n'étaient pas les mêmes. Gustave-Adolphe humiliait chaque jour la ligue catholique, et Richelieu ne pouvait s'empêcher de remarquer « qu'il seroit, me semble, bien honteux qu'un ambassadeur du roy vist tous les jours despouiller un électeur, ou un prince catholique. » Gustave-Adolphe, qui ne se payait pas de mots, voulait embarquer le roi de France à l'attaque de la Bourgogne, du Luxembourg et des Flandres. Richelieu, qui cherchait à gagner du temps, disait que la coutume de la France était de ne commencer la guerre qu'au printemps, que le roi de France amenait une grosse armée, qu'il traitait avec les Hollandais; il s'opposait fortement à ce que le roi de Suède attaquât lui-même l'Alsace, car cette province était certainement un des prix qu'il se promettait d'une campagne contre l'empire. Le père Joseph avait songé un moment à faire remettre la ville de Heidelberg entre les mains du roi; mais le cardinal avait barré le passage relatif à cette place dans le mémoire du père Joseph et écrit de sa main : « Ne faut point se charger de cette place. » Il ne désirait que des villes sur la rive gauche du Rhin.

Gustave-Adolphe avait tenu assez peu de compte de toutes les recommandations faites en faveur des électeurs amis de la France. Il avait toujours quelque chose à demander de son côté à Richelieu, il avait envoyé M. de Horn auprès du roi Louis XIII, à Metz, pour s'informer si le roi de France chercherait à empêcher le passage de la Moselle par les Espagnols; il laissa expirer la trêve accordée à la ligue catholique, fit des traités avec Strasbourg, avec Ulm; de gré ou de force, il obtenait des traités particuliers de tout le monde, promettant aux uns ce qui ne lui appartenait point, menaçant les autres, divisant les villes, les princes. Il ne pouvait pas ignorer que Richelieu, son allié, voulant détourner les armes suédoises des bords du Rhin, travaillait secrètement à réconcilier l'électeur de Saxe avec l'empire. Il savait que le roi de Danemark, bien que souverain protestant, avait aussi engagé l'électeur de Saxe à conclure la paix avec l'empereur. Gustave-Adolphe était entouré de tant de pièges et de périls que la prudence même lui commandait l'audace. Il était forcé de traiter l'Allemagne en maître, pour n'en être point honteusement chassé. Il gardait toutes ses conquêtes pour ne les point perdre toutes. Gustave-Adolphe se mit en campagne au com-

(1) *Documens historiques relatifs à l'histoire de France*, tirés des archives de la ville de Strasbourg, par M. Ant. de Kentsinger, maire de la ville de Strasbourg.

mencement de février ; il assiégea Kreutznach et en chassa les Espagnols, puis il retourna à Francfort avec le roi de Bohême. Tilly avait engagé les hostilités avec le maréchal de Horn, qui était entré en Franconie ; le roi de Suède alla au secours de son lieutenant, il le joignit et rallia encore Bernard de Saxe-Weimar ; Tilly battit en retraite à grandes journées et, pour empêcher l'orage de tomber sur la Bavière, il appella à son aide Gallas et Wallenstein. Le roi de Suède le suivit de près, entra dans Nuremberg, où les bourgeois lui firent don de quatre canons et de deux globes d'argent, l'un céleste, l'autre terrestre ; il arriva bientôt devant Donawerth, sur le Danube, fit une brèche dans les fortifications et se prépara à l'assaut. Le duc de Lauenbourg se retira en rompant les ponts, et le roi entra dans la ville. Ayant passé le fleuve, le roi de Suède put prendre aisément nombre de villes et alla chercher Tilly, retranché sur le Lech. Il passa le fleuve de vive force, après un combat extrêmement sanglant. Tilly fut blessé au genou par un boulet et dut être porté à Ingolstadt ; on lui tira quatre os brisés de la cuisse, mais il mourut le troisième jour.

Le roi de Suède avait passé le Lech, au milieu de ses soldats, l'épée à la main, sur le pont de bateaux qu'il avait fait jeter. Tilly loin du champ de bataille, sa victoire était complète, toutes les villes lui ouvraient leurs portes ; il fit son entrée dans Augsbourg avec une suite nombreuse de princes et d'ambassadeurs, et se reposa quelques jours dans cette ville. Augsbourg était le berceau de la foi luthérienne ; le roi y institua un conseil municipal luthérien ; les nouveaux conseillers lui prêtèrent serment, comme à leur roi légitime, et l'on frappa une médaille avec la légende *Gustava et Augusta, caput religionis et regionis*. Tilly avait rendu le dernier soupir en répétant : « Ratisbonne ! Ratisbonne ! » Le vieux guerrier indiquait cette place à l'électeur, comme l'ancre de salut, non-seulement de la Bavière, mais de l'empire. La mort qui frappait à soixante-treize ans le défenseur si longtemps heureux de l'empire guettait aussi le jeune prince qui avait traversé victorieusement toute l'Allemagne, et qui menaçait de tenir bientôt l'empire à merci. Le jour même où expirait Tilly, Gustave-Adolphe, monté sur un cheval blanc, s'étant trop approché des murs d'Ingolstadt, un canonnier de la ville le remarqua et d'un coup de canon emporta la croupe de son cheval. Le roi tomba tout couvert de sang et de poussière ; on le crut mort, mais il se releva et dit tranquillement à son escorte : « La poire n'est pas encore mûre. » Le moment d'après, le jeune margrave de Bade, à côté de lui, eut la tête emportée par un boulet.

M. de Saint-Étienne, agent du roi de France en Bavière, vint trouver le Suédois dans son camp devant Ingolstadt, et essaya de le

porter à la paix. Gustave-Adolphe triomphait trop au gré de Richelieu; Saint-Étienne lui dit que l'électeur de Bavière désirait la paix, qu'il avait d'ailleurs désapprouvé l'entreprise faite par Tilly sur Bamberg; le roi de Suède lui répondit qu'il parlait sans avoir ordre de son maître, le roi de France; qu'encore que le duc de Bavière eût autant de prudence que de dissimulation, il avait mal mené ses affaires; que s'il voulait traiter de bonne foi, il n'avait qu'à livrer Ingolstadt, à restituer l'électorat et le Palatinat au roi de Bohême et qu'à licencier toutes ses troupes. Saint-Étienne était le propre neveu du père Joseph; il avait été employé en 1630 aux affaires d'Allemagne, il avait été d'abord avec Brulart de Léon, et mis ensuite sous la direction de Charnacé, il venait d'être nommé envoyé de France auprès de l'électeur de Bavière avec la mission de protéger les intérêts des Bavarois sans toutefois rompre avec le roi de Suède. Se voyant traité de si haut en présence du roi de Bohême, de Horn et de quelques autres, il parla de la puissance de son maître. Le roi lui répondit qu'il comptait sur la loyauté du roi de France; « cependant, si Sa Majesté veut envoyer quarante mille de ses François au secours de la Bavière, peu m'importe avec qui j'aie à combattre; je pourrai m'entendre avec le Turc, qui est mon bon ami. » Louis XIII ne connaissait pas encore ces paroles quand il disait à l'ambassadeur de Venise, en apprenant la défaite et la mort de Tilly : « Il est grand temps de mettre un terme aux progrès du Goth. » Mais il devenait chaque jour plus clair que le Goth était aussi inquiétant pour ses amis que pour ses ennemis. Il éprouvait une sorte d'ivresse guerrière, pareille à celle qui porta plus tard Napoléon à Moscou. Il osa répondre à Richelieu, qui lui fit demander peu après jusqu'où il entendait pousser ses conquêtes : « Jusqu'où mes intérêts l'exigeront, » et ses intérêts étaient de ceux qui ne peuvent plus se définir. Il se posait de plus en plus en ennemi des papistes, en apôtre armé du protestantisme. Richelieu avait mis beaucoup de retard dans le paiement de ses subsides; il finit par cesser entièrement de les payer. Et le « Goth, » quand on alla jusqu'à parler de l'envoi de troupes françaises contre les Suédois, dit : « Que le roi de France ne se donne point cette peine; j'irai le trouver à Paris, à la tête de cent mille hommes et nous viderons là nos différens. » Ces paroles, si elles ont été prononcées (1), ne sont qu'une pure boutade; car le Suédois n'était point sans une grande finesse et il avait assez d'affaires sur les bras en Allemagne pour ne point s'attaquer à la France. La guerre en Bavière avait pris un caractère horrible :

(1) Maurillon, *Histoire de Gustave-Adolphe.*

« Tout abondait, dit *le Soldat suédois,* dans un pays qui n'avait pas encore senti la picorée des soldats; » il n'y resta bientôt que des villages en cendres. Toutes les villes furent mises à rançon : Munich vit le jeune roi jeter à un peuple stupide des poignées de cet or qu'il avait pris dans les coffres bavarois. Maximilien se tenait avec ce qui lui restait d'armée à Ratisbonne. Il semblait perdu, mais Wallenstein allait entrer en scène.

Wallenstein était devenu une sorte de dictateur militaire dans l'empire. Il était en pleine disgrâce au moment où le roi de Suède avait débarqué en Allemagne, à ce point qu'il fit des ouvertures à Gustave-Adolphe et lui offrit de suivre sa cause. Né protestant et devenu catholique, il n'avait jamais approuvé l'édit de restitution, il y voyait la cause de tous les malheurs de la maison d'Autriche; il ne pouvait pardonner à l'empereur de l'avoir privé de son commandement, ayant toujours eu le bonheur de faire triompher les armes de son maître. Il promit donc au roi de Suède d'abandonner l'empereur; Gustave-Adolphe n'osa confier des troupes à un général qui était traître à son souverain, et le renvoya à l'électeur de Saxe. Wallenstein se retourna du côté de l'empereur, qui lui avait fait demander de reprendre le commandement suprême de ses armées. Il se fit prier et n'accepta d'abord que pour trois mois, à des conditions qui semblent aujourd'hui presque impossibles à croire. Il fut convenu qu'il serait généralissime pour l'empereur et pour le roi d'Espagne, qu'il aurait une autorité absolue, que ni l'empereur ni son fils ne resteraient à l'armée, qu'il serait récompensé largement dans les pays dits héréditaires et dans les provinces qu'il aurait conquises, qu'il disposerait de tous les domaines confisqués, qu'il aurait le droit de grâce, qu'il aurait le pouvoir de faire la paix, qu'on l'indemniserait du duché de Mecklembourg. L'empereur accepta tout, car l'armée ne voulait pas d'autre chef que le terrible duc de Friedland; les peuples le regardaient conmme un souverain, il en avait le train, la prodigalité; il avait un astrologue et passait pour avoir un pouvoir miraculeux; nul mieux que lui ne savait faire des levées et faire sortir les armées du sol allemand. En quelques mois, il mit soixante mille hommes sur pied.

Wallenstein n'était pas seulement soldat, il était aussi diplomate; dès le commencement de l'année 1632, il chercha à détacher la France du roi de Suède, et, dans ce dessein, il travailla à renverser Richelieu en conseillant aux Espagnols d'aider Gaston d'Orléans et la reine mère par les armes contre le cardinal. Il estimait, nous ne savons sur quelles assurances, que Gaston, s'il pouvait détruire l'influence de Richelieu, abandonnerait la cause de la Suède pour celle de l'Autriche. Nous avons déjà dit que le roi de Suède n'avait

pas les meilleurs rapports avec Richelieu; il n'est pas certain qu'il ait vu d'un mauvais œil les entreprises faites contre le cardinal par la propre mère et par le propre frère de Louis XIII. Le plan de Wallenstein était simple : se jeter sur la Bohême et la Saxe, forcer le roi de Suède à venir au secours de son allié l'électeur de Saxe; s'il ne le faisait, imposer son alliance à la Saxe et au Brandebourg, couper ainsi les communications de Gustave-Adolphe et l'enfermer en Bavière. Le roi de Suède était si loin de la Baltique qu'il ne pouvait plus tenir le nord de l'Allemagne; il serait contraint, suivant toute apparence, d'en reprendre le chemin, et l'Autriche serait délivrée. Les choses n'allèrent pas aussi simplement, car pendant deux mois et demi, les deux armées de Wallenstein et de Gustave-Adolphe campèrent en face l'une de l'autre devant Nuremberg. Wallenstein craignait de livrer une bataille rangée avec ses nouvelles levées contre l'armée aguerrie du roi de Suède, renforcée au bout de quelque temps par toutes les troupes suédoises qui avaient été laissées dans les électorats ecclésiastiques et qui furent ramenées au roi par le chancelier-général Oxenstierna. Le roi de Suède ne put ni faire sortir Wallenstein de ses lignes, ni les prendre de vive force; la misère, les maladies l'obligèrent enfin à décamper. Le vieux *condottiere* avait lentement usé son ennemi, en l'empêchant de combattre : Gustave-Adolphe reprit le chemin du Danube vers Donawerth pour nourrir ses troupes, faisant mine de menacer les états héréditaires de l'Autriche; mais Wallenstein, fidèle à son plan, ne le suivit point et marcha contre la Saxe. Il n'avait pas eu beaucoup de peine au début de la campagne à rentrer à Prague, et il n'avait qu'à regret pris le chemin de Nuremberg; il se sentait plus libre désormais depuis qu'il avait tenu tête à Gustave-Adolphe et l'avait forcé de déguerpir. Il prit Bamberg, Baireuth, Cobourg, incendia Plauen, et entra le 1er novembre dans Leipzig. Il attira enfin le roi de Suède de son côté; celui-ci avait quitté le Danube et retournait vers le nord. Il passa par Arnstadt, entra, le 7 novembre, à Erfurt et arriva le 11 à Naumbourg. Il commençait à se sentir inquiet de l'avenir : de sombres pressentimens l'assiégeaient. Il repoussait les hommages des populations, qui, dans certaines villes, le recevaient comme un libérateur. A Naumbourg, où la foule baisait ses vêtemens, il dit d'un air chagrin : « Je crains que le ciel ne me réserve quelque malheur, car ces gens m'honorent comme un Dieu. » Il sentait la trahison tendre partout des pièges autour de lui. L'électeur de Saxe commençait à vaciller; il tenait son armée isolée pour pouvoir au besoin imposer sa médiation. Le roi de Suède se sentait perdu, s'il ne frappait ses amis comme ses ennemis de terreur : il avait besoin de continuellement vaincre.

Gustave-Adolphe apprit du même coup que Pappenheim, un des lieutenans de Wallenstein, avait quitté l'armée impériale pour se rendre à Halle et que les soldats de Wallenstein campaient sans se garder autour de Lützen : « Je crois vraiment, dit-il, que Dieu m'a livré l'ennemi. » Il se décida dans l'instant à aller chercher la bataille. Nous ne raconterons pas la grande journée. Le roi de Suède passa la nuit qui précéda le combat dans une voiture avec Bernard de Saxe-Weimar et Kniphausen; il parcourut, le 16 novembre au matin, par un épais brouillard, tous les rangs de son armée. Il n'avait pas voulu mettre de cuirasse, une vieille blessure la lui rendait douloureuse à porter; il n'avait qu'un pourpoint de cuir et un habit de drap. En passant devant les Suédois, il leur dit de combattre en braves gens, ajoutant que, s'ils se conduisaient bien, il les récompenserait loyalement, mais que, s'ils lâchaient pied, leurs os ne retourneraient pas en Suède. Il n'avait en tout, avec les régimens allemands, que vingt mille hommes; Wallenstein en avait vingt-cinq mille. On sait comment, pendant la bataille, le roi, vainqueur à l'aile droite, se porta vers le centre avec un régiment de cavalerie suédois. Le brouillard était épais; le roi, qui montait un cheval très ardent, se trouva entraîné avec quelques personnes de sa suite au milieu d'un gros de cuirassiers impériaux. Son cheval reçut un coup de pistolet, il eut lui-même le bras gauche fracassé d'un coup de pistolet; puis il reçut une balle dans le dos, tomba de cheval et fut traîné quelque temps. Il n'avait plus avec lui qu'un page de dix-neuf ans : celui-ci vit entourer le roi par les cuirassiers : Gustave-Adolphe se fit connaître; au même instant, un cuirassier lui brûla la cervelle. On le dépouilla et on le laissa nu, gisant à terre. Le cheval du roi, couvert de sang, arriva seul au galop devant le front des Suédois. Le bruit de la mort du roi se répandit en un instant dans les rangs; mais ce bruit ne fit qu'enflammer la colère des Suédois : la furie les rendit irrésistibles, et, sans l'arrivée de Pappenheim et ses héroïques efforts, Wallenstein était perdu. Pappenheim mourut, le lendemain de la bataille, des blessures qu'il reçut dans cette terrible journée. Gustave-Adolphe l'admirait plus qu'aucun autre lieutenant de l'empereur et l'appelait simplement « le soldat. » Le cadavre du roi, percé de neuf blessures, piétiné, foulé, fut mis dans un cercueil par un pauvre maître d'école. Vainqueur à Lützen, Gustave-Adolphe, si la mort ne l'avait pas frappé dans sa victoire, eût peut-être été porté jusqu'à Vienne, il eût peut-être mis sur sa tête la couronne impériale. Il n'avait que trente-huit ans; tout lui était possible et permis, car son temps ne connaissait que la force; la religion des peuples était la religion des princes, et les princes n'étaient plus retenus,

comme aux époques précédentes, par la crainte de l'église; leurs ambitions temporelles ne connaissaient plus le frein spirituel. Ils eussent suivi la fortune du vainqueur.

Quels étaient, au moment où se livre la bataille de Lützen, les rapports de la France et du roi de Suède? Il faut remonter un peu plus haut pour s'en bien rendre compte.

Le roi Louis XIII avait écrit lui-même de Narbonne, le 17 octobre 1632, à M. de la Grange aux Ormes, qui résidait auprès du roi de Suède, pour lui annoncer que Monsieur avait été réduit à la soumission. « Vous informerés de ce que dessus mon frère le roi de Suède, lequel aura, je m'asseure, tel contentement qu'il convient à la bonne amitié et correspondance qui est entre nous, d'un succès si prompt et heureux du mouvement que l'on avoit excité en cette province... Vous remercierez, au reste, de ma part mondit frère le roi de Suède de la bonne inclination qu'il a témoignée à se conformer à ce que je luy ai fait proposer par vous comme étant convenable au bien public et au sien particulier. » La fin de la lettre est chiffrée et nous ne pouvons dire à quoi faisait allusion le roi de France. La révolte de Monsieur avait été la grande affaire de la cour de France pendant cette fin de l'année 1632; le cardinal était tombé très malade en revenant du Languedoc, il était resté un mois à Bordeaux entre la vie et la mort. La dépêche de M. de la Grange aux Ormes annonçant la mort de Gustave-Adolphe arriva à Versailles le 2 octobre au soir; Richelieu n'était pas encore retourné auprès du roi. Louis XIII réunit les secrétaires d'état le 3 décembre, et nous savons ce qui se passa au conseil par un « Mémoire fait à Paris le 4 décembre » par M. Bouthillier. On y lit ceci : « Le roy de Suède avait parlé si avantageusement, en diverses occasions, soit sur le sujet de la reyne-mère du roy, soit sur celui de Monsieur et autres rencontres, que l'on pouvoit dire que Sa Majesté n'y avoit peut-être pas beaucoup perdu à la mort du roy de Suède. C'est l'opinion de M. le maréchal de Brézé, qui l'a pratiqué assez longtemps pour en juger, et qui dit qu'il n'avoit aucun bon dessein pour les intérêts du roy; qui est, en effect, ce que le sieur de la Grange veut dire par les treizième et vingtième articles de sa lettre. — M. de Bullion a dit la mesme chose que moy. — Sa Majesté, là-dessus, a commandé d'envoyer promptement la dépêche à Mgr le cardinal... »

Le courrier porteur de la dépêche trouva le cardinal de Richelieu à Brouage; il écrivit au roi le 15 décembre : « Sire, bien qu'il soit difficile de mander de loin son advis, parce que les affaires changent souvent devant qu'il soit arrivé, j'ai envoyé à M. Bouthillier ce que j'estime sur les affaires d'Allemagne pour obéir à vos commandemens. Si le roi de Suède eust attendu six

mois à mourir, il y a apparence que les affaires de Votre Majesté en eussent esté plus asseurées... » C'est tout ce que Richelieu trouve à dire sur la mort du roi de Suède; le reste de la lettre n'est que sur des envois d'argent pressés à faire à M. de Charnacé, sur les démarches qu'il conseille de faire avec diligence auprès des états et auprès des princes allemands pour empêcher leur désunion. La mort tragique de Gustave-Adolphe ne lui arrache pas un cri, pas un soupir, pas un mot de regret. On envoya d'abord à la reine de Suède un M. Duhamel pour lui annoncer qu'on accréditerait prochainement auprès d'elle un ambassadeur extraordinaire; Duhamel fut chargé de messages pour Oxenstierna, Horn et le duc Bernard de Saxe-Weimar. Richelieu envoya en Allemagne, comme ambassadeur extraordinaire, M. de Feuquières, maréchal de camp, et en Hollande M. de Charnacé, qui avait sa confiance particulière. Charnacé était porteur d'un projet de partage qui donnait à la France « le Hainaut, l'Artois, le Tournesis, l'Isle, Doué et Orchy, la Flandre gallicane, qui consiste en Graveline, Dunquerque, Ostende, Nieuport et le Namurois, Luxembourg, » et aux États « le Brabant, Malines, Limbourg, la Frise, la Gueldre. » M. de Brézé fut envoyé aux princes protestans, Saint-Étienne au duc de Bavière, aux princes de la ligue catholique et à l'empereur; La Grange aux Ormes était déjà accrédité auprès de plusieurs électeurs et de diverses villes libres.

L'ambassade de Feuquières est celle qui nous intéresse le plus: Feuquières vit le chancelier Oxenstierna le 5 mars 1633 à Wurzbourg; celui-ci désirait que la France rompît ouvertement avec l'Espagne, sans oser formuler complètement ce désir; le cardinal préparait la guerre à l'Espagne, sans la déclarer; il avait donné pour mission à Feuquières d'agrandir, de fortifier certains électeurs allemands dont les intérêts n'étaient pas les mêmes que ceux de la Suède; l'ambassadeur français devait porter doucement Oxenstierna « à nous presser de rompre avec l'Espagne pour l'obliger à nous proposer des avantages à cette fin. » Les princes allemands étaient sur le point de se réunir à Heilbronn; Feuquières s'y rendit et travailla à maintenir l'union des Suédois avec eux. Oxenstierna était le représentant fidèle de Gustave-Adolphe, il avait épousé toutes ses passions, toutes ses méfiances; il se défiait beaucoup du cardinal de Richelieu, et la vérité historique oblige à dire qu'il avait raison. Feuquières était un négociateur très souple, très habile, et il se tira très bien des difficultés qu'il rencontra dans sa laborieuse entreprise. Ce n'était pas, en effet, chose facile que de garder un peu serré le faisceau que la main de fer de Gustave-Adolphe avait tenu pendant deux années; la politique française avait ses visées propres, qui n'étaient point celles de la Suède. Dégagée de son roman de gloire, la politique suédoise consistait

dans la conquête pure et simple des provinces qui forment tout le littoral de la Baltique. La chimère d'un nouvel empire protestant, entouré d'électeurs protestans, avait disparu comme fond la neige au soleil. Il ne restait que d'obscures revendications sur des provinces polonaises et allemandes. Le véritable empire, l'empire de Ferdinand, un instant menacé, restait solide sur ses vieilles bases historiques. Richelieu ne voulait point trop affaiblir l'empire, et Gustave-Adolphe l'avait bien deviné sur ce point : « Il estoit vray que la France se méfioit fort de l'Espagne et point de l'empire, » écrivait-il au commencement de 1634 à M. de Saint-George; il aurait voulu pouvoir séparer la maison d'Autriche et la maison d'Espagne, lutter en Italie avec les princes italiens, dans les Pays-Bas avec les États. L'Allemagne était un terrain sur lequel il hésitait à mettre le pied; il sentait très bien que l'étrange constitution de l'empire allemand offrirait tôt ou tard à la France des occasions d'intervenir et de refaire sa malheureuse frontière orientale.

En lisant, au reste, la correspondance diplomatique de cette époque, on admire non-seulement l'extrême vigilance de ceux qui conduisaient les affaires de la France, mais en même temps la sagesse, la prudence de leurs vues, la hauteur et l'impartialité de leurs conceptions politiques. La France n'aspirait pas seulement à se délivrer elle-même, elle aspirait à délivrer l'Europe entière d'un joug étouffant. Peut-être peut-on reprocher à Richelieu d'avoir attendu un peu trop longtemps avant de se porter à l'alliance suédoise et, une fois qu'il l'eut fait, de ne s'y pas être porté avec plus de résolution; ce qui l'arrêta peut-être, ce fut le sentiment que le Suédois, qui parlait sans cesse de liberté à l'Allemagne, ne lui préparait qu'un nouveau despotisme, ce fut aussi la conviction qu'il était moins propre à fonder quelque chose qu'à tout ébranler et à tout remuer, et que le vieil édifice impérial resterait debout, malgré la vaillance et l'impétuosité de ce soldat merveilleux, qui aimait plus la gloire que les fruits de la gloire et qui préférait le péril à la victoire.

Il faut voir le roi de Suède, comme le représentent les gravures du temps, sur un lourd cheval d'Allemagne, le front haut, l'œil clair, froid et brillant, la bouche ferme, épaisse et souriante. La narine s'enfle, comme celle du cheval de guerre; la bataille a commencé; les bataillons s'agitent confusément dans le fond; le roi part comme pour la parade. Jamais encore, en un temps pourtant si fécond en grands courages, on n'avait vu roi courtiser si familièrement la mort. Cent fois il la regarda en face, cent fois il risqua sa vie dans les plus obscures occasions. Ses soldats étaient sûrs de le voir au milieu d'eux toutes les fois que le péril était plus grand ou

que la bataille devenait plus sanglante et plus acharnée. Aussi fut-il sincèrement pleuré de son armée, car chaque soldat aimait en lui un soldat; il fut encore pleuré des chefs du parti protestant. Il avait été considéré par ces derniers comme un envoyé de Dieu. Le duc de Rohan, qui était en exil volontaire en Italie, avait bien jugé de loin l'entreprise du roi de Suède. « Le roy de Suède, écrivait-il le 31 août 1631 à sa mère, Catherine de Parthenay, fait toujours très bien et avance ses progrès, mais les Allemands ne le regardent guère, car ils n'ont encore rien fait qui vaille, et mesme quelques-uns commensent à se dédire de ce qu'ils avoient promis à l'assemblée de Lepxig, entr'autres le duc de Virtemberg et la ville d'Ulm qui se sont mis en l'obéissance de l'empereur. Ces gens-là n'ont pas plus de fidélité ni de courage que ceux qui nous ont trompés; il est bien à craindre qu'ils ne se perdent. » Le 5 septembre 1631, après le sac de Magdebourg, Rohan écrit à sa mère que cet événement « a donné une grande terreur à plusieurs villes et princes d'Allemagne dont s'en est suivie la défection de l'administrateur de Virtemberg et des villes de Ulm et de Noremberg; néansmoins les nouveaux progrès du roy de Suède ont rafermiz le reste, et s'il n'eust soupçonné Saxe et Brandebourg, il eut conquis toute la Silésie et partie de la Bohême; mays il a été contraint de retourner de ce costé-là pour s'asseurer d'eux; il s'est tout à fait asseuré du marquis de Brandebourg et de son pays, mays pour celluy de Saxe ny luy ny l'empereur ne l'osent trop presser de peur qu'il ne se déclare contre celuy qui le pressera trop et comme cela demeure sans faire autre chose que bien boire pour être la proie du vainqueur; tous les conseillers de ces princes, et plusieurs des principaux des bonnes villes sont corrompus par l'empereur, tellement qu'il faut par force et malgré qu'ils en ayent leur procurer la liberté; cela me fait ressouvenir des défuntes affaires de France (1). »

Rohan voyait fort clair aux affaires d'Allemagne; après la mort du roi de Suède, il avait fait passer à Richelieu un mémoire sur ces affaires. Le cardinal en savait tout le détail: il n'en était détourné ni par le soin des affaires d'Italie, ni par ses luttes incessantes contre ses ennemis de l'intérieur, ni par la guerre contre les protestans. Sa politique était encore un peu hésitante. Pouvait-il deviner que la mort arrêterait si vite le roi de Suède au milieu de ses victoires? Devinait-il que les effets de l'invasion des Suédois en Allemagne ne seraient pas très durables? que la marche de Gustave-

(1) Ces extraits sont tirés d'une correspondance inédite, que je dois avec beaucoup de documens et d'indications précieuses sur Rohan, à la généreuse libéralité de M. de Loménie.

Adolphe n'était qu'une bourrasque couvrant de vagues passagères la mer profonde de l'obéissance germanique?

Nous l'avons montré peu confiant dans son allié et toujours disposé à marchander ses secours. Richelieu voulait inquiéter l'empire, mais non préparer sa ruine; il espérait pouvoir donner les possessions italiennes de la maison d'Autriche à des princes italiens : en Allemagne, sa diplomatie tendait uniquement à établir autour de la France un rempart d'alliances, d'amitiés, de neutralités; il ne pouvait pas travailler à mettre les provinces catholiques sous les pieds d'un prince protestant. Les historiens lui savent gré d'avoir, prince de l'église et ministre d'une puissance catholique, su chercher des alliances protestantes; en fait, il ne vit jamais dans les Suédois que les alliés d'une heure. Richelieu comptait bien abandonner Gustave-Adolphe après s'être servi de lui pour s'avancer dans les électorats et en Alsace. « Le joug de l'empire étoit alors si lourd dans toute l'Europe » qu'après la mort de Gustave-Adolphe « le pape, ayant cette nouvelle, alla en l'église nationale des Allemands dire une messe basse. » (Mémoires de Richelieu.) Le roi du Nord, — qu'on appelait quelquefois, à cause de la couleur de ses cheveux, le roi d'or, — parut un moment comme un soleil à Francfort; puis l'Allemagne retomba dans la nuit. L'histoire ne marche pas en ligne droite, elle procède plutôt par de grands mouvemens giratoires qui la ramènent de temps en temps au même point. Que d'événemens étaient encore nécessaires, que d'invasions, de guerres et d'incursions pour tirer le corps germanique de sa torpeur séculaire! Richelieu chercha seulement à profiter des fautes que l'empire avait commises en Allemagne; il travailla à briser la verge sanglante qui flagellait les peuples. C'est surtout, il faut le dire, après la mort de Gustave-Adolphe que la politique du cardinal devint féconde : il semble qu'il ait vu dans cet événement comme un avertissement; la fortune, en lui enlevant un instrument qui avait été regardé comme presque miraculeux, l'obligea à compter davantage sur ses propres ressources. La mission de Feuquières vers la reine de Suède et vers Oxenstierna fut suivie de résultats surprenans; elle inaugura avec le concert des petites puissances le grand et bienfaisant patronage de la France qui devait plus tard trouver son expression dans le traité de Westphalie, l'instrument diplomatique qui a été si longtemps la base du droit public européen et qui mit fin pour si longtemps à la domination exclusive d'une maison souveraine sur tous les princes et sur tous les peuples.

AUGUSTE LAUGEL.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

DEVANT

LA LÉGISLATION DOUANIÈRE

II[1].

GRIEFS ET PROPOSITIONS

Les plaintes de l'agriculture, a-t-on dit, sont si peu justifiées ou tellement exagérées qu'il n'en faut point tenir compte, et c'est à tort que les campagnards se laissent dominer par une panique déraisonnable à propos des importations des États-Unis. Ces alarmes, ajoute-t-on, sont dénuées de fondement; l'écrasement de nos cultures par la concurrence étrangère est une chimère, un fantôme; qu'on se rassure, il n'y a pas péril en la demeure.

Signalé longtemps d'avance par M. Foucher de Careil et par M. Eugène Tisserand, entre autres, le spectre de l'importation américaine s'est aujourd'hui changé en une réalité.

Sous la restauration et le gouvernement de juillet et jusqu'en 1860, objecte-t-on, c'était la Russie, la Hongrie et l'Algérie qui étaient des épouvantails, et les craintes qu'elles inspiraient se sont évanouies devant l'expérience. Mais tout d'abord on peut remarquer que l'expérience n'a été tentée qu'à partir de 1860, car l'é-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

chelle mobile n'ayant été supprimée, avec raison d'ailleurs, qu'en 1866 la France est restée protégée jusqu'à cette date et n'a pas essayé du régime de la libre concurrence avec la Russie, la Hongrie, etc... De ce qu'elle n'a pas été écrasée par ses anciennes rivales, il ne s'ensuit pas qu'elle soit capable de soutenir aujourd'hui la lutte contre de nouveaux concurrens aussi redoutables que les États-Unis et le Canada. Sans doute l'Amérique aussi verra monter de beaucoup les prix de ses céréales et de son bétail, mais on peut supposer que ce ne sera pas avant une période prochaine de baisse et avant une longue série d'années; d'ici là nous avons le temps de tomber et de végéter dans la gêne.

Assurément les cours des blés français font la hausse sur les lieux de production et sur les marchés américains, mais les blés américains font en revanche la baisse sur les nôtres; les producteurs français y perdent. Le cas est normal, mais il ne faudrait peut-être pas laisser pousser jusqu'à l'extrême toutes les conséquences de ce phénomène naturel.

On nous dit encore qu'à cause des sécheresses, de la rareté de la main-d'œuvre, les rendemens sont faibles, que les distances, les transports et diverses autres causes ne laissent que des bénéfices médiocres ou nuls; en un mot, la culture serait une mauvaise affaire aux États-Unis, et par conséquent nous n'avons pas à nous alarmer de cette concurrence.

La culture est peut-être une mauvaise affaire en Amérique, mais nous voyons de nos propres yeux que c'est pour le moment une plus mauvaise affaire encore en Europe, puisque chez nous l'agriculture recule, tandis qu'elle avance aux États-Unis et au Canada. Nous n'avons aucune raison de suspecter les rapports divers qui ont été publiés. Nous ne pouvons entrer dans le détail des chiffres, ni examiner les relations des hommes compétens qui ont visité tout récemment les États-Unis, mais l'optimisme qui semble le mot d'ordre de tout un parti n'est-il pas trop marqué? On a peut-être raison de nous rassurer, pour nous empêcher de tomber dans un funeste découragement; cependant en nous rassurant trop on risquerait de nous tromper, ce qui n'aurait pas moins d'inconvéniens.

Si les opérations agricoles des colons américains étaient si médiocres, comment expliquer, que depuis trente ans ces mêmes pionniers venus de tout les pays du globe aient couvert de leurs cultures et arrosé de leurs sueurs des espaces plus grands que la vieille Europe, et qu'ils aient si rapidement poussé leurs bestiaux, leurs charrues et leurs machines agricoles, des monts Alleghanys, frontières des états atlantiques, aux rives du Pacifique, c'est-à-dire

créé une nouvelle et immense région agricole? Serait-ce uniquement pour nous contrarier que les Américains s'acharneraient à se lancer dans des solitudes dangereuses, et par excès d'initiative personnelle à entreprendre à perte de gigantesques travaux que rien ne les force à accomplir?

Nulle part, nous le savons, l'existence des premiers colons d'une contrée sauvage n'est douce, ni facile, mais ce fait indiscutable subsiste : la grande concurrence agricole américaine, qui ne fait que de commencer, vient du premier coup désorienter et compromettre toute la culture européenne, ce que n'avait jamais fait la concurrence russe, ni aucune autre; en outre, aux États-Unis, la production du blé a presque doublé depuis dix ans. Tout porte à croire qu'elle peut doubler encore pendant les années prochaines, surtout si on fait entrer la production du Canada en ligne de compte.

Pour nous rassurer, on ajoute que le prix des terres dans les vieux états de l'Est des États-Unis a monté d'un tiers en dix ans, et, qu'en conséquence, puisque la concurrence des nouveaux états de l'Ouest n'a pas ruiné la culture des anciens états, elle doit encore moins ruiner celle de la France. A cela nous pouvons répondre que la statistique invoquée s'arrête à l'année 1870. Vers cette date, l'Ouest américain n'avait pas encore fait sentir le poids et les effets de sa production. Ni en 1870, ni dans les années suivantes, l'agriculture française n'a formulé aucune plainte; au contraire, nous avons vu à ce moment chez nous de belles années de richesse, d'abondance et d'exportations agricoles. Une statistique datée de onze ans déjà peut être un renseignement, mais ne fournit pas ici un argument péremptoire.

De même, on allègue qu'en 1880 le nombre des bœufs transatlantiques importés en Angleterre est d'environ cent soixante-dix mille têtes, mais qu'il ne s'en importe presque pas en France. C'est possible; toutefois il est constant que, par suite de l'importation américaine des bœufs et même des fromages et des beurres en Angleterre, la Normandie et la Bretagne n'exportent plus au-delà de la Manche que des quantités infiniment moindres de produits qu'autrefois. Il y a là une irrécusable perte, très sensible pour deux de nos plus belles provinces, en attendant que le bétail américain et canadien débarque directement chez nous.

On répondra que le prix de la viande est resté fort élevé en France; empressons-nous d'admettre qu'en effet la viande est trop chère, nous voudrions voir partout régner l'abondance et le bon marché, mais le haut prix de la viande n'apporte malheureusement pas tout son bénéfice normal aux producteurs indigènes, grâce aux mystérieuses combinaisons des intermédiaires. Quoi qu'il en soit,

malgré tout, la concurrence américaine exerce une très puissante influence sur le travail et sur les intérêts agricoles en Europe. Ceux qui y gagnent se réjouissent, ceux qui y perdent le déplorent; il n'y a rien là que de fort naturel. La concurrence en soi est-elle un mal? Non certes; mais il est des momens où, dépassant la mesure, elle accable les uns, et alors c'est le devoir des autres d'adoucir autant que possible les épreuves des victimes.

Chercher à se préserver des inondations n'est pas vouloir tarir les rivières, ni même empêcher les utiles irrigations. L'on ne saurait admettre que, si l'on réclamait quelque protection agricole sous une forme ou sous une autre, « il ne nous resterait plus d'autre parti à prendre que de retourner en arrière, en coupant les routes, en brisant les voies ferrées, en comblant les canaux, en ensablant les ports, en brûlant les vaisseaux. »

Mais est-ce que les Américains ont marché en arrière? Quoique protectionnistes à outrance, n'ont-ils pas fait les plus grands chemins de fer du globe, canalisé le Mississipi, creusé le canal de l'Erié, et bien d'autres, créé de grands ports et construit d'innombrables vaisseaux? L'Angleterre n'a-t-elle pas, sous le régime de la protection, jusqu'en 1847, mené à bien de magnifiques travaux et promené sur toutes les mers de brillantes flottes marchandes et militaires? La France protectionniste n'a-t-elle pas couvert son sol de splendides travaux d'art et entrepris un vaste réseau de voies ferrées?

Quoique volontairement soumis à la gêne du régime protecteur, les Américains, loin de se montrer rétrogrades, font de rapides progrès qui donnent à réfléchir. C'est ce que reconnaît M. Leng, publiciste anglais distingué, qui a parcouru l'Amérique et le Canada, lorsqu'il constate le chiffre toujours croissant des importations de céréales américaines (1).

Les États-Unis ont fourni, en 1880, les deux tiers des blés introduits en Angleterre, dont les importations générales en grains et farines de toute espèce sont évaluées à plus de 1 milliard 1/2 de francs. Dans la même année 1880, les importations en Angleterre de bétail américain vivant ont représenté en valeur plus de 250 millions de francs, les viandes abattues plus de 400 millions de francs, sans compter l'importation de beurres, de fromages et de pommes de terre. Ces chiffres sont-ils exacts? Nous n'avons aucune raison d'en douter. Mais, d'après M. Leng, les onze mille deux cent trente-quatre têtes de bétail importées pendant l'année ne correspondent qu'à la nourriture de quatre jours pour les trente-quatre millions d'habitans de la Grande-Bretagne. Évidemment, ici apparaît quelque

(1) Conférence Leng (*Journal d'agriculture pratique*, 17 mars 1881).

erreur matérielle et fortuite, car M. Dubost, qui est optimiste, donne le chiffre de cent soixante-dix mille têtes de bétail importées; nombre quinze fois plus fort, qui constitue la consommation de plus de soixante jours ou de deux mois pour l'Angleterre. En outre, l'importation des animaux vivants d'Amérique est ralentie par une protection indirecte qu'exercent rigoureusement les Anglais en exigeant, par crainte d'épizooties, que les bêtes soient abattues à leur arrivée au lieu de débarquement. Les viandes de cette provenance ne peuvent donc être consommées que dans le rayon rapidement desservi par les chemins de fer.

M. Leng pense que les importations américaines ne s'arrêteront pas devant le retour de moissons abondantes en Europe; il ne croit pas non plus que le bon marché des transports des blés et des animaux ait dit son dernier mot. Il faut donc cesser de railler nos préoccupations transatlantiques et ne pas nous accuser de pusillanimité; la preuve que l'exportation alimentaire des États-Unis n'est pas un spectre, c'est qu'elle nous a rendu un signalé service. Tout en déplorant les pertes que la concurrence américaine nous inflige, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que c'est grâce aux blés des États-Unis que nous avons évité une disette que de mauvaises récoltes simultanées dans toute l'Europe nous eussent infailliblement amenée sans cet onéreux et précieux secours. Nos adversaires le reconnaissent comme nous et célèbrent très haut ce bienfait. De sorte que, d'après eux, l'importation est une réalité quand elle fait du bien aux consommateurs et aux industriels; mais ce n'est qu'un vain spectre quand elle fait du tort aux producteurs agricoles. Il faudrait pourtant opter entre l'une ou l'autre appréciation. Nous avons payé 750 millions le service rendu par les États-Unis, c'est cher; cela valait mieux que de mourir de faim. Mais un spectre qui nourrit tout un pays ressemble fort à une réalité incontestable. Et en résumé cette longue crise alimentaire a passé presque inaperçue pour tout le monde en France, si ce n'est pour l'agriculture. C'est donc le moment de lui venir en aide; mais comment? Voilà le problème à résoudre.

Le coup porté à la propriété et à l'agriculture est encore bien plus sensible en Angleterre que chez nous. M. Barclay, membre du parlement pour l'Écosse, se montre fort alarmiste dans son mémoire sur les souffrances agricoles en Angleterre, qui sont devenues un sujet de vives préoccupations nationales (1).

De même, le rapport des deux délégués anglais envoyés aux États-Unis par la commission d'enquêtes agricoles, MM. Clare Read et Albert Pell, tous deux membres de la chambre des communes,

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 30 décembre 1880, page 922.

est fort inquiétant (1). On en connaît généralement les conclusions et les pronostics peu rassurans. Le rapport de M. Caird, cité et commenté par le *Spectator* de Londres et par la *Nation* de New-York (9 décembre 1880), n'est pas moins alarmant pour l'Angleterre et pour l'Europe.

M. Caird, dont la compétence et l'autorité dans toutes les questions agricoles est incontestée de l'autre côté de la Manche, juge que la lutte agricole est à peu près impossible entre les États-Unis et les vieux états d'Europe écrasés d'impôts et de charges de tous genres. Dès le mois de septembre dernier, dans un seul district d'un comté anglais, on a pu constater la liquidation et la vente plus ou moins forcée de cent matériels et attirails de fermes de la contenance totale de 55,000 acres de terre (22,000 hectares au moins). Partout des fermes rendues aux propriétaires. Au-delà d'un rayon de deux milles autour des villes populeuses, on voit des centaines d'acres de terres argileuses dont pas un sillon n'a été retourné depuis deux ans. La baisse de la valeur foncière des terres serait déjà de 25 pour 100, et la perte du revenu agricole de moitié. Il en résulte que beaucoup de moyens et de petits propriétaires ont été obligés de quitter leur demeure et d'aller vivre d'économies et de privations pour la plupart sur le continent.

Aussi l'avenir semble menacer de grands changemens dans l'organisation agricole et foncière en Angleterre, et quoi qu'on fasse, il faut y prévoir de grandes pertes. M. Caird croit que par suite de l'ensemble de la situation, la question territoriale et agricole en Angleterre et en Irlande se résume en une tendance modérée à supprimer ou plutôt à réduire en nombre ce qu'il appelle la classe ornementale de la société, classe qui contribuait peu à la production générale, mais dont les représentans rendaient d'importans services gratuits au point de vue représentatif et législatif. Car, malgré certaines périodes de corruption, c'est par son indépendance de fortune, par son sens et par sa probité politiques que cette classe a rendu possibles et fondé la pureté et l'incorruptibilité présente des institutions politiques de la Grande-Bretagne.

« De nos jours, la complication extrême des combinaisons et des questions politiques et sociales, la nécessité de hautes capacités spéciales et techniques chez les gouvernans, d'autre part l'entraînement vers les plaisirs, ont amoindri les services de cette classe ornementale et l'ont réduite à être un objet de luxe dispendieux et sans compensation suffisante. » En outre, le fermier anglais ne veut plus ou ne peut plus payer des fermages aussi élevés que par

(1) *Journal d'agriculture* de M. Barral, 22 janvier 1881, page 137, et le *Bulletin de la société des agriculteurs*, traduction de M. Dudouy.

le passé. Lui aussi s'est fait une habitude de vie recherchée, confortable et trop relevée peut-être, dont il ne consent pas à déchoir; il prendra plutôt une autre carrière.

Lord Beaconsfield, au contraire, soutenait, dans un grand dîner politique, « que chaque ferme devait nourrir trois catégories d'individus : 1° le propriétaire qui en possède le fond; 2° le fermier qui en loue et en exploite la superficie, et 3° l'ouvrier manuel salarié qui en travaille le sol de ses mains. »

Nous ne saurions porter de jugement sur ces appréciations opposées; mais, quoi qu'il arrive, l'agriculture intensive anglaise, qui était la première du monde, semble menacée par les écrasantes importations d'Amérique plus encore peut-être que l'agriculture française, mieux protégée par une plus judicieuse division de la propriété rurale et par un climat plus favorable à une variété de produits de luxe et d'utilité inconnus au sol de l'Angleterre.

Les grands propriétaires aristocratiques anglais ont trouvé des propriétaires démocratiques plus grands et plus forts qu'eux en Amérique. Ils auront de la peine à ne pas succomber dans la lutte. M. Caird, du moins, est plein de courtoisie et leur offre un enterrement de première classe avec oraison funèbre et fleurs répandues d'avance sur la fosse qu'on leur prépare et qu'ils sauront vraisemblablement éviter pour la plupart. De ce côté-ci de la Manche, les propriétaires déjà condamnés par Proudhon, il y a plus de trente ans, ont survécu : espérons que, malgré de sombres pronostics, ils survivront encore cette fois; mais nous trouvons moins d'égards et moins de fleurs. Car ne lit-on pas, à notre grande surprise, dans des feuilles de bon ton, que les ruraux sont accusés « de renier leur maître pour quelques sacs d'écus? » Pourquoi les travestir ainsi en Judas? Pendant que toutes les valeurs montaient follement, les ruraux ont trouvé le moyen de maintenir le blé, à peu de chose près, au même prix qu'il y a vingt-cinq ans (1); ils n'ont renié ni vendu personne, toujours ils ont paisiblement soutenu les mêmes doctrines et répété les mêmes réclamations. Ce sont les libre-échangistes qui s'exposent à renier leur foi dans l'égalité, en favorisant plus ou moins ouvertement le libre échange alimentaire en même temps que la haute protection de l'industrie; ce seraient bien plutôt des industriels qui auraient vendu leur frère Joseph pour un sac d'écus aux marchands étrangers. Joseph s'est toujours montré sans rancune. Rétorquer des personnalités n'est ni notre penchant ni notre but; mais de quel côté, de grâce, sont donc les gros sacs

(1) Si d'ailleurs ce prix s'est un peu relevé, la valeur monétaire des métaux précieux a baissé dans une proportion plus grande; de sorte que le blé serait relativement moins cher qu'autrefois.

d'écus et les gros profits? Du côté des gros portefeuilles et de la grande industrie et non du côté de la charrue et des greniers à blé apparemment.

Qu'une modification plus ou moins prochaine s'opère dans les formes de la richesse, c'est possible, et ce ne sera ni la première ni la dernière fois; mais il y aura toujours une classe, une couche ou une catégorie sociale fortunée, décorative ou non, qui devra forcément réunir dans ses mains une certaine part de biens et de capitaux. Est-ce un pur paradoxe d'avancer qu'il n'y a ni richesse sans riches ni pauvreté sans pauvres? Mais la question pendante n'est pas là.

II.

Heureusement pour la masse de la population, mais au grand détriment de la culture, l'accroissement des importations américaines a coïncidé avec une série de mauvaises récoltes exceptionnelles en Europe.

La crise est très grave en Angleterre. Les statisticiens du Royaume-Uni évaluent à plus de 16 milliards et demi le capital d'exploitation engagé dans l'agriculture anglaise. En 1878 et en 1879, la perte occasionnée par le déficit de la récolte est estimée à 1 milliard et demi; en 1880, les pertes ont dû s'élever à peu près au même chiffre. Cela constituerait au moins de 3 à 4 milliards de perte en trois ans.

En France, il y a lieu de penser que les pertes ont été proportionnellement moins énormes, quoique bien cruelles encore. Mais nous ne voulons pas faire de pessimisme ni nous appesantir sur le détail des souffrances endurées chez nous; il suffira de constater et d'admettre, avec la grande majorité du pays, que l'agriculture française, aussi bien que celle de l'Angleterre, a beaucoup perdu et que la concurrence américaine n'est pas un spectre inoffensif.

Arrivons aux faits pratiques et aux chiffres précis. A quelle somme peut-on raisonnablement estimer l'ensemble des pertes reconnues ou prévues et des réclamations justifiées de l'agriculture, menacée par la concurrence américaine au dehors et durement éprouvée par la concurrence intérieure de la main-d'œuvre industrielle? Grâce à la surélévation de la main-d'œuvre, qui impose, assure-t-on, un surcroît de dépenses de 120 francs par hectare aux exploitations agricoles, l'agriculture se prétend en perte en vendant son blé 22 francs l'hectolitre. Que sera-ce lorsque ce prix

baissera jusqu'à 18 francs, et au-dessous peut-être, ce qui n'est pas improbable?

Dans les *Annales agronomiques*, publiées sous les auspices du ministère de l'agriculture et du commerce, nous trouvons, signé par M. Dubost, un substantiel et intéressant article intitulé *le Spectre américain*, article fort optimiste, qui ne saurait être taxé d'esprit d'opposition, puisque ce recueil a des attaches semi-officielles ou officieuses tout au moins. Nous y lisons, à propos des craintes d'effondrement des cours et de la ruine de l'agriculture européenne, que « nous n'avons rien à redouter de pareil... » « Supposons un instant que, par le fait des importations croissantes des États-Unis, le prix du blé descende en France et en Angleterre à 18 francs l'hectolitre. Le prix moyen du blé étant aujourd'hui en France de 22 francs et la production de 100 millions d'hectolitres, la perte apparente pour nos cultivateurs serait de 400 millions de francs. En réalité, la perte serait moindre, l'agriculture ne livrant au commerce que les trois cinquièmes environ de sa production de blé et consommant le surplus. Le déficit dans les recettes de nos exploitations ne s'élèverait donc qu'à 250 millions de francs... Admettons toutefois une perte sèche de 400 millions de francs. Ce serait assurément une cause de gêne pour nos cultivateurs, mais ce ne serait pas la ruine, 400 millions ne représentant que le vingtième environ de notre production agricole, qui est de 7 1/2 à 8 milliards de francs. Nos cultivateurs seraient gênés sans doute; ceux du Far-West américain seraient ruinés (1). » A ces assertions, on peut opposer plus d'une objection.

Premièrement, ce chiffre de 8 milliards s'applique à la production totale de l'agriculture française; la production spéciale du blé n'est que de 3 milliards environ. Ensuite beaucoup d'agronomes, de publicistes et de voyageurs affirment que, sans cesser d'être rémunérateur, le prix du blé aux États-Unis peut descendre beaucoup plus bas qu'on ne l'avoue généralement, et que le prix de 18 francs sur les marchés français ne serait pas ruineux pour les Américains.

Adoptons cependant les chiffres indiqués par M. Dubost. Il n'y a pas d'exagération à craindre, puisqu'on ne parle ici ni du bétail ni des viandes importées. Répondons d'abord à un argument de détail. Si une perte sèche de 400 millions est si peu de chose pour une production agricole de 7 à 8 milliards, un surcroît de dépenses de 400 millions devrait être tout aussi peu de chose assurément pour une consommation de 7 à 8 milliards. Pourquoi donc

(1) *Annales agronomiques*, décembre 1880, page 515.

une même somme est-elle regardée comme considérable lorsqu'elle est comptée en dépense à la consommation et comme insignifiante lorsqu'elle est comptée en perte à la production ?

Lors même qu'on attribuerait à l'agriculture, soit par des droits protecteurs, soit par de larges dégrèvemens, une somme de 400 millions environ, cette somme serait encore loin d'être l'équivalent de ses pertes réelles et de la protection douanière accordée aux industriels.

Jusqu'à quel point un système ou l'autre serait-il efficace ou suffisant ou possible à appliquer? C'est difficile à dire au pied levé. Nous donnons plus loin quelques renseignemens à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, l'on voudra bien admettre pour base de la discussion ce chiffre de 400 millions comme indemnité ou compensation due aux agriculteurs.

Il est certain qu'on pourrait arriver par des suppressions d'impôt à fournir à l'agriculture une indemnité ou compensation équivalente en apparence aux droits de douane élevés. Seulement il faut faire bien attention à ceci, c'est que la protection douanière et le dégrèvement ne reviennent nullement au même; les effets en sont fort différens. Ainsi 200, 300 ou 400 millions de hausse provoquée par les droits de douane sur le blé et sur le bétail profiteraient directement aux producteurs du blé et du bétail vendus, tandis qu'un dégrèvement foncier de la même somme se répartirait forcément sur la totalité de la propriété agricole et n'irait pas porter secours au producteur qu'on voudrait spécialement protéger.

Entre les deux systèmes on peut choisir. Comme nous le disons ailleurs, la protection, c'est le procédé artificiel du pain cher, tandis que le dégrèvement est le procédé naturel du pain à bon marché. Mais il faut absolument faire quelque chose de notable pour les intérêts agricoles en souffrance, si on ne veut pas qu'ils succombent. En tout cas, il est inadmissible d'avancer que l'agriculture ne souffre pas et que les importations américaines ne sont pas redoutables pour elle.

L'agriculture souffre si bien que toute une branche du travail national subit une crise non douteuse: voilà les fermiers français, qui composaient toute une classe d'hommes honorables et honorés, laborieux, satisfaits et orgueilleux même de leur situation, dont un bon nombre réussissaient dans leurs entreprises, qui de père en fils se retiraient des affaires avec profit, qui achetaient des terres, des maisons et des actions; découragés aujourd'hui, non-seulement ils quittent la culture, mais détournent leurs enfans de suivre cette carrière autrefois lucrative et considérée.

Mais, dit-on, le découragement ne se manifeste que parmi les fermiers, qui abandonnent leurs fermes louées parce que les fer-

mages sont trop élevés; les mêmes symptômes ne se rencontrent pas parmi les petits et moyens propriétaires.

L'élévation du prix des fermages n'est pas la vraie cause qui décourage les fermiers; ce prix représente pour les propriétaires un intérêt de 2 à 2 1/2 pour 100 de leur capital foncier; le fermage ne saurait donc être taxé d'exagération ni sensiblement diminué. Ce serait bien plutôt dans la rareté de la main-d'œuvre et des capitaux que se trouveraient les vraies difficultés privées.

Les cultivateurs propriétaires ne sont pas moins atteints; seulement on s'en aperçoit moins parce qu'ils ne peuvent pas quitter leurs propriétés; ils y sont rivés, ce n'est pas le moment de vendre, ils sont obligés d'y vivre tant bien que mal, et pourtant l'on affirme que, dans beaucoup de localités, la moitié des propriétés moyennes sont en vente; tandis que le fermier peut s'en aller à la fin du bail ou résilier même quand sa situation devient par trop difficile.

Ce n'est ni pour leur plaisir, ni pour chagriner leurs propriétaires ou le gouvernement que les fermiers et agriculteurs de toute catégorie se plaignent et se retirent de la culture autant qu'ils le peuvent. Jusqu'à la hausse des salaires, concordant avec l'apparition des grandes importations américaines, la carrière agricole était en faveur. Et remarquons que, dans ces dernières années, jamais le prix moyen du blé n'est descendu à 18 francs.

Qu'on avance que l'effet produit par les importations américaines est utile et favorable au plus grand nombre par le bon marché de l'existence, rien de mieux; c'est une thèse soutenable et un bon terrain de discussion. Chacun pourra y répondre par des argumens bons ou mauvais; mais comment admettre un instant cette affirmation que l'influence et les conséquences des importations alimentaires des États-Unis sont chimériques et de nul effet sur l'agriculture européenne, « et que les craintes que l'on exprime à ce sujet sont absolument vaines? » Sans être un pessimiste, on peut affirmer au contraire, croyons-nous, que l'immense développement industriel, commercial et agricole des États-Unis va troubler notablement l'équilibre économique du monde moderne. Ce n'est pas sans motif que M. de La Tréhonnais, dans le *Journal d'agriculture,* cite cette conclusion de la conférence de M. Read : « On ne saurait douter que l'Amérique ne réussisse bientôt à accomplir le programme qu'elle s'est proposé et qui consiste à nourrir le monde entier et à se vêtir elle-même (1). »

M. Barral, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, directeur du *Journal d'agriculture,* publie un intéressant rapport sur la Société agricole et foncière des États-Unis,

(1) *Journal d'agriculture* du 30 avril 1881.

fondée par M. Lambert à Paris, pour une exploitation agricole au Texas. Le rapport recommande chaleureusement cette affaire et fournit les renseignemens suivans :

Cinq Anglais, avec un capital de 250,000 francs, viennent de réaliser en cinq ans, par l'élève du bétail au Texas, un profit net pe 5 millions de francs. — Tableaux comparatifs : Frais de culture au Texas : 163 francs par hectare; rendement, 30 hectolitres; prix de revient du blé,5 fr. 45 l'hectolitre; bénéfice, 211 fr. 50 par hectare. Plus la récolte dérobée du maïs qui porte le bénéfice annuel à 419 francs l'hectare. — En France, les frais de culture sont de 321 fr. 32 par hectare. Le rendement ne donne qu'un bénéfice de 138 fr. 68 par hectare. Ainsi donc, le bénéfice obtenu sur 1 hectare au Texas est de 419 francs et en France de 138 fr. 68. — Différence en faveur du Texas, 280 fr. 32 par hectare. L'intérêt du capital serait pour le Texas dans les bonnes années de plus de 100 pour 100. Dans l'éducation du bétail, un bénéfice de 30 pour 100 est assuré. Le rapport et le programme publiés sont remplis de détails d'un haut intérêt concluant à l'étendue indéfinie des ressources agricoles de l'ouest des États-Unis.

Résumé : Le spectre américain va faire prime à la Bourse de Paris.

Pour continuer d'encourager et de rassurer les cultivateurs français, leur distribuera-t-on une bonne part des actions et des dividendes de la Nouvelle Foncière transatlantique? Nous n'osons pas l'espérer.

Non, l'importation américaine n'est pas un spectre ou un vain fantôme, c'est une réalité pour la France comme pour l'Angleterre et toute l'Europe. Est-ce un bien, est-ce un mal? Que chacun apprécie la question à son point de vue; mais c'est un fait qu'on ne saurait mettre en doute, qu'il faut regarder en face, et avec les conséquences duquel on doit compter sérieusement.

Quoi qu'il en soit, si c'est d'une perte et d'une indemnité de 300 à 400 millions par an pour l'agriculture que nous avons à nous occuper, en quoi la suppression du fermage fournirait-elle une amélioration à l'état de choses actuel?

III.

Sous le prétexte de la discussion sur les lois de douane, une campagne a été ouverte en dessous main contre la grande propriété rurale. Faut-il voir là une coalition regrettable de certains intérêts avec d'étroits préjugés? De telles imputations ne sauraient, nous l'espérons, s'appliquer aux esprits éclairés et éminens, qui doivent

ne discuter ces questions qu'au point de vue le plus élevé, sans doute, mais sans quitter le terrain pratique.

Les agronomes comme les économistes ne reconnaissent-ils pas que dans maintes contrées la grande culture est indispensable? Les esprits chagrins l'admettent, mais à la condition de supprimer les grands domaines, de les morceler, puis de les recomposer par voie d'association. C'est bien compliqué. Pourvu que le sol donne le plus de produits possible et que la possession en soit libre et accessible pour tout le monde, pourquoi ne pas laisser aux intérêts privés le soin de modifier ou de conserver l'état de choses présent?

L'association agricole n'a pas encore réussi, que nous sachions, dans les essais tentés jusqu'ici, et la grande ou la moyenne propriété foncière de nos jours n'ont plus rien de féodal ni d'oppressif.

Il ne s'agit nullement devant la douane d'une compétition entre la grande et la petite propriété; les intérêts de l'une et de l'autre sont identiques et solidaires dans cette question de tarifs et de concurrence intérieure avec l'industrie favorisée.

Comment donc se risquer à compromettre les intérêts évidens de huit millions de propriétaires, la plupart parcellaires, compris dans une population agricole de plus de vingt-deux millions d'âmes, pour faire pièce à quelques centaines de grands propriétaires français et à quelques milliers de gros fermiers?

De l'autre côté de l'Atlantique, ce ne sont pas seulement les petits propriétaires américains qui profitent des grosses importations dont nous sommes préoccupés, ce sont aussi bien les grands propriétaires de l'ouest des États-Unis, entrepreneurs des plus grandes cultures du monde et possesseurs de domaines de 20, 30 et 100,000 hectares d'un seul tenant, plus vastes que les seigneuries du moyen âge. Leurs champs de blé montrent des sillons de 30 kilomètres de long, et les troupeaux de chacun comptent de 30 à 90,000 têtes de gros bétail. Aussi affirme-t-on que les anciens états atlantiques des États-Unis souffrent relativement autant que l'Europe de la concurrence agricole de l'Ouest.

La grande propriété de France paraît ici hors de cause; on l'attaque pourtant au sujet de ce qu'on croit être son point faible, sur le fermage. Le fermage, voilà l'ennemi, semble-t-on dire; c'est cette forme de contrat et d'exploitation du sol qui cause seule la gêne de l'agriculture française; supprimez le fermage, tout ira bien.

C'est là ce qu'il serait bon d'examiner de près. Sans prétendre que le fermage soit partout la plus belle des institutions, on peut avancer que c'est une combinaison utile et féconde qui a fait ses preuves. Sous ce régime, une partie notable de l'agriculture a réa-

lisé de grands progrès et soutenu victorieusement la lutte jusqu'à ces trois dernières années, quoiqu'elle fût abandonnée à ses propres forces, pendant que toutes les faveurs étaient pour d'autres.

Ce régime et ce libre contrat sont corrects et conformes aux règles strictes de la science économique et de la justice distributive. Les saines lois de la division du travail, de la répartition proportionnelle des charges et des profits y sont de tous points respectées.

Jusqu'à ces derniers temps, le propriétaire tirait de sa propriété un intérêt de 2 1/2 pour 100, tandis que le fermier locataire, qui a toute la peine, touchait un intérêt de 10 à 18 pour 100 de son capital personnel, selon qu'il réussissait plus ou moins. D'où il résulte que le fermier empruntait à 2 1/2 ou 3 pour 100 au propriétaire, et bénéficiait à 15 pour 100.

Ces chiffres paraîtront peut-être extrêmes; on ne devrait pourtant pas les taxer d'exagération. Car en supputant les droits de succession et les frais d'entretien des bâtimens ruraux, c'est tout au plus si les terres rapportent 2 1/2 pour 100 à leurs possesseurs. Quant aux bénéfices des fermiers, eux-mêmes, à l'un des comices agricoles de Seine-et-Marne, ont admis et célébré récemment cet intérêt de 18 pour 100 tiré de leurs fonds d'exploitation, que dans son *Cours d'économie rurale*, M. Lecouteux porte à 15 pour 100 comme taux normal (1).

L'écart est donc évidemment très considérable entre les bénéfices du fermier et ceux du propriétaire. Ne nous en plaignons pas, au contraire; mais il est bon d'établir la vérité de la situation. La combinaison était libérale, lucrative, et tout en faveur de l'exploitant; malheureusement la situation a été profondément modifiée au détriment général.

Dans quelle autre industrie pourrait-on trouver à emprunter à 2 1/2 pour 100 de la main gauche et à bénéficier à 15 ou 18 pour 100 de la main droite, et cela sans aucun risque pour l'emprunteur de voir s'évanouir le capital emprunté qu'il faudra rendre? Car, outre l'avantage d'être à la fois un capital et un instrument direct de production, la terre louée a encore celui de la sécurité. L'industriel qui emprunte un million ou 100,000 francs de capital est exposé à voir disparaître ce million ou ces 100,000 francs si les affaires tournent mal; comment les rendre sans ruine ou ne pas les rendre sans déshonneur? Au contraire, le fermier, s'il ne réussit pas, est toujours sûr de conserver intacts le sol et les bâtimens,

(1) Intérêt de 15 pour 100, *Cours d'économie rurale*, par E. Lecouteux, tome II, page 105. — 18 pour 100, pages 386 et 389 (Masny). — La ferme de Lens (Decrombecque) produit 40 hectolitres de blé à l'hectare, *ibid.*, page 392.

qu'il a la certitude de pouvoir rendre intégralement. Du reste, il est facile de dresser en peu de mots le compte des avantages de l'opération du fermage par un exemple.

Le calcul est bien simple; toutefois, pour l'établir, on sera forcé de s'en tenir aux chiffres admis avant la crise actuelle, qui a apporté une grande perturbation dans les calculs et dans les appréciations.

Le fermier, non propriétaire, peut, avec 300,000 francs de fonds d'exploitation, cultiver 300 hectares, et tirer 15 pour 100 d'intérêt de son argent, soit 45,000 francs par an de bénéfice; tandis que l'exploitant, propriétaire du sol, ne pourra avec pareille somme posséder et exploiter que 75 hectares.

L'acquisition ou la possession de ces 75 hectares, au prix de 3,000 francs l'un, absorbera 225,000 francs de capital immobilisé ne portant intérêt qu'à 2 1/2 pour 100 tout au plus; ce qui donne un mince revenu annuel de 5,625 francs.

Il restera à l'exploitant 75,000 francs de capital d'exploitation ou de roulement qui lui rapporteront 15 pour 100 d'intérêt, soit un bénéfice de 11,250 francs par an.

De la sorte, l'opération du propriétaire cultivateur se résume ainsi :

Revenu foncier de la propriété	5,625 fr.
Revenu de l'exploitation agricole.	11,250 »
Total. . . .	16,875 fr.

Ainsi donc, le simple fermier tirera de ses 300,000 francs, 45,000 francs de revenu, tandis que l'exploitant ou fermier propriétaire ne tirera de cette même somme de 300,000 francs qu'un revenu annuel de 16,875 francs. L'écart dans les bénéfices est donc de 16 à 45.

Est-ce là ce que dans maints écrits l'on appelle ajouter aux bénéfices du fermage ceux de la propriété?

Assurément il serait agréable de joindre à la possession de 300,000 francs de fonds d'exploitation la propriété de 300 hectares représentant 900,000 francs, ce qui constituerait une fortune de 1,200,000 francs; mais là n'est pas la discussion. La difficulté du problème à résoudre en ce moment se trouve, non pas dans la division plus ou moins grande de la propriété, ou dans le mode d'exploitation, mais dans la quantité de capital qui sera consacrée à cette exploitation. Qui fournira le capital? Sera-ce le propriétaire, qui a déjà immobilisé de grosses sommes dans la possession du sol, ou le fermier, dont le capital cultural est presque toujours insuffisant? C'est pour le fermier ou pour le cultivateur proprié-

taire qu'il est urgent d'organiser le crédit agricole mobilier, dont une commission s'occupe activement aujourd'hui, et non pour le propriétaire qui loue ses terres et auquel le crédit foncier est plus ou moins utilement destiné.

Car, bien que toutes les terres ne se prêtent pas à la culture intensive à gros capitaux, il est notoire que le capital d'exploitation du sol est très insuffisant en France.

M. Caird évalue pour l'Angleterre, non pas la valeur des terres, c'est-à-dire ce capital primitif qui résulte de l'appropriation du sol, mais l'accumulation des capitaux immobilisés sous forme de bâtimens, clôtures, chemins, drainages, etc., à 50 millards de francs donnant au denier 30 un revenu annuel de 1 milliard 679 millions de francs (1). M. Leng évalue à 16 milliards 1/2 la somme de capital roulant d'exploitation engagé dans l'agriculture anglaise (2).

Pour l'étendue de la France entière il faudrait au moins la même somme, soit 50 milliards d'une part et 16 de l'autre; où les trouver?

C'est en face de semblables chiffres qu'on parle sérieusement de faire changer de mains à la propriété! S'agirait-il de confiscation générale? Assurément non; qui voudrait en France en entendre parler? D'ailleurs, comme le dit fort bien M. de Thou, « donnez le sol au cultivateur européen; il sera plus riche, mais vendra ses denrées très probablement au même prix (3). »

Citons aussi Ricardo, sous toutes réserves de sa théorie sur la rente : « Le blé, dit-il, ne renchérit pas, parce qu'on paie une rente; et l'on a remarqué avec raison que le blé ne baisserait pas lors même que les propriétaires feraient l'entier abandon de leurs rentes. Cela n'aurait d'autre effet que de mettre quelques fermiers dans le cas de vivre en seigneurs, mais ne diminuerait nullement la quantité de travail nécessaire pour faire venir des produits bruts sur les terrains cultivés les moins productifs (4). »

Ce n'est pas la propriété foncière qu'il faut songer à déplacer, ce sont les capitaux mobiliers, dont une bonne part devrait être consacrée aux améliorations agricoles, car c'est par le progrès cultural dispendieux que peut être surtout soutenue la lutte internationale agricole.

Tout en défendant le fermage, on ne saurait prétendre que cette combinaison n'est pas susceptible de perfectionnemens importans, parmi lesquels on doit citer les baux à long terme, les baux avec remboursement obligatoire des améliorations au fermier sortant; les clauses préconisées par lord Kames en Angleterre, et des me-

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 26 mars 1881.
(2) *Ibid.*, 17 mars 1881.
(3) *Ibid.*, 26 mars 1881.
(4) Baudrillart, *Manuel d'économie politique*, page 390.

sures plus ou moins analogues à celles de la loi anglaise de 1876 sur les fermages. Mais ces considérations de détail sont hors de cause ici.

Pour certains agronomes la solution du problème cultural actuel se rencontre dans le métayage, qui, naguère encore, portait un cachet suranné d'ancien régime qu'il ne mérite plus. Le métayage s'est rajeuni et a trouvé des formules nouvelles et des combinaisons variées à l'aide desquelles il peut rendre de grands services.

En dehors de sa valeur agronomique, il a l'avantage de faire partager au propriétaire et au fermier les mêmes mauvaises ou bonnes fortunes, selon les vicissitudes des récoltes; en outre, il favorise le travail en famille et expose moins la culture aux exigences de la main-d'œuvre salariée.

En revanche, l'inconvénient du métayage est de forcer généralement le propriétaire à fournir les capitaux indispensables à l'exploitation, et d'ordinaire le propriétaire est à court de capital.

Cette forme d'exploitation semble devoir prospérer principalement dans les contrées d'élevage et dans les pays de petite ou de moyenne culture; on peut l'encourager en parfaite sécurité.

Prédire l'avenir est toujours téméraire; toutefois les probabilités sont qu'avant de longues années la propriété foncière ne changera ni plus ni moins qu'aujourd'hui de forme ou d'assiette, si aucune violence n'intervient pour troubler l'influence légitime des intérêts privés; les grands domaines se diviseront lentement dans certaines localités, rapidement dans d'autres. Ailleurs la propriété rurale s'agglomérera par la nécessité d'exploiter la terre en grandes masses pour économiser les frais généraux et pour trouver les capitaux nécessaires à fournir ou à emprunter.

Comme il est à croire qu'on trouvera longtemps encore avantageux d'exploiter par la grande culture une partie du sol français, la grande propriété sera vraisemblablement conservée, et la location des terres, sous une forme ou sous un autre, subsistera aussi en conséquence. Le métayage, modifié de diverses façons, remplacera sans doute avantageusement le fermage dans certaines contrées. Mais, quoi qu'on fasse, les entrepreneurs culturaux, petits ou grands, auront toujours profit à louer ou à emprunter des terres, c'est-à-dire le capital foncier ou instrument de production, dans des conditions équivalant tout au plus à un emprunt de 2 1/2 pour 100, plutôt que d'immobiliser de gros capitaux à si faible intérêt dans l'acquisition du sol, qui ne rapporterait ni plus, ni moins, car le sol ne produit pas plus lorsqu'il appartient en propre à celui qui le cultive que lorsqu'il est loué par l'exploitant en bonne condition. L'avantage évident de ce dernier est de placer à gros intérêts dans sa ferme tous les capitaux dont il peut disposer et de

se créer un bon fonds de roulement et de matériel agricoles. Il se donnera le luxe onéreux de la propriété plus tard, lorsqu'il aura fait fortune. Pourquoi donc vouloir détruire cette institution fructueuse du fermage, très difficile à remplacer?

Ce qui a chance de disparaître, c'est le fermage élégant de première classe représenté chez les Anglais par le *gentleman farmer*.

Les grosses fortunes foncières se concentreront-elles uniquement sur les bois, les forêts et les maisons de ville, après avoir abandonné les propriétés culturales? Il n'y a peut-être pas lieu de le penser. Croirons-nous au contraire ceux qui prétendent que les changemens économiques produits par la concurrence américaine auront pour résultat, dans certaines régions, de déprécier la petite et la moyenne propriété pour ne favoriser que les grands domaines et les parcelles subdivisées?

Faut-il parler aussi des châteaux et des parcs qui offusquent certains préjugés vulgaires? Rien n'est délicat comme de plaider *pro domo sua*. On peut toutefois faire remarquer en passant que les arbres et les prairies de ces domaines de luxe en valent d'autres. En définitive, il s'agit de savoir si les châtelains apportent, dans les localités qu'ils habitent, plus d'argent, sous une forme ou sous une autre, qu'ils n'en emportent. Qu'on procède à une enquête sérieuse à ce sujet sur les châteaux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, par exemple, et que leurs adversaires et leurs défenseurs conviennent de payer, les uns ou les autres, selon le résultat, en don gratuit aux pauvres de chaque paroisse, une somme égale à la différence qui ressortira entre les recettes et les dépenses réalisées depuis trente ans dans ces habitations onéreuses. D'ailleurs ces demeures de plaisance, souvent plus austères qu'on ne pourrait le supposer, sont si peu nombreuses que, sur les 38 millions 1/2 d'impôt acquittés par la propriété bâtie, elles ne paient que 685,600 fr. (1). Ni les fermages, ni les châteaux, ni la grande propriété libre ne portent aucun préjudice à la production et à la richesse générale en théorie ou en pratique.

Ce n'est donc ni par la suppression du fermage ni par le transfert de la propriété en d'autres mains que peut être conjurée ou adoucie la crise agricole si grave qui atteint le pays tout entier.

Il n'est pas permis non plus de soutenir qu'une forte dépréciation infligée à toute une catégorie de la richesse nationale fixe et productive ne fût pas un véritable désastre.

Que les fermiers cherchent à faire baisser le plus possible le taux de leurs locations et les propriétaires à les faire monter, rien de plus simple et de plus juste; cela rentre dans le libre débat

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 7 avril 1881.

de l'offre et de la demande. Mais profiter de circonstances ruineuses pour faire peser tout le poids d'une législation partiale sur une grande production nationale afin de l'écraser, c'est faire acte d'injustice et d'imprévoyance.

Les États-Unis, qui ont peu de fermiers et pas de châteaux, viennent précisément de traverser, il y a quelques années, une crise analogue à celle que des imprudens seraient heureux de voir sévir chez nous; la valeur de la propriété avait baissé, dit-on, de 50 pour 100, le travail et les salaires avaient fléchi dans la même proportion, les affaires étaient suspendues, et, chose inouïe jusqu'alors, l'immigration en Amérique était arrêtée, et il se manifestait un courant d'émigration inverse partant des États-Unis vers d'autres contrées.

Les Américains se désolaient et voyaient chez eux les ruines s'ajouter aux ruines, les faillites aux faillites. Aujourd'hui ils se sont relevés gaillardement. La propriété a retrouvé sa pleine valeur, la hausse a repris son cours; l'or européen les inonde, et leur prospérité semble devoir dépasser toutes les espérances.

Jamais l'ensemble d'un pays ne profite d'une grande perte subie par quelques-uns des siens. Par suite d'une solidarité plus ou moins apparente, la perte se répercute de proche en proche sur tout le monde. S'il en était autrement, comme semblent nous l'insinuer certains esprits aventureux, rien ne serait plus heureux que la déconfiture des chemins de fer et la baisse de la rente à 50 francs. On pourrait se procurer à vil prix des actions, des obligations et des rentes : « Il n'y aurait là qu'un déplacement d'argent. »

Pourquoi ne pas souhaiter les mêmes infortunes à l'industrie? Une liquidation désastreuse des manufactures nous donnerait les vêtemens, les instrumens et tous les produits du travail industriel à vil prix. Simple déplacement de profits. Il n'y aurait rien de tel qu'une ruine générale pour vivre à bon marché, si l'on trouvait à travailler et à vivre alors. Il semble bien difficile de comprendre les motifs et les sentimens de ces joueurs acharnés à la baisse agricole et à la hausse industrielle, qui paraissent se réjouir de tout ce qui met en perte le travail et la production des champs; leur but est-il donc de pouvoir s'écrier aussi à propos de l'agriculture française : « Enfin nous avons fait faillite! »

Il n'est pas besoin d'exagération pour démontrer que la ruine de l'agriculture serait un grand malheur pour le pays. Bien plus encore que pour le bâtiment, on peut dire : Quand l'agriculture va, tout va. Et n'est-ce pas singulièrement téméraire d'affirmer que l'écrasement de la propriété par la concurrence agricole étrangère puisse amener le relèvement de l'agriculture? Prétendre que ce serait une triste et fatale nécessité serait déjà bien assez, si ce n'est trop.

D'ailleurs les agriculteurs sont plus nombreux que les industriels, et le capital placé dans l'exploitation du sol est considérable, quoique insuffisant. Le premier et le plus fort débouché de nos industries n'est-il pas le marché des consommateurs français en majorité intéressés dans la culture et la propriété foncière ?

Par ces attaques contre la grande et la moyenne propriété, ainsi que contre le fermage, on veut donner le change à l'opinion, la dépister et lui faire croire que le prix du blé n'intéresse en rien les cinq millions de petits propriétaires au-dessous de trois hectares. On prétend que, comme ils consomment une partie de leurs récoltes, peu leur importe le bas prix du blé et du pain qu'ils mangent. Mais il faut retourner l'argument et dire au contraire qu'il leur est indifférent de consommer du pain cher, puisqu'ils le produisent eux-mêmes sans aucun déboursé, tandis qu'il leur est extrêmement profitable de pouvoir vendre à un prix élevé le surplus de leur blé qu'ils portent au marché et qui généralement formait la totalité, ou la grosse part de leur bénéfice annuel.

Il est élémentaire, en fait de comptabilité agricole, de faire passer la nourriture de l'exploitant dans les frais généraux ; c'est uniquement ce qui est vendu et transformé en argent qui compte comme bénéfice. Quand on ne vend pas avec profit, on a travaillé pour rien, voilà le premier principe de l'économie politique aux champs, dans les grandes fermes intensives comme dans les métairies ou les chaumières.

Écartons de semblables hypothèses de joueurs à la baisse et opposons-nous de tout notre pouvoir à ce que qui que ce soit reste intentionnellement sacrifié à des intérêts privés.

Le prix du blé intéresse la petite comme la grande ou la moyenne propriété. On veut nous diviser et nous exciter les uns contre les autres ; c'est inutile, car nous savons trop bien que l'agriculture est une en France et que ses intérêts sont solidaires du haut en bas de l'échelle. L'agriculture se plaint et a droit de se plaindre, n'en déplaise à ceux qui prétendent « que ses gémissemens attristent le public sans lui servir à elle-même. »

IV.

La situation, dans toute sa simplicité et sa gravité, se résume ainsi. On aura beau faire tous les raisonnemens et les calculs que l'on voudra, il n'en reste pas moins incontestable que les Européens ne pourront plus produire de blé à des prix rémunérateurs en face de la libre concurrence et des importations croissantes des États-Unis. Les Américains ont importé en France, dans les trois années de 1878-79-80, 30 millions de quintaux de blé, qui, à 25 francs

l'un, font une somme déboursée de 750 millions de francs en or (1). Grâce à la rapidité et au bon marché croissant des transports, ils en importeraient encore à plus bas prix et bien davantage à la première occasion.

De telles opérations apporteront directement une gêne redoutable dans la culture à tous ses degrés. Que l'ensemble du pays paraisse assez riche pour supporter facilement ce gros déboursé, nous ne disons pas non, mais ceux qui forment la grande catégorie agricole n'en restent pas moins gravement appauvris ; la richesse des autres ne les enrichit guère.

On répond aussi que cette situation est exceptionnelle, que l'exportation se détournera vers la Chine, que la fertilité du Nouveau-Monde s'épuisera, sans préjudice d'autres considérations également faibles. Il est fort à croire que nous verrons tout le contraire se produire pendant de longues années, car les États-Unis contiennent d'immenses espaces et de non moins immenses propriétés où le sol sera cultivé sans engrais et sans loyer, longtemps encore, avant d'être épuisé.

De plus, les Canadiens affirment publiquement à qui veut l'entendre, que leur système de canalisation du Saint-Laurent est complet et que dans cinq ou six ans au plus leur réseau de chemins de fer sera terminé, de sorte qu'ils pourront, eux aussi, exploiter 100 millions d'hectares de terre fertile et nous apporter du blé à 10 francs l'hectolitre (2).

Quant à la Chine et à d'autres parties de l'extrême Orient, elles n'ont pas d'argent disponible pour acheter le blé américain, même en temps de famine, et ne possèdent pas davantage de produits industriels à exporter en échange ; en eussent-elles qu'elles trouveraient comme nous porte close.

On nous répète : Abandonnez la culture du blé, faites autre chose ; élevez du bétail. Mais le bétail américain et canadien arrive déjà ou arrivera bientôt pour écraser le nôtre. Cultivez la vigne. Mais l'apparition du phylloxera a complètement retourné la situation : au lieu d'exporter des vins, la France en importe maintenant. En 1880, l'importation des vins a été de 283 millions et demi de francs et l'exportation de 224 millions et demi de francs seulement (3). La production vinicole est tombée de 50 millions à 30 millions d'hectolitres.

A ces conseils peu judicieux la réponse est que, pour une grande

(1) *Journal des Économistes*, décembre 1880.

(2) *Rapports et Discours à la société des agriculteurs de France*, par M. Perrault, délégué du Canada. (Séance du 24 février 1881.)

(3) *Journal d'agriculture pratique*, 24 février.

partie des terres un peu sèches de la France, la culture des céréales s'impose dans un assolement régulier.

Il y aurait encore infiniment d'autres considérations du même genre à ajouter et d'autres détails à discuter, mais cela rentrerait dans les discussions techniques, qui ne sont pas de mise ici, et que peuvent seuls traiter des spécialistes.

Ce qui précède suffit à démontrer que l'agriculture et la propriété foncière de la France sont gravement menacées et compromises si l'on ne vient pas efficacement à leur aide. Or l'agriculture étant la plus vaste opération de la France, celle qui occupe le plus grand nombre de bras, les vingt-deux millions de producteurs agricoles constituant après tout le premier marché de placement des produits industriels indigènes, il s'ensuit que l'agriculture ne peut pas être ruinée un beau dimanche sans que la France entière soit ruinée aussi le dimanche d'après, l'industrie et les manufactures avec le reste. Le pays doit donc savoir qu'il se trouve menacé d'une baisse universelle et considérable (1).

Pourra-t-on conjurer complètement la crise et éviter une dépréciation générale quelconque? Nous ne le croyons pas. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur, qui nous ont si largement et si rapidement enrichis depuis quarante ans, se retournent aujourd'hui contre nous et sont à nos dépens les instrumens d'une concurrence écrasante et sans réciprocité suffisante. Ne doit-on pas reconnaître que, d'ici à longtemps, les probabilités sont que la situation restera la même ou s'aggravera? Nous sommes à une époque de transition pénible que nous devons nous arranger pour traverser au mieux qu'il sera possible. Heureusement que, dans les jours de prospérité, la France a su opérer de puissantes épargnes et de lucratifs placemens à l'étranger. Mais pour lutter contre les circonstances adverses, il faut employer une portion de ces capitaux en secours judicieux et en immobiliser une partie dans le sol français au nom de la solidarité sociale, économique et supérieure qui existe quand même entre les intérêts divers et opposés d'un grand pays.

Lorsque la récolte est bonne, les agriculteurs se tirent encore à peu près d'affaire, jusqu'ici du moins, mais ce qui les abat, c'est que le prix du blé ne s'élève pas lorsqu'il est rare : bien que la moyenne actuelle des prix soit un peu plus élevée qu'autrefois, la perte est accablante par suite de l'augmentation continue des frais de production. L'intermittence climatologique étant une loi physique, il faudra trouver des compensations ou des moyens détournés pour

(1) Voir l'article peu rassurant de M. Reinach dans le *Journal des Débats* (novembre 1880). Le récent et remarquable volume de M. Paul Leroy-Beaulieu sur *la répartition des richesses* n'est pas consolant non plus à cet égard.

que les mauvaises années n'anéantissent pas complètement l'industrie agricole.

Au point de vue théorique et selon le droit légal, l'agriculture semble de tout point autorisée à faire entendre les réclamations les plus formelles. Au point de vue pratique, en face du présent fâcheux et de l'avenir menaçant, que demande l'agriculture, qu'a-t-elle le droit de demander comme compensations ou comme indemnité?

D'abord elle a le droit d'exiger l'égalité de traitement vis-à-vis de l'industrie, c'est-à-dire un régime commun et non un régime d'exception spéciale. Tout a des limites, et la culture ne peut plus continuer un effort aussi extraordinaire que par le passé, ni supporter la nouvelle baisse qui lui est imposée sans compensation d'aucune sorte.

Les salaires de la main-d'œuvre industrielle ou urbaine se sont élevés avec les bénéfices de l'industrie à un prix tel que l'agriculture ne trouve plus d'ouvriers à un prix abordable; elle demande le moyen d'élever les salaires qu'elle donne, et non d'abaisser le prix général de la main-d'œuvre.

La rupture de l'équilibre économique agricole est un fait accompli sur tous les points; il y faut d'urgence apporter un remède efficace et puissant. Il ne s'agit plus ni de palliatifs ni de demi-mesures.

Quelle est du reste la situation comparative des intérêts agricoles vis-à-vis des intérêts industriels? C'est facile à établir.

Si l'on considère l'impôt foncier comme une patente sur l'agriculture équivalente par ses effets à la patente ordinaire imposée aux commerçans et aux industriels, on trouve qu'avec les centimes additionnels l'impôt foncier est de 356 milllions, tandis qu'on ne compte que 159 millions de patentes industrielles et commerciales pour un capital et des profits beaucoup plus considérables que ceux de l'agriculture, qui supporterait de ce chef une charge dix ou quinze fois plus pesante que celle du commerce et de l'industrie (1).

La France exporte tous les ans pour 1,800 millions d'objets manufacturés et en importe pour 500 millions seulement. Cette différence avantageuse de 1,300 millions, à qui profite-t-elle? Non pas à l'agriculture nationale assurément, qui a vu importer pour 750 millions de francs de blé pendant qu'elle n'exportait presque rien. On sait que le capital des propriétaires fonciers agricoles leur rapporte de 2 à 3 pour 100, pendant que le capital équivalent rapporte sept ou huit fois plus aux industriels et aux commerçans.

L'agriculture a subi des pertes sensibles pendant trois années désastreuses de suite, juste au moment où une concurrence nouvelle surgissait contre elle. Pendant ce temps l'industrie, le com-

(1) *Débats*, 8 mars 1881.

merce et les affaires prospéraient. C'est donc au tour de l'industrie et du commerce et de la richesse mobilière de venir au secours de l'agriculture aux abois par des concessions qui ne seraient, après tout, que le sacrifice de faveurs toutes spéciales et le retour au droit commun.

Dans quelle mesure et sous quelle forme une indemnité, une compensation doivent-elles être données à l'agriculture?

Quelle serait la somme d'argent nécessaire pour aider efficacement les agriculteurs?

D'après les estimations qui paraissent les plus modérées, le prix de revient, c'est-à-dire sans bénéfice, du blé en France serait en moyenne de 27 fr. 50 le quintal métrique ou de 20 fr. 50 l'hectolitre. Le prix du blé américain rendu au Havre varierait, selon les diverses autorités, de 14 à 18 francs l'hectolitre (1).

Le producteur de blé américain est donc en avance sur le producteur français. Lors même que quelque inexactitude ou quelque exagération se serait glissée dans ces chiffres, il reste un écart certain. Cet écart nous a coûté en trois années de mauvaises récoltes 750 millions. Il n'en sera pas ainsi chaque année, mais chaque période décennale pourrait bien donner à peu près les mêmes résultats généraux.

Désormais les consommateurs français et tous les amateurs de popularité réclameront le blé à 18 fr. l'hectolitre; et pour satisfaire les producteurs français il faudrait le maintenir au-dessus de 22 francs l'hectolitre. Afin d'arriver à une solution plus ou moins approximative, les uns proposent de sacrifier les agriculteurs, les autres de sacrifier les consommateurs, quelques-uns de partager également le fardeau. Dans ce dessein, on présente trois systèmes:

1° Celui de la protection douanière;

2° Celui du dégrèvement d'impôts;

3° Celui de l'égalité réelle, soit dans la protection modérée, soit dans le libre échange complet.

Enfin reste le *statu quo* actuel, qui est ruineux pour les agriculteurs.

V.

Le système le plus communément recommandé pour favoriser les ntérêts agricoles est la protection douanière plus ou moins déguisée sous le nom de droits compensateurs: c'est un procédé simple,

(1) *Journal des Économistes*, décembre 1880, page 470, brochure et discours de M. Chotteau.

naturel, mais exactement aussi onéreux pour les uns que profitable pour les autres, ce qui n'étonnera personne.

Le droit généralement réclamé serait de 3 ou 4 francs par hectolitre, adoptons ces chiffres. La France produisant plus de 100 millions d'hectolitres de blé dans les bonnes années et environ 70 millions dans les mauvaises l'augmentation du prix de vente qui résulterait du droit de douane à 3 ou 4 francs par hectolitre, donnerait à l'agriculture (les deux cinquièmes de consommation et de semences déduits) un bénéfice annuel variant de 240 millions à 165 millions de francs sans compter les avantages qu'elle retirerait des droits fiscaux ou protecteurs imposés à d'autres produits : mettons 300 ou 400 millions de francs comme *desideratum* normal.

Il y a énormément à dire à ce propos ; quelques remarques suffiront ici. D'abord, quelle sera la hausse provoquée par le droit protecteur de 4 francs? Sera-ce 2 ou 3 ou 4 francs par hectolitre? Les avis sont partagés; car sur ce point, les expériences ne sont pas concluantes et le doute subsiste. Une chose semble certaine, quoi qu'en disent certains théoriciens, c'est qu'un droit imprimera toujours un mouvement de hausse notable au prix des céréales. La théorie de l'origine des prix nous paraît confuse. Le prix résulte-t-il d'une moyenne compensée entre l'abondance et la rareté du produit, entre l'offre et la demande, ou bien est-ce une question de majorité inconsciente? C'est-à-dire la baisse s'établit-elle au plus bas cours possible lorsque les belles récoltes sont en majorité sensible et la hausse monte-t-elle au cours le plus élevé quand les mauvaises récoltes se montrent de beaucoup les plus nombreuses? On pourrait avancer que la minorité est forcée de suivre en profits ou en pertes les cours donnés par la majorité; mais il est plus probable que les prix sont la résultante de plusieurs influences diverses dont la science ne donne encore, croyons-nous, ni une analyse ni une démonstration irréfragables. Du reste, la question théorique, qu'il appartient à d'autres de résoudre, dépasse le cadre de cette étude.

Toutefois, relevons encore ici une contradiction ou une simple inadvertance. Le renchérissement factice et la surélévation du prix des subsistances est le grand argument invoqué de toutes parts contre les droits sur les importations des denrées alimentaires et des matières premières.

Néanmoins, M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient, le 2 avril 1881, affirmer à la tribune que « les importations et les exportations n'influent pas sur les prix des denrées alimentaires. La hausse et la baisse des prix tiennent à d'autres causes. » A laquelle de ces théories contraires faut-il se rattacher?

En tous cas, soit que les droits de l'importation influent plus ou

moins sur les prix, soit qu'une part de cet impôt et des profits du fisc tombe à la charge des étrangers, il reste évident que plus de 200 millions sortiraient de la poche des consommateurs au profit des producteurs; ce ne serait pas une injustice en soi.

Mais ce procédé a l'inconvénient d'établir tout un ordre de choses factice et artificiel qui ne peut manquer un jour ou l'autre de se trouver sur des points importans en désaccord criant avec la réalité des choses, et il est improbable que ce désaccord puisse être maintenu longtemps sans dommage.

Ces objections ont leur valeur. Il n'en reste pas moins certain que le droit de l'agriculture de faire protéger son travail et ses produits, quoi qu'il en coûte, reste absolu et inattaquable dès qu'une branche du travail national est protégée.

Entre deux maux, il faut choisir le moindre; chercher une solution pleinement satisfaisante est une pure chimère. Il est inutile de plaider ici la cause de la protection douanière; son programme est connu et a été brillamment et patriotiquement exposé et défendu, avec les concessions qu'il comporte, par les hommes les plus compétens et les plus éminens dans les assemblées, dans les comices agricoles, à la Société des agriculteurs de France et dans la presse spéciale. Du reste, l'agriculture consentirait sans doute en grande partie à abandonner son droit à la protection des blés moyennant une compensation suffisante et une protection efficace pour le reste de ses produits appuyée par de notables dégrèvemens.

Les agriculteurs et les propriétaires auraient raison de faire le sacrifice des taxes d'importation sur les blés, tout en réservant théoriquement leur droit légal. Cette forme d'impôt est trop impopulaire et a été trop violemment attaquée pour qu'on puisse désormais espérer de la faire accepter paisiblement au pays. Assurément cette impopularité résulte d'un préjugé, et l'invoquer comme argument, c'est déplacer la question en la portant sur le terrain politique. Nous le savons, mais autant vaudrait aujourd'hui proposer le rétablissement de la dîme que celui des droits sur les blés importés. De nos jours, le contribuable paie peut-être autant ou plus qu'autrefois, mais d'une façon beaucoup moins pénible et moins vexatoire. Le pays acquitte allègrement le décime et le double décime, mais la dîme, jamais; en parler serait provoquer une révolution dans les six mois. Comme le disait un ministre aussi judicieux qu'éclairé, M. de Chasseloup-Laubat, le tout est de savoir à propos donner des noms nouveaux aux choses anciennes ou des noms anciens aux choses nouvelles et éviter de se heurter de front à des préjugés invincibles.

Les vieilles ornières aussi n'ont-elles pas été remplacées par le

rail moderne, dont les exigences sont beaucoup plus impérieuses? On pouvait se risquer à sortir de l'ornière sans trop de danger, tandis qu'on ne saurait dérailler sans péril de la vie.

VI.

Le second moyen proposé consiste en dégrèvemens de l'impôt foncier. Un homme s'est rencontré qui n'a pas craint, l'année dernière au comice agricole d'Éprunes, et tout récemment dans la réunion du centre gauche, de proposer un large dégrèvement de l'impôt foncier, l'arche sainte à laquelle personne n'osait toucher. Ces propositions de dégrèvemens resteront-elles à l'état de promesse, de leurre fugitif? Nous verrons bien. En attendant, ce qui est dit est dit, qui plus est, fort bien dit, et encore mieux écouté. M. le président du sénat a parlé d'or. Mais ce n'est pas là une mince affaire, et il y a bien lieu de réfléchir avant de se lancer sur cette voie, où il sera difficile de faire machine en arrière.

Bien parti sur son chemin rural de Damas, M. Léon Say ne va pas assez loin. Le dégrèvement qu'il propose sur l'impôt foncier se réduit à 40 millions de francs par an, ce qui attribuerait en moyenne à chacun de nos quatre-vingt-six départemens un allégement d'impôt de 460,000 francs, soit de 0 fr. 81 par hectare en moyenne et de 2 fr. 93 au maximum pour quelques cultures exceptionnelles du département du Nord, ainsi que l'a fort bien dit M. le marquis de Dampierre (1). Quoiqu'il faille se défier des grandes moyennes, il reste évident qu'un tel secours accordé à la culture est presque dérisoire. Il y a loin de là aux 300 ou 400 millions qui seraient nécessaires pour trancher le différend qui existe entre la consommation générale et la production agricole, rien que sur la question spéciale du blé.

Nous savons que cette somme de 300 ou de 400 millions dépasse le principal de l'impôt foncier, qui sans les centimes additionnels est de 170 millions de francs, dont 120 millions seulement pour les propriétés rurales. Le budget de 1882 porte l'impôt foncier, centimes compris, à 356 millions de francs (2).

Les difficultés pratiques du dégrèvement, bien que fort grandes, sont-elles insurmontables? L'idée bonne et juste en soi serait utile à appliquer à un degré quelconque, isolément ou conjointement avec d'autres combinaisons. Sans vouloir pousser la discussion plus loin que de raison, il nous suffira de dire que le dégrèvement proposé de

(1) Lettre publiée dans le *Journal de l'agriculture* du 12 mars 1881, page 417.
(2) Discours de M. Léon Say, à la réunion du centre gauche.

40 millions, dont une fraction seulement intéressera le producteur de blé, est absolument insuffisant, et que nous ne voyons pas comment on pourrait arriver ainsi à satisfaire efficacement aux exigences de la situation. M. Joigneaux, député de la Côte-d'Or, se montre formellement du même avis (1).

Le dégrèvement sur les sucres touche plus directement les producteurs et fabricans qu'il vise; les 160 millions leur profitent réellement, tandis qu'à l'ensemble des innombrables producteurs de blé, des centaines de fois plus nombreux, le dégrèvement de M. Léon Say n'apporte que 40 millions de boni, c'est-à-dire moins du tiers.

Au contraire, le droit de douane ne fît-il que surélever de 2 francs le prix du blé, c'est 120, 160 ou 200 millions de francs qui entrent directement et immédiatement dans la poche des producteurs de blé, qui, sur un rendement de 15 hectolitres, toucheraient ainsi 20 francs comme moyenne par hectare, au lieu des 0 fr. 81 justement signalés par M. de Dampierre. Et encore l'agriculture ne se trouverait-elle pas dans une position brillante. Avec les dégrèvemens, même considérables, la situation ne serait pas meilleure; toutefois, la cause de la protection douanière paraissant perdue à la suite du vote récent des chambres, il ne reste plus d'espoir que dans le système des dégrèvemens largement appliqué, grâce auquel l'agriculture française pourrait affronter des luttes nouvelles tout en maintenant le pain et le blé à bon marché.

La propriété foncière acquitte l'impôt sous diverses formes, on peut donc la dégrever sur plusieurs points. Dans un intéressant rapport présenté à la Société des agriculteurs de France (séance du 30 avril 1880), M. le comte de Luçay signale l'exagération des charges publiques supportées par les agriculteurs. L'impôt s'élève à 637 millions sur 1,905 millions de revenu net annuel attribué à la propriété foncière rurale par l'enquête de 1869. Un tiers du revenu serait donc absorbé par le fisc, et il resterait encore à solder les intérêts d'une lourde dette hypothécaire et tous les impôts indirects.

M. P. Leroy-Beaulieu estime que le prélèvement au profit de l'état, des départemens et des communes sur le revenu foncier ne doit être évalué qu'à 23 pour 100, près du quart (2). L'éloquence de ces chiffres est incontestable. Pour adoucir par ce moyen la crise agricole, sans la conjurer toutefois, pour donner à l'agriculture une compensation admissible, il faudrait arriver au moins à un dégrèvement dont l'ensemble approcherait de la somme de 400 millions,

(1) *La Gazette du village.*
(2) *Economiste français* du 17 juillet 1880.

indiquée par M. Dubost comme la vingtième partie de la production agricole, et dépassant de beaucoup la proposition de M. Say. Au dégrèvement de 82 millions sur les sucres et de 70 millions sur les boissons il faudrait ajouter un dégrèvement de 248 millions, pris par moitié, par tiers ou par quart sur diverses contributions, pour compléter la somme de 400 millions de dégrèvemens, juste réduction des charges accablantes pesant de toutes parts aujourd'hui sur la propriété et sur l'exploitation agricoles (1).

Assurément nous ne prétendons pas dresser un budget ni décider ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Le but de cette étude est de bien préciser la situation à tous les points de vue, et l'on ne saurait nous accuser de timidité dans notre exposé.

En face de phénomènes économiques nouveaux, ne faut-il pas adopter des mesures nouvelles? La richesse mobilière et industrielle prend dans le monde entier un développement inconnu jusqu'à présent; il est donc impossible de maintenir rigoureusement un système de taxations antiques et surannées. Là où est la richesse, là doit frapper l'impôt. L'agriculture et la propriété sont pauvres et accablées par la concurrence; ce sont elles qui paient une part proportionnelle de contributions infiniment plus forte que les autres formes de la fortune publique et privée. Les choses peuvent-elles durer ainsi?

A qui profiterait le dégrèvement de l'impôt foncier? Aux grands propriétaires surtout, dit-on. Mais, comme le remarque fort bien M. Léon Say, « ce sont les petits propriétaires, au contraire, ceux qui cultivent à moitié fruit ou par eux-mêmes, qui profiteront du dégrèvement et qui verront diminuer dans une certaine mesure les frais généraux de leur production, » — à la condition que la somme de ce dégrèvement soit suffisante, ajoutons-nous. Il n'y aurait donc pas lieu de s'alarmer, l'avantage fait à la grande propriété sera mince et à longue échéance. Le spectre féodal reste encore loin.

Les patentés sont un million, on les a déjà dégrevés; les petits propriétaires de moins de 3 hectares sont cinq millions : quand sera-ce leur tour d'être eux aussi dégrevés? Les deux grandes divisions du travail humain et de la production universelle méritent un égal intérêt.

(1) Dégrèvement	sur les sucres.	82 millions.
—	sur les boissons	70 »
—	sur le principal de l'impôt sur les propriétés non bâties, les deux tiers.	80 »
—	sur l'enregistrement et timbre, moitié	100 »
—	d'après les desiderata divers exprimés par la commission supérieure de l'enquête agricole. . .	70 »
	Total.	402 millions.

On semble croire que la fabrication industrielle a le droit d'être protégée et qu'on doit livrer à la concurrence étrangère l'industrie culturale, parce que cette dernière jouit des forces productives soi-disant gratuites du sol qualifiées de rente de la terre, terme obscur et contestable qui ne détermine rien de précis. Loin d'être en partie gratuite, la production agricole exige de grands capitaux et donne moins de bénéfices que l'industrie proprement dite. Comme la Fortune de La Fontaine :

La terre aussi nous vend ce qu'on croit qu'elle donne.

VII.

On se livrait autrefois, dans les châteaux, à un jeu innocent, mais fort indiscret, qui consistait à demander à chacun : « Laquelle de deux personnes indiquées voudriez-vous sauver avec vous dans un naufrage, si vous étiez absolument forcée de choisir? — Je sauverais ma mère, et je me noierais avec ma belle-mère; » répondait une jeune femme, fort spirituelle sans doute. Mais, dans le dilemme économique présent, il faut répondre sans hésitation que nous voulons être sauvés ou périr tous ensemble avec l'agriculture notre mère aussi bien qu'avec l'industrie notre belle-mère.

L'égalité économique dans le travail, quelle qu'en soit la forme, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, quelles qu'en soient les chances, c'est là le vrai terrain de la lutte, du débat ou de la conciliation.

On ne s'entend pas sur les intérêts économiques; entendons-nous sur le terrain de l'égalité devant la loi. Ce sera un principe supérieur qui fournira à la fois un point de départ ou d'appui solide, et un excellent fil conducteur avec lequel on ne se trompera pas et on ne trompera personne.

Aux théories absolues, fragiles dans leur raideur, substituons de simples et honnêtes applications pratiques et contingentes. Qu'on rende la législation douanière conforme à l'égalité adoptée ailleurs comme base de nos institutions.

Pourquoi infliger plus longtemps aux classes rurales une injuste inégalité sans compensations? Rappelons qu'aujourd'hui, entre la protection industrielle et l'écrasante concurrence alimentaire libre, la différence reste bien grande. Supposons que le tarif protecteur représente, pour l'industrie, une plus-value de 20 ou 30 pour 100, le même tarif impose aux agriculteurs par la concurrence agricole universelle et par la cherté de mille produits protégés, une moins-value de 10 à 20 pour 100. Cette différence établit un écart de 40

à 50 pour 100 en faveur de l'industrie et des manufactures au détriment de l'agriculture et des agriculteurs. Et pourtant, les ouvriers agricoles sont les plus nombreux et leur œuvre est importante entre toutes.

En cas de guerre, une nation continentale dont la subsistance serait pour la moitié à la merci des importations étrangères, ne se trouverait-elle pas d'une singulière faiblesse en face de nations voisines vivant dans d'autres conditions? Ceux qui prétendent qu'abandonner ou trop restreindre la culture du blé national serait un genre nouveau de désarmement ou d'abdication ont-ils complètement tort? Le gouvernement du pays par le pays est une belle chose, mais la nourriture du pays par le pays en serait une autre non moins belle et non moins considérable.

Pour l'agriculture, qui est l'exploitation du sol même de la patrie, nul ne demande la supériorité, mais on lui doit l'égalité. Aujourd'hui, il n'y a de faveurs effectives que pour la démocratie urbaine.

Le dernier mot de cette partialité singulière a été récemment lancé au milieu des fulgurations de l'apothéose par l'illustre triomphateur lui-même. « Le travail des champs est humain, le travail des villes est divin, » a dit au peuple de Paris Victor Hugo, qui ne parviendra jamais à nous faire oublier qu'il est le plus grand génie poétique du temps. Pourquoi cette partialité? Le travail est également humain et d'ordre divin partout. Ne demandons pas le droit au travail, qui est une chimère, mais réclamons énergiquement l'égalité des droits des travailleurs, qui est la justice. Tous les ouvriers et tous les producteurs français doivent être égaux devant la loi de douane comme devant toute autre loi; ils ne le sont pas. Aurions-nous fait ou subi une demi-douzaine de révolutions pour maintenir des privilèges? Or aujourd'hui les ouvriers comme les patrons des villes sont des privilégiés, les campagnards sont sacrifiés.

On objectera que la France ne pouvant pas se suffire toujours à elle-même, il lui faut bien recourir à l'étranger. Félicitons-nous des échanges internationaux, qui peuvent être une source de grandes richesses et d'un grand bien-être. Mais, comme l'a dit le regretté Léonce de Lavergne, gardons-nous de transformer le libre échange en protection à rebours. Il nous faudrait donc une sorte de digue protectrice submersible laissant passer et repasser le flot supérieur, mais empêchant que la plage se trouve jamais à sec lors de la baisse de la marée.

Nous touchons à un moment psychologique d'évolution économique et sociale; on ne saurait s'opposer au courant général et aux tendances universelles, mais l'action bonne ou mauvaise exer-

cée par les gouvernans dans de telles évolutions n'est pas sans influence. Il est indispensable pour l'avenir du pays d'adoucir la transition actuelle.

La branche du travail national aujourd'hui en détresse est le travail agricole; la cause de sa détresse provient surtout de l'inégalité, il faut donc le replacer dans sa situation d'égalité normale afin de lui permettre de reprendre d'ici à quelque temps la lutte victorieusement, seul et sans appui, comme il l'a fait jusqu'à ces derniers temps. Pour soutenir les intérêts agricoles, il existait plusieurs procédés. On pouvait choisir celui qui paraissait le plus favorable ou le moins difficile à appliquer ou adopter une combinaison mixte entre les divers systèmes proposés, à l'exemple des gens qui s'assurent contre l'incendie auprès de plusieurs compagnies d'assurances à la fois.

Une autre marche a été suivie et les respectueuses remontrances de l'agriculture n'ont point trouvé pour les accueillir de lit de justice national. Toutes les fois que l'agriculture fait entendre ses réclamations, on semble l'accuser de demander l'aumône; c'est le droit et la justice qu'elle réclame. D'ailleurs c'est elle qui depuis vingt ans aurait plutôt fait l'aumône à l'industrie, et elle n'est plus assez riche pour s'accorder désormais ce luxe de bienfaisance et de désintéressement.

Dans le cas où l'on ne voudrait pas tendre une main fraternelle à l'agriculture, et où resterait plus ou moins démontrée l'impossibilité d'établir soit des droits protecteurs, soit un dégrèvement efficace, alors notre dernier recours serait de nous cantonner sur le terrain du droit commun et de l'équité et d'y demeurer inébranlables en réclamant en toute occasion l'égalité de traitement, soit dans la protection, soit dans le libre échange.

Si c'est le système protecteur, fiscal ou compensateur qui l'emporte, alors que tout le monde soit protégé, les campagnes comme les villes. Dès qu'une branche de travail est protégée, que les autres le soient aussi; c'est le droit strict. D'ailleurs, l'agriculture ne réclame même pas sur ce point une égalité absolue, communiste et brutale : *summum jus, summa injuria;* elle ne demande, jusqu'à nouvel ordre, qu'une égalité proportionnelle, féconde, admettant une certaine élasticité et des concessions rationnelles. Elle ne doit pas céder sur le principe fondamental de l'égalité devant l'impôt de douane ou autre, car l'on peut accepter quelque inégalité dans la protection commune, mais l'inacceptable, c'est l'inégalité systématique et extrême de la protection pour les uns et de la concurrence écrasante pour les autres.

On objecte les difficultés diplomatiques des traités de commerce

international. L'étranger, dit-on, nous menacerait de représailles en fait de protection, lui qui déjà nous refuse parfois la réciprocité dans la liberté. L'idée de se soumettre à d'aussi fâcheuses conditions alarme et indispose bien des esprits.

Si c'est le système libre-échangiste qu'on adopte, que le libre échange soit appliqué à tout le monde également. Les agriculteurs demandent pour eux le même traitement que pour les autres; que nos honorables adversaires en fassent autant. Les conditions du défi seraient de demander l'essai loyal du libre échange universel, égalitaire, complet, à l'anglaise, pour cinq ans au moins, pour dix ans au plus. Nous n'en mourrons probablement pas; cela nous donnera au moins la vie à bon marché pendant ce temps, et fera voir si ce bon marché n'est pas payé trop cher : l'épreuve sera décisive. Sur cette question de l'égalité économique dans un sens ou dans l'autre, l'alliance et l'appui de tous les économistes, de tous les hommes politiques libéraux, libre-échangistes ou non, ne sauraient manquer aux intérêts agricoles. L'agriculture ne sera pas abandonnée dans sa défense sur le terrain classique de l'égalité, car l'égalité civile devant l'impôt prime même le principe de l'égalité politique.

Ne pourrait-on pas trouver un *modus vivendi* par lequel s'établissent une communauté et une solidarité rationnelles dans les avantages ou dans les sacrifices que la situation générale comporte? En tous cas, le *statu quo* est impossible à supporter. Jusqu'ici les manufactures, l'industrie et toute la démocratie urbaine ont joui du libre échange alimentaire avec la protection industrielle; ce privilège vient de leur être renouvelé presque intégralement. Une telle injustice à peine adoucie ne saurait durer. Reconnaissons que de grands industriels ont brillamment et loyalement fait tout ce qu'ils ont pu pour qu'elle cessât (1). C'est aux économistes et aux gouvernans à expliquer à la démocratie urbaine que la démocratie rurale, plus nombreuse, quoique moins bruyante, peut justement réclamer l'égalité au nom de la fraternité et de la solidarité, ou une compensation équivalente à l'abandon de son droit. Perpétuer le régime de l'inégalité actuelle serait dresser en face l'une de l'autre deux démocraties hostiles au sein du pays divisé en deux camps : celui de la démocratie rurale et celui de la démocratie urbaine.

Ce n'est pas au combat, mais à la conciliation que l'on doit appeler les intérêts rivaux et opposés. Il s'agit des plus grands intérêts du pays, et le dévoûment patriotique de tous ne sera pas superflu pour nous faire traverser, sans trop de dommages, les difficultés

(1) Discours de M. Pouyer-Quertier et autres orateurs au sénat et à la chambre.

présentes, car l'état actuel ne saurait être considéré comme définitif.

Mais, dira-t-on, comment conclure? La réponse est trop facile : le moment des conclusions pratiques est passé, il ne reste qu'à protester. Tel qu'il est voté, le tarif général des douanes atteint le double but suivant : tout pour la vie alimentaire à bon marché, tout pour les gros salaires et pour les gros profits des populations urbaines, rien pour les populations agricoles.

Nous allons continuer à voir fonctionner parallèlement deux régimes économiques contradictoires, s'appliquant à deux classes spéciales du pays coupé en deux. D'une part, les agriculteurs livrés à la concurrence étrangère sous le régime de la liberté commerciale, complète et absolue sur certains points, ou dérisoirement sauvegardés par des droits fiscaux de 2 à 3 pour 100; de l'autre côté, les industriels protégés par des droits variant de 20 à 40 pour 100.

On invoque sans cesse le droit des majorités, si minimes qu'elles soient; mais la majorité c'est nous, ruraux, qui la formons comme nombre de producteurs en général et comme nombre de consommateurs de ces produits industriels dont la protection provoque le renchérissement factice.

L'agriculture, qui ne voulait faire de tort à personne, se trouvera donc poussée dans le camp libre-échangiste, puisque désormais elle a tout à perdre sous le régime d'une protection partiale. Mieux vaudrait le libre échange sincère, malgré ses périls, que l'inégalité ruineuse infligée à l'agriculture.

Pour le moment un moyen unique d'indemnité ou de compensation reste encore à lui offrir, c'est un large et prompt dégrèvement dont l'esquisse, fort superficielle, a été tracée dans les pages précédentes. Nous n'avons certes pas la prétention de dicter aux pouvoirs publics une solution précise, et encore moins celle de rédiger des projets de loi. Notre but a été de résumer la polémique générale sur la question, de démontrer qu'aucune théorie scientifique, ni aucun principe de droit ne s'opposent aux justes revendications de l'agriculture; nous avons essayé de signaler de nombreuses et importantes contradictions, comme de répondre aux divers argumens énoncés; il ne nous appartient plus que d'exprimer des regrets.

Demeurant dans un rôle correct de témoin intéressé et de critique attentif, nous laissons les responsabilités à qui de droit. La situation reste grave et douloureuse; il y avait là évidemment un grand devoir de justice et de prévoyance à remplir; ce devoir a-t-il été rempli?

NOAILLES, DUC D'AYEN.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

ALFRED DE MUSSET

DEUXIÈME PARTIE (1).

Le Spectacle dans un fauteuil s'ouvre par une longue et célèbre préface en vers qui nous est une occasion d'épuiser pour n'y plus revenir tout ce qu'il nous reste à dire sur les opinions littéraires et autres d'Alfred de Musset. Dans cette préface dédiée à l'ami Alfred Tattet, le poète faisait une profession d'indifférentisme politique et religieux qui n'admettait d'exception que pour l'art et l'amour. Cette préface lui a été mainte fois reprochée, et, assez récemment encore, c'est principalement sur ce morceau que s'est appuyée certaine velléité de réaction contre le poète. Ce n'a été qu'une velléité, mais s'il est quelque jeune conférencier qui soit ambitieux de gloire oratoire, il peut renouveler la tentative en toute confiance; il y a là un thème tout trouvé dont le développement est facile et qui se prête à merveille à des déclamations dont l'effet est toujours certain. Au fond, et en bonne critique, le reproche n'est pas sérieux parce qu'il a le tort grave de s'adresser à un autre homme que celui qu'il était, et d'admettre qu'un poète d'une personnalité aussi tranchée aurait pu être s'il l'avait voulu autre qu'il n'a été. Reprocher

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

à Alfred de Musset de n'avoir pas chanté plus qu'il ne l'a fait les devoirs de l'homme et du citoyen est à peu près aussi judicieux qu'il le serait de reprocher à Horace de n'avoir pas préféré les sentimens de la morale stoïcienne aux sentimens de la morale épicurienne, ou de n'avoir pas prolongé sous Auguste la résistance républicaine. Si on eût interrogé Horace à ce sujet, il aurait répondu qu'on n'est poète que par la grâce de sa nature, que cette nature nécessairement limitée nous crée une aptitude pour chanter non tous les sentimens, mais ceux-là seulement qui lui conviennent, et que c'est précisément pour cette raison qu'on *naît* poète et qu'on ne peut le devenir par l'étude ou le vouloir. Je trouve en moi, aurait-il dit, une aptitude à chanter les sentimens sans excès qui naissent d'un compromis judicieux entre les conditions diverses de la vie sociale, les douceurs de la retraite, les loisirs studieux, les charmes d'une rusticité tempérée de mondanité, le bonheur de la médiocrité, mais si je voulais, comme mon ami Virgile, chanter les grands dieux et les origines du peuple latin, je cesserais d'être poète à l'instant. De même, si l'on eût interrogé Alfred de Musset, il aurait répondu que la nature avait mis en lui une aptitude à chanter les sentimens de la jeunesse et de l'amour, qu'il n'était poète que par la grâce de ces sentimens, parce qu'il se sentait la force de les rendre avec vie et nouveauté, ce qu'il ne pouvait dire de toute autre matière poétique, et qu'il ne voulait pas se condamner à devenir rimeur vulgaire pour éviter les reproches qu'on lui adressait. L'inspiration ne consent guère à se partager, et il est aussi difficile d'en changer que de dépouiller sa nature. Le nombre des poètes politiques serait considérable s'il suffisait pour mériter ce titre de la seule volonté; mais il y faut un don spécial tout comme pour chanter l'amour et l'héroïsme. Si cela n'était pas, comment expliquer que de tous les grands poètes de notre temps, il n'y ait eu réellement que Béranger qui ait été par nature un poète politique? On n'accusera certainement ni Lamartine, ni Victor Hugo de ne pas avoir sympathisé avec l'esprit de leur temps. Cependant Lamartine, orateur incomparable, n'a mis que très rarement la politique dans ses vers, et toutes les fois qu'il l'a fait, il a été au-dessous de lui-même. Victor Hugo a excellé dans ce genre de poésie; mais il n'y est arrivé que très tard sous le coup des colères excitées en lui par le 2 décembre, car on ne prétendra pas que les pièces de ses divers recueils consacrées à Louis XVII, à Napoléon, ou au roi de Rome, aient eu jamais quelque chose à démêler avec ses véritables opinions politiques, et l'on soutiendra bien plus justement que ces pièces admirables sont dues simplement à cette faculté propre aux grands poètes qui veut qu'ils trouvent

dans leur cœur une larme pour toute noble infortune, une émotion de respect pour toute gloire vaincue, un écho d'attendrissement pour toute destinée tranchée dans sa fleur. Puisque la poésie politique exige comme toute autre un genre particulier d'inspiration qui est un don de naissance et ne peut se commander, qu'aurait gagné Alfred de Musset à désobéir à sa nature, et qu'aurions-nous gagné nous-mêmes à cette désobéissance? Le poète que nous connaissons eût certainement été moins parfait, sans que rien puisse nous assurer que le poète que nous ne connaissons pas se fût jamais élevé au-dessus de la médiocrité.

Non-seulement le reproche n'est pas sérieux, mais il ne frappe pas avec exactitude. Bien qu'il ait écrit dans cette fameuse préface du *Spectacle dans un fauteuil* qu'il ne craignait pas l'âge

Où les opinions deviennent un remords,

Alfred de Musset avait parfaitement des opinions, et ces opinions, loin d'être en rien contraires à l'esprit de son époque, y étaient entièrement conformes. Voyons plutôt. Par ses origines, Musset appartenait à l'ancienne noblesse provinciale; je demande aux survivans encore si nombreux de sa génération, à ses confrères en littérature et en art, si, dans leurs relations avec lui, il y a jamais eu quelque chose qui leur ait rappelé cette origine; je demande à ses innombrables lecteurs si l'idée leur est jamais venue d'y songer en le lisant. De tout ce qu'une telle origine traîne d'ordinaire après elle, Alfred de Musset n'avait rien retenu, si ce n'est le goût de la vie élégante et le sentiment du plaisir. Comme l'Hassan de son poème de *Namouna* qui, à beaucoup d'égards peut passer pour son portrait, il avait jeté lestement à la mer tout ce qui pouvait gêner son siècle, et par suite le gêner lui-même. Ce que nous disons d'Alfred de Musset pouvait également se dire de son frère Paul, esprit sage et calme, en qui on ne surprit jamais rien qui ne fût libéral. C'est à leur père, Musset-Pathay, lettré imbu des doctrines du XVIIIe siècle, — il fut un des commentateurs de Jean-Jacques, — que les deux frères devaient ce détachement du passé. Ce père leur donna en même temps l'enthousiasme de Napoléon, qu'il avait servi dans les rangs administratifs; les premières pages de *la Confession d'un enfant du siècle* nous disent avec éloquence combien ce culte fut ardent chez Alfred de Musset pendant l'enfance et l'adolescence. Entré dans la vie à la fin de la restauration, on ne voit pas qu'il ait éprouvé la moindre sympathie pour ce gouvernement, et l'esprit des *Contes d'Espagne* nous dit assez que s'il appartenait à ce moment à un parti quelconque, c'est au parti des voltai-

riens. Il y a mieux, il applaudit à la révolution de juillet, et le fragment intitulé *le Tableau d'église*, qu'il fit insérer dans la *Revue de Paris* des derniers mois de 1830, le représente comme ayant pris au combat une part quelconque. Élevé dans le même collège que le jeune duc d'Orléans, il avait pour ce prince une affection profonde, dont il déversait l'excédent sur le roi Louis-Philippe. Pendant tout le gouvernement de juillet, il fut donc dynastique déclaré et il mit même à l'occasion ses opinions en vers. D'aucuns diront peut-être que ce fut là son tort et qu'il aurait dû être autre chose que dynastique ; mais enfin on avouera bien qu'avoir été partisan du roi Louis-Philippe n'est pas une preuve de forte inimitié contre l'esprit du siècle. Du reste, si ce fut un tort, il n'en retira ni grande gloire, ni grand profit, car les quelques manifestations poétiques qu'il fit de ses opinions furent toujours couronnées du plus complet insuccès. Le sonnet écrit après l'attentat de Meunier déplut au roi, la pièce sur la mort du duc d'Orléans, écrite un an après l'événement, ne plut pas davantage à la duchesse, de quoi, pour dire notre sentiment, nous ne sommes pas surpris, car il est certain que c'est avec une tout autre inspiration qu'il avait naguère chanté la mort de la Malibran. Alfred de Musset n'a pas écrit seulement des vers dynastiques, il en a écrit d'opposition, témoin cette pièce assez belle qu'il composa dans un accès peut-être excessif d'indignation libérale, à propos de la loi sur la presse proposée par M. Thiers en 1835, et certain camp politique doit d'autant plus tenir compte à sa mémoire de cette démonstration qu'elle fut chez lui toute désintéressée, car il ne fut jamais qu'un partisan fort modéré de la liberté de la presse.

Il avait en politique non-seulement des préférences, mais des antipathies très marquées. Il détestait les exagérés de toute couleur et de tout calibre ; les violences des polémiques du journalisme avaient le don de l'exaspérer, et les doctrines humanitaires et socialistes, qui traversaient alors leur période de formation dogmatique, lui paraissaient le comble de la déraison et le partage exclusif des esprits frappés de stérilité. Ces antipathies qu'il a exprimées mainte fois et en vers et en prose le servirent mieux que ses préférences, et il n'y a pas à s'en étonner, des antipathies appelant naturellement la forme satirique, qui est celle que prend le plus volontiers la vraie poésie politique. Alfred de Musset comptait parmi ses dons une aptitude très vive pour la satire ; ce don, il dédaigna toujours de le développer, en partie parce qu'il regardait la satire comme une forme inférieure de l'art, en partie, — et cela fait hautement l'éloge de son cœur, — parce qu'il regardait la raillerie comme l'arme des méchans et qu'il était indigné des usages qu'il

en voyait faire aux sycophantes de sa génération. Il a donc usé rarement de ce don, mais toutes les fois qu'il y a eu recours, il a fait œuvre de maître. Relisez pour vous en convaincre les très amusantes et très spirituelles lettres des deux habitans de la Ferté-sous-Jouarre qu'il publia ici même sous le pseudonyme, inventé par Stendhal, de *Dupuis et Cotonnet*. Relisez surtout la célèbre pièce *sur la Paresse* et le dialogue de *Dupont et Durand*, admirable résumé par anticipation de toutes les folies de la bohème parisienne depuis cinquante ans; je ne parle que pour mémoire de certaines revues politiques publiées en 1831 et 1832 dans *le Temps*, où son ami Prosper Chalas l'avait invité à entrer, le talent satirique qui s'y révèle étant trop mêlé d'inexpérience juvénile. On nous répondra encore, il est vrai, que c'est sur d'autres dos qu'il aurait dû frapper, mais enfin comme frapper sur un dos quel qu'il soit n'est pas précisément se tenir hors des querelles, on ne peut pas dire qu'Alfred de Musset les ait fuies. Ces satires ont une couleur d'ordinaire fort conservatrice, mais des opinions conservatrices ne sont pas non plus une preuve qu'on s'est désintéressé des questions de son temps, ou bien il faudrait conclure qu'Aristophane n'a pas droit au titre de poète politique. Quant à ceux qui, prenant au pied de la lettre quelques vers de la préface de *la Coupe et les Lèvres*, accusent son patriotisme de somnolence, il suffit de leur rappeler que cette somnolence avait des réveils d'une vivacité singulière, témoin cette célèbre petite chanson du *Rhin allemand* écrite en 1840 en réponse aux strophes de Becker; elle n'a pas eu malheureusement une fortune égale à son mérite et n'a pas été pour nos armes une seconde *Marseillaise;* mais ce n'est en rien la faute du poète.

Alfred de Musset avait donc les opinions de son temps; seulement, — et c'est là ce qui fait son originalité, sa gloire, et ce qui l'a soulevé si haut par momens, — il a eu la sincérité d'avouer que ces opinions ne lui suffisaient pas, qu'elles ne parvenaient à remplir ni son âme, ni son cœur. Souffrir par le fait de son temps, est-ce donc s'en détacher? C'est une manière de représenter son siècle, j'imagine, que d'en exprimer les douleurs et les tourmens, et celle là n'est peut-être ni la plus facile, ni la plus vulgaire, car il y faut un vrai poète, c'est-à-dire une nature si exceptionnellement rare que toutes les autres, si brillantes qu'elles soient, paraissent en comparaison aussi communes que l'étaient les palets d'or dans le pays d'Eldorado lorsque Cacambo le visita. Le génie poétique de Musset le contraignit à ce rôle douloureux; que ceux qui ont eu le bonheur de pouvoir être plus satisfaits de leur temps lui soient indulgens.

Cette souffrance de *l'enfant du siècle*, comme elle nous apparaît déjà brûlante, aiguë, corrosive dans le poème dramatique par lequel s'ouvre *le Spectacle dans un fauteuil*, la plus longue production poétique qui soit sortie de sa plume! Il y a beaucoup de choses dans ce drame : *la Coupe et les Lèvres;* c'est là que Musset s'est le plus rapproché de lord Byron, c'est là qu'on peut le mieux surprendre les lacunes particulières à son imagination, c'est là qu'apparaît pour la première fois le sentiment de ce qu'il y a de meurtrier pour l'âme dans la débauche, sentiment si fort chez lui et que nul poète n'a exprimé avec une telle persistance. Pour le moment, nous ne voulons y chercher que les sentimens propres à la seconde période de la jeunesse, âge où l'auteur l'écrivit. Le plus sauvage esprit de liberté règne dans ce poème. Je n'ai pas à en rappeler la fable; elle symbolise avec la plus forte exactitude le violent état d'âme que tout jeune homme doit traverser après ce premier moment de fougueuse fermentation dont nous avons vu l'image dans les *Contes d'Espagne*. Ne cherchez plus ici la crânerie arrogante de *don Paez*, l'insolence endiablée des *Marrons du feu*, les amusantes impiétés de *Mardoche;* des sentimens autrement tragiques leur ont succédé. Franck, le héros de *la Coupe et les Lèvres*, a peut-être débuté comme ses aînés des *Contes d'Espagne*, mais pendant qu'il s'avançait au-devant de la vie pour en prendre possession, la tête et l'épée hautes, il s'est heurté à quelque chose d'imprévu et a senti son pied retenu par une entrave invisible. Il se croyait le maître du monde et voilà qu'il s'aperçoit au contraire que c'est le monde qui va être son maître. Fuir serait lâche et d'ailleurs inutile, car il serait vain de vouloir éviter un tel adversaire; il marche donc fièrement à sa rencontre et engage un duel dont il n'espère rien et dont il prévoit que l'issue, même victorieuse, sera maudite. Je ne crois pas qu'on ait jamais rendu avec une plus furieuse éloquence ce mouvement de révolte contre les contraintes sociales qui s'empare de tout jeune homme lorsqu'il sent que sa liberté va en être garrottée ou seulement menacée, ni craché en imprécations plus poétiques le mépris qui le prend lorsqu'il découvre que le monde va lui demander non-seulement son indépendance, mais sa dignité. Représentez-vous, ou mieux rappelez-vous, — ils sont peu nombreux ceux qui n'ont pas fait plus ou moins cette expérience, — l'étonnement indigné où cette brusque découverte jette le jeune homme. Eh! quoi donc, depuis qu'il existe, sagesse du foyer domestique, préceptes de la morale, oracles de la religion se sont accordés pour lui enseigner qu'il est certaines vertus qu'il est honteux de ne pas posséder, parce que sans elles l'homme n'est qu'un esclave, et plus tard, lorsque les voix de la

nature lui ont parlé à leur tour, ç'a été pour lui recommander les mêmes vertus et lui découvrir qu'elle les avait mises en lui. Et voilà que tout à coup le monde lui dit qu'il faut y renoncer cyniquement ou les dissimuler avec une habile hypocrisie; le succès, la fortune, la permission même de vivre, sont à ce prix. Il était sincère, il va lui falloir être menteur; il était franc, il va lui falloir être flatteur; il était fier, il va lui falloir être complaisant comme un parasite; il était noble, il va lui falloir être bas comme un esclave. Si c'est là ce que demande le monde, sera-ce vertu que de lui obéir et sera-ce vice que de le combattre?

Certes cet état d'âme est terrible, ce n'est là pourtant que la forme la plus ordinaire, la plus facilement guérissable du mal. En voici une autre plus affreuse, et le héros de Musset qui parcourt tout le clavier diabolique la représente particulièrement. A ce premier mouvement de révolte que tous ont connu succède souvent un doute horrible : ou bien le monde ment aux principes sur lesquels il prétend reposer, ou bien ce sont ces principes qui mentent; mais de toute façon il y a un mensonge quelque part. Et si, par hasard, il était des deux côtés à la fois, si la société ne mentait que parce que la nature est menteuse? Alors, dans l'emportement de sa colère le jeune homme ne voit plus rien qui mérite confiance : l'amour ment comme les femmes, la morale ment comme les hommes, l'héroïsme ment comme les soldats, Dieu lui-même ment comme les prêtres. Comme dans un pareil univers la seule vertu qui est de mise est celle de l'indignation, celui qu'un tel doute a touché en use largement. Voilà le moment du radicalisme de la jeunesse, spontané et passager comme la passion, mais auprès duquel pâlissent toutes les intransigeances matoises de l'âge mûr; le héros d'Alfred de Musset en a exprimé, il y a tantôt quarante-huit ans, les sarcasmes impies et les malédictions exaspérées dans ce toast où le nihiliste le plus fervent ne trouverait rien à ajouter :

> . . . Malheur aux nouveau-nés !
> Maudit soit le travail, maudite l'espérance! etc...

Ai-je besoin maintenant de beaucoup insister pour faire comprendre comment en exprimant ce radicalisme de la jeunesse, Musset s'est trouvé du même coup exprimer quelques-uns des sentimens de son siècle? C'est qu'en effet, s'il y a des époques et des états de société qui ne connaissent que les sentimens de la vieillesse, il y en a d'autres qui ne connaissent que les sentimens de la jeunesse, et ce sont les époques et les états de société où abondent les nouveau-venus à la vie.

Aux frénétiques malédictions de Franck répondent les chœurs attristés des chasseurs éveillés par l'horrible vacarme. C'est la voix de la tradition, qui ne manque jamais de se faire entendre en de tels momens pour ramener au bercail la brebis égarée; elle parle, dans le drame de Musset, tantôt ouvertement, tantôt en sourdine, mais toujours avec une écrasante éloquence. « Hélas! où t'en vas-tu, dit cette voix maternelle et grondeuse, insensé qui te plains de porter le poids des siècles et qui refuses d'en accepter l'héritage pour quelques traces de rouille que tu y découvres? Si les siècles écoulés pouvaient se lever de la poussière, ce sont eux qui auraient droit de se plaindre, car c'est pour toi qu'ils ont travaillé, aucun n'a profité de ses dures fatigues, et c'est à toi qu'en est venu tout le fruit. Que ne les imites-tu au lieu de les maudire? Ces contraintes dont tu gémis, ce sont tes armes de défense, cette prison où tu prétends étouffer, ce sont les murs de ton enclos que nos cultures ont purgé de tout reptile venimeux, dont les bêtes fauves n'approchent jamais et où tu as vécu jusqu'à présent avec innocence et sécurité. Prends garde, si tu quittes cet Éden, que l'épée de l'archange ne t'en défende le retour! Cette heure est pour toi solennelle; ne donne pas une durée éternelle à cette colère ignorante de ton jeune sang. » Voilà le langage de la tradition dans la vie comme dans le drame de Musset, et les dernières paroles que nous venons de lui prêter sont la morale même qui ressort de l'œuvre du poète. Avec quelle impitoyable clarté n'a-t-il pas montré que, pour être passagère, cette crise n'en décide pas moins de la vie entière! Tout jeune homme doit réfléchir sur l'histoire de Franck et de Déidamia, elle peut trop aisément être la sienne. Tout dépend pour lui du sentiment avec lequel il traversera ce moment cruel. S'il prend les choses avec scepticisme, toute sa vie il promènera sur le monde un regard désenchanté; s'il les prend avec haine, toute sa vie il sentira que la haine est une passion à laquelle on ne fait pas sa part, et qui veut un cœur tout entier; s'il les prend avec cynisme, qu'il tremble de découvrir que le mal n'est pas un compagnon qu'on prenne ou qu'on laisse à volonté et qui tolère le mépris comme le Falstaff de Shakspeare. Franck est dégrisé de sa folie furieuse lorsqu'il a retrouvé Déidamia, et avec elle les sentimens de sa vie première; mais l'ivresse coupable qu'il a connue ne veut pas être oubliée, et c'est le poison et non le breuvage d'amour que Déidamia trouve dans la coupe que lui présente son amant.

Naguère, lorsqu'il avait eu livré le manuscrit des *Contes d'Espagne*, Alfred de Musset avait vu un matin son éditeur entrer chez lui pour se plaindre que la copie en cours d'impression n'arrivait pas à composer un volume présentable. Pour combler cette lacune,

n'ayant en mains rien de prêt, ni aucun plan qui pût s'exécuter à bref délai, Alfred de Musset s'était bravement abandonné à la grâce de l'inspiration, et, rattachant toutes les improvisations tendres ou bouffonnes qu'elle lui suggérait par une ombre d'anecdote, il en avait composé le poème de *Mardoche*. La même aventure lui arriva avec *le Spectacle dans un fauteuil*. Le drame *la Coupe et les Lèvres* et la comédie *A quoi rêvent les jeunes filles,* ne fournissant pas la matière exigée par l'éditeur, Musset s'abandonna une fois encore à la muse de l'improvisation, et il en résulta le poëme de *Namouna*, fantaisie éblouissante de beautés lyriques de premier ordre et que nous pouvons tenir pour le miroir véritable de l'âme du poète à l'époque où il l'écrivit. Jamais, en effet, Musset ne s'est mieux révélé que dans ces inspirations primesautières où, n'étant gêné ni par la logique ni par l'effort d'impersonnalité que réclame l'exécution d'un plan, et en étant réduit à sa seule nature pour toute matière, il a laissé son *moi* se révéler dans toute sa spontanéité, faisant de la poésie comme Montaigne faisait de la philosophie et réalisant à sa manière ce mot de Luther : « Tant que le grain abonde, je mouds le grain; quand il manque, je me mouds moi-même. » L'état d'âme qui nous apparaît dans *Namouna* est celui d'un admirable délire où toutes les pensées prennent la forme d'obsessions tyranniques dont l'objet unique est l'amour. Ce sentiment redoutable et doux s'est abattu sur le poète comme une fièvre qui résiste à tous les remèdes, comme un sortilège contre lequel malédictions et prières ne peuvent rien. Y arrêter sa pensée est une tristesse quand ce n'est pas une souffrance, et cependant l'en détourner est une impossibilité. Le fantôme obstiné est toujours là qui fixe le poète, tantôt souriant, tantôt menaçant; repoussé par une imprécation, il revient avec un sarcasme. Je ne crois pas qu'on puisse citer une autre expression aussi complète et aussi vraie de cet enchantement absolu auquel la nature soumet pour un temps plus ou moins long tous les jeunes cœurs et par lequel elle leur crée une existence de dormeurs éveillés en pleine clarté du soleil. L'amour est le tout de la jeunesse; présent ou absent, il n'y a chez elle de place que pour lui. Quand elle ne le possède pas, elle l'espère; quand elle le perd, elle ne vit que de son souvenir; quand elle en est privée par les circonstances, elle en rêve. Ainsi fait Musset dans ce poème; il y a mis non-seulement les mutineries de l'amour heureux, les douloureuses voluptés de l'amour contrarié, les mélancolies et les blasphèmes de l'amour déçu, mais encore les songeries par lesquelles l'amour trompe les cœurs qu'il n'occupe pas réellement ou amuse les heures qu'il ne remplit pas. La songerie, c'est la part de l'imagination dans cet enchan-

tement de la jeunesse, et Alfred de Musset, en sa qualité de poète, la lui a faite avec large mesure. Il y a dans *Namouna* un emportement de rêverie véritablement effréné; mais cet emportement est doublé d'une puissance plastique merveilleuse, et ces chimères que suit le poète aussi loin qu'elles veulent aller ne gardent rien des brouillards du rêve et se condensent sous le feu de son imagination en visions lumineuses. Tel est en particulier le caractère de ce fameux portrait de don Juan, qui a tant fait disputer sur sa moralité. Moral ou immoral, voyez-y d'abord et avant tout un de ces contes de fées auxquels se complaisent les jeunes âmes qui ne peuvent se distraire de la pensée de l'amour et qui épuisent dans leurs rêves toutes les combinaisons du réel et du chimérique pour en tirer l'image d'une destinée entièrement vouée à ce sentiment brillant et envié.

La signification de ce portrait de don Juan est trop connue pour que nous y revenions après tant d'autres; ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est la place qu'il occupe dans la composition du poème et la manière dont il éclaire la pensée générale de l'auteur. « L'insaisissable unité se rassemble ici comme dans un éclair et tombe magiquement sur ce visage; voilà l'objet de l'idolâtrie, » écrivait ici même Sainte-Beuve, à propos de ce portrait, au lendemain du *Spectacle dans un fauteuil*. Le jugement est très fin, il n'est cependant pas entièrement exact. Le désordre du poème n'est qu'apparent, et l'unité, pour en être habilement cachée, n'est pas pour cela insaisissable. Ces digressions et ces boutades ont un lien secret, mais ce lien, ce n'est pas dans le portrait de don Juan qu'il faut le chercher, c'est dans un sentiment très analogue à celui que nous venons d'analyser dans *la Coupe et les Lèvres*, c'est-à-dire cette épouvante mêlée d'irritation qui s'empare de tout jeune homme la première fois qu'il se heurte contre quelqu'une de ces imperfections de la nature humaine qui soumettent l'amour aux tristes conditions de la terre. Songez un peu à tout ce que ce désenchantement a de lugubre, et vous comprendrez les imprécations et les blasphèmes de *Namouna*. Le jeune homme sentait en lui une force d'expansion qui allait mettre dans sa vie l'infini et l'éternité; les ailes de son désir l'élevaient au-dessus de la terre, il était semblable à un dieu, mais à un dieu que sa puissance met à l'abri de l'orgueil et qui trouve dans une immense capacité de tendresse la délivrance de toute étroite personnalité. Et voilà que tout à coup quelque misère de la nature est venue lui révéler que l'égoïsme est la loi de la vie. Cette âme dans laquelle il aspirait à s'oublier lui a opposé un mur de glace qu'il n'a pu forcer, ou s'est dérobée par le mensonge, ou l'a brusquement assailli par la

trahison, ou lui a infligé l'injure de l'infidélité. Il croyait aller à une joie sans fin et c'est à un combat qu'il marchait sans le savoir. Il tombe, vaincu dans cette bataille qu'il n'attendait pas, et alors il se sent saisi d'un désespoir qu'il croit éternel, comme il croyait éternel tout à l'heure le bonheur qu'il s'était promis. Ce désespoir, tous le connaissent, mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit le même chez tous; il varie au contraire infiniment avec les natures, les caractères et la qualité des cœurs. Cependant toute cette variété peut se ramener à deux formes principales, nettement tranchées, et Alfred de Musset les a opposées l'une à l'autre dans le poème de *Namouna* par le moyen du personnage d'Hassan et du symbole de don Juan. Chez les uns, ce désespoir tourne en cynisme résolu; ceux-là acceptent la défaite avec une ironique amertume ou cherchent dans un froid mépris les armes de leur vengeance. Ils traitent l'amour comme une denrée qu'on achète au marché à proportion du besoin qu'on en a; c'est le système d'Hassan, qui, pour mieux l'appliquer, s'en est allé vivre en pays musulman. Mais il en est d'autres plus nobles qu'un pareil système ne peut satisfaire et qu'une telle vengeance ne peut apaiser. Ceux-là sont tombés tout comme les premiers, mais ils sont tombés

> Comme l'aigle blessé qui meurt dans la poussière
> L'aile ouverte et les yeux fixés sur le soleil...

Le soleil existe puisqu'ils le fixent, l'amour existe puisqu'ils l'ont senti. Il s'est refusé à eux, il est vrai, il s'est échappé lorsqu'ils croyaient l'atteindre ou il est resté obstinément caché, mais quoi! Dieu aussi reste invisible, et il n'y a que les athées qui s'en autorisent pour le nier. Donc il peut, il doit être atteint. Qu'importe le nombre des défaites, il faut le chercher sans paix ni trêve, d'un cœur ferme, d'une volonté implacable, d'une âme exempte de crédulité à travers dangers, obstacles, deuils et ruines, sans se laisser prendre à des apparences trompeuses, sans s'arrêter à des copies imparfaites du modèle divin qui ne méritent que le dédain ou la destruction. Le don Juan de Musset, chercheur infatigable, qui

> ... Fouille dans le cœur d'une hécatombe humaine,
> Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu.

est le patron de ces courageux obstinés. Bien qu'il ne nous soit pas possible de contempler ce portrait avec des yeux aussi complaisans que ceux de la jeunesse, n'y voyons pour le moment que ce qu'y voient les lecteurs de vingt ans, c'est-à-dire cette croyance invariable en l'amour, ce refus opiniâtre d'y renoncer et cet acharne-

ment à le poursuivre. Ce sont sentimens qui ont leur noblesse et qui sont d'ailleurs caractéristiques de Musset au premier chef.

Des trois poèmes qui composent *le Spectacle dans un fauteuil*, le plus goûté fut à l'origine la petite comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*. La préférence était fort partiale, elle était cependant justifiable en un sens, c'est qu'il s'y révélait un Alfred de Musset dont ne donnaient idée ni les *Contes d'Espagne*, avec leur cassante impertinence, ni les poésies intermédiaires avec leurs hésitations équivoques, ni les deux autres poèmes du *Spectacle dans un fauteuil* avec leurs révoltes et leurs blasphèmes, l'Alfred de Musset charmant des proverbes et des comédies de fantaisie, d'*une Bonne Fortune*, de *l'Idylle*, de *la Mi-Carême*, des contes de *Sylvia* et de *Simone* et de tant d'autres productions lyriques gracieuses. Des divers poètes qui sont en lui, ce n'est pas le plus grand, mais c'est en somme celui qui a prévalu auprès du monde et sous les traits duquel la majorité de ses admirateurs a toujours préféré se le représenter. Un talent tout fraîcheur et tout élégance, avec juste ce qu'il faut de contrastes pour relever cette suavité et l'empêcher de dégénérer jamais en mièvrerie et en fadeur, un mélange d'ingénuité et d'espièglerie libertine dosées en proportions égales, une mélancolie pimpante, une gaîté facilement attendrie semblable au sourire mouillé du bon Homère, une voix d'une sonorité singulière, aux vibrations prolongées et douloureuses comme celles de l'harmonica, la plus sûre d'éveiller dans le cœur de qui l'écoute un écho immédiat qu'il y ait eu peut-être dans notre siècle, voilà ce poète, et il parlait réellement pour la première fois dans la poésie rafraîchissante et capiteuse en même temps de *A quoi rêvent les jeunes filles*. Quelle peinture délicieuse de l'amour adolescent et candide! Quel gentil Éden que le jardin enchanté du bon duc Laërte avec les gracieux mystères qui se passent sous les ombres transparentes dont le baignent les claires nuits d'été et les doux murmures d'amour qui traversent son silence! Depuis ce merveilleux jardin d'Italie où, au cinquième acte du *Marchand de Venise*, Bassanio et Portia écoutent dans le ciel étoilé la musique des sphères, tandis que Lorenzo montre à Jessica, suspendue à son bras, *le clair de lune endormi sur le banc de gazon*, la poésie n'a pas inventé un théâtre pareil pour la rêverie et le bonheur. Que tout cela est suave de couleur, limpide de lumière, argentin de sonorité! Cet adorable langage, que Musset inventa pour ses amoureux, il ne l'a jamais parlé peut-être avec autant de perfection que dans cette délicate fantaisie. C'est une de ses inventions les plus originales que ce langage et où se reconnaît le mieux le pouvoir de transformation qui distingue tout vrai poète. La tradition en a charrié jusqu'à lui les

élémens, *concetti* alambiqués des vieux sonnets amoureux, subtilités ingénieuses du marivaudage, fleurs desséchées des vieux bouquets à Chloris, pauvres élémens en vérité, mais le poète les a trempés dans la fontaine de Jouvence de la nature, et toutes ces mièvreries fanées, surannées ou artificielles, se sont épanouies en fleurs vivantes et embaumées : lys superbes, symboles de fierté virginale, narcisses à l'attendrissante mélancolie, œillets, emblèmes de désir, tubéreuses au parfum foudroyant. Rappelez-vous seulement l'adorable conversation de Silvio et de Ninon :

Votre taille flexible est comme un palmier vert,
Vos cheveux sont légers comme la cendre fine,
Qui voltige au soleil autour d'un feu d'hiver,
Ils frémissent au vent comme la balsamine;
Sur votre front d'ivoire ils courent en glissant
Comme une huile craintive au bord d'un lac d'argent.
Vos yeux sont transparens comme l'ambre fluide
Au bord du Niémen ; — leur regard est limpide
Comme une goutte d'eau sur la grenade en fleurs...
Le son de votre voix est comme un bon génie
Qui porte dans ses mains un vase plein de miel.
Toute votre nature est comme une harmonie...

Sentez-vous la métamorphose et comme ces comparaisons et métaphores baignent dans la nature, où elles puisent vie, lumière, fraîcheur et parfum?

Le croirait-on? *le Spectacle dans un fauteuil*, qui contient quelques-unes des plus durables beautés de la poésie contemporaine, n'eut pas à l'origine le retentissement des *Contes d'Espagne*. Cependant il y avait quelqu'un qui avait lu ce livre avec admiration, quelqu'un qui, pour avoir une opinion, n'attendait pas que le voisin la lui apportât, c'était le fondateur et le directeur de cette *Revue*. Alfred de Musset répondit avec empressement à l'invitation qui lui fut adressée d'écrire dans ce recueil, et le 1er avril 1833 il y fit son entrée par le petit drame d'*André del Sarto*. A partir de ce moment, la *Revue* et de Musset se restèrent inaltérablement fidèles. En dehors de *Lorenzaccio* et de *la Confession d'un enfant du siècle*, pour lesquels la publication immédiate en volumes parut préférable, il n'y a que bien peu de chose dans l'œuvre de Musset qui n'ait pas paru ici même; encore est-il vrai que, dans ce peu, je ne remarque guère que le petit drame de *Carmosine* dont on puisse regretter la perte pour la *Revue*. Quelques-uns s'étonneront peut-être de cette fidélité chez un poète qui, plus qu'aucun autre de son temps, eut toutes les dispositions rétives et toutes les nervosités du tempérament propre à sa race privilégiée. C'est qu'il n'y a pas

de nature, si capricieuse qu'elle soit, qui résiste à l'affection, et qu'Alfred de Musset savait qu'il pouvait compter ici sur l'affection la plus vraie et la plus dévouée. Le fondateur de la *Revue*, nous avons eu occasion de le dire dans une étude précédente, était sensible au talent à un degré extraordinaire; mais parmi tous les noms illustres sur lesquels son amitié s'est portée, il n'en est pas qui en ait eu une part plus grande qu'Alfred de Musset. Nous en pouvons parler en connaissance de cause pour avoir été témoin pendant plus de vingt-cinq ans de la persistance de cet enthousiasme. Quelle admiration émue lorsqu'il s'exprimait sur le génie du poète! quelle énergie à le défendre lorsqu'il était attaqué! « Je n'ai connu personne qui eût au même point que M. Buloz le sentiment de ce qui est distingué, » disait aux funérailles de notre ancien directeur un homme des plus considérables à notre collaborateur M. Victor Cherbuliez. La louange est certes délicate, elle n'est cependant qu'exacte, et rien n'est mieux fait pour la justifier que cette affection pour Alfred de Musset. Il y avait encore une autre cause à la fidélité du poète, c'est que jamais talent ne se prêta plus naturellement que le sien aux conditions de notre mode de publication. La *Revue* et Alfred de Musset semblaient faits l'un pour l'autre. Pour de telles inspirations, vives, brillantes, rapides, repoussant le morcellement, quel logis mieux approprié qu'un numéro de *Revue*, où elles viennent s'enchâsser comme un médaillon dans sa monture? C'est le logis le mieux approprié, ajoutons que c'est même le seul. Ces inspirations en effet ne pouvant former volume qu'à l'état de légion, quel autre moyen chacune isolément aurait-elle de se présenter devant le public? C'est le cas, en particulier, pour les comédies de Musset. Écrites sans préoccupation du théâtre et de taille trop modeste pour aspirer isolément aux honneurs de la librairie, combien de temps leur aurait-il fallu attendre avant de faire en groupe leur entrée dans le monde? Si le talent d'Alfred de Musset fut pour la *Revue* naissante une heureuse fortune, la *Revue* fut aussi le meilleur instrument de sa renommée et pendant longtemps elle en fut l'unique.

C'est, dis-je, par le petit drame d'*André del Sarto* que Musset fit son entrée dans la *Revue*. Quoiqu'il y ait mis habilement en scène certains côtés des mœurs des artistes italiens de la renaissance, ce n'est pas à tout prendre une de ses bonnes œuvres que ce drame qui serre le cœur sans l'émouvoir et où la sympathie ne peut se porter sur aucun des personnages, tous également et vilainement coupables par le fait de l'amour, lequel apparaît ici comme la puissance malfaisante par excellence. Sous l'empire de cette obsession qui ne le quitta jamais, Alfred de Musset, en effet, non-

seulement a tout dit sur l'amour, mais il a plaidé à son sujet les thèses les plus contradictoires, tantôt pour le maudire, tantôt pour le bénir, en sorte que les pessimistes les plus cyniques peuvent trouver dans ses œuvres l'expression de leurs plus noirs ressentimens, comme les amoureux les plus candides l'expression de leur foi la plus confiante. Dans *André del Sarto*, Musset ne maudit ni n'adore l'amour, il le regarde agir avec une sorte de terreur hagarde, presque respectueuse, à peu près semblable à la terreur que les Romains de la fin du xve siècle devaient éprouver lorsqu'ils passaient devant quelqu'un des palais habités par les Borgia, ou à celle dont devaient être saisis les bourgeois de Venise lorsqu'ils regardaient les bouches dénonciatrices de la place Saint-Marc. Quoi qu'il en soit, ce petit drame fut le point de départ d'une série de productions plus aimables qui se succédèrent de 1833 à 1837, alternant dans les pages de la *Revue* avec les poésies lyriques. Faisons halte devant ce théâtre de Musset pour en tout dire en une même fois; aussi bien ces œuvres aimables, toutes diverses qu'elles soient, se ressemblent par trop de traits pour supporter un jugement autre que général.

Il y avait quelque chose d'épigrammatique dans le titre que Musset avait donné à son second volume de poèmes et l'on pouvait y voir le dépit d'un auteur à qui la scène est interdite. Dès ses débuts, en effet, Alfred de Musset s'était senti une préférence pour la forme dramatique. Un jour même il avait eu l'ambition de tenter le théâtre; la petite comédie *la Nuit vénitienne*, représentée à l'Odéon en 1832, fut le fruit de cette ambition. La tentative ne fut pas couronnée de succès, et, en dépit de quelques heureux passages, nous ne pouvons pas dire que nous nous en étonnons; mais Musset, qui avait ses raisons pour penser autrement que nous, prit la chose très à cœur, d'où ce titre *le Spectacle dans un fauteuil* qui équivalait à dire : Votre injustice m'ayant éconduit de la scène, me voilà contraint de par vos brutalités à me faire auteur dramatique en chambre. La *Revue* lui permit de se livrer en toute liberté à cette inclination de sa nature, et il résulta de cette liberté le genre nouveau de la comédie de fantaisie, genre tellement sans ressemblance avec les productions de notre littérature dramatique antérieure que, pendant très longtemps, on regarda ces comédies comme de petits poèmes en prose, délicieux sans doute, mais impropres à la scène, et que, lorsqu'elles furent représentées à la Comédie-Française, on s'étonna de voir qu'elles répondaient à toutes les exigences de l'art dramatique.

En inventant la comédie de fantaisie, Alfred de Musset avait inventé le genre le mieux approprié à la nature ordinaire de ses préoccupa-

tions morales, au tempérament de son imagination et au degré de force de son talent, plus nerveux que musculeux. Le cadre était nécessairement petit, et c'est précisément ce qu'il fallait à Musset, qui n'a toute sa valeur que dans les cadres resserrés, mais qui alors l'a si pleinement qu'il force les plus récalcitrans à la confesser. Chacun de nous a ses lacunes, et il n'y a pas irrévérence à dire que Musset avait les siennes. Pour parler ce langage allégorique aimé des anciens, qui fait si bien apparaître l'idée, la lyre de Musset retentissant dans les bois aurait fait accourir aussitôt tous les faunes et toutes les nymphes des alentours, mais jamais elle n'aurait, comme celle d'Amphion, élevé les murs des villes. Il n'avait que très incomplètement ce qu'on peut appeler l'imagination *constructive;* pour comprendre ce qui lui manque sous ce rapport, on n'a qu'à l'opposer un instant en pensée à Victor Hugo, comme pour comprendre ce qui lui manque en abondance, on n'a qu'à le comparer à Lamartine. Un *scenario* trop compliqué, une idée qui demandait des développemens trop considérables le trouvaient jusqu'à un certain point inégal à la tâche qu'il s'était proposée. Voyez plutôt comme il s'est péniblement débrouillé de l'imbroglio de situations et de contrastes qu'il avait imaginé pour traduire sa pensée dans le poème de *la Coupe et les Lèvres*. Il est le seul poète français qui ait pu écrire de longs poèmes sans le secours d'une fable quelconque; voyez la pauvreté des fables de *Mardoche*, de *Namouna*, de *Rolla* même. Certes, on ne songe point à s'en plaindre, car il n'y a pas de fable, si amusante ou si puissante qu'elle fût, qui valût l'inspiration de ces poèmes, surtout du dernier nommé, mais enfin le fait est tel, et il faut le constater. Et cette inspiration même, si vivante, si vibrante, elle a ses conditions propres qui lui font repousser l'abondance et redouter l'étendue. Rapide, primesautière, elle procède par bonds qui, aussi rapprochés qu'ils soient, laissent toujours entre eux un certain intervalle, ce qui veut dire qu'elle est impropre aux œuvres qui demandent une régularité d'allures longuement soutenue. Analysez d'ailleurs cette inspiration, et vous trouverez qu'elle est composée à peu près également de force nerveuse et de grâce, deux qualités qui repoussent les longs sujets : la force nerveuse parce qu'elle n'a pas de durée, et la grâce parce qu'elle n'a tout son prix que dans les cadres de petites dimensions. Musset le savait bien; aussi, quoiqu'il ait, à une certaine époque de sa vie et sous l'empire de l'admiration que lui inspirait Mlle Rachel, rêvé de grandes entreprises dramatiques et commencé une certaine *Frédégonde*, a-t-il eu soin, quelque genre qu'il ait abordé, poème, drame, roman, de se tenir dans des proportions restreintes.

J'ai dit que la comédie de fantaisie telle que Musset l'inventa est un genre entièrement nouveau; mais il n'y a rien ici-bas qui ne naisse d'un germe, et on a beau être original,

On est, dit Brid'oison, toujours fils de quelqu'un.

Le difficile souvent, comme dit Télémaque dans Homère, est de nommer le père véritable. Pour la comédie de fantaisie de Musset la question au moins est sans obscurité; il est incontestable qu'en créant ce genre, il est deux poètes dont il s'est souvenu, Marivaux et Shakspeare. Il s'est *souvenu* d'eux, et ce mot dit la part qu'ils ont eue à sa création; ils ont agi sur lui par suggestion, ce qui est la manière dont les vraiment grands poètes communiquent leur fertilité aux talens capables de la recevoir. L'influence de Marivaux est sensible dans *Il ne faut jurer de rien, un Caprice, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*; celle de Shakspeare est évidente dans *les Caprices de Marianne, Fantasio, On ne badine pas avec l'amour, Carmosine*. Sans les imiter, il s'est inspiré d'eux et est parvenu à faire siens quelques-uns de leurs dons par cette faculté d'assimilation qui est propre à tous les vrais poètes et qui chez lui est merveilleuse de finesse et de subtilité. Ce comique hyperbolique de Musset, si riche en métaphores excentriques et en comparaisons bouffonnes dans certaines scènes des *Caprices de Marianne,* de *Fantasio,* de *On ne badine pas avec l'amour,* vient en droite ligne de Shakspeare et n'est autre chose que cet esprit d'imagination qui brille dans *Comme il vous plaira, le Soir des rois, Beaucoup de bruit pour rien* et le personnage de Falstaf; mais ce comique humoristique, Musset se l'est si complètement approprié par son commerce familier avec le grand poète qu'il est devenu son langage naturel. Ce n'est pas qu'il se refuse des emprunts beaucoup plus directs. Musset avait lu beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, beaucoup plus même que ne le soupçonne son frère, qui, en nous renseignant à ce sujet, nous fait une énumération trop sommaire des livres qui lui étaient familiers, et les traces de ces lectures ont fréquemment passé dans ses œuvres. Je ne dis rien de *Carmosine,* qui n'est que la transformation d'un conte de Boccace, ce genre d'emprunt étant celui que Shakspeare a pratiqué toute sa vie, et dont aucun poète ne s'est jamais fait scrupule; mais savez-vous que *la Quenouille de Barberine* tout entière n'est en rien de l'invention du poète, et qu'elle n'est qu'une transcription, ou, comme on dit aujourd'hui, une adaptation faite avec un goût parfait d'une pièce d'un contemporain de Shakspeare, Philippe Massinger, intitulée: *the Picture?* La stratagème dont se sert

Franck dans *la Coupe et les Lèvres* pour surprendre l'opinion que soldats et citoyens ont sur son compte, a été tiré, si ma mémoire est fidèle, d'une pièce d'un autre contemporain de Shakspeare, John Marston, que les érudits seuls lisent encore quelquefois. Ce sont là les emprunts les plus considérables que je puisse constater, mais si nous descendions dans le détail de ses œuvres à la manière des annotateurs, nous trouverions nombre de passages qui sont des traductions de pensées et d'images restées dans sa mémoire. Telle strophe admirable du *Souvenir* n'est autre chose qu'une traduction en vers d'un passage célèbre de Diderot; telle comparaison de *Namouna* est très probablement un emprunt au charmant poète anglais Keats (1). Nous avons pu même quelquefois surprendre des emprunts de nature beaucoup plus singulière. Musset a un art particulier pour s'emparer de choses qui par elles-mêmes semblent insaisissables, telles que des intonations et des mouvemens lyriques. Vous vous rappelez certainement cet admirable mouvement prolongé de la pièce *Après une lecture :*

Celui qui ne sait pas quand la brise étouffée
Soupire au fond des bois son tendre et long chagrin, etc.

Eh bien ! c'est, à n'en pouvoir douter, un emprunt fait à un opuscule du spirituel prince de Ligne sur le militaire idéal. « Celui qui ne s'éveille pas en bondissant au son de la diane, celui dont le cœur ne tressaille pas d'enthousiasme au son du clairon, celui qu'une revue, une manœuvre, ne remplit pas d'une ivresse sacrée, etc., celui-là pourra être un estimable officier, il ne sera jamais un vrai militaire. » Comme je cite de mémoire, je ne réponds que du sens, mais le mouvement est le même. Toute la différence, c'est que le prince de Ligne emploie ce mouvement à définir et à dépeindre le militaire né, tandis que Musset l'emploie à définir et à dépeindre le poète de nature. Si nous signalons ces emprunts, c'est pour bien marquer l'étendue de la culture de Musset, et nullement dans l'intention de diminuer en rien son originalité. Racine et le Tasse seraient de pauvres poètes si leurs emprunts leur étaient tenus à reproche, et les commentateurs se sont chargés de nous apprendre de combien de petits ruisseaux est fait l'océan de Dante. Je me rappelle un ingénieux Américain qui avait fait tout exprès le voyage d'Europe pour rechercher dans les écrits des prédécesseurs et des contemporains de Dante les passages qui avaient pris place dans

(1) Comme l'aigle blessé qui meurt dans la poussière
L'aile ouverte et les yeux fixés sur le soleil.

la Divine Comédie. Il en découvrait en nombre infini, mais l'originalité de Dante, vous vous en doutez bien, restait après cette enquête aussi entière que devant.

La comédie de fantaisie fut pour Alfred de Musset comme un pays enchanté où son imagination aimait à chercher un refuge contre les tristesses de la réalité; il y a mis la partie la plus heureuse de lui-même. Et c'est un pays enchanté en toute exactitude, car de même que les légendes antiques nous entretiennent d'une contrée exclusivement habitée par des Amazones, nous avons ici le pays exclusif de la jeunesse où les autres âges de la vie n'ont point droit d'aborder. Aucun habitant n'y a plus de vingt-cinq ans, la laideur n'y est pas tolérée, tout vestige de vieillesse y a été soigneusement effacé et il y a été pris les mesures de protection les plus minutieuses contre la prosaïque expérience de l'âge mûr. Çà et là quelque barbon ridicule comme le mari de Marianne, quelque bourgeois vulgaire comme le mari de Jacqueline, quelques pédans bouffons comme les précepteurs peu respectables de Camille et de Perdican montrent bien leurs grotesques silhouettes. Mais ces fantoches sont des exceptions qui ont été conservées par les habitans de cet heureux pays pour s'entretenir par le spectacle de leurs ventres pansus, de leurs trognes bulbeuses et de leurs sots discours dans la sainte horreur de tout ce qui choque l'élégance, déplaît à la beauté, ou fait antithèse à l'idée du plaisir, absolument comme on montrait à Sparte des Ilotes ivres pour inspirer aux Lacédémoniens adolescens l'horreur de l'ivrognerie. Octave, Celio, Fantasio, Perdican, Ulric, Fortunio, Valentin, les voyez-vous défiler devant vous les habitans de cet heureux pays avec leur élégance tachée de vin de Chypre, leurs yeux humides de désirs, leurs jolis visages pâlis par les veilles du plaisir, leurs lèvres frémissantes encore des derniers baisers qu'ils ont donnés, d'où s'échappent des voix harmonieuses dont l'amour, principe de toute musique, dirige les inflexions? Le langage dont ils ne se départent jamais est une éloquence délicieusement imagée, perpétuel *sélam* des fleurs les plus rares de la poésie; c'est que leur état d'âme constant est ce doux délire que produit le désir, et que le langage exceptionnel des heures d'ivresse ou d'ardeur devient tout naturellement leur langage le plus courant et le plus ordinaire. Quelquefois des ombres de mélancolie passent sur leurs visages et y éclipsent la lumière du sourire: c'est que, si la sagesse des âges moroses leur est importune, il est au moins une expérience qu'ils ont faite, et qu'ils pourraient parler comme un illustre solitaire de la beauté du péché à commettre et de la laideur du péché commis. Parmi les rêves charmans, mais audacieux, qui les hantent, il en est un surtout qu'ils pour-

suivent avec acharnement, l'union de l'amour ingénu et de l'amour libertin. C'est en vain que vous leur diriez qu'il y a là une antithèse, que les deux termes en sont inconciliables et qu'il faut choisir. La préférence leur paraît si difficile qu'ils prennent le parti de ne renoncer à aucun et qu'ils s'ingénient à fondre dans un délicat éclectisme les deux arts d'aimer que vantent tour à tour dans leurs chants alternés l'Albert et le Rodolphe de la délicieuse *Idylle*. Quant à savoir s'il y a dans la vie autre chose que l'amour, c'est là un doute irréligieux dont leur foi parfaite n'a été jamais effleurée. Ils sont amans et rien qu'amans; ils seront époux si les époux peuvent se comporter comme les amans. Un pays dont les habitans ont de tels emportemens de rêverie ne peut qu'être traversé par des courans d'électricité d'une énergie singulière, et c'est en effet le phénomène qui s'y produit. S'il ne connaît pas les pluies maussades, son ciel n'est cependant jamais entièrement pur. Une lourde et chaude nuée est toujours suspendue à l'horizon, menaçant d'un orage possible. D'ordinaire, cette nuée passe inoffensive, ou bien, comme dans *la Quenouille de Barberine*, ne s'entr'ouvre que pour laisser briller l'éclair, mais parfois aussi elle se déchire, et il en jaillit la foudre qui frappe le timide Celio des *Caprices de Marianne*, ou la naïve Rosette de *On ne badine pas avec l'amour*. Cette nuée orageuse, toujours visible dans le théâtre de Musset, c'est la revanche de la réalité sur le rêve, de la logique des choses sur la passion; elle dit avec éloquence qu'aimer n'est pas un acte innocent comme le croient les charmans enfans, et que semer le feu est un sûr moyen de récolter l'incendie. Ce trait qui maintient les droits de l'implacable vérité dans ce pays de châteaux en Espagne de la jeunesse, est d'autant plus remarquable que Musset l'y a introduit certainement sans la moindre préoccupation de sévérité contre les chimères chéries de ses héros.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

DE L'ANGLETERRE

M. JUSTIN MAC-CARTHY.

Dear Lady Disdain, 2 vol., 1876; *Miss Misanthrope*, 2 vol., 1878; *Donna Quixote*, 2 vol., Leipzig, 1880; Tauchniz.

L'Angleterre produit, bon an mal an, un millier de romans environ. Aussi la critique est-elle prise d'un accès périodique de mélancolie lorsqu'il s'agit de faire l'oraison funèbre de la saison littéraire et de distinguer, dans le tas de volumes amoncelés devant elle, ceux qui ont quelque chance de survivre jusqu'à l'année suivante. Combien n'en est-il pas en effet qui disparaissent sans que le couteau à papier ait passé dans leurs derniers feuillets, et qui se souvient encore, au bout de six mois, des plus favorisés? Deux ou trois à peine échapperont à la destinée commune et, subissant la transformation qui est le sceau du succès, arriveront, sous un nouveau format, à une seconde édition.

C'est dans cette catégorie d'ouvrages privilégiés qu'il faut ranger

ceux de M. Justin Mac-Carthy, qui s'est fait une place dans les lettres par la diversité de ses talens. Membre du parlement et romancier, M. Mac-Carthy est encore un historien remarquable. Entre deux romans, il écrit, pour se délasser, ce brillant récit qui s'appelle l'*Histoire de notre temps* (1), trouvant peut-être qu'en fait d'invraisemblance la réalité l'emporte encore sur la fiction, et ce qui achève de donner à sa personne un caractère particulier, c'est qu'il est Irlandais et *home ruler*. Né à Cork et longtemps journaliste dans la presse de province avant de siéger à Westminster, il appartient à ce groupe qui revendique pour l'île sœur l'indépendance que l'Angleterre s'obstine à lui refuser. Il faut ajouter qu'il passe pour modéré, n'ayant probablement qu'une médiocre sympathie pour ceux de ses compatriotes qui coupent la queue aux vaches et les oreilles aux agens des *landlords* récalcitrans. Ce qui est certain, c'est que les jugemens qu'il a eu l'occasion de porter sur les événemens de l'histoire contemporaine donnent, par leur modération même, l'idée d'un écrivain impartial, sans enthousiasme pour les mesures violentes. Le romancier ne dément pas non plus cette impression générale, et le tableau qu'il fait de la société anglaise ne trahit nullement la main d'un ennemi. Peut-être n'est-il pas sans intérêt, au moment où l'Irlande préoccupe si vivement l'opinion publique, de voir sous quelles couleurs un Irlandais a dépeint l'Angleterre.

I.

La politique ne tient pas, dans les romans de M. Mac-Carthy, une aussi grande place que pourrait le faire supposer le titre de l'auteur. Il ne faut pas s'en plaindre. L'ambition, quand elle n'a pour but suprême qu'une place dans le cabinet, offre un spectacle assez monotone sur lequel on est vite blasé. M. Anthony Trollope lui-même, avec tout son talent, n'a pas pu mener jusqu'au bout, sans fatigue pour ses lecteurs, les intrigues ministérielles de l'élégante aristocratie qu'il semble si bien connaître. Le monde où s'agitent les personnages de M. Mac-Carthy est un monde tout différent et beaucoup plus occupé de vivre que de savoir qui sera premier ministre. Il s'y trouve sans doute des ambitieux, mais d'un rang inférieur. Tel est, par exemple le Walter Warton de l'un des premiers romans de l'auteur (*the Waterdale Neighbours*), qui re-

(1) *A History of our own times*, 4 vol.

présente si bien une classe de gens qu'on ne rencontre pas seulement de l'autre côté de la Manche. Walter Warton, qui ajoute à son nom celui de Raleigh parce qu'il est sonore et sent son XVIIe siècle, est un de ces candidats au succès sous toutes ses formes. Capable, avec les dehors du talent, d'être également homme de lettres, avocat ou professeur, il possède une imperturbable confiance en lui-même et une voix retentissante. Aussi s'est-il décidé pour la politique. Il a commencé par l'opposition, ce qui, tout en exigeant peu d'études, prête au développement des facultés oratoires, et, comme la carrière est encombrée, il a fini par se tourner du côté des tories pour obtenir un siège au parlement. Il meurt sans avoir entrevu la terre promise des fonctions officielles. L'auteur n'a pas l'air de le plaindre beaucoup. Il a plus de goût pour les nombreux originaux dont il a peuplé les trois romans qui ont mis son nom à la mode, et le lecteur est du même avis. On trouve en effet, dans *Dear Lady Disdain*, dans *Miss Misanthrope* et dans *Donna Quixote*, une vive peinture d'un coin de la société anglaise négligé jusqu'ici par les romanciers de talent. Il ne s'agit ni de l'aristocratie, ni des paysans, ni du bas peuple des villes, ni de la *gentry* des provinces. M. Mac-Carthy se renferme dans Londres. Ce qui l'attire surtout, ce sont les êtres déclassés qui n'ont pas trouvé leur voie, qui ne la trouveront jamais peut-être, et qui, cherchant des aventures, fondant des religions, travaillant à l'émancipation de la femme, poètes méconnus, hommes d'état sans ouvrage, femmes sans occupation, mécontens de toute espèce, rêvant, mais dans un autre sens que celui de l'Écriture, de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. Si les uns sont venus trop tôt dans ce monde, les autres y semblent en retard.

Le capitaine Cameron, par exemple, n'aurait-il pas dû naître dans ces temps fortunés où les gens de cœur trouvaient si facilement l'emploi de leur épée? Condottiere égaré au milieu d'un siècle qui ne croit guère à la chevalerie, il s'est vu réduit à la nécessité de courir les deux hémisphères pour y chercher des causes à défendre. Il a combattu pour les Turcs et pour les Polonais contre les Russes, et pour les gentilshommes du Sud contre les épiciers du Nord; encore n'a-t-il pas obtenu partout la considération qu'il mérite. Il était brigadier-général dans l'armée confédérée, où, voyant les choses aller à la diable, il s'est mis en tête d'offrir des conseils à ce « pauvre Lee, » qui n'a pas voulu l'écouter, ce qui fait qu'il a dû donner sa démission. Comme Henri V de France n'a pas jugé à propos d'entrer en campagne pour revendiquer sa couronne, il s'en va maintenant proposer ses

services au seul roi qui reste en Europe, à Charles VII d'Espagne. Ne lui parlez plus de l'armée anglaise depuis qu'elle est commandée par des décrotteurs devenus officiers à la suite d'un examen ridicule. Ne lui parlez même pas de Londres, où la société se compose aujourd'hui de maîtres d'école libres penseurs et de jeunes femmes radicales, où l'on court le risque, quand on entre chez le coiffeur, d'avoir les cheveux coupés par un volontaire de six pieds et à l'apparence martiale, qui, tout en faisant sa besogne, vous parle de Darwin et de l'évolution. On s'exilerait à moins, il faut en convenir, mais les idées voyagent si vite que le capitaine Cameron pourrait bien les retrouver sous une autre forme la première fois qu'il confiera sa tête aux barbiers espagnols.

Quant au malencontreux perruquier évolutionniste entrevu par le chevalier errant, il joue un rôle considérable dans le joli roman qui porte le titre un peu prétentieux de *Dear Lady Disdain*. Il y représente les ambitions sociales des classes inférieures avec ce qu'elles ont de pernicieux lorsqu'elles fermentent dans un esprit sans équilibre. Nathaniel Cramp est le fils d'une pauvre veuve qui s'est donné beaucoup de mal pour faire de lui l'apprenti du « professeur de coiffure » Carpetts. Rien ne l'empêcherait de s'établir un jour à son propre compte, si ce n'était que les livres et les conférences lui ont tourné la tête. Son intelligence a pris une nourriture qu'elle ne pouvait supporter, et Tennyson, Darwin, Carlyle et Stuart Mill, en se mélangeant dans sa cervelle, y ont mis, au lieu de vraie science ou de vraie poésie, le dégoût de son métier. Il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il peut, sous son uniforme vert foncé de volontaire, aller à la parade dans Hyde Park. Alors seulement, oubliant ses viles occupations, il se sent héroïque et vraiment homme. Aussi n'a-t-il qu'un désir, qui est de quitter son patron et sa boutique.

« — Mère, dit-il un jour à la veuve, ne vous y trompez pas : je ne prendrai jamais cet état.

« — Vraiment, Nat? Bonté divine! pourquoi pas, mon chéri?

« — Parce que ce n'est pas là un état convenable quand on a conscience d'être un homme. J'ai bien pu m'y résigner pour quelque temps, mais pas pour toujours. Vivons-nous donc à une époque où un homme, — un homme! — doive employer son existence à coiffer les têtes d'un tas de femmes?

« — Sont-elles bien ennuyeuses, cher Nat, bien difficiles à contenter, et tout ce qui s'ensuit?

« — Qui donc, mère?

« — Les dames, celles qui viennent se faire arranger les cheveux. Il ne faut pas y faire attention, Nat; vous savez, elles sont toutes les mêmes.

« — Oh! ce n'est pas cela. Ce détail m'est indifférent. C'est le métier que je hais et que je planterai là. Je ne suis pas fait pour cela. Mère, sommes-nous à un moment où un homme avec des sentimens, une âme et des aspirations qui n'en finissent pas, soit réduit à couper les cheveux aux gens?

« — Mais, Nat, reprit la mère alarmée devant ces indices de rébellion, il faut bien que quelqu'un le fasse.

« — S'en charge qui voudra; assez d'imbéciles ne sont bons qu'à cela. Mère, votre fils est né pour quelque chose de mieux. Nous vivons dans un grand siècle, mère.

« — Oui, mon ami.

« — Un siècle de progrès et de science. Le vieux monde a pris feu, mère, s'écria Nat avec ardeur, empruntant à Carlyle quelques mots qui s'étaient profondément imprimés dans sa mémoire.

« — Bonté du ciel! murmura Mrs Cramp.

« — Un nouvel ordre de choses approche, et le sacerdoce de la grandeur va réclamer son tour. Qu'est-ce que les rangs et les classes en comparaison de l'immensité? Le credo du monde nouveau, c'est l'évolution et la fraternité de l'homme. »

L'égalité, ou du moins un état social où tout le monde sera gentleman, voilà le rêve de Nathaniel Cramp. Pour en hâter la réalisation non moins que pour satisfaire sa vanité, il s'est joint aux fidèles qui sont en train de fonder la religion de l'avenir. L'église de l'avenir est encore dans la période de l'enfance, et déjà le schisme la menace. Quelques-uns de ses membres estiment que, pour en faire partie, il faut commencer par rejeter tous les articles de foi des anciennes églises, tandis que les autres veulent qu'elle tende les bras à tout le monde. Après tout, disent ces derniers, un homme qui a le malheur de croire à la vie future ne doit pas, par cela même, être mis à la porte, d'autant plus que ce n'est pas toujours sa faute. Il peut avoir été mal élevé, et puis il n'est pas impossible qu'il se repente. C'est sur cette question que la congrégation se divisera probablement. En attendant, le culte se célèbre tous les dimanches dans une petite salle, occupée pendant la semaine par une école de danse. L'auditoire se compose d'ouvriers et de femmes âgées, et les sermons ont généralement pour objet de vouer à l'exécration toutes les institutions politiques ou religieuses qui existent. Mais ici encore l'égalité n'est qu'un vain mot. La salle se vide quand le pauvre Cramp lit péniblement son manuscrit à la tribune, alors qu'une simple jeune fille a su passionner ses auditeurs en leur exposant sa foi profonde dans le bonheur qu'on éprouve quand on est débarrassé de toute espèce de foi, et en leur exposant le dogme principal de l'église de l'avenir, qui consiste à n'en plus avoir d'aucune sorte. Ce n'est pas tout encore. La

patronnesse du culte nouveau se garde bien d'inviter à ses soirées le conférencier malheureux, et de tous les griefs de Nathaniel Cramp contre la société, ce n'est pas là le moins cruel.

Herbert Blanchet est aussi un mécontent et d'un genre particulier. On sait qu'une nouvelle école de poésie, de peinture et de critique s'est fondée en Angleterre dans ces dernières années, ayant à sa tête des hommes de talent auxquels on ne saurait guère reprocher que leurs disciples. Pour ceux-ci l'art n'est, suivant l'expression de l'un d'entre eux, qu'une pure « sensualité; » dès qu'il admet quelque chose de moral ou d'intellectuel, il se dégrade et déchoit. Cette doctrine a produit des chefs-d'œuvre d'incohérence devant lesquels il est bien difficile de garder son sérieux. Un peu de noir ou de bleu jeté au hasard sur une toile et décoré du titre de nocturne s'est appelé l'art de l'avenir; une phraséologie digne d'un buveur d'opium a pris le nom de haute critique, et le choix harmonieux des périodes, sans aucune considération pour le sens des mots, est devenu l'unique préoccupation du poète. Il paraît qu'avec un peu d'habileté dans ce genre d'exercices il n'est pas impossible de trouver, soit des acheteurs soit des lecteurs enthousiastes ou qui feignent de l'être. C'est à cette école que se rattache le rimeur dont M. Mac Carthy a tracé, dans *Miss Misanthrope*, l'amusante physionomie.

Herbert Blanchet et la petite église dont il fait partie ont encore raffiné sur les théories mises à la mode par les *préraphaélites*. Laissant aux arriérés l'amour de la nature avec l'étude des passions humaines, ces nouveaux artistes se concentrent en eux-mêmes : ils regardent dans leurs cœurs, et cela leur suffit. Ils ne se soucient même pas de la réputation. Qu'est-ce que la gloire? La vulgarité rendue immortelle, rien de plus. Aussi Herbert Blanchet et ses pareils se gardent-ils bien de rien publier. D'abord parce qu'aucun éditeur jouissant de sa raison ne voudrait imprimer leurs ouvrages, ensuite parce que le public ne les comprendrait pas. D'ailleurs le véritable artiste n'a pas de public. Il compose pour sa propre satisfaction et pour celle des trois ou quatre initiés qui peuvent le goûter, ayant mis de côté tous les préjugés sur lesquels a vécu jusqu'à présent une esthétique surannée. Le premier article de la constitution de la secte, c'est de croire profondément au génie de chacun de ses membres, et le second, c'est de mépriser le monde, ses habitudes, ses goûts et ses théories esthétiques. Quant à l'art, la secte n'en reconnaît qu'un, le sien. Herbert Blanchet, par exemple, n'a jamais lu Shakspeare et considère Byron comme au-dessous de toute critique. Il a composé un chapelet de petits poèmes, dont la principale particularité est de finir juste au

moment où l'on pourrait croire qu'ils vont vraiment commencer. Quand l'auteur veut bien les lire à un cercle d'amis, il faut au préalable que les lampes soient allumées; ses vers réclament un certain cadre et ne sont pas faits pour le jour. Il faut encore que les auditeurs suspendent leur approbation jusqu'à la dernière ligne, vu que l'impression doit résulter de l'ensemble. Enfin le poète demande l'autorisation de se retirer après avoir fini sa lecture sans remplir les formalités ordinaires de la bienséance, sans même prononcer une seule parole. Lorsque ces conditions ont été scrupuleusement observées, les poésies d'Herbert Blanchet ne laissent pas de produire un certain effet sur l'auditoire ahuri par l'étrangeté funèbre de la mise en scène.

M. Mac-Carthy est, on s'en aperçoit, un satirique, mais un satirique sans amertume. Il n'a pas, pour les personnages qu'il a crées ou simplement photographiés, l'aversion de certains auteurs à l'égard de leurs héros. Il ne vous prend pas à part pour vous faire remarquer leur scélératesse ou leur vanité; ni pour vous faire observer qu'ils sont encore plus laids au fond qu'ils ne le paraissent à la surface. Il se contente de les faire poser devant lui, et, le sourire aux lèvres, il est le premier à s'amuser de leurs faiblesses, de leurs ridicules et de leurs prétentions. Comme il est fort éloigné de penser que tout soit pour le mieux dans la meilleure Angleterre possible, il ne cache pas sa sympathie pour ceux qui s'y trouvent mal, et d'autre part il ne sait pas mauvais gré à ceux qui, grâce à leur fortune ou à leur tempérament, s'y trouvent encore assez bien. Il n'a pas de mépris pour les gens habiles qui, ayant su faire leur chemin, ont pour le succès le culte de la reconnaissance, mais sa commisération se porte plus volontiers sur ceux qui n'ont pas réussi dans ce monde, ou bien encore sur les âmes charitables dont le rêve constant est d'améliorer le sort de leurs semblables. Il ne se dissimule pas que Mrs Seagraves a reçu du ciel une médiocre intelligence et de ses parens une éducation assez incomplète. Pourquoi en voudrait-il à cette aimable personne qui fait tout ce qu'elle peut, sans y parvenir, pour être une femme utile et sérieuse? Mrs Seagraves a longtemps cherché son rôle dans ce monde. Elle a donné dans tous les goûts capricieux de la mode. Elle a collectionné toutes les curiosités imaginables, depuis les prétendus vieux maîtres jusqu'aux éventails du Japon. Elle a passé de la photographie aux timbres-poste, des gravures aux vélocipèdes, et de la vieille porcelaine au spiritisme, dépensant dans ces diverses poursuites une énergie dont on trouve à chaque pas les monumens dans sa maison transformée en musée universel. Maintenant elle se fait la patronne de toutes les idées

nouvelles, même les plus contradictoires : il lui suffit qu'elles soient avancées. Elle est ou plutôt elle voudrait être familière avec tous les problèmes de l'esprit humain, avec toutes les questions d'où dépend l'avenir des sociétés. C'est là un nouvel idéal féminin mis en honneur par les écrivains et destiné à remplacer les types usés de la génération précédente. A la femme passionnée et romanesque a succédé la femme sérieuse. Personne ne saurait dire combien de temps elle durera, car il en est de ces créations comme des chapeaux de l'année prochaine, dont nul mortel n'oserait prédire la forme. Il faut donc se hâter de la contempler pendant qu'elle existe encore. Mrs Seagraves reçoit dans son salon une foule de gens qu'on ne rencontre jamais nulle part ailleurs et qui tous ont fait quelque chose d'original, de remarquable, ou au moins de ridicule. Au milieu de cette société bigarrée, la maîtresse du logis cherche à tirer du chaos des opinions les plus opposées une harmonie qui ne se dégage qu'imparfaitement. L'ardent désir de ne blesser personne lui fait commettre les confusions les plus singulières, et la seconde partie de ses phrases ne manque jamais de contredire la première.

« Mrs Seagraves avait des cheveux jaunes tirant sur le rouge et qui, retombant sur son front en broussaille, témoignaient d'une négligence pleine de travail. Sa taille, était-ce l'effet de l'art ou la volonté de la nature? commençait immédiatement sous les bras, et sa longue robe pendait de la ceinture au talon. Autant qu'on en pouvait juger, Mrs Seagraves paraissait, en fait de jupons, avoir restreint son costume au minimum, et le vêtement vert sombre qui couvrait la maigreur de sa forme allongée ressemblait plutôt à une gaine qu'à une draperie. Elle inclinait habituellement la tête en parlant, et ses yeux restaient à demi voilés par leurs languissantes paupières.

« — Isabelle, lui dit son frère, laissez-moi vous présenter mon jeune ami Pembroke, dont je vous ai souvent parlé. Pembroke, ma sœur est une femme aux vues avancées.

« — Que faut-il entendre par là? demanda Pembroke.

« — Oh! répondit Mrs Seagraves, vous le savez bien; ce sont des opinions sans étroitesse, sans limites, libres. Plus de conventions gênantes, plus d'asservissement aux contraintes et aux lois du monde. Je ne veux pas dire qu'il faut secouer toute espèce de règle; non, cela ne conviendrait pas, et je serais la dernière à l'approuver; cependant...

« — Un grand homme n'a-t-il pas dit que c'est seulement dans la loi que l'esprit trouve la liberté?

« — Vraiment? oh! voilà qui est exquis. J'aime ce mot... sans

toutefois qu'il me plaise complètement. Il nous faut une loi, naturellement, non pas une loi étroite, mais une loi libre. Voyez-vous, a grande difficulté, c'est de concilier la liberté et la loi. Avec la loi de la liberté, le problème est résolu. Voilà ce que voulait dire votre grand homme. Il faut que vous me retrouviez son nom.

« — Je crois que c'était Goethe, dit Pembroke.

« — Goethe! comme cela lui ressemble, n'est-ce pas? J'aime tant Goethe; du moins je l'aimais tant autrefois, car maintenant je ne peux plus le souffrir. C'est-à-dire, vous comprenez, je l'aime comme nous l'aimons tous, mais je ne crois plus en lui. Un esprit conservateur, étroit,.. non, peut-être ne devrais-je pas me servir de ce terme, mais étroit pour lui, en comparaison de ce qu'il aurait dû être. J'ai tout à fait abandonné la philosophie allemande de cette époque. Nous sommes si avancés aujourd'hui! »

Et ainsi, dans son salon, où de « délicieux athées » dont elle ne peut s'empêcher de déplorer les opinions, coudoient de « charmans jeunes hommes » qui ont voulu brûler Paris, Mrs Seagraves se tourmente, pour le plus grand bien de l'avenir, à concilier des antinomies.

Tandis qu'indépendante et riche, elle joue avec des mots qu'elle ne comprend pas, d'autres, passant de la théorie à l'action, essaient de mettre en pratique les idées nouvelles et de reconstruire sur des bases plus solides l'édifice vermoulu de la société. Miss Sybil Jansen ne se contente pas de penser que le moment est venu pour la femme de réclamer ses droits méconnus, elle éprouve le besoin d'agir et de proclamer au monde, du haut de la tribune, le dogme de l'égalité des sexes. Deux ou trois petits journaux de banlieue ont eu le tort de louer son éloquence, aussi creuse que passionnée, et la pauvre fille se croit une mission. Peut-être cette mission changerait-elle de nature si l'un de ses auditeurs voulait bien tourner sur elle des regards plus tendres que ceux de la simple amitié; car Sybil n'est pas une énergumène : elle a toutes les qualités d'une ménagère; elle sait préparer le thé avec le soin que réclame cette délicate opération, et dans le triste intérieur où, près d'une mère séparée de son mari, elle abrite ses rêves de transformation sociale et sa pauvreté, rien ne décèlerait son apostolat si l'on n'apercevait sur la table le cahier dans lequel elle a collé les articles, trop enthousiastes pour être sincères, où *le Champion de la femme* et *la Trompette de Putney* ont salué sa venue. Ici encore l'ironie de M. Mac-Carthy se tempère d'une pitié communicative. On ne peut s'empêcher de plaindre la jeune et jolie prêtresse qui porte, elle aussi, dans l'âme ce petit signe auquel un poète grec assure qu'il reconnaît les amoureux.

II.

Miss Frances Power Cobbe, dans une des conférences récemment publiées par elle (1), se plaint amèrement de la façon cavalière dont la question de la femme est traitée au parlement anglais. Elle compare les facéties auxquelles est exposé son sexe toutes les fois qu'il s'agit de discuter ses droits, à cette récréation, fort en honneur dans l'ancienne Angleterre, qui consistait à cingler de coups de fouet un ours aveugle et incapable de prendre sa revanche, vu qu'il était enchaîné. La comparaison manque peut-être de justesse, au moins dans l'un de ses termes ; elle ne peut en aucun cas s'appliquer à M. Mac-Carthy. Le brillant romancier n'est pas de ceux qui renvoient dédaigneusement la jeune fille et la mère de famille aux soins du ménage, en leur défendant, avec les hautes pensées dont parle Wordsworth, les jouissances de l'esprit et les raffinemens de l'éducation intellectuelle. Sa satire ne vise que l'exagération des sentiments et de la culture, et il en vient à conclure, comme miss Cobbe elle-même, que, pour la femme, les devoirs personnels ne doivent jamais être sacrifiés aux devoirs sociaux. Mais, avant tout, M. Mac-Carthy fait sans parti-pris son métier de romancier. Il n'écrit pas pour exposer des théories audacieuses ou nouvelles. Si la condition de la femme dans la société moderne l'intéresse, elle ne le préoccupe pas exclusivement; et comme il ne cherche pas à résoudre par une formule toute faite les difficultés qu'elle soulève, il éprouve, au jeu des passions et des caractères, la curiosité d'un observateur impartial, pour ne pas dire un peu sceptique.

C'est dans *Donna Quixote* que ce plaisir délicat a trouvé son expression la plus heureuse. C'est là que viennent se rencontrer, au milieu d'une intrigue animée sans être invraisemblable, quelques-unes des figures les plus attrayantes que l'auteur ait entrevues dans une société riche en originaux. Le roman tient presque en entier dans le récit des expériences d'une jeune femme qui a voulu faire le bien sans avoir égard aux convenances, aux usages et aux préjugés du monde, sans prendre d'autre règle de conduite que les impulsions d'un cœur débordant de bienveillance pour tout ce qui est généreux, pauvre, fier et persécuté. Gabrielle Ronalds a épousé par pitié un mourant qui a survécu trois jours à son mariage. La

(1) *The Duties of Women : a course of Lectures,* by Frances Power Cobbe, London; Williams.

voilà veuve à vingt ans, avec la responsabilité d'une fortune qu'elle doit garder pour obéir aux dernières volontés du pauvre garçon qui l'aimait et qu'elle n'aurait jamais pu aimer. Que fera-t-elle de cet argent? que fera-t-elle de sa vie? Dans sa petite maison perdue derrière les arbres d'un des grands parcs de Londres, à quoi consacrera-t-elle son temps? Elle n'est pas une de ces personnes dont la charité systématique trouve son emploi dans un comité de bienfaisance ni dans une association de dames patronnesses. Son caractère se plierait mal à cette discipline, et sa sympathie veut s'exercer avec plus d'indépendance. Jeune fille, elle pensait comme Hamlet que le monde est sorti de ses gonds et se croyait appelée à le remettre en place. Allant de l'ivrogne qu'elle cherchait à convaincre de sa folie aux petits joueurs d'orgues et aux bouquetières déguenillées, elle étendait sur toutes les infortunes une pitié que les souffrances pittoresques n'étaient pas seules capables d'émouvoir. En devenant par commisération aussi Mrs Vanthorpe, elle n'a fait qu'accepter une charge de plus. Mais par où commencer son œuvre? Comment faire honneur à l'engagement qu'elle a pris au chevet de son jeune époux? Quel but se proposer afin de pouvoir se rendre un jour le témoignage de n'avoir pas vécu en vain? Ses premières tentatives ne sont pas très heureuses, et, avec les meilleures intentions du monde, il lui arrive de faire tout le contraire de ce qu'elle avait rêvé.

Au fond d'une vieille masure habitée par des gens de toute sorte, elle a découvert un de ces ouvriers qui sont bien près d'être des artistes, et l'a chargé de quelques réparations. Robert Charlton, forcé par son métier d'avoir toujours dans ses mains délicates des objets de luxe, n'a pris à ce contact qu'un profond sentiment d'envie à l'égard de ceux qui sont d'une condition supérieure à la sienne. Persuadé que le sort s'est rendu coupable à son endroit de la plus criante injustice en ne faisant pas de lui un gentleman, il en est arrivé à se considérer comme un génie à qui le monde refuse sa place légitime. L'ouvrage même où il excelle, il affecte de le mépriser tout en restant très vain de l'habileté qu'il y déploie, et il passe le meilleur de son temps à se ronger le cœur en regardant sans cesse au-dessus de lui. Les grandes dames qui parfois viennent s'asseoir à son établi pour surveiller son travail l'irritent par leur familiarité, où il voit justement une preuve cruelle de l'infériorité de sa position, et, derrière la bienveillance qu'elles lui témoignent, il soupçonne toujours une secrète intention de patronage qui le met en fureur. Gabrielle, dans son horreur des distinctions sociales, a traité en ami l'intelligent ouvrier et sa compagne, la gentille Janet, dont il n'est pas digne. Elle s'est

dit qu'à force de prévenances elle se ferait pardonner sa modeste voiture, sa robe de soie et son élégance naturelle. Elle ne réussit qu'à rendre plus amères les comparaisons que sa présence fait naître dans l'âme malade de Charlton, loin de le ramener à ce contentement qui, suivant le proverbe, passe richesse. Le malheureux, s'enfonçant de plus en plus dans sa jalousie, finira par le suicide après avoir commencé par la trahison et la calomnie.

Une femme qui passe pour secourir les infortunes et redresser les torts ne manque ordinairement pas de clients, surtout quand elle est jeune, belle et veuve. Aussi Gabrielle Vanthorpe, dont la bienfaisance n'a pas de spécialité, se voit-elle bientôt beaucoup de besogne sur les bras. Artistes méconnus par le public, fonctionnaires oubliés par un gouvernement ingrat se rencontrent à sa porte avec des solliciteurs d'un genre plus intime, avec des prétendans qu'encouragent ses manières cordiales et la sympathie universelle qui se dégage de toute sa personne. Voici d'abord miss Elvin, cantatrice de grand avenir, à en croire son frère, le professeur d'escrime, et qui plongera l'Europe dans l'extase si seulement on lui donne l'occasion d'ouvrir la bouche. Gabrielle accueille la victime de la conspiration du silence, lui fournit le moyen de produire en public une voix dont l'énergie formidable fait vibrer les bobèches des chandeliers et frissonner les feuillets des cahiers de musique, et miss Elvin, invitée pour un jour, s'installe pour des semaines chez sa protectrice, qu'elle paiera de son hospitalité par la malveillance et l'espionnage.

Ce n'est pas précisément à la générosité de Gabrielle que Claudia Lemuel s'adresse. Quand on a pour mère une femme qui, vêtue en homme, a traversé l'Amérique du Lac supérieur au cap Horn et qui s'apprête à pousser par terre jusqu'au cap de Bonne-Espérance, en prenant Alger pour point de départ, on est peut-être excusable de mettre sa gloire dans un autre ordre d'occupations. Si Mrs Lemuel croit que sa mission ici-bas est de traverser tous les continens d'une extrémité à l'autre, en droite ligne, pour montrer ce que peut faire une pauvre femme, sa fille a donné pour but à sa vie l'enseignement de ses semblables. Il n'est question ici ni de conférences publiques ni d'écoles du dimanche, mais de simples conversations où Claudia Lemuel expose ses idées et sa foi à quelques personnes de bonne volonté parmi lesquelles elle voudrait bien enrôler Gabrielle. Cette foi n'est autre chose que le pessimisme de Schopenhauer, mieux interprété et corrigé. Il faut avouer en effet que le philosophe de Francfort s'est montré complètement incapable d'apprécier la place de la femme dans le grand développement de l'univers. Touchée par l'air convaincu de Claudia Le-

muel et curieuse de s'instruire dans l'art de vivre suivant les lois de la raison, l'héroïne de M. Mac-Carthy a rendu visite à la nouvelle Hypatie. Le logement est modeste, et tout y est conforme au principe du vrai. Ni peinture, ni vernis, ni tapis, ni housses, ni aucune imitation de quoi que ce soit, parce que ce sont là des déguisemens, et tous les meubles en sapin, parce que la beauté n'est que l'utilité. Le petit cénacle philosophique se compose d'une douzaine de femmes et de jeunes filles de tout âge, depuis seize ans jusqu'à soixante ans, bien mises pour la plupart et n'offrant aucun de ces traits qui prêtent à la caricature. Il présente ceci de remarquable, que la divergence des opinions y est tolérée, comme on peut s'en convaincre par le récit de la séance à laquelle assiste Gabrielle.

« Claudia présenta successivement chacune de ses visiteuses à Mrs Vanthorpe, en les appelant par leur nom de baptême, ne faisant d'exception que pour Gabrielle elle-même, qui, pouvait-on supposer, n'avait pas encore été amenée à connaître que toute adjonction de titre de politesse est contraire à la vérité.

« — Mon amie Letitia Roberts. Letitia est la célèbre poétesse, l'auteur d'*Alcyone, ou le Soleil central*. C'est un poème métaphysique. Vous l'avez lu peut-être.

« — Pas encore, répondit Gabrielle.

« — Je vous en enverrai un exemplaire, si vous le permettez, dit la poétesse.

« C'était une grande femme, d'un certain âge, et qui conquit aussitôt le cœur de Gabrielle par la simplicité de son costume noir.

« — Élisabeth Eagle, dit Claudia en introduisant une jolie fille dont le jeune visage faisait contraste avec les boucles de cheveux en tire-bouchons qui l'encadraient à la vieille mode. Élisabeth a publié une série de Lettres remarquables sur la nouvelle économie politique. Le nom de Barbara Severance vous est sans doute familier? Elle édite *la Dissection religieuse,* un journal mensuel destiné à montrer la fausseté radicale de toutes les confessions religieuses acceptées jusqu'ici par les hommes. C'est dans *la Dissection religieuse* que parurent les Lettres d'Élisabeth sous le titre d'*Évangile politique pour les vrais hommes.*

« Quand nous parlons des hommes, nous entendons naturellement par là les femmes aussi, dit en manière d'explication l'éditeur de *la Dissection religieuse.* C'était une petite femme grassouillette de quarante-cinq ans environ, aux yeux brillans, au visage rayonnant de bonté, justement la sorte de personne dont les enfans attendent instinctivement du pain avec beaucoup de confitures.

« — Naturellement, dit Gabrielle.

« — Je suis heureuse de ce « naturellement » qui vient du cœur, reprit Barbara Severance. Les femmes du monde n'ont pas toujours les mêmes vues que nous.

« — Je ne vais pas beaucoup dans le monde, mais je ne vois point quelle objection on pourrait vous faire.

« — Nous n'admettons, dit Barbara Severance, aucune différence entre l'homme et la femme. Pour ma part du moins, je n'en admets aucune, et je nie que la nature nous autorise à le faire. Je vois mon amie Sara Crossley secouer la tête. Je sais que ce n'est pas son sentiment. Elle croit que l'homme est un animal inférieur, imparfait ou incomplet, destiné, avec le temps, à disparaître. Or je n'admets pas que la nature produise des imperfections.

« — Permettez-moi un mot à ce sujet, Barbara, dit une autre dame qui parlait d'une voix douce et monotone. Je nie absolument l'existence de la nature. Qu'est-ce que la nature selon vous?

« — La nature est un gaz, s'écria une jeune fille qui était toute petite avec des yeux ronds.

« — La nature, dit alors Claudia, me semble être un mouvement. Il est bien entendu que je parle par métaphore pour me faire comprendre. Le mouvement de l'imparfait pour arriver au parfait, voilà ma définition de la nature.

« — Ne feriez-vous pas mieux de l'appeler une tendance? demanda doucement une autre dame élégante et svelte.

« — Ce serait peut-être, en effet, une manière plus claire d'exprimer l'idée que vous et moi nous avons dans l'esprit, répondit Claudia. J'accepte avec plaisir votre correction, Sophie.

« — Ce n'est pas une correction, Claudia, reprit la dame à la voix douce. Je ne me permettrais pas de reprendre Claudia Lemuel. Je connais trop bien pour cela ma position intellectuelle. Il me semble seulement que d'après vous la nature serait une tendance plutôt qu'un mouvement.

« Gabrielle ne s'aperçut pas que ses idées sur les rapports de l'homme avec ce qui l'environne fussent très éclaircies par la supposition qui faisait de la nature une tendance plutôt qu'une force ; mais il était évident que ce compromis écartait toute difficulté pour les belles philosophes réunies autour d'elle, et elle fut bien aise de voir l'accord s'établir si vite sur la question.

« — Il ne nous reste rien de mieux à faire, dit alors l'une des dames, que de demander à Claudia ce qu'elle pense au sujet de la nature considérée comme tendance. »

La dissertation de Claudia Lemuel ne jette pas beaucoup de lumière dans l'esprit de Gabrielle, qui se retire assez désappointée. En regardant par la portière de son coupé, elle voit aux mains d'un

petit mendiant une souris blanche. L'animal faisait tourner la roue de sa cage avec une énergie désespérée, mais sans avancer. « Est-ce là, se dit la jeune femme, l'image de toute philosophie, celle du passé comme celle de l'avenir ? »

En attendant que la régénération de la société s'opère par la femme et qu'un nouvel univers se reforme sur les ruines de l'ancien d'une façon que Schopenhauer n'avait pas prévue, Gabrielle Vanthorpe continue à prendre parti pour le faible contre le fort, à défier les convenances mondaines et à commettre une infinité d'imprudences non moins désagréables pour elle-même que dangereuses pour les autres. Elle n'a pas toujours affaire à des êtres aussi désintéressés et aussi chimériques que miss Lemuel. Une belle-sœur lui arrive un matin d'Amérique, réclamant son affection dans un langage plus dramatique que grammatical. Les manières de la nouvelle veuve n'indiquent pas une origine très aristocratique, mais cette parente est malheureuse, elle est veuve : cela suffit à Gabrielle. Épousée jadis pour une beauté qui réclame aujourd'hui des soins minutieux, Pauline Vanthorpe est une aventurière de bas étage. L'argot des tavernes de Londres, où elle a passé sa jeunesse comme servante, se combine dans sa bouche avec l'idiome épicé des *bar-rooms* de la Nouvelle-Orléans, où Philippe Vanthorpe s'est laissé, pour son malheur, séduire par ses charmes. Maintenant elle vient exiger sa place dans la famille de son mari, bien résolue, si on ne la lui accorde pas de bonne grâce, à faire de l'esclandre. Elle n'a pas de peine à mettre dans ses intérêts son « amour de belle-sœur. » Moins heureuse avec le reste de la famille, elle aura l'effronterie de généraliser sa cause, d'en appeler, dans des meetings, au sentiment de loyauté inhérent à la race anglaise et d'inscrire sur sa bannière la revendication des droits de la femme. Puis, lasse de ce rôle qui ne lui rapporte que des applaudissemens, elle ourdira contre Gabrielle, dont elle est jalouse, une trame odieuse. Elle se fera passer, sans se soucier de l'inconséquence, pour la femme d'un jeune homme qu'elle a connu en Amérique et retrouvé dans le salon de sa belle-sœur. Il ne restait en effet à Gabrielle qu'une imprudence à commettre, et elle l'a commise. Tandis que les uns lui demandaient son temps ou son argent, les autres le sacrifice de ses goûts et de ses croyances, tous son intérêt ou sa pitié, elle a rencontré quelqu'un qui ne lui demandait rien, et elle lui a tout donné.

Clarkson Fielding n'est ni un mécontent ni un déclassé : il a d'autres titres à l'attention de la jeune femme. Fils cadet et d'humeur indépendante, il s'est expatrié de bonne heure pour chercher fortune au loin. Revenu d'Amérique avec plus d'argent qu'il n'en

faut à son ambition et sans aucune des habitudes qui accompagnent les spéculations heureuses, il vit à l'écart, selon le caprice du moment, dans une indifférence absolue des conventions que le monde impose. Ce n'est pas un misanthrope, mais plutôt un humoriste, qui, n'ayant pas besoin de la société, peut se donner le rare plaisir d'agir et de penser autrement qu'elle, de prendre en pitié tout ce qu'elle admire, et de garder son admiration pour ce qu'elle dédaigne. Lorsque Gabrielle l'a rencontré, Fielding venait justement d'entreprendre sur le vif une expérience philosophique. Il s'était logé dans une maison d'ouvriers et, bienfaiteur anonyme de ménages dans l'embarras ou de petits employés sans ressources, il jetait un rayon de gaîté sur la triste demeure. Un jour, pour rendre service à son voisin absent, il a ouvert la porte à Gabrielle, et cette gracieuse apparition l'a laissé tout rêveur. L'exercice de la charité, dans de certaines conditions, présente quelquefois des dangers, et c'est être téméraire, quand on est femme, que de prendre pour confident et pour collaborateur un homme jeune, spirituel et généreux. Le jour où Gabrielle Vanthorpe s'aperçoit de cette vérité, il est trop tard pour réparer le mal. D'ailleurs, en est-ce bien un, et le rôle que cherchait donna Quixote n'est-il pas tout tracé devant elle dans un heureux mariage?

M. Mac-Carthy, — la conclusion de *Donna Quixote* le prouve suffisamment, — est un adversaire déclaré de ce qu'on appelle l'émancipation de la femme. Il n'ignore pas cependant qu'en Angleterre, plus peut-être que partout ailleurs, les jeunes filles se plaignent de leur inutilité dans l'organisation sociale, et, comme la femme de l'Ancien-Testament, sont souvent tentées de se demander à quoi leur sert la vie. L'avenir qui se déroule au sortir de la pension devant les plus heureuses perd bientôt tout son attrait à leurs yeux. Passer sa matinée à écrire des lettres, à élever des oiseaux ou à cultiver des fleurs, s'habiller pour le lunch, faire des visites ou parcourir des magasins, se remettre à table pour le thé de l'après-midi, changer de toilette au moment du dîner et consacrer sa soirée à ces plaisirs sans lesquels, suivant un homme d'esprit, la vie serait encore assez tolérable, voilà certainement une brillante existence, mais il paraît qu'on finit par s'en lasser et qu'il arrive un instant où elle ne suffit plus à remplir le cœur ni l'imagination. L'ennui naît alors avec le besoin d'une activité moins frivole. Quant à celles qui, n'ayant pas la fortune, n'ont ni chevaux ni voitures, ni distractions coûteuses à leur dispotion, pour s'ennuyer autrement elles ne s'ennuient pas moins. De là les rêves de régénération sociale, les essais de nouvelles religions et de nouvelles philosophies. De là les miss Jansen et les Clau-

dia Lemuel. Le remède serait-il dans la participation des femmes aux affaires publiques? M. Mac-Carthy n'a pas l'air de le croire. Si ses romans ont une morale, c'est que la femme doit rester au foyer domestique et chercher le bonheur dans l'accomplissement des devoirs de famille. Toutes les héroïnes de l'auteur se résignent à mettre en pratique cette leçon, qu'elles soient avides d'idéal, comme miss Misanthrope, ou d'indépendance comme dear Lady Disdain, ou passionnées pour la justice comme donna Quixote, et aucune ne s'en repent. Il n'y a rien là sans doute de bien nouveau; aussi M. Mac-Carthy ne le donne-t-il pas comme tel. Il laisse à entendre seulement que c'est encore ce que les hommes et les femmes ont trouvé de mieux. Au reste, l'aimable écrivain ne se pique pas, tant s'en faut, d'être un réformateur. Il se contente de faire d'une main légère la satire des goûts, des caprices et des folies du jour, en montrant au lecteur des personnages qui soient réels et qui ne craignent pas d'être divertissans. Il n'appartient pas à l'école nouvelle qui, sous prétexte d'étudier de plus près l'humanité, disserte au lieu de raconter et dissèque au lieu de peindre. Il ne croit pas que le premier mérite d'une œuvre d'imagination soit d'être ennuyeuse pour la plus grande gloire de la vraisemblance. Avec lui point de surprise désagréable. Homme de bonne compagnie, il écrit pour les gens honnêtes, et, lettré, c'est aux délicats qu'il s'adresse. Faut-il maintenant lui reprocher d'avoir dessiné des travers passagers plutôt que des caractères? Peut-être répondrait-il que, si le roman est, comme on le dit, condamné par sa nature même à vieillir plus vite que toute autre forme de littérature, le meilleur moyen pour le romancier d'assurer quelque durée à son œuvre, c'est de lui donner un intérêt historique, en cherchant à reproduire avec fidélité les traits fugitifs du spectacle que lui présente la société de son temps.

LÉON BOUCHER.

LA LETTRE

I.

Elle descendit du fiacre payé d'avance et disparut dans la maison. Elle ouvrit la porte d'un petit rez-de-chaussée, entra vivement, et s'appuya sur le mur capitonné, après avoir relevé son voile. Pendant une minute, elle resta là, blanche, secouée de frissons, les yeux fermés, prête à défaillir. Puis, elle pénétra dans la seconde pièce et regarda autour d'elle. Un reposoir d'amour, ce petit nid au milieu de Paris fiévreux. Des fleurs partout; des coussins empilés au hasard, sur le tapis sourd. A gauche, un piano; au fond, le lit à colonnes, très large, recouvert en satin noir. Au dehors, le silence de l'avenue Kléber. La comtesse Fernande de Ryant demeurait debout, promenant son regard sombre sur toutes ces choses familières : dans chacune gisait un souvenir. Et ces souvenirs entraient un à un dans son cœur. Cette femme brune, grande, souple, avec ses yeux d'un vert étrange, était l'angoisse vivante. Sans bouger, debout, elle dit, à haute voix : « Que va-t-il répondre? » Puis trois ou quatre minutes s'écoulèrent encore, silencieuses, lourdes. Une clé grinça dans la serrure : alors, un changement instantané se produisit chez la comtesse. Les femmes sont de prodigieuses comédiennes. Quand Henri Servain entra, elle souriait. Il la prit dans ses bras et l'étreignit longuement, follement. On eût dit que ces deux êtres oubliaient le monde dans l'infini de cette caresse ardente. Mais Fernande souffrait trop pour

oublier. Elle se dégagea bientôt et s'assit dans un fauteuil. Il se mit sur un coussin à ses pieds. Alors, elle, doucement :

— Il y a un siècle que je ne t'ai vu, et je t'ai vu hier. Dis-moi que tu m'aimes!

— Je t'adore !

— Autant qu'il y a un an?

— Plus.

— Un an,.. déjà! C'est que je suis jalouse. Tu as de telles tentations autour de toi! Tu es jeune, tu es célèbre. Il y a tant de femmes que ta musique passionne et qui te font la cour,.. quand ce ne serait que pour te prendre à moi!

Il ne sentit pas l'amertume. Il ne se méfiait pas. Il répéta :

— Je t'adore !

— Sans compter les théâtres où tu es forcé d'aller, reprit-elle. La répétition de ton opéra a bien marché aujourd'hui?

— Très bien.

Elle éclata de rire : — Tu ne sais pas? Jeanne est venue me voir tantôt. Elle m'a raconté que celle qui chantera le grand rôle,.. comment l'appelles-tu donc? la débutante ?

— Louise Plantier.

— C'est cela. Eh bien! Jeanne m'a raconté que cette Louise Plantier était amoureuse de toi et que tu la trouvais très bien,.. oh! mais, très bien. Elle a voulu me faire souffrir. C'est tout naturel,.. ma meilleure amie !

Henri détournait son regard maintenant. Cet homme fin, avec ses yeux sincères, devait répugner au mensonge.

— Je suis bien sûre que tu ne m'as jamais trompée! va. Et pourtant, je te le répète, j'ai toujours peur. Tu n'as pas fait attention à cette chanteuse?

— Mais,.. non.

— Bien vrai?

— Bien vrai.

— Tu sais que j'aime en toi autant la noblesse du caractère que la noblesse du talent. Donne-moi ta parole d'honneur que tu ne mens pas, et je te croirai.

— Je te donne ma parole d'honneur.

Elle se dressa, superbe, frémissante, arrachant son masque de tendresse :

— Lâche! lâche! lâche!.. Tu es l'amant de cette fille! tu lui as écrit! Tiens, voici la lettre. Si tu m'avais avoué la vérité, je t'aurais pardonné une surprise des sens. Mais tu as attesté ton honneur... Tu as menti comme un laquais pris en faute! Est-ce que je t'ai jamais menti, moi? Est-ce que je ne t'ai pas tout dit? Mal

mariée... mes tentations, tentations vaines jusqu'au jour où je t'ai rencontré. Je me suis donnée à toi, éperdue, lasse de ma vie mondaine et fausse. J'ai tout risqué avec joie. Je me suis compromise avec délices. Paris entier sait notre liaison, mon mari, nos amis, tout le monde enfin. Ça m'était bien égal : tu m'aimais et je t'aimais! Que me faisait mon honneur, puisque je m'endormais dans mon amour?

Henri eut un geste brusque.

— Eh bien! oui, s'écria-t-il, j'ai menti lâchement! J'avais peur de te perdre... Mais je t'aime,.. je t'aime, je ne peux pas vivre sans toi!

— Il faudra bien que tu le puisses!.. Moi, je ne t'aime plus, et je te méprise... Adieu!

Il se planta en face de la porte, les bras croisés, la tête haute.

— Écoute, dit-il, tu me connais : si tu ne me pardonnes pas, je me tue.

Elle éclata de rire, d'un rire cruel et douloureux.

— Allons donc! on fait ces choses-là, on ne les annonce pas.

Henri s'écarta, et froidement :

— C'est bien. Passe, dit-il.

II.

Comme d'habitude, M. de Ryant rentra vers sept heures. On lui apprit que la comtesse avait la migraine et ne voulait recevoir personne. Il fut contrarié, très contrarié. Il n'admettait pas la migraine, cette maladie complaisante. Les bilieux ne comprennent jamais la nervosité des autres. Par extraordinaire, ce roi de la finance, célèbre par ses millions, par son écurie de courses, par ses trois journaux, était seul ce soir-là. Sa cour habituelle lui manquait. Il alla dîner au cercle. Le lendemain, au déjeuner et au dîner, il reçut la même réponse : « Madame la comtesse était souffrante et ne voulait voir personne. » Fernande ne consentit à paraître que le troisième jour, pâle, les yeux cernés, brisée par ces quarante-huit heures d'agonie morale.

— Je vous prie de m'excuser, dit-elle à son mari, mais j'ai été malade.

M. de Ryant lui baisa la main, sans répondre, lui offrit le bras et la conduisit dans la salle à manger. Par les fenêtres, à travers les arbres du jardin, luisait un rayon de soleil, ce soleil de février

qui ressemble à un sourire triste. Le comte mangeait avec appétit, comme un homme qui travaille beaucoup : un déjeuner substantiel, mais court. Le mari et la femme échangèrent à peine quelques mots devant les valets de pied corrects. De coutume, à onze heures et demie, le comte se levait de table, prenait congé de sa femme et rentrait dans son cabinet. Il tenait audience jusqu'à trois heures. Ce jour-là il dit négligemment :

— J'ai besoin de causer avec vous, ma chère amie. Voulez-vous me permettre de vous accompagner dans votre petit salon?

Fernande eut un geste d'étonnement. Depuis dix ans de mariage, le comte dérogeait pour la première fois à ses habitudes. Il ajouta :

— Vous n'oubliez pas que c'est ce soir la première de *la Princesse de Bagdad?* Je vois avec plaisir que vous pourrez y venir.

Arrivée dans le petit salon, Fernande s'assit et regarda son mari: un homme grand, mince, froid, très calme ; le regard métallique de son œil bleu souriait.

— Ma chère Fernande, dit-il, permettez-moi de bien établir notre situation réciproque. Quand je vous ai épousée, vous étiez pauvre. Je ne vous ai pas demandé votre amour, mais votre amitié; j'ai reçu de vous ce que j'étais en droit d'attendre, ayant le double de votre âge. Vous m'avez apporté votre beauté superbe, votre esprit incomparable, votre éducation exquise, si bien que mon salon est l'un des trois ou quatre que l'on cite. De mon côté, je crois avoir fidèlement observé le contrat tacite conclu entre nous. Votre vie est entièrement libre. Vous avez vos relations, de même que j'ai les miennes. Je ne vous ai demandé qu'une chose : c'est que, s'il vous convenait d'avoir des amis... plus intimes que les autres, ces amis-là me plussent. Je dois vous rendre cette justice : jusqu'à présent, je n'ai rien eu à vous reprocher. Les hommes et les femmes que vous recevez sont tous charmans. Vous aimez les gens d'esprit, comme M. de Rouvray, les artistes comme Henri Servain; je n'y vois aucun mal.

Fernande tressaillit. Le comte reprit posément, calmement, sans appuyer sur aucun mot :

— Bien amusant ce Rouvray. Quel esprit et quel tact! Il vous faisait une cour assidue, n'est-il pas vrai? Ne rougissez point. Je ne suis pas jaloux. On le voit moins depuis un an. Pauvre Rouvray! Sans doute, il n'aime pas la musique. C'est qu'on fait beaucoup de musique chez vous. Votre ami Henri Servain a dû l'ennuyer. Charmant aussi, celui-là. Du talent... oh! beaucoup de talent! Malheureusement, un homme un peu hautain, un peu cassant. Vous qui êtes son amie, conseillez-lui donc d'assouplir son carac-

tère. Ce garçon est très distingué, mais il affecte trop le mépris de l'argent. Cela humilie mes pauvres millions, vous comprenez? Rouvray parlait toujours de ses chevaux; Servain parle toujours de sa musique. Mon Dieu, je ne demande pas mieux que d'aimer aussi la musique, moi. Mais que voulez-vous? je suis très sensible aux manières des gens. Si Servain était aussi aimable que Rouvray, je vous assure qu'il ne me déplairait pas.

Fernande comprenait. Elle eut froid dans le cœur. Son courage lui revint bientôt. Elle allait répondre, quand son mari, resté debout jusque-là, s'assit auprès d'elle, avec son éternel sourire énigmatique :

— Et puisque je vous engage à donner un conseil à votre ami Servain, reprit-il, daignez me permettre de vous en donner aussi un, à vous. Savez-vous ce que je hais le plus dans la vie, ma chère Fernande? C'est le drame. Derrière le drame il y a toujours le scandale. Or le monde pardonne tout, excepté le scandale. L'opinion! respecter l'opinion : le secret de la vie est là. Or je vous vois nerveuse, malade. Calmez-vous, guérissez-vous. Songez que nous sommes invulnérables, les uns et les autres, tant que nous évitons le tapage. L'opinion,.. quelle force, ma chère!

Elle eut un geste de révolte. Sa pudeur de femme saignait. Ainsi, crûment, son mari lui disait : « Votre nouvel amant ne me plaît pas, je préférais l'autre! » Car il croyait vraiment que ce M. de Rouvray, ce bellâtre souriant et bête, avait été son amant.

— A ce soir, ma chère Fernande! acheva le comte en se levant.

Il baisa la main de sa femme et sortit. Le visage de cet homme avait repris son masque d'impassibilité. Il traversa les deux salons et la longue galerie, peuplés de tableaux et de statues. Il ne les regardait jamais. Un valet de chambre de confiance l'attendait à la porte de son cabinet de travail. Cet homme se leva en voyant son maître et dit :

— Le courrier de monsieur le comte est sur la table.

M. de Ryant entra et trouva une cinquantaine de lettres personnelles. Chez lui il ne voulait pas de secrétaire. Il ouvrit ces lettres, une à une, lisant vite. Il les jetait presque toutes dans une grande boîte de laque, et mettait de côté celles qui méritaient une réponse. Il décachetait une des dernières lorsqu'il fit un mouvement : cette lettre commençait par ces deux mots : « Ma chérie... » Alors il retourna l'enveloppe et vit le nom de sa femme. Il eut une seconde d'hésitation. Une lueur passa dans son regard.

Il lut :

« Ma chérie, tu recevras cette lettre à midi : à ce moment, tu es

toujours seule. Je t'attendrai avenue Kléber jusqu'à trois heures. Si tu ne viens pas, si tu ne me pardonnes pas, je me tue.

« Henri. »

De nouveau une lueur brilla dans les yeux du comte. Quelque chose comme une grimace plissa ses lèvres minces. Il glissa la lettre dans sa poche, se leva, et sonnant le valet de chambre :

— Mon coupé ! dit-il.

III.

Fernande achevait sa toilette pour sortir. Il était cinq heures : le moment où elle partait d'habitude pour se jeter dans les bras de son amant. Depuis le déjeuner, de cruelles pensées hantaient son âme; et, peu à peu, sa souffrance usait sa jalousie. L'amour commençait à revivre en ce cœur blessé à vif. Comme le monde lui semblerait vide si Henri ne le remplissait plus ! M. de Ryant parut brusquement.

— Excusez-moi de venir sans me faire annoncer, dit-il, mais j'avais hâte de réparer un oubli. On m'a remis cette lettre tantôt, par erreur. Je l'ai décachetée sans y prendre garde : la voici.

Et, la regardant bien en face, il lui tendit la lettre d'Henri Servain.

Son mari avait lu ! Mille pensées se ruèrent dans le cerveau de Fernande. Elle sentit le drame qui s'accrochait après elle. Elle l'accepta vaillamment. Elle se rappelait la conversation du matin. Son mari ne ferait pas d'éclat. Cependant, si c'était un piège ? s'il la chassait ? Eh bien ! elle pardonnerait à l'infidèle, et tous deux iraient cacher leur bonheur n'importe où. Elle aussi regarda le comte, bien en face. Puis elle lut. A la dernière ligne, elle jeta un cri, une interrogation farouche :

— Henri ?

— Mort.

Elle tourna sur elle-même et s'abattit comme un oiseau blessé. Mais bientôt elle se releva, lentement, mécaniquement, et sans prononcer un mot, sans verser une larme, elle traversa la chambre, puis les salons. Elle marchait droit devant elle comme une hallucinée. Arrivée dans la cour, elle franchit la haute porte cochère; un fiacre passait, elle l'arrêta : — A la Samaritaine ! dit-elle au

cocher avec la voix sans rythme des folles. Elle demeurait immobile, le corps droit, sans s'appuyer au fond de la voiture, n'entendant rien, ne voyant rien. Quand le fiacre s'arrêta sur le quai, elle descendit automatiquement les degrés de pierre usés; elle prit le petit pont et monta sur le bateau. Là elle s'arrêta, contemplant la Seine hospitalière. Un grand brasier flambait dans son cœur : il lui fallait toute cette eau pour l'éteindre. Et elle se laissa glisser dans le fleuve, se roulant avec volupté dans ce grand linceul vert.

Sur le bateau, sur le quai, on se démenait, on criait :

— Elle n'a rien !.. On l'a retirée tout de suite !.. Pas même eu le temps de prendre froid !

Et Fernande, d'abord mise nue par deux filles de service de la Samaritaine, ensuite enveloppée dans des couvertures de laine, gisait sur le lit banal de la patronne de l'établissement. Au dehors, un attroupement bavard.

M. de Ryant avait suivi la comtesse. Il fendit l'attroupement, entra dans la chambre, s'entendit vite avec le commissaire de police, remercia tout le monde, déposa discrètement un billet de mille francs sur la cheminée et fit transporter sa femme dans une voiture qui les ramena à l'hôtel.

La malheureuse ne revint à elle que dans son lit et se rappela tout. Horreur ! elle avait cru s'endormir dans la mort paisible, et elle se réveillait dans la vie cruelle. Elle regarda vaguement. Une lampe éclairait la chambre : elle sentit l'œil froid de son mari sur elle.

— Vous n'avez pas oublié, ma chère? dit-il d'une voix lente. Dans deux heures,.. la première de Dumas fils... Il faut que tout Paris vous voie...

L'épouvante la saisit. M. de Ryant ajouta d'un ton bref, dominateur :

— Vous comprenez... je ne peux pas être ridicule. Vos femmes sont là. Elles vont vous habiller.

Et ces filles prirent ce cadavre vivant et elles le vêtirent ; et cette désespérée se laissait faire, n'ayant pas de force pour résister, pas de voix pour s'indigner ; terrifiante avec ses yeux sans larmes, ses yeux de folle muette, avec son visage blanc comme une cire, avec ses secouemens de corps périodiques et convulsifs ; et la robe décolletée à longue traîne étala ses miroitemens d'étoffe ; et les diamans étincelèrent sur ces épaules nues ; et l'on planta des fleurs dans ces cheveux ; et l'on attacha les vingt boutons de ces gants de peau noire ; et cette créature humaine, meurtrie dans son âme et dans sa chair, se sentait emportée comme en un cauchemar ! Elle voulait pleurer et ne pouvait pas ; elle voulait crier

et ne pouvait pas; et il lui semblait que sa vie s'en allait goutte à goutte; et elle se demandait si la mort, ce n'était pas *ça*, ce supplice atroce qu'elle endurait: mais la mort sans l'Oubli et avec la Pensée!

Le second acte de *la Princesse de Bagdad* allait commencer quand M. et Mme de Ryant entrèrent dans leur loge, la loge 27, bien de face. Un frisson courut dans la salle. On avait tant parlé de la mort du compositeur dans les couloirs! La comtesse ignorait donc le suicide de son amant? Impossible. Alors, on s'était trompé? Henri Servain n'avait été que son ami? On remue tant de *potins* à Paris! Est-ce qu'on pénètre jamais dans la vérité des choses? Pourtant cette femme livide faisait peur à ceux qui devinaient la tragédie, l'épouvantable tragédie qui se jouait là-haut, dans cette loge en velours rouge. M. de Ryant sentait peser sur eux la curiosité anxieuse et menaçante de la foule. Il se pencha vers la comtesse, et, très bas :

— Courage, Fernande!.. L'opinion!.. On nous regarde.

En effet, à l'orchestre, on se retournait pour mieux voir, et les racontars couraient de fauteuil en fauteuil. Dans un coin jasaient trois Parisiens. Le premier dit :

— Décidément, il n'était pas son amant.

Le second répliqua d'un ton insouciant :

— Peuh!

Le troisième ajouta, avec un rire bête, lourd, — un rire lâche :

— Je vais monter raconter l'histoire dans sa loge. Lorgnez bien la comtesse. Vous verrez la tête qu'elle va faire!

ALBERT DELPIT.

LE

SALON DE 1881

Nihil ars sine materia.
QUINTILIEN.

I.

L'ARCHITECTURE. — LA SCULPTURE.

Il faut bien le reconnaître : les arts ne vivent pas seulement dans un monde idéal. Si le principe dont ils émanent est indépendant et si le but suprême auquel ils aspirent est désintéressé, ils n'échappent pas cependant aux lois générales qui régissent le travail dans les sociétés; lois variables et d'un ordre positif qui pèsent matériellement sur l'artiste et modifient, de siècle en siècle, les conditions dans lesquelles il produit. Les mêmes causes qui ont amené l'affranchissement des métiers et l'immense développement de l'industrie devaient faire sentir leurs effets aux professions libérales. Assurément ce n'était pas dans la même mesure. Néanmoins, le peintre, le sculpteur et l'architecte les ont éprouvés; et peu à peu l'art a subi les mêmes influences qui se sont imposées aux autres activités de la nation. Les artistes se sont agités. D'abord ils ont protesté contre la tradition et établi vis-à-vis d'elle leur indépendance absolue. Aujourd'hui, ils ne se montrent plus satisfaits de la protection traditionnelle de l'état, et, comprenant d'ail-

leurs qu'ils ne peuvent pas tout attendre d'elle, ils réclament un régime de liberté.

Au fond, la liberté ne leur a jamais été contestée, et ils ont toujours été maîtres de faire ce qu'ils jugeaient être le plus favorable à leur intérêt. Il ne faudrait donc pas trop presser ici le sens du mot que l'on emploie et en conclure qu'il s'agit d'un affranchissement. Les artistes opprimés! qui donc voudrait le croire? Dans leurs revendications, ils n'entendent point s'immiscer dans l'administration. Ils ne songent aucunement à se substituer à l'état. Ce qu'ils désirent, c'est de voir régler, à certains égards, une situation que la force des choses a rendue confuse. Le mouvement d'opinion qui se produit chez eux et qui se justifie peut paraître artificiel; mais il est incontestable, et la liberté de l'art est devenue une question. Elle s'est engagée cette année sur un point où elle avait véritablement raison de se poser : à propos du Salon; et après avoir été examinée attentivement, elle a été résolue, en principe, dans le sens de l'émancipation des artistes. Ils pourront donc à l'avenir, si l'exposition qu'ils dirigent en ce moment réussit, s'ils se constituent en une société durable et si le soin d'organiser les Salons annuels leur est définitivement abandonné, ils pourront, avec toute latitude, diriger les expositions au mieux de leur intérêt et de la liberté.

Est-ce à dire que l'état qui accepte cette situation ou plutôt qui vient de la définir, veuille abandonner l'art à lui-même? N'aura-t-il plus rien à voir dans sa haute direction? Va-t-il abdiquer? On ne saurait l'admettre. La France ne cessera pas d'être un pays de gouvernement. L'intervention de l'état continuera à s'exercer d'une manière légitime et nécessaire. N'a-t-il pas le devoir de répandre dans le pays tout entier la notion du beau? Il le reconnaît d'une manière générale en introduisant l'enseignement du dessin dans toutes ses écoles. Mais il a, au développement des arts, un intérêt particulier. Prenant la suite d'une longue tradition et tenant compte des manifestations séculaires du génie national, il considère que toutes les fois qu'il élève un édifice, qu'il fait exécuter un tableau ou une statue, il laisse un témoignage, il inscrit une date dans nos annales. Pour construire des monumens et pour les décorer, pour reproduire les faits qu'il entend consacrer par le pinceau ou par le ciseau, il a besoin d'architectes, de peintres, de sculpteurs. Ces artistes, il veut qu'ils soient formés à la pratique la plus élevée de leur art, afin que leurs œuvres soient à la hauteur des sujets qu'il leur propose et dignes du passé. Il a une école spéciale pour les préparer à cette tâche, et il a des récompenses pour exciter leur émulation.

Mais à cela ne se bornent point ses préoccupations. Ses devoirs et sa sollicitude s'étendent plus loin. Toutes les fois que paraît un beau tableau ou une belle statue, à quelque genre qu'ils appartiennent, l'état y reconnaît son bien. Ne faut-il pas qu'il ajoute aux collections nationales des productions contemporaines qui continuent la filiation de l'art? Pour cela, à côté des musées permanens, il ouvre chaque année un musée temporaire, le Salon, et là il choisit les œuvres qui lui semblent destinées à durer. Ces désignations, il les fait ou les fait faire à son point de vue particulier. Il ne va point aux talens douteux : il s'adresse à ceux qui ont rencontré la faveur du public ou l'approbation des juges, à ceux qui, ayant eu le succès, peuvent être contestés plus tard, mais qui se sont imposés au moins pour un jour. Par tout cela, il rend un hommage aux arts, les fait concourir à la haute culture des esprits et de différentes manières travaille à l'histoire. Tel est le devoir de l'état, devoir qu'il ne songe point à abandonner, et tel est son intérêt.

Mais, à côté de cet intérêt, il y en a un autre, celui-là de nature différente : c'est l'intérêt de l'artiste. L'artiste produit en vertu d'un goût personnel et d'un tempérament. S'il est sincère, il n'obéira à aucun calcul. Il ne forcera point son talent pour l'élever aux hauteurs officielles lorsque son sentiment l'entraîne dans un autre sens. Si le cœur ne lui dit point de rechercher les encouragemens dont l'administration dispose, il se tournera d'un autre côté. Il s'adressera à une clientèle plus modeste. Il travaillera pour tel amateur, pour tel spéculateur, ou même pour l'étranger. Peut-être encore, esprit convaincu, ne cherchera-t-il dans son œuvre que sa propre satisfaction, restant incompris, attendant son heure. Mais plus il sera d'humeur indépendante, plus il aura besoin de chercher son secours en dehors de l'état. Alors ses productions courront risque d'être rebutées par le jury d'un Salon officiel. Il n'entrera pas en rapport avec le grand public; il aura peu de chances de placer ses ouvrages. Il devra recourir à des intermédiaires, mais ceux-ci iront-ils à l'artiste méconnu? Ce n'est guère probable. De là le vœu si souvent et si justement émis de voir établir des expositions largement ouvertes, permettant au plus grand nombre des artistes de montrer leurs œuvres, de s'en faire honneur et d'en tirer profit.

Envisagée de ce point de vue, une exposition serait encore d'une très grande importance. Les productions de l'art français demandent à se répandre davantage. Il y a chaque année, dans les pays voisins, de grandes exhibitions de peinture, sortes de marchés, si l'on veut, où les pourvoyeurs du monde entier viennent faire des acquisitions. Nous n'avons, nous, que le Salon

officiel, qui n'est pas accessible à tous les talens. Il faut donc quelque chose de plus libéral. Les expositions particulières faites par des groupes d'artistes sont impuissantes à résoudre le problème. Elles n'ont point un caractère assez étendu, le retentissement n'en est pas suffisant, et elles ne s'ouvrent pas comme le Salon, à une date connue longtemps à l'avance et consacrée par l'usage.

Dira-t-on que la question ainsi envisagée n'a plus qu'un intérêt mercantile? Qu'on y réfléchisse : si les œuvres des artistes français sont recherchées et répandues, si elles deviennent pour le pays une source de richesse, elles assurent en même temps l'influence de notre génie national. Enviées du monde entier, elles portent partout avec elles un signe de notre civilisation : elles sollicitent à la fois les amateurs et les artistes à reconnaître la supériorité de notre goût. Et l'École des beaux-arts le sait, elle qui reçoit chaque année tant d'élèves étrangers! Quoiqu'elle dépende de faits économiques, cette manière d'étendre notre influence intellectuelle n'est pas à dédaigner. Bien plus, on doit la favoriser le plus possible.

Il faut donc le reconnaître, il y a sur le terrain que nous étudions deux points de vue, deux intérêts distincts, mais considérables : l'intérêt de l'état, qui est au fond celui de l'art national, et l'intérêt des artistes, qui est aussi parfaitement français. L'obligation où l'on est de les satisfaire conduit à admettre la nécessité de deux sortes d'expositions.

La précédente administration des beaux-arts avait songé à les établir et à les faire fonctionner à la fois. Elle trouvait en cela un moyen de bien faire comprendre les deux termes de la question et ce qu'elle estimait en être la solution pratique. Vers la fin de 1878, elle avait provoqué un décret dont on n'a pas oublié les dispositions essentielles. Il devait y avoir, cette année même, une double exposition. La première était à peu près libre et assurait la publicité au plus grand nombre des artistes. Elle consacrait en quelque sorte le droit à exposer; elle devait être annuelle. L'administration lui ouvrait le palais de l'Industrie tout entier. Pour ne pas rompre brusquement avec le passé, un jury mixte décernait encore une partie des récompenses officielles. En même temps ou peu après, l'état ouvrait sous le nom d'exposition triennale le véritable Salon. Les meilleurs ouvrages produits depuis trois ans pouvaient y paraître une seconde fois, mais il n'excluait pas les œuvres nouvelles auxquelles pouvaient s'ajouter les meilleures de celles qui figuraient à l'exposition des artistes pour disputer les médailles d'honneur. De la sorte, l'administration pensait continuer la tradition deux fois séculaire des Salons et, en présence du droit des

artistes satisfait, reprendre tous ses droits. Cette fois les choix du jury devaient être sévères ; et par suite la cause de l'art semblait s'identifier à la mission de l'état.

L'administration actuelle n'a point envisagé de la même manière la solution du problème. Elle n'a pas cru possibles les expositions simultanées ; elle les a voulues d'abord successives, et elle a demandé au conseil supérieur des beaux-arts de lui donner son avis. Après quelques hésitations, il a engagé le ministre à confier aux artistes la gestion libre et entière du Salon de cette année. Cela était juste, car le privilège de l'état est intact, mais il s'agissait d'expérimenter si les peintres, les sculpteurs, les architectes pourraient s'entendre, s'organiser et faire, comme on dit, leurs propres affaires. On sait comment un arrêté ministériel convoqua tous les artistes à nommer des mandataires chargés de procéder, d'accord avec l'administration, à l'organisation du Salon. Un comité de quatre-vingt-dix membres fut élu et, le jour où il se réunit pour la première fois, le sous-secrétaire d'état des beaux-arts, après avoir constaté la validité du vote et confirmé les pouvoirs des délégués, leur indiqua avec précision quelles conditions ils avaient à remplir pour s'acquitter de leur mandat : ils devaient avant tout former une société, constituer un capital, rédiger un règlement. A vrai dire, les membres du comité n'avaient point songé qu'ils dussent remplir des formalités aussi graves. En général, ils avaient cru qu'ils étaient appelés à prêter à l'administration un concours plus étendu que par le passé. Mais, après avoir réfléchi qu'ils avaient été commis spécialement en vue du Salon et qu'ils ne pourraient exercer les capacités légales nécessaires à l'accomplissement de leur mandat que sous les conditions qui venaient de leur être spécifiées, écartant d'ailleurs toute intention d'engager l'avenir, sans avoir la prétention de rien fonder, décidés à poursuivre à leurs risques et périls l'essai qu'il leur était demandé de faire et s'interdisant de profiter en rien des bénéfices qu'il pourrait donner, ils acceptèrent la situation et entreprirent l'œuvre qui en ce moment suit son cours.

A tout considérer, le seul avantage qui doive résulter d'une pareille expérience sera de montrer que les artistes étaient capables de la mener à bien; et pour eux, au moins, c'est quelque chose. Quant à la question d'une véritable exposition des artistes par les artistes, il faut qu'elle attende encore sa solution. Logiquement, une exhibition de cette nature devrait être ouverte à tous, car un comité ne peut être issu du suffrage universel pour appliquer à ses commettans un régime de restriction. De quel droit, en effet, mesurer et peut-être interdire à des confrères, qui vous

ont confié leurs intérêts, précisément ce qui leur importe davantage : la publicité? Il est possible que les esprits les plus généreux ne soient pas encore préparés au règne de cette équité sans bornes. De même aussi, croyons-nous, les juges les plus autorisés auraient peine à s'entendre pour composer l'un de ces Salons restreints que réclament si justement les esprits délicats. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas une exposition libre, il sera difficile de réaliser un Salon comprenant un petit nombre d'ouvrages d'un mérite incontesté. Les réclamations seraient infinies. Nous sommes encore voués aux compromis, et il faut du temps pour faire la part des choses.

Dans le monde, on croyait que les artistes seraient animés d'un grand esprit d'innovation. Ils avaient souvent critiqué l'administration; ils feraient, pensait-on, tout différemment d'elle. Cependant, substitués qu'ils étaient en son lieu et place, cela n'était pas en leur pouvoir. On comptait sur des dispositions imprévues et, par elles-mêmes, de nature à piquer la curiosité. C'était de beaucoup diminuer la question. D'ailleurs la nature de la situation interdisait de rien livrer au hasard. Le comité avait avant tout envers les artistes et envers le public un devoir impérieux : celui de ne pas laisser interrompre la suite des expositions annuelles. L'année 1881 a donc la sienne. Mais désormais c'est une institution qui est en marche vers la liberté : rien ne l'arrêtera dans cette voie. Il n'y a plus qu'une nouveauté qui soit désirable aujourd'hui : c'est un Salon très choisi, un véritable Salon d'état. Ce n'est donc pas aux artistes, comme on le voulait, c'est à l'administration qu'il appartient d'innover. Elle semble décidée à le faire; peut-être sera-ce l'année prochaine. En tout cas, elle a formellement réservé ses droits. En attendant, c'est justice de reconnaître qu'elle n'a pas cessé de prêter à la nouvelle société le concours le plus efficace, non pas au moyen d'une subvention, comme on l'a dit, mais en aplanissant toutes les difficultés qui pouvaient entraver les débuts de l'entreprise. De plus, on voit qu'elle se propose d'intervenir dans le Salon, aussi bien pour faire des acquisitions que pour encourager au moyen de prix et de bourses de voyage les jeunes artistes qui donnent le plus d'espérances. L'état n'abandonne donc pas sa tâche, et par là on peut déjà reconnaître que, s'il y a deux intérêts distincts, ils ne sont pas opposés, et que liberté et protection sont des élémens qui, lorsqu'ils s'associent et se complètent, établissent une règle d'harmonie dans le monde des arts.

Telles sont les conditions dans lesquelles le Salon de cette année s'est organisé et tel est son caractère. Il s'est ouvert sans retard et sans secousse. Son premier aspect montre qu'il continue hono-

rablement la tradition : pour cela il suffit d'un certain nombre de bons ouvrages, et dans aucun genre ils ne font défaut. A le considérer dans son ensemble, il présente une très grande variété, qui résulte non-seulement du choix des sujets, mais surtout de la manière dont ils sont traités. Dans ce sens, on prend des libertés extrêmes. Il n'y a plus d'écoles. Celles qui donnaient encore signe de vie il y a quelques années ont achevé de disparaître. On ne voit plus que des individus. Tous font de leur mieux, sans doute, mais chacun est exclusivement préoccupé de développer son originalité ou de s'en créer une. Si le propre du romantisme est d'affranchir l'artiste de toute tradition, de substituer à l'expression collective de l'art les manifestations individuelles de ceux qui le cultivent, s'il consiste à professer que la valeur de l'œuvre réside uniquement dans le caractère particulier que lui donne son auteur, et enfin si, pour obtenir ce résultat, le peintre et le sculpteur sont décidés à ne s'arrêter devant aucune considération, à ne se soumettre à aucune autorité et à faire tout céder à leur sentiment personnel, s'il en est ainsi, on peut dire que l'avènement du romantisme est complet. Il y aura toujours des exceptions, mais tel est l'état général de l'art. Cependant quoique la théorie romantique soit passée dans la pratique, elle ne constitue pas une doctrine. Elle ne procède pas de ces principes généraux, impersonnels, elle ne s'appuie pas sur ces lois qui peuvent servir de direction et de règle à un grand nombre d'esprits. Ennemie systématique de toute autorité, elle n'a point d'autorité en elle-même. Née de l'exaltation du sentiment personnel, elle peut toujours être contestée au nom du sentiment et de la personnalité.

La conséquence de cet état et de l'idée qui l'a fait naître ne laisserait pas que d'intimider un peu la critique. Car si elle était sincèrement romantique elle-même, de quel droit prétendrait-elle s'exercer? Comment juger, en effet, quand il n'y a ni principes reconnus, ni règles consenties? D'après quelles données diriger son examen, sur quoi de réellement communicable fonder ses appréciations, sous quelles garanties présenter son opinion? Devrait-on se contenter de proclamer ou de nier l'originalité des artistes et de leurs œuvres? Mais sur ce point seul, on aurait peine à s'accorder. A quoi reconnaître cette qualité maîtresse? Là où nous croirions la rencontrer, d'autres la contesteraient, et ce serait leur droit. Le sentiment est indépendant, mais il ne saurait s'imposer. A cette impossibilité de s'entendre, à cette impuissance de juger et de convaincre s'attache une sorte de danger : c'est que, ne pouvant s'appuyer sur la raison, on ne se laisse entraîner par la passion. Alors on aimera ou on dédaignera aveuglément telle œuvre et même telle

personnalité. Il se pourra qu'une originalité même reconnue n'obtienne pas la justice qui lui serait due rien qu'à ce titre. On n'écoutera que sa sympathie ou son antipathie, et dans ces dispositions la critique s'emportera à des éloges sans mesure ou à de regrettables sévérités.

Cependant nous ne voulons pas nier la valeur du sentiment. De même qu'une forte et vive sensation de l'âme est toujours associée à l'idée artistique, dont elle ne se détache jamais, de même aussi l'impression excitée par l'œuvre d'art est un élément d'appréciation pour la critique. Mais celle-ci relève en même temps d'un assez grand nombre de notions positives. L'ordre dynamique et linéaire, l'histoire et la théorie y ont leurs points de vue spéciaux. La technique même y tient une place importante. L'idée, l'inspiration si l'on veut, ne se déploient pas en souveraines dans le domaine des formes. Il y a des lois auxquelles l'architecture, la sculpture et la peinture, quelles que soient leurs aspirations, restent fatalement soumises. Chaque art a ses limites. L'ordre et l'harmonie qui brillent dans les chefs-d'œuvre dépendent de conditions dont l'analyse démontre l'existence et la nécessité. Dans un tableau, aucune ligne ne se meut suivant son caprice. Les matériaux eux-mêmes, les pierres, les métaux, les couleurs ont des propriétés qu'il faut connaître et respecter : rien qu'à les confondre il y a une sorte de dérision. Or cet ensemble de faits, de quelque nature qu'ils soient, qu'ils se réfèrent à la conception ou à la pratique, ces faits, ces raisons, qui sont cause que l'artiste n'est pas libre, deviennent des principes sur lesquels la critique peut toujours s'appuyer et qui assurent son indépendance. Ils constituent ce que l'on pourrait appeler la partie solide de l'esthétique.

Ah! nous le comprenons : tout cela est inquiétant pour le lecteur; et cet appareil semble bien grave quand il s'agit de traiter du Salon. Qu'on se rassure : nous n'avons pas l'intention d'en abuser. Nous n'y aurons recours qu'autant qu'il le faudra pour justifier nos observations les plus importantes.

I.

Depuis deux ans, l'exposition d'architecture est plus convenablement placée que par le passé; mais elle n'a pas encore une installation suffisante. D'ailleurs elle est peu nombreuse et, comme toujours, elle est incomplète. Parmi les services de l'état, celui des Monumens historiques est toujours le seul qui soit représenté au Salon. Nous n'avons donc pas l'occasion de voir, ainsi que nous le

voudrions, les projets des grands édifices qui s'élèvent à Paris et ailleurs avec les ressources et sous le contrôle de la Direction des bâtimens civils. Nous le regrettons, car nous sommes persuadés que si, par exemple, les dessins d'après lesquels on construit le nouveau Muséum d'histoire naturelle étaient mis sous les yeux du public, ils auraient, au point de vue du grand style et du caractère qui les distinguent, l'importance d'un enseignement. Néanmoins, telle qu'elle est, l'exposition des architectes est très intéressante. L'artiste, le savant, l'homme du monde trouvent à s'y satisfaire. L'actualité n'y fait pas défaut, et l'on ne saurait voir certaines compositions sans qu'aussitôt plusieurs d'entre les plus importantes questions qui préoccupent aujourd'hui le pays et les pouvoirs publics, ne sollicitent la réflexion. Malheureusement on regarde à peine cette exposition qui, cependant, présente tant d'attraits divers. Les visiteurs n'y sont pas nombreux. De temps en temps on voit des personnes que le hasard y conduit s'arrêter sur le seuil des salles, jeter sur les murs couverts de dessins un regard circonspect et s'éloigner doucement. Cela est fâcheux, et l'on se demande quelle est la raison de cette froideur. On a peine à comprendre que l'on reste indifférent à ces dessins si clairs qui, dans leurs tracés, contiennent l'œuvre architectonique tout entière; qui, tout à la fois, la résument et la détaillent et qui permettent de la discuter. De pareils travaux s'adressent à tout le monde. Une maison bien appropriée à la condition et aux besoins de ceux qui l'habitent; une école d'aspect avenant, pleine d'air et de lumière, où l'enfant étudie dans le calme et prend ses récréations en pleine sécurité; un théâtre qui s'annonce avec grâce et dans lequel tout le monde est convenablement placé; un édifice religieux qui, par ses dispositions et sa décoration, inspire le recueillement; un palais de justice plein de gravité, et tant d'autres édifices dont la nomenclature lasserait, sont des œuvres d'architecture dont nous sommes appelés, chaque jour, à sentir, à comprendre, à proclamer les mérites. En général, tout ce que crée l'architecture, habitations privées ou édifices publics, répond à nos nécessités, satisfait à nos convenances et au besoin instinctif que nous avons d'ajouter aux choses qui sont à notre usage la parure et l'expression. Comment donc ces beaux dessins qui nous présentent dans des conditions choisies et souvent avec d'heureuses nouveautés ces demeures, témoins, abris, refuges de notre vie, ces palais où nos institutions ont leur siège, comment sont-ils ainsi dédaignés? Il nous semble en démêler au moins une cause : au Salon, l'architecture n'est pas suffisamment montrée pour ce qu'elle est. On dirait qu'en la rangeant on a manqué de confiance en elle, qu'on a pensé qu'elle

devait offrir le même genre d'attrait que la peinture, sa voisine. Les dessins ont été disposés en raison de leur valeur pittoresque. Sur la cimaise on a placé les représentations d'édifices faites à l'aquarelle et éveillant dans une certaine mesure l'intérêt qu'aurait une construction dans un paysage ou un tableau d'intérieur. En bas aussi ou au deuxième rang, les élévations géométrales, et tout en haut les relevés cotés, les plans et les études de détail. Cela ne nous paraît pas convenablement entendu. Certes nous ne demandons pas que l'on éloigne des yeux les excellentes aquarelles envoyées en grande partie par les pensionnaires de l'école de Rome. Une Chapelle à Assise, par M. Leclerc; San-Filippo-Neri, par M. Thierry; le Dôme d'Orvieto, par M. Moyaux; l'Intérieur de l'église de Monreale, par M. Guadet; une Perspective des Propylées, dans leur état actuel, par M. Daumet, sont des ouvrages très distingués. Il y a aussi des parties de décoration extrêmement bien exécutées, comme l'autel d'Or-San-Michele, par M. Paulin; le Plafond de l'hôtel Mazarin, par M. Camut, et des restes de peinture murale du XIVe siècle, reproduits avec une perfection rare, par M. Brune. On en peut dire autant des types d'architecture religieuse, civile et militaire du Japon, envoyés par M. Guérineau; c'est curieux, bien dessiné et d'une couleur superbe. Mais le prix et le charme de pareils travaux sont de ceux que l'esprit ne peut bien goûter qu'alors qu'il est entré dans un état d'apaisement et dans un ordre de raison que la peinture actuelle ne tend pas à produire et qu'elle ne réclame pas. Le visiteur n'est pas assez préparé à jouir d'une précision qui désarme son imagination et semble ne lui rien laisser à ajouter. Il s'en veut sans doute : mais en fait d'aquarelles, il préférera toujours à ces dessins mis au net, si brillamment coloriés qu'ils soient, les lavis enlevés en un tour de main, dans lesquels le contour ne s'impose pas, où la forme n'est qu'une allusion à elle-même, qui sont des jeux d'esprit et dans lesquels, quoi qu'ils représentent, il cherche l'agrément d'un bouquet. Voilà ce qu'il demande avant tout. En réalité, il y a des choses également bonnes qui ne doivent pas être rapprochées les unes des autres ni mises sur le même pied. Évidemment les excellens aquarellistes en architecture et en peinture parlent, dans leur art, deux dialectes différens: on ne saurait les comprendre à la fois.

Le public a donc à la fois tort et raison. Pour bien faire, il faudrait qu'en mettant le pied dans l'exposition d'architecture, il fût aussitôt averti qu'il entre dans un monde à part; et qu'après cela on fît tout au monde pour l'intéresser et même pour l'instruire. Au milieu des salles on voudrait des tables chargées de modèles, de plans, de détails de construction en relief. Des ouvrages d'ar-

chitecture n'y seraient pas déplacés. Sur la cimaise on mettrait les plans portant des légendes détaillées et à côté des programmes détaillés, des mémoires descriptifs et même jusqu'à des devis. Qu'on ne l'oublie pas, et ce n'est pas le cas de s'en plaindre : le public est aussi très pratique.

Afin d'entrer dans cette idée et pour commencer, arrêtons-nous devant une villa qui vient d'être bâtie à Biarritz : elle est le résultat de la collaboration de M. Roux avec un artiste éminent et regretté, M. Duc. Voyez comment cette habitation isolée de toutes parts présente des dispositions qui varient selon l'orientation de ses façades. Le côté du nord est défendu à son angle par une tour destinée à briser le vent : sous sa protection est le salon qui regarde sur le golfe, et une terrasse qui se retourne du côté du levant. A l'est, qui est l'exposition la plus favorisée sous le rapport du climat, on a placé l'entrée principale. Elle est couverte et parfaitement abritée contre l'ardeur du soleil et les grains qui viennent de la mer. Une autre tour servant de belvédère la surmonte. Le côté du midi est tout différent : il se distingue par une loggia que soutiennent des colonnes. De là et depuis la salle à manger qui est en arrière et à son ombre, la vue doit s'étendre sur les Pyrénées. Enfin la façade de l'ouest, qui est battue par les grands vents de l'océan, est, pour ainsi dire, lisse et ne donne aucune prise aux tempêtes, qui sont redoutables dans ces parages. L'unité des distributions intérieures n'a point à souffrir de la variété que l'on remarque au dehors. Grâce à plusieurs escaliers, la circulation s'établit à tous les étages autour d'une cour intérieure dont l'architecture à arcades est exquise et où doit régner en été une délicieuse fraîcheur. Là tout est large et habilement combiné pour le confort. Partout, en même temps, on est charmé par une élégance de proportions et une pureté de formes dans lesquelles on reconnaît l'école d'un maître et la main d'un jeune architecte rempli de talent. Dirons-nous, pour compléter ces indications, qu'extérieurement l'architecture semble emprunter ses élémens aux châteaux des bords de la Loire ? Nous paraîtrions critiquer. Parlerons-nous de la construction solide et de l'aspect riant qu'elle emprunte aux matériaux du pays d'où l'on tire une pierre blanche et une sorte de marbre rouge qui s'associent parfaitement ? Ce n'est pas bien nécessaire. Nous voulons seulement appeler l'attention sur les dispositions ingénieuses et si heureusement réalisées de cette habitation digne d'envie et d'où l'on doit si bien jouir des beautés d'une nature puissante en se sentant à l'abri de ses caprices. Quittons, maintenant, les maisons, les châteaux, les villas (il y en a encore au Salon de très agréables, témoin celle que M. Wable a étudiée dans le style moresque) et

entrons dans un ordre de travaux d'un intérêt plus considérable et tout à fait actuel.

En ce moment, on s'occupe avec ardeur de tout ce qui touche à l'instruction publique. Non-seulement on transforme les programmes des études à tous leurs degrés, mais encore on recherche les conditions matérielles les plus favorables au développement de l'enseignement, à l'hygiène physique et mentale des élèves. Cependant les conclusions auxquelles on arrive deviendraient lettre morte si les locaux n'étaient pas appropriés à des exigences qui s'imposent et auxquelles il faut satisfaire sans retard. C'est ici qu'intervient l'architecte. En ce qui concerne l'enseignement primaire, on voit à l'exposition différens projets d'écoles; mais dans le nombre on remarque tout particulièrement le groupe scolaire de Levallois-Perret. Son auteur, M. E. Calinaud, a été très heureusement inspiré par le travail de la commission chargée d'étudier les questions relatives à la construction et à l'aménagement des écoles. Il est difficile de mieux satisfaire aux conditions reconnues nécessaires pour la bonne installation d'un établissement de ce genre. Celui-ci contient avec l'asile deux quartiers séparés pour les garçons et pour les filles. Les abords en sont presque rians : les constructions, percées de larges ouvertures, s'élèvent peu. On entre à droite et à gauche d'un pavillon modeste qui annonce bien cependant la maison commune de l'enfance. Les classes, uniformément disposées en longueur et faites pour recevoir, chacune, environ cinquante élèves, sont toutes éclairées latéralement et d'un seul côté, cela au grand avantage de la vue tendre des écoliers. Il n'y a point de mauvaise place : de partout on voit bien le maître et le tableau qui est derrière lui. M. Calinaud a posé sur ces données une architecture d'une jolie proportion. Néanmoins elle est très économique: un peu de pierres de taille et de briques utilement placées dans l'œuvre pour concourir à la solidité établissent quelques points colorés qui animent les façades. Quant aux dessins, ils sont exécutés d'une manière simple et avec un sentiment très juste du sujet : on les voit avec plaisir. Une association d'idées naturelle nous conduit à rapprocher du travail de M. Calinaud un essai de décoration pour l'intérieur des écoles primaires exposé par M. Reiber. La question a été étudiée au ministère de l'instruction publique avec le désir que ce décor soit de nature à exciter des sentimens de haute moralité et à éveiller l'idée de l'art. Ici elle est plutôt traitée dans l'intérêt d'une pédagogie fort importante, mais spéciale : celle de l'enseignement du dessin. Nous ne pouvons examiner en ce moment la donnée de M. Reiber ni ses applications; nous voulons seulement faire ressortir l'intérêt qui doit s'attacher à des travaux

qui pourraient passer inaperçus et par lesquels cependant l'architecte, au Salon même, concourt à éclairer les questions qui sont le plus à l'ordre du jour et à rendre sensible et pratique leur bonne solution.

Ce sont des raisons de même ordre qui attirent l'attention sur le projet de lycée présenté par M. de Baudot. Mais ici la part laissée à l'initiative de l'artiste est plus grande. A la vérité, une commission étudie aussi les questions relatives aux établissemens d'enseignemnt secondaire; mais elle n'a pas terminé son travail et, d'un autre côté, l'administration n'a pas encore publié de programme pouvant servir de guide aux architectes. Cependant on est d'accord sur les conditions générales dans lesquelles les constructions doivent être entendues, et certaines dispositions d'ensemble et de détail ont été reconnues nécessaires. M. de Baudot a pensé qu'il pouvait, dans le projet qu'il soumet au public et qu'il donne comme un essai, résumer d'une part ce qui est acquis au sujet et en même temps rendre sensibles ses vues personnelles. Il semble, en effet, que de bons dessins, et ceux-ci sont du nombre, parlent clairement, raisonnent pour ainsi dire, et sont de nature à éclairer les discussions. Ce que l'on y remarque, à première vue, c'est que les classes étant placées à la partie antérieure du lycée, les externes y accèdent sans pénétrer dans les locaux réservés à l'internat. Ceux-ci, divisés d'après l'âge des élèves, forment des quartiers absolument indépendans qui ont leurs études, leurs cours, leurs préaux séparés; mais ils disposent tous d'espaces égaux et jouissent tous de la même orientation. Sur les côtés seulement, les bâtimens s'élèvent à une certaine hauteur; sur la façade et sur les derrières, ils sont bas. Il en est de même à l'intérieur, où ils n'ont pas plus d'un étage. De la sorte, il n'y a rien dans l'aspect du lycée qui sente la clôture rigoureuse, qui ait cet air de prison qui attriste l'élève et sa famille. L'air et la lumière, battent, assainissent et récréent cette maison dont les hôtes sont nos enfans. Il n'est pas nécessaire d'insister sur certaines dispositions pratiques et qui relèvent de l'hygiène. Ainsi l'infirmerie est isolée et ventilée de tous côtés. Il en est de même des services du cours de chimie. Mais il faut s'arrêter encore à la grande salle qui est à l'entrée et qui, divisée ordinairement afin de servir de lieu d'attente et de parloir, peut être débarrassée de ses cloisons les jours de distributions de prix et de fêtes. C'est là qu'au moyen d'une décoration bien entendue, à l'aide de statues et de bas-reliefs moulés sur les chefs-d'œuvre de l'art, avec des tableaux représentant des faits d'histoire, des actes de vertu ayant illustré la contrée, on peut créer une sorte de milieu artistique propre à éveiller dans les jeunes esprits l'idée du bien unie au sentiment du beau.

L'ensemble de ce projet aux dispositions si complexes est bien lié. Nulle part la raison n'y fait défaut. Il est simple, très réalisable et pour ainsi dire vivant. Malgré la riche dotation de la caisse des lycées et le mode libéral de son fonctionnement, malgré l'empressement avec lequel les départemens et les villes s'imposent pour la rénovation de leurs établissemens scolaires, une grande économie doit être apportée dans les constructions du genre qui nous occupe. Dans ce sens, M. de Baudot nous semble encore avoir été bien inspiré. Les formes qu'il emploie dans son architecture sont de celles qui peuvent être obtenues avec les matériaux modestes, sans que cependant l'avenir de l'œuvre soit mis en question. C'est là une mesure bien essentielle à garder, et les considérations de durée imposent ici une limite nécessaire à l'économie. M. de Baudot est un artiste de grand talent, un esprit logique et ferme qui subordonne toujours le fait à l'idée. Nous ne savons si son projet de lycée sera exécuté; mais, en tout cas, il dit bien ce qu'il veut et ce qu'il doit dire : c'est une étude intéressante pour les gens du monde et qui fait honneur à son auteur.

Des projets de la nature de ceux que nous venons d'examiner et qui font voir combien les instincts de l'artiste doivent se régler sur la raison, combien l'indigence des matériaux pèse sur le choix des formes et sur l'aspect des constructions, donnent à réfléchir sur les conditions générales de l'architecture. En effet il y a, théoriquement, deux parts à faire dans son domaine : à l'une, qui est esthétique, appartient la conception idéale des formes et leur détermination; à l'autre, qui est économique et expérimentale, l'examen des matériaux et l'étude de leur adaptation aux vues désintéressées de l'imagination. Et de quoi servirait-il que telles lignes fussent belles? Ne faut-il pas qu'elles puissent exister, être construites, et qu'une fois bâties, si l'on peut s'exprimer ainsi, elles soient durables? L'étude des conditions de solidité, de stabilité des édifices, dérivée des lois de la statique, constitue une partie de science qui sert de base à la pratique de l'architecte. Mais l'application des règles qu'elle dégage va se modifiant suivant les qualités diverses des matériaux. Ceux-ci existent dans la nature ou sont créés par l'industrie suivant des masses plus ou moins importantes; ils supportent des poids plus ou moins considérables, reviennent à des prix inégaux. En même temps l'intérêt de la fortune publique ou privée que l'architecte a dans ses mains alors qu'il bâtit, exige que l'emploi des matières premières, la pierre, le fer, le bois, soit réglé avec une économie réelle, bien que variable elle-même suivant que l'idée de l'utile l'emporte ou qu'il s'agit d'arriver à l'expression du beau. Ces préoccupations de durée, de

choix, d'épargne et de mesure sont intimement unies dans les conceptions de l'architecte. Elles entrent dans la formation de son idée, en tant qu'il est artiste. Dans ses créations, l'élément spéculatif et l'élément matériel se travaillent l'un l'autre pour arriver à des compromis. Mais il ne s'en rend compte à lui-même et n'en rend compte aux autres qu'au moyen de dessins dans lesquels toutes les parties de l'œuvre montrent à découvert les problèmes qu'elles soulevaient avec leurs solutions devenues lisibles.

Si l'on admet ces considérations, c'est justice de reconnaître que le service des Monumens historiques a forméune excellente école d'architectes. Par la manière dont la commission directrice est composée, par le but effectif que l'administration se propose d'atteindre et qui est de conserver à notre pays des édifices qui sont une partie de ses annales, une heureuse influence a été exercée sur la manière d'étudier l'architecture au moyen de représentations graphiques. C'est à cette direction d'idées que nous sommes redevables de ces dessins précis, sobres de coloration, soigneusement cotés, dans lesquels le caractère des formes est aussi fidèlement exprimé que le moindre détail de la construction s'y trouve scrupuleusement reproduit; dessins essentiellement analytiques qui, tout en faisant revivre la physionomie architectonique des temps passés, nous disent quelle est la dépense nécessaire pour en soutenir et en ranimer les témoins; dans lesquels, en un mot, il n'y a pas un coup de crayon qui ne représente exactement un profil, et derrière lequel on ne trouve les élémens d'un devis et d'un compte à régler.

Cette année donc, comme toujours, il faut louer les relevés et les projets de restauration qui sont destinés à enrichir les archives des Monumens historiques. Ils portent toujours les noms des mêmes artistes infatigables : c'est M. Paul Bœswillwald, qui a restitué le vieil hôtel-dieu de Tonnerre. C'est M. Bruyerre, avec la sombre église d'Herment; M. Louzier, avec l'élégante paroisse de Neuvy-Sautour. C'est M. Danjoy, qui a fait un intéressant travail sur le château si pittoresque de Villeneuve-lès-Avignon, et M. Bazin avec sa jolie étude sur Saint-Martin-des-Champs. C'est encore M. Deperthes et M. Formigé, car nous voudrions pouvoir les nommer tous.

Les plus importans parmi les travaux de cet ordre, consistent dans deux belles séries de dessins, dont les uns représentent le château de Ménières-en-Bray, tel qu'on le voit aujourd'hui, les autres l'état actuel et la restauration de l'hôtel de Cujas, à Bourges. Les premiers ont été exécutés par M. A. Vaudoyer; les seconds sont dus à M. Camut. Nous ignorons si ces études ont été commandées par le service des Monumens historiques, mais elles sont animées de son esprit. Toutes deux, d'ailleurs, portent sur des édifices de la renais-

sance; toutes deux ont encore cela de commun qu'elles sont accompagnées de notices explicatives que l'on peut consulter en présence des dessins. Nous y renvoyons pour l'honneur du fait et pour sa nouveauté. Elles sont instructives à tous égards : elles facilitent l'intelligence des travaux malgré la peine que l'on éprouve à lire les plans placés à toute hauteur; et l'on y est d'autant plus sensible que l'on a cette fois le moyen de les comprendre. Ces mémoires ont encore l'avantage de donner une idée favorable de leurs jeunes auteurs, dont ils font apprécier la conscience et la sagacité. M. A. Vaudoyer n'a point abordé la restauration complète du château de Ménières : il s'est borné à l'état actuel. Il a cependant donné d'une part le plan du rez-de-chaussée comme il était encore dernièrement, c'est-à-dire avec l'escalier d'honneur et les anciens fossés; et, d'un autre côté, il a représenté le château et les jardins du temps de Louis XIV. Les dessins de M. A. Vaudoyer sont remarquables. En les regardant, on trouve qu'ils font souvenir, par la fermeté de l'exécution et par le goût, d'autres dessins, anciens déjà, mais également fort beaux, qui sont restés dans l'estime des artistes : les maisons d'Orléans et d'autres encore... Le mérite qui fait naître ce rapprochement, est un honorable exemple d'hérédité.

Est-il personne qui, en visitant Bourges, ne se soit arrêté devant l'hôtel de Cujas, qui n'ait été charmé par son aspect élégant, par son entrée pittoresque et même par sa construction en briques de différentes couleurs qui forment sur les murs un décor réticulé? M. E. Camut a entrepris de le restituer tel qu'il était au XVIe siècle. Son œuvre, uniquement inspirée par l'amour de l'art et de l'histoire, ne tend qu'à rendre la figure et les dispositions de ce noble logis. La façade sur la rue a été abattue à une époque indéterminée, et M. E. Camut l'a rétablie dans le style du temps. Il l'a fait en serviteur fidèle de la vérité, à regret peut-être, car la façade actuelle, telle que l'a faite une mutilation séculaire, est charmante. En définitive, si la restauration projetée dans les excellens dessins que nous avons ici s'exécutent, l'hôtel de Cujas pourrait servir de point d'attache à des constructions qu'il serait facile d'utiliser. La ville de Bourges n'a pas encore de musée digne de ce nom, et on profiterait de dépendances, qui sont considérables, pour créer des salles destinées à la peinture et à la sculpture, tandis que la maison elle-même recevrait des collections de même nature que celles de l'hôtel de Cluny.

On le voit : dans de semblables travaux, l'art n'est déjà plus tenu de compter strictement avec l'économie. Il faut maintenant qu'il se pénètre des convenances supérieures qui naissent de la destination de l'édifice et du caractère qu'il doit porter. Que

sera-ce donc si, après ces châteaux et ces hôtels, d'un style si noble qu'ils soient, nous nous trouvons en présence de monumens tels qu'en élevait la magnificence des Romains? La grandeur des édifices et la somptuosité des matériaux ajoutent à la beauté des formes et contribuent à l'expression de l'ensemble; car la richesse des nations est une manifestation de leur puissance. Cette pensée vient naturellement à l'esprit quand on s'arrête devant la belle restauration que M. Blondel a faite du temple de la Concorde, à Rome. Les pensionnaires de l'Académie de France ont le monopole et le bénéfice de ces travaux de l'ordre le plus élevé. Leurs restaurations, si fondées qu'elles soient en raison, sont toujours idéales. L'étude de la forme pour la forme y tiendra toujours la première place au grand avantage de l'art pur et de l'architecture nationale. Plus tard, lorsque, revenus parmi nous, ces jeunes artistes entreront dans la pratique, ils garderont l'amour et le respect de cet agrandissement des choses, de ces amplifications nécessaires qui élèvent l'art au-dessus de la considération des besoins matériels pour en faire l'interprète et l'initiateur des plus nobles aspirations de l'esprit. Et c'est ainsi que même en ruines et à travers le temps les chefs-d'œuvre de l'architecture nous apparaissent pleins d'idées, pleins d'âme et non pas seulement comme les magnifiques vêtemens de civilisations qui ne sont plus.

Nous ne voulons donc pas faire d'objections sérieuses au travail de M. Blondel. Malgré le petit nombre de documens dont il a pu s'aider, nous acceptons son œuvre. En imaginant beaucoup, l'artiste est resté dans son rôle et dans son droit. D'ailleurs il ne s'est pas borné à faire des conjectures. Le plan du temple est encore tout entier sur le sol. L'élévation en est donnée, du moins sous son principal aspect, par une médaille en bronze de Tibère, qui a été frappée à l'occasion de la consécration de l'édifice. En comparant cette médaille aux dessins du jeune architecte, on voit qu'il a pris vis-à-vis d'elle certaines libertés, entre autres celle de supprimer entièrement des niches carrées qui sont indiquées dans le mur de la cella à droite et à gauche du péristyle, et dont Canina avait fait des fenêtres. Mais la restauration de M. Blondel a été soumise à l'Académie des beaux-arts, qui l'a appréciée dans un rapport qui a été rendu public; nous nous inclinons devant l'autorité de ce jugement. Nous ne parlerons donc ni de l'éclairage du temple, ni de sa décoration intérieure, ni d'autres points de détail qui, comme le plafond, prêteraient à la discussion. En ce qui nous concerne, nous nous bornerons à une observation d'un caractère général. Nous nous demanderons si M. Blondel, pour la restitution extérieure de l'édifice, a eu connaissance suffisante de tous les fragmens recher-

chés, analysés et classés en 1842 par un maître de l'architecture française, aujourd'hui profondément regretté, par M. Lefuel; et si, frappé de l'analogie de caractère qui existe entre ces débris et les restes du temple de Jupiter Stator, il s'est inspiré de ceux-ci, plutôt que des ordonnances du temple de Mars vengeur et surtout du Panthéon? Mais ce sont là des réserves purement spéculatives. Le temple de la Concorde a été érigé par Auguste, consacré par Tibère, probablement brûlé sous Vitellius et reconstruit par Vespasien. A son tour, Constantin y a mis la main. Qu'avons-nous sous les yeux, du monument voué par Tibère ou de celui que Vespasien et Constantin ont successivement restitué? Il est impossible de le préciser. Évidemment, plus l'auteur a voulu se rapprocher de l'état primitif et plus les renseignemens ont dû lui manquer. Ce que nous devons voir ici, c'est donc avant tout un très noble exercice. Nous sommes dans un domaine abstrait où l'artiste, avec son intuition personnelle, pouvait d'autant mieux s'établir en maître que l'histoire et que la ruine avaient moins de lumière à lui donner. Louons donc les beaux dessins de M. Blondel, qui parlent si bien à notre imagination et qui nous offrent le spectacle d'une magnificence digne de la Rome de marbre qu'avait bâtie Auguste.

En étendant ses études sur l'antiquité, M. Blondel a aussi restitué une sorte de pavillon dont on voit les restes dans la villa d'Adrien, près de Tivoli. M. Daumet s'en était occupé dans la belle restauration générale qu'il a faite de cette villa; mais c'était sans vouloir rien affirmer, car il ne lui avait pas été permis de fouiller le sol. M. Blondel, lui, a pu profiter du déblaiement général qui en a été opéré pendant ces dernières années. Le lieu dans lequel il nous introduit, lieu de retraite et de plaisance, où tout est prévu pour qu'on y trouve la solitude et la fraîcheur, est en vérité charmant et étrange. Qu'on se figure un édifice circulaire fort à jour, entouré d'un canal plein d'eau vive et au milieu duquel il y a aussi un bassin. Un pont tournant donne accès dans ce réduit, dont la distribution est aussi des plus inattendues. Extérieurement le canal est bordé par la colonnade d'un portique dont la terrasse, destinée peut-être à porter un jardin suspendu, s'appuyait à un mur d'enceinte très élevé et très fort, qui enveloppait le pavillon et en défendait l'approche et la vue. Certes on devait être en repos dans cet asile et y respirer un air rafraîchi. Mais tant de recherche inquiète un peu la pensée. M. Blondel a fait d'après la ruine une restauration qui offre, celle-ci, tous les caractères d'une exactitude scrupuleuse. Les dessins témoignent d'un talent extraordinaire et d'un grand sentiment de l'antiquité. Chose vraiment sans précédent, le livret nous apprend que ce travail magistral n'ira point dans les collections

de l'état : un amateur l'a acquis! C'est le fait d'un esprit distingué et c'est d'un excellent exemple. Puisse la faveur du publict s'attacher aux belles études de nos architectes et les gens de goût en venir un jour à se les disputer!

Nous touchons au terme de notre examen et nous sentons combien il est incomplet. Que d'ouvrages dignes d'éloges n'avons-nous point paru négliger? D'abord les dessins exécutés par M. Nénot d'après le palais ducal de Venise et d'après le palais Pitti de Florence, qui sont d'un caractère si juste et d'un aspect si puissant; puis les études de M. Vionnois, sur le Palais de justice de Dijon; et aussi la chapelle de la maison de répression de Nanterre, par M. Hermant. Cette chapelle, l'architecte, en la décorant au moyen de quelques couleurs, a su lui donner beaucoup d'expression : entourée qu'elle est des bâtimens sévères du pénitencier, elle console l'œil attristé. Elle met un rayon de lumière dans ce lieu sombre, comme font le repentir et l'espoir du pardon lorsqu'ils éclairent l'âme du prisonnier. Puis viennent l'hôtel-de-ville de La Ferté-sous-Jouarre, que construit M. Héneux; une église de M. Chaine; un travail archéologique par lequel débute M. Morel-Révoil; la série chronologique des maisons de Bruges, si bien présentée par M. Hügelin; les décorations de M. Ouri et enfin plusieurs compositions parmi lesquelles il faut ranger les projets qui reviennent au Salon à la suite des concours publics.

Dans le nombre, on remarque les études en relief du concours ouvert à l'effet d'ériger à Versailles un monument commémoratif de l'assemblée nationale constituante de 1789. Nous leur devons, en terminant, une attention particulière. On sait quelles étaient les données du programme : le monument devait consister essentiellement en une colonne surmontée de la statue de la République; il exigeait la coopération d'un architecte et d'un sculpteur. Le sujet nous semble avoir été parfaitement entendu par M. Formigé, qui s'est associé un statuaire de grand mérite, M. Coutan. Il a compris qu'un pareil ouvrage ne devait pas être de ceux qui servent de centre à la circulation et auprès desquels on passe sans avoir à s'arrêter. Il a eu l'idée d'entourer la colonne d'une enceinte formée par un mur que soutient extérieurement une ordonnance engagée. Cette enceinte représente la salle de l'assemblée avec ses gradins, le siège du président et la tribune. Enfin sur la muraille sont gravées les décisions de l'assemblée. Par sa nature et par l'intérêt qu'offrent ses dispositions, ce lieu vous arrête et vous retient; il vous fait souvenir. La conception de M. Formigé est vraiment historique : aussi le prix a-t-il été décerné à ce jeune architecte et à son collaborateur, et cela était de toute justice. Certes, les autres projets avaient aussi leurs mérites. L'œuvre de

MM. Pujol et Falguière est harmonieuse dans son élévation, quoique le plan en soit un peu vide, et les autres projets primés sont tous graves et dignes. Mais aucun ne nous parle suffisamment du passé.

Est-ce à dire que le travail de M. Formigé ne prête à aucune critique? Le plan en est excellent, mais l'élévation, bien qu'elle soit étudiée avec talent, manque d'harmonie. L'enceinte, de style dorique, contraste trop, par sa pesanteur, avec la colonne, qui est d'un style élégant et même fleuri, qu'on dirait un peu basse et dont l'aspect se trouve encore amoindri par les socles et les piédestaux superposés qui sont à sa base. Nous reconnaissons qu'il n'y a pas de comparaison absolue à établir entre la colonne de Versailles et la colonne Trajane. Celle-ci n'a pas d'enceinte proprement dite. Mais les édifices qui l'entourent en sont assez rapprochés pour que l'architecte ait dû se préoccuper, en en déterminant le style, des questions de rapport qui se posent toujours à propos d'un ensemble. Or le forum de Trajan, la basilique et les bibliothèques Ulpiennes sont d'ordre corinthien, et Apollodore a eu recours, pour sa colonne, qui est d'ailleurs très élevée, aux proportions graves de l'ordre toscan. C'est aussi un contraste, mais l'étude l'a rendu harmonieux. On ne saurait demander à M. Formigé de préférer ce parti à celui qu'il a adopté. Mais ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'il donne à son projet l'unité qui lui manque en établissant un meilleur accord entre les élémens dont il s'est servi.

Si le concours de Versailles laisse, en ce qui concerne l'architecture, une impression favorable, on ne voit pas, sans qu'il y ait beaucoup à dire, la sculpture qui en fait partie intégrante. En général, elle manque de caractère. On y remarque une volonté d'exprimer la vie rien que par ses côtés physiologiques qui n'est pas ici bien à sa place. Bailly, Siéyès, Lafayette et même Mirabeau ne sont pas des personnages qu'on puisse représenter rien qu'en s'aidant du sentiment : pour les rendre, le statuaire a besoin de se consulter avec l'historien. On remarque que les figures de la république n'ont pas toutes les proportions abstraites que l'art emploie quand il traite les sujets symboliques. Néanmoins, sur ce point, nous faisons exception en faveur de quelques concurrens, parmi lesquels se trouve M. Coutan. La statue dont il est l'auteur semblerait compliquée si nous voulions la décrire, mais elle a cependant de la masse, de l'équilibre et de la clarté; de plus, elle est composée d'une manière originale. Mais lorsque la sculpture fait corps avec l'architecture, elle doit lui emprunter son esprit de logique et en partie du moins le mode d'exécution qu'elle emploie pour la décoration. Elle doit chercher les silhouettes stables, les lignes claires, les plans bien accusés, les formes robustes; elle doit donner l'idée

de la durée et de la puissance. Et quand même elle se borne à imiter, elle ne doit jamais laisser oublier qu'elle est par son extraction de race monumentale.

II.

La sculpture, alors même qu'elle n'est pas appelée à concourir à un ensemble, est toujours un art dépendant; elle tient en cela de l'architecture, avec laquelle elle a, d'ailleurs, des principes communs. Pris à part, un groupe, une statue, un buste, sont des monumens. Dans la sculpture comme dans l'architecture, les lois de la composition sont des lois de construction. L'équilibre, la stabilité, sont les conditions essentielles de tout travail sculptural, et l'on souffre quand on est averti par l'instinct ou par une réflexion rapide que l'image dont on voudrait jouir est dans une assiette instable et que, pour ainsi dire, elle menace ruine. Comme l'architecte, le sculpteur doit compter avec les matériaux qu'il emploie. La nature et les qualités de ceux-ci influent puissamment sur la physionomie de ses œuvres et ont une part considérable à leur expression. La pierre, les métaux, toutes les matières plastiques répondent à des ordres de conception différens. Chacune a un génie latent et comme une vertu; chacune a ses ressources et aussi ses limites : l'idée, tour à tour, doit entrer en accommodement avec elles. Le mode de composition que l'une rend possible, l'autre l'interdit; les formes que l'une accepte, l'autre est impuissante à les recevoir. C'est pour ainsi dire en marbre et en bronze que le sculpteur doit penser.

Le langage rend parfaitement compte de ces phénomènes. Car, que veut-on dire quand on parle d'un marbre, d'un bronze, d'une cire, d'un ivoire ? S'agit-il simplement de morceaux exécutés indifféremment à l'aide de ces substances? Non: on veut dire bien davantage. Cela signifie que le marbre et que le bronze, par exemple, avec les propriétés spécifiques qui les distinguent, se sont identifiés à ces ouvrages, et qu'ils les ont marqués d'un caractère générique tel que, même lorsqu'ils sont reproduits par le moulage et par le dessin, il est impossible d'en méconnaître la nature. Ils sont différens de tous autres par la donnée première, par l'aspect, par le modelé, par les plus humbles détails de la pratique; tant l'artiste, en les concevant et en les élaborant, a dû s'inspirer des qualités caractéristiques du métal ou du calcaire et obéir à leur tempérament. L'accord de l'idée avec la matière est un des points les plus importans de la théorie de la sculpture. Les règles en sont fondées sur l'observation comme sur la raison. Il en résulte des divisions dont chacune a sa technique. Le domaine de l'art en devient plus

riche, les horizons ouverts à l'artiste plus variés. Ces observations qui s'appliquent avant tout à l'architecture ne pouvaient trouver leur place ni leur développement lorsque nous parlions de cet art : dans l'exposition des architectes, une part trop faible est faite à la construction. Mais ici nous allons voir la matière à l'œuvre, et ce que nous expliquons sera plus facilement compris.

Le marbre, malgré sa valeur vénale, entre dans la construction des édifices : on le trouve en masses considérables : dans le monde gréco-latin, il est par excellence la matière monumentale. C'est aussi le calcaire auquel on compare, pour en définir les qualités, toutes les pierres dont la sculpture doit tirer parti. Avec sa blancheur, la finesse de son grain, sa transparence, il se prête à rendre toutes les délicatesses du modelé. Il donne toute la gamme du clair-obscur : les lumières, les ombres et dans l'intervalle la variété infinie des demi-teintes. La morbidesse des chairs, la souplesse des étoffes, les détails infinis de la vie, il les traduit et il les nuance; mais quelque chose nous dit que malgré sa dureté il est fragile : l'expérience nous l'apprend. Avec sa belle cristallisation, sa ténacité n'est pas extrême. Les évidemens, les refouillemens que l'on pratique dans sa masse, peuvent accroître l'effet d'une œuvre et intéresser à titre de difficultés vaincues, mais ils compromettent sa solidité et inquiètent sur sa durée : ils lui font perdre une partie de sa virtualité native. Une statue veut paraître tirée d'un bloc, et si le marbre réclame un travail d'une grande perfection, il demande aussi qu'on lui conserve le caractère d'une substance qui, par destination, résiste à l'homme et au temps. De quel ordre serait une œuvre dans laquelle l'idée du marbre disparaît si bien qu'on la dirait coulée dans un moule comme de la porcelaine? Le marbre a sa dignité, il a ses susceptibilités : il aime à montrer que, s'il a été vaincu, il y a eu lutte, et que, s'il y a chef-d'œuvre, il y a mis du sien.

Le repos, les sentimens durables, qu'ils soient rians, tristes ou concentrés, les actions qui n'impliquent qu'à peine le déplacement du sujet, voilà ce que le marbre comporte et ce dont il faut tenir compte quand on veut le faire parler ; en même temps que, pour y établir la composition, on doit l'inscrire dans des lignes stables qui, comme celles de la pyramide, donnent l'idée de solidité.

L'instinct et la logique se trouvant ainsi satisfaits, quelle jouissance ne goûte-t-on pas dans la contemplation d'un beau marbre? Et en est-il un qui soit plus attachant que *la Mort d'Alceste*, envoyée par M. Allar au Salon? Il y a deux ans, lorsqu'on en vit le modèle, on ne manqua pas de le remarquer, et le sentiment général, d'accord en cela avec la pensée du sculpteur, fut que l'ouvrage

devait recevoir la consécration du marbre. Aujourd'hui il nous revient tel que nous l'avons souhaité, mais plus beau qu'il n'était d'abord parce que le carrare auquel il était destiné l'a rendu plus idéal et que l'artiste, heureusement inspiré, l'a grandi. Tout a gagné à ce que ce groupe ait pris des proportions héroïques : la représentation du sujet est devenue plus imposante à raison de sa masse, et la pitié qu'il inspire d'autant plus intense qu'on la ressent pour des êtres qu'on dirait au-dessus de l'humanité. Ils sont malheureux cependant. Alceste expire, et ses enfans la conjurent en vain de ne pas les abandonner. Voyez avec quelle tendresse religieuse leurs jeunes mains s'attachent à la mourante, cherchant à la retenir et craignant à la fois d'offenser son corps souffrant ! Tout est profondément vrai dans cette scène : puisse l'artiste n'en avoir jamais vu d'aussi cruelle ! Tout y est tendre et émouvant. La composition, qui est animée sous quelque aspect qu'on l'envisage, reste néanmoins enveloppée dans des lignes stables, et l'exécution, qui est très souple, fait pourtant sentir que ces personnages si pathétiques ont été tirés d'un bloc inerte et que rien ne saurait relâcher les liens dans lesquels le marbre les tient rassemblés.

A quelques pas de l'Alceste mourante, voici un autre groupe, plus condensé encore et dont toutes les parties sont absolument solidaires. C'est le seul point par lequel il se rapproche du précédent, avec lequel il forme du reste le contraste le plus complet. Ici, en effet, tout est riant et serein : c'est la vie grecque rendue piquante par une pointe d'esprit moderne ; c'est une œuvre de M. Gérôme, maintenant aussi habile à sculpter qu'à peindre ; c'est *Anacréon portant l'Amour et Bacchus* sous la forme de deux enfans. Vêtu d'une tunique d'Ionie, la lyre à l'épaule et marchant à pas rythmés, le vieillard de Téos s'avance dans la vie sans paraître sentir le poids de son double fardeau. En ce moment, Bacchus sommeille ; Anacréon penche du côté de l'Amour. Cette composition ingénieuse, à la manière d'une épigramme de l'Anthologie, est bloquée à merveille et traitée avec une extrême habileté.

Tout à côté, M. Gautherin a aussi un ouvrage d'un beau caractère sculptural. Il nous rapporte, traduit en marbre, son groupe représentant Adam et Ève, et qu'il intitule *le Paradis perdu* ; on ne l'avait pas oublié. Là aussi une bonne entente des masses, une exécution large et un modelé harmonieux sont à signaler. Ce sont les hautes qualités de l'art, les qualités des œuvres saines. De ces œuvres il y en a encore plusieurs auxquelles nous voudrions nous arrêter : *le Tombeau de la princesse Christine de Montpensier*, dû au ciseau sympathique de M. Millet ; *le Jeune Bacchus*, envoyé par M. Allouard, dont le talent progresse toujours, et le petit *Saint Jean*,

début heureux de M. Dampt... Mais quelle est cette statue si animée? quel est cet archer aérien tout brillant d'audace et de jeunesse? C'est une nouvelle personnification de l'Amour. *Eros* est à la cime d'un nuage; il tire une flèche de son carquois et regarde le monde qui est à ses pieds. L'artiste qui a conçu et réalisé cette allégorie, M. Coutan, est infatigable, hardi. Son *Eros* est gracieux, l'exécution en est savante. Au cours de son travail, il a dû triompher de mille difficultés; mais nulle part la peine n'a laissé de trace. Si M. Coutan a voulu montrer l'habileté et l'audace de son ciseau, il a parfaitement réussi. Mais combien son œuvre paraît fragile! On tremble rien qu'à l'idée qu'il faille la transporter à une autre place. Il semble qu'on ne puisse y toucher sans lui faire courir un danger. Les qualités de cette statue réclameraient une autre matière que le marbre. Sa silhouette, qui est très élégante, rentre dans la forme d'un ovale allongé et par conséquent n'offre qu'un faible point d'appui. Le bronze, grâce à sa ténacité, lui donnerait la solidité dont elle a besoin. Le métal aurait encore ce grand avantage de faire ressortir le mérite supérieur de l'œuvre, qui est le dessin. L'*Eros* de M. Coutan est un ouvrage de pure statuaire, une de ces représentations dans lesquelles le sujet se suffit à lui-même, se soutient par son propre équilibre, n'appelle à son aide aucun de ces étais qui, dans la sculpture en marbre, sont déguisés sous la forme de troncs d'arbre, de rochers, de cippes et d'autels. Cette indépendance du sujet est un des caractères essentiels de la statuaire en bronze. Celui-ci, il est vrai, à cause de sa couleur sombre, n'est point propre à rendre le modelé. Il s'éclaire, non par gradations nuancées, mais pour ainsi dire par secousses. Il réfléchit la lumière comme un miroir, et tandis que, sur ses saillies extrêmes, il la répercute jusqu'à aveugler, il offre dans les parties ombrées ou renfoncées des noirs dans lesquels la forme disparaît. Mais en revanche avec quelle autorité n'accuse-t-il pas l'unité d'une composition, ne fait-il pas ressortir le caractère des formes et n'en exprime-t-il pas la souplesse en faisant ressortir la pureté et la finesse des contours! Les grands évidemens qui, dans le marbre, ôtent le caractère et sont une cause de maigreur ou tout au moins de sécheresse, sont ici parfaitement à leur place: ils donnent à l'œuvre une parfaite clarté. En bronze, l'*Eros* de M. Coutan aurait toute sa valeur; il justifierait les principes que nous invoquons; il serait un exemple de statuaire métallique.

Mais l'artiste, le sculpteur surtout ne fait pas toujours ce qu'il préférerait. Il rêve d'une figure en bronze et tout à coup voilà qu'on la lui commande en marbre: il faut se soumettre. Il y a au Salon de cette année beaucoup d'ouvrages en plâtre qui n'attendent que

d'être jetés en métal pour prendre toute leur valeur. Au premier rang, il faut placer un *Pierre le Grand* qu'a envoyé M. Antokolski, artiste russe dont le talent considérable nous a été révélé par la dernière exposition universelle. Le czar, s'appuyant sur une canne, s'avance sur un sol qui paraît sauvage. Composition simple et hardie, caractéristique, vigoureuse, qui, sans aucun artifice, évoque l'image très personnelle d'un homme de génie. M. Mabille et M. L. Martin ont aussi exposé deux statues remarquables par leur aspect décoratif: du premier nous avons un *Méléagre*, du second un *Persée*. Ce qu'il faut louer dans ces modèles, c'est la variété de leurs silhouettes, toutes heureusement déduites de la donnée première, de telle sorte que, sous quelque aspect que se présentent les statues, on saisit bien leur individualité et on comprend toute l'énergie de leur action. L'accentuation franche des formes et la manière dont elles sont débarrassées de vains détails, sont encore des qualités par lesquelles le *Méléagre* et le *Persée* appartiennent de droit au métal. Un *Narcisse* de M. Voyez, bien que plus compliqué, se présente cependant dans les mêmes conditions topiques.

Il y a eu, à toutes les époques et particulièrement à la nôtre, des peintures et des sculptures qui sont restées des têtes d'écoles. Leur nouveauté a été comme un éclaircissement pour beaucoup d'esprits. Elles ont été investies dès leur apparition de toute l'autorité qui appartient aux choses anciennes. Mais leur plus grande originalité a été d'ouvrir la voie à des générations d'artistes en leur découvrant le but de leurs secrètes aspirations. Le *Chanteur florentin* de M. Paul Dubois a eu ce privilège. Lorsqu'il parut, les juges d'alors se mirent à raisonner à son endroit. On reconnaissait bien qu'il y avait là un grand mérite; mais on discutait la tendance, on contestait le sujet. En revanche, on faisait observer que cette figure réunissait en elle les conditions de l'art le plus élevé. La composition en était pleine de naturel et très heureusement pondérée : l'antique n'avait pas d'équilibre plus parfait. Les formes étaient choisies et serrées par un dessin pur. Il y avait dans l'ensemble une harmonie pleine de fraîcheur et un charme exquis. Et toute cette grâce et toute cette légèreté appelaient le métal, fût-ce le plus précieux. Le *Chanteur florentin* eut un succès immense. Depuis, bien des sculpteurs y ont pensé et sont entrés de différentes manières dans la voie qu'il a ouverte. Par ses hautes qualités, il a influé sur tous les genres : mais nous voyons paraître chaque année quelque morceau de choix qui rappelle plus particulièrement l'œuvre maîtresse : M. Paul Dubois n'est jamais complètement absent d'une exposition. Et la descendance continue : l'an passé c'était l'*Arlequin* de M. de Saint-Marceaux; cette fois, bien qu'à distance respectueuse, c'est le *Fran-*

çois Villon de M. Etcheto. Nous voudrions que tout le monde en fût d'accord : car n'est-il pas heureusement trouvé, ce François Villon? Quelle finesse, quelle vie, quel personnage tout d'un jet! Le voilà le pauvre basochien espiègle, tapageur et même libertin; il est là, maigre, mourant de faim et méditant quelque bon tour. Avec sa gaîté et sa nargue sardonique, avec sa grâce et sa mélancolie, il revit, bien étonné sans doute d'avoir une statue, lui qui, dans une ballade, s'est représenté pendu.

Tous les plâtres que nous venons de passer en revue nous semblent, aussi bien que le groupe intéressant dont M. Gérard expose le modèle, *la Lutte de Jacob avec l'ange*, tous nous semblent, disons-nous, légitimement dévolus à la fonte. Mais peut-être le marbre s'en emparera-t-il? Nous le regretterions, car alors la raison serait déçue et ces ouvrages auraient manqué leur destinée.

Il en est qui ont eu la bonne fortune de l'accomplir jusqu'au bout, et nous devons nous en applaudir. Dans le nombre, le *Bernard Palissy* de M. Barrias se fait admirer à côté du grand et beau monument de sculpture que le même artiste a obtenu au concours et qui symbolise *la Défense de Paris*. L'ouvrier énergique dans lequel M. de Groot a personnifié *le Travail* est aussi très remarquable, et le *Christ en croix* de M. Injalbert est plein d'un mérite dont on ne peut malheureusement jouir comme on le voudrait. Cela tient à la couleur du bronze. Cette couleur, naturelle ou artificielle, suivant qu'elle a été obtenue par l'oxydation du métal soumis à l'action de l'air ou par des mordans, est ce que l'on nomme la patine. Celle-ci fait le plus grand tort à l'œuvre de M. Injalbert. Certes, on peut bien faire des réserves sur le caractère que l'artiste a donné à la figure de l'Homme-Dieu. Mais l'exécution, qu'il était permis d'apprécier dans le plâtre, a des qualités supérieures. On ne saurait voir un modelé plus vivant et plus fin, et les moindres détails de la chair sont traités avec une délicatesse, une subtilité qui font penser à ce que le pinceau des maîtres de l'école flamande a produit de mieux en ce genre. Eh bien! tout cela disparaît sous une sorte d'enduit terreux appliqué avec négligence, et l'unité de l'œuvre est détruite par mille taches d'aspect ferrugineux qui ont de plus l'inconvénient bizarre de mettre sur l'épiderme du cuivre de la rouille à la place de vert-de-gris. Une patine doit être d'un ton uniforme et absolument identifiée à la forme, qu'elle achève ainsi de faire valoir... Mais n'insistons pas davantage sur ces considérations, si importantes qu'elles soient. Laissons aussi de côté la ciselure, partie fort essentielle de l'art, qui fait absolument défaut dans les bronzes français, et examinons tout un ensemble de statues qui paraissent avoir dit leur dernier mot avec le plâtre. Elles sont le résultat d'une préoccupation complexe de leurs auteurs,

entraînés par le désir d'unir l'étude, ou plutôt la copie, de la nature au travail de l'argile.

Il y a toujours eu dans l'école française une part importante faite à ce que l'on nomme les figures d'étude. La plupart des morceaux de réception à l'ancienne Académie royale ne sont pas autre chose. Mais la règle voulait qu'ils fussent de petite mesure. Travaillés pour être vus sous les yeux et pour faire montre de talent, ils comportaient un mode d'interprétation et des artifices qui n'eussent pu s'appliquer à des ouvrages de plus grande dimension. Alors on n'y eût point songé, et la raison des choses est toujours la même.

Les figures d'étude, qui constituent en somme un genre assez peu défini au point de vue de l'art, sont devenues très nombreuses depuis quelques années. Beaucoup de jeunes artistes, qui ne sont encore que des élèves, trouvent dans cette sorte de travaux un moyen de développer leur talent sans répudier l'esprit des exercices scolaires. Seulement ils les agrandissent, et, en agissant avec toute la fraîcheur de leurs sensations sur la seule matière dont ils disposent, sur l'argile, ils arrivent à leur donner un véritable agrément. Ils y réussissent si bien que cette manière de modeler fait fortune et qu'elle influe sur la tenue de la sculpture française. L'importance que le modelage, aimé pour lui-même, a prise parmi nous est un phénomène qu'il faut signaler. Autrefois la terre servait de préparation et d'intermédiaire pour arriver à une exécution d'un caractère déterminé. La complaisance avec laquelle elle prend les formes et l'attrait qu'elle offre à la manipulation étaient des qualités qui lui étaient reconnues, mais qui n'avaient point encore été dégagées jusqu'à faire d'elle la favorite du sculpteur. Les artistes qui datent de cinquante ans peuvent se souvenir que, dans leur temps, on cherchait à donner au modelage, suivant sa destination, le caractère d'un travail tantôt tiré de la masse au moyen du ciseau et tantôt destiné à la fonte et même à l'estampage. Maintenant l'horizon du sculpteur est borné aux ressources qu'offre l'argile. Il ne faudrait pas s'en plaindre si l'on voulait faire des terres cuites, ou si le plâtre était une de ces matières dans lesquelles l'œuvre d'art trouve une suprême consécration. Il n'en est rien; mais on aime à ce que l'œuvre, quelle qu'elle soit, garde ou semble garder l'impression du toucher. L'effort va jusqu'à vouloir donner au marbre, qui ne peut s'y prêter, l'aspect d'une substance qui obéirait sous les doigts. Ces observations nous sont inspirées par quelques ouvrages remplis de talent, mais qui appartiennent à cette sculpture nouvelle, que, par opposition avec l'ancienne, qui est la taillée, la fondue, la ciselée, on peut appeler la sculpture pétrie.

La *Biblis*, de M. Suchetet, qui a obtenu l'an passé un si grand succès, a excité l'émulation la plus vive. Il y a, cette année, au

Salon, un grand nombre de jeunes filles et d'adolescens qui languissent, qui expirent, qui sont morts. Rapprochées les unes des autres, ces figures eussent impressionné péniblement le visiteur avec leur air de victimes. Réparties comme elles le sont sur différens points de l'exposition, on les regarde avec plaisir, car il y en a de fort jolies. La plus touchante de toutes est un *Abel* de M. Carlès, étude dont le sentiment est délicat et dans laquelle l'habileté plastique est poussée à un degré extrême. A la même école appartiennent aussi des statues que la vivacité de leurs mouvemens et l'esprit qu'on y remarque rendent intéressantes. Telle est la *Nymphe Écho* de M. Gaudez : prête à tirer quelque son d'une flûte qu'elle tient à la main, espiègle, elle s'enfuit, mais regarde en arrière et veut être entendue... Que de fraîcheur! Que de charme dans cette exécution qu'on peut dire colorée et dont la perfection, attachée au plâtre même, a quelque chose de définitif et de fatal! Ni le marbre ni le bronze ne l'égaleront. Nous le craignons pour M. Carlès comme pour M. Gaudez, le ciseau et la lime seront impuissans à rendre ce que leurs mains si délicatement douées ont réalisé.

Mais la question qui nous occupe prend une portée inattendue aussitôt qu'il s'agit d'ouvrages qui dépassent la proportion naturelle. Alors la prédilection qu'ont les sculpteurs pour les artifices du pétrissage nous apparaît comme inséparable d'une manière peu élevée de rendre la nature. Ainsi en est-il du *Chasseur d'aigles*, de M. Desca, bien que ce soit une étude importante que cet homme qui achève un aigle renversé sur la terre en le frappant de son bâton; ainsi en est-il encore de *l'Homme avant l'âge de pierre*, tel que l'a énergiquement représenté M. Carlier, ainsi en est-il également de plusieurs autres statues. Elles procèdent d'un généreux effort; elles accusent infiniment de conscience et beaucoup de talent; la nature y est copiée de très près et non sans force. Mais que ces jeunes artistes nous permettent de leur dire que ces figures, si louables qu'elles soient, manquent du caractère sculptural. Cela devient d'autant plus sensible qu'elles sont au-dessus de l'ordinaire. Ici la copie pure et simple du modèle vivant ne suffit plus. L'art reprend tous ses droits. C'est alors que les divisions du corps humain veulent être accentuées et comme ponctuées, afin d'établir clairement dans l'ensemble l'ordre et la proportion. C'est alors qu'il faut insister sur les grands plans de construction auxquels le détail se subordonne et qui assurent à l'œuvre de la statuaire cet air de résistance et cette solidité qui la caractérisent. La connaissance de l'anatomie et la vue d'une nature toujours choisie, vivante et agissante, devraient certainement conduire celui qui est artiste à bien concevoir les conditions fondamentales grâce auxquelles l'art de la sculpture se distingue du simple moulage. Mais dans ce travail

l'étude bien entendue de l'antique peut le guider. Assurément nous n'entendons pas qu'il faille substituer à une interprétation physiologique de la nature une interprétation qui serait purement ornementale. Il faut chercher la mesure. Disons qu'elle a été trouvée et qu'elle nous a été montrée par les chefs de notre école moderne.

Rude! voilà par excellence le maître de la sculpture française : on peut aller à lui en toute sûreté. Sans la moindre idée de remonter au passé, il a réuni et condensé dans ses ouvrages les meilleures qualités de ses devanciers. Tout ce que notre art national, depuis la renaissance, a produit de plus sain et de plus puissant est résumé et dépassé par le groupe du *Départ*. Il y a cinquante ans qu'il est achevé : on ne se lasse pas de l'admirer; et on peut affirmer que, contrairement à ce qui arrive, même pour beaucoup d'œuvres de génie, il ne vieillira pas. A quoi cela tient-il? A la vérité supérieure dont il est l'éclatante image. Rude a aimé la nature autant qu'on puisse l'aimer et il l'a connue en savant et en artiste. Il a eu, pour s'en rendre maître, des procédés d'une sûreté mathématique dont on pouvait s'étonner, mais qui montraient bien qu'il voyait plusieurs choses dans son modèle : le modèle lui-même, son sujet, et son art. Aussi, la facilité même avec laquelle il dominait la forme montre-t-elle qu'il réservait tout son effort pour l'expression. Sans archéologie, sans préoccupations anatomiques, il portait le style le plus fort et le plus simple dans tout ce qui sortait de ses mains. Ce style se pliait à toutes les applications : au bronze comme dans le *Mercure* et dans la statue de *Louis XIII*; au marbre comme dans le délicieux *Pêcheur*. A l'arc de triomphe de l'Étoile, c'est à la pierre qu'il a parlé et il lui a donné une voix. En tout il restait fidèle à lui-même. Lorsqu'il dut exécuter les ailes de la figure de la Liberté, qui domine et entraîne tout le groupe du *Départ*, il ne voulut se référer à aucune tradition décorative. Il prit les ailes d'un condor et il en reproduisit le type avec fidélité. Mais en les copiant il se demandait toujours si c'était assez pour porter son allégorie; et instinctivement il agrandissait les formes pour les assortir à l'immense monument de pierre, pour les mettre d'accord avec l'image intérieure qui gonflait son cœur. Mais l'effet de ces ailes de proie est immense. Il semble en effet que leur battement se mêle au bruit des armes et au chant des héros et qu'il augmente le tumulte idéal de la scène. Rude vivait par la pensée. Sa science était véritable et elle était complète parce qu'à la connaissance de la forme et des moyens pratiques de l'exprimer il joignait une idée supérieure de la destination de l'art.

A côté de Rude, Barye vient se placer naturellement comme un autre grand exemple. Nous sommes étonnés qu'on ne les rapproche jamais, non pour en faire un parallèle, mais pour montrer par com-

bien de points leurs génies se rencontrent. Chez tous deux c'est la même passion pour la vérité, la même connaissance approfondie de l'ordre naturel, la même aptitude à l'exalter. Sans doute, c'est avertir utilement les jeunes artistes et c'est les toucher que de leur montrer Barye, avant de commencer un ouvrage, allant au Muséum mesurer les squelettes des animaux qu'il allait faire revivre. Grâce à cette méthode et à son profond respect du vrai, il a donné un essor original et une expression supérieure à l'art de représenter les animaux. Et qu'on nous entende bien : nous ne parlons pas de ce mode d'expression qui, sous prétexte de relever la bête, lui impose une grimace humaine. Non, nous louons Barye d'avoir, à force de sincérité et de pénétration, dégagé la figure des animaux de tout élément parasite pour mettre en évidence leurs mœurs géniales et leur mimique instinctive. Chose singulière! curieuse antinomie de l'anthropomorphisme! l'homme frappé de leur énergie et de l'appropriation fatale de leur organisme à une fin déterminée ne voyait le plus souvent, dans les images qu'il en faisait, qu'un symbole de ses vertus ou de ses vices. Barye, le premier, en s'aidant du bronze, a fait vivre les animaux de leur propre vie : il nous les a montrés tour à tour et à leur manière, goûtant le bienfait de la vie, se jouant ou tragiques. Il a laissé après lui une école qui sera durable.

Le plus brillant de ses successeurs (nous ne disons pas de ses élèves, l'artiste dont nous parlons a étudié chez Rude), le plus brillant de ses successeurs, M. Frémiet, a exposé cette année deux ouvrages dont l'un, la *Statue équestre du grand Condé*, montre une fois de plus la facilité avec laquelle il s'élève au style historique, et dont l'autre, le *Tombeau de miss Jenny*, une chienne favorite, est une nouvelle preuve de son esprit. M. Caïn comprend la grandeur et il y arrive à force de simplicité dans sa *Lionne changeant de gîte*. Rien qu'avec des ouvrages de petites dimensions, M. Bonheur nous montre toute la force de son talent. Il y a dans les *Lévriers russes égarés* de Mlle Thomas infiniment de vérité, de grâce et d'un sentiment qui n'a rien d'humain, mais dont on est néanmoins touché. Enfin M. du Passage et M. Tourgueneff ont des chevaux dont la race est franchement caractérisée et dont les allures sont irréprochables.

Mais Barye a fait plus que de susciter une brillante école. Ses œuvres comme celles des grands maîtres seront toujours supérieures aux traditions qu'il a laissées. On étudiera longtemps ses bronzes avant qu'ils aient donné leur dernier mot.

Rude et Barye étaient toujours en présence du modèle vivant ; mais sa vue les exaltait, et pour le rendre ils atteignaient à la puissance qui est une des conditions du beau. Réunissant dans une synthèse

éclatante la science de la nature et la science de l'art, ils ont représenté les formes vivantes avec une fidélité scrupuleuse, mais aussi avec une interprétation sculpturale qui approche leurs productions des œuvres les plus fortes de l'antiquité. Ils pensaient à tout à la fois : au sujet, à la vie, à la matière qu'ils devaient animer, à l'art qui les passionnait... On peut le croire, dans un pareil état d'esprit, ils se préoccupaient peu de savoir s'ils pétrissaient habilement l'argile.

Arrivés au point où nous sommes, il nous reste à parler des bustes. Mais l'ordre de considérations qui nous entraîne et que nous devrions leur appliquer ne nous permettrait de les juger qu'à la condition de donner à notre examen un grand développement. D'ailleurs, on ne saurait en parler sans entrer dans des appréciations morales de l'ordre le plus délicat. Si l'art est, dans son essence, une représentation, c'est-à-dire une manière d'exprimer extérieurement par des formes une idée, un être intérieur, le portrait doit être un travail de méditation. Avec quelle attention ne devrait-on pas l'étudier par respect pour l'artiste et par respect pour son modèle? Cela voudrait une monographie. Les bustes sont très nombreux au Salon, et il y en a de fort beaux. Se taire absolument en ce qui les concerne serait un déni de justice. Disons donc, et cela n'étonnera personne, disons que M. Chapu a fait revivre avec une extrême finesse la physionomie et les traits de M. Duc; que M. Thomas a merveilleusement creusé la ressemblance de M. Abadie; que le ciseau magistral de M. Iselin a fait du portrait de M. le docteur Michel, de Nancy, un morceau excellent; que M. Crauk et M. Falguière traitent le portrait en maîtres, et que cette fois de jeunes artistes comme M. Alfred Lenoir et comme M. Darq marchent sur leurs traces. Nous avons encore plaisir à louer M. Franceschi pour son buste de Mme la maréchale C. et M. Carlès pour son portrait de Mme la comtesse de P. Et il faut citer aussi M. Astruc, qui a représenté M. Manet dans un bronze des mieux réussis.

On le voit, le buste n'est point en péril. Mais il est une forme de l'art qui, au Salon du moins, est négligée du public, qui n'y figure que dans une sorte de confusion, et qui appelle tout notre intérêt : nous voulons parler du bas-relief. On le comprend de deux manières très différentes. Les anciens le considéraient comme une inscription décorative ; ils voulaient qu'avant tout il fût clair et concis. Chez eux, il est traité dans un style purement conventionnel. Les modernes, au contraire, l'ont envisagé comme un tableau. Nous voulons pour cette fois le considérer dans son acception pittoresque, et nous commencerons notre compte-rendu de la peinture par quelques aperçus sur le bas-relief.

EUGÈNE GUILLAUME.

L'EMPEREUR ALEXANDRE III

ET LES

RÉFORMES POLITIQUES EN RUSSIE

Deux mois et demi seulement se sont écoulés depuis que l'empereur Alexandre III est monté sur le trône, et les curieux, qui sont toujours des impatiens et des indiscrets, se plaignent de ne pas voir clair dans son jeu ; ils ont peine à démêler ses intentions et ses projets, ils en sont réduits aux conjectures. Tous les devins politiques qui, leur astrolabe en main, avaient hâte de tirer l'horoscope du nouveau règne, ont été déçus dans leurs espérances. On s'attendait généralement à quelque grand coup de théâtre. Les uns pensaient que le nouvel empereur commencerait par octroyer à ses sujets, comme don de joyeux avènement, une constitution en bonne forme, avec un sénat, une chambre des députés, toutes les libertés possibles ou impossibles, et le reste. D'autres prétendaient que, s'inspirant des traditions de son grand-père plus que des exemples de son père, il serait, dès ses débuts, réactionnaire à outrance, qu'il recourrait aux grands moyens, qu'il prendrait la révolution à la gorge, que, pour combattre la terreur nihiliste, il frapperait la terre du pied et en ferait sortir une terreur blanche. Rien de tout cela n'est arrivé, aucun coup de théâtre ne s'est produit. Un manifeste, une circulaire, quelques changemens dans le personnel, quelques démissions de ministres, voilà, jusqu'aujourd'hui, la seule pâture qu'on ait fournie à la curiosité de l'Europe.

A la vérité, ces démissions ont paru significatives. On croyait savoir

que le général Loris-Mélikof représentait l'esprit de réforme, et on est accoutumé en Europe à considérer le général Ignatief, son successeur, comme un panslaviste à tous crins, comme un brûlot, comme un casse-cou politique. Mais s'il faut ajouter foi aux dépêches officielles, l'Angleterre et l'Allemagne ont eu tort de s'émouvoir d'un changement qui n'a pas l'importance qu'on lui attribuait. On nous assure que le général Ignatief, ministre de l'intérieur, n'aura pas le temps de se souvenir que le traité de San-Stefano fut son œuvre; on assure aussi qu'il y a en lui beaucoup d'étoffe, qu'il est homme à jouer tous les rôles, qu'il étonnera le monde par sa sagesse. Les tireurs d'horoscopes, embarrassés et déconfits, en sont réduits à prétendre que l'empereur Alexandre III ne sait pas lui-même ce qu'il veut faire, que tour à tour il veut ou ne veut plus, qu'il est partagé, combattu, tiraillé par des influences contraires, qu'après s'être entendu avec le comte Loris-Mélikof, il a succombé à l'empire de ses habitudes et de ses souvenirs, qu'il s'est laissé reprendre par l'ascendant qu'a toujours exercé sur lui le conseiller de sa jeunesse, M. Pobedonoszef, et qu'il lui a confié le soin de rédiger son manifeste. D'autres vont jusqu'à affirmer qu'il est en proie au plus sombre découragement, qu'enfermé derrière les portes verrouillées de son château impérial de Gatchina, il ne veut plus voir le monde qu'à travers des grilles et des barreaux. Certains journalistes allemands l'appellent déjà le prisonnier volontaire de Gatchina. Le métier de souverain est fort difficile, en ce siècle surtout; mais les gens qui ne sont pas de la partie sont bien exigeans et souvent trop prompts, trop téméraires, trop hasardeux dans leurs décisions.

Jamais souverain n'a hérité de la couronne dans des circonstances plus tragiques que l'empereur Alexandre III, et jamais souverain n'a été à son avènement l'objet de sympathies plus vives ni plus sincères. — « Depuis la mort de Pierre le Grand, lisons-nous dans le nouvel ouvrage que vient de publier M. Eckardt, l'auteur présumé de *la Société de Saint-Pétersbourg*, aucun des fils de la maison de Holstein-Gottorp-Romanof n'a apporté sur le trône une si grande somme de qualités morales et un plus grand trésor d'expériences que l'empereur Alexandre III, âgé aujourd'hui de trente-six ans. A l'énergie de son grand-père le jeune monarque joint les sentimens humains de son père; ce qui a pu manquer à l'éducation de sa jeunesse, il l'a appris à l'école du monde. L'estime qu'il s'est attirée par une vie privée sans reproche est un avantage qu'il a sur tous ses devanciers; il n'est redevable qu'à lui-même du sérieux dont sa conduite fait foi, de même que des talens qu'il a déployés comme chef d'armée et de la conscience dont il a fait preuve comme administrateur. Ayant grandi dans un temps d'ébranlemens redoutables, où l'on faisait brèche de toutes parts à l'ordre de choses établi, Alexandre Alexandrovich a été admis

de bonne heure à prendre part aux grandes affaires, et il est devenu un homme avant l'âge où mûrissent la plupart des princes de sa maison. Tandis que les héritiers de couronnes ne voient d'ordinaire que le côté séduisant du sanglant métier des armes, il a appris à l'école de l'expérience ce qu'il en coûte de vouloir décider à la pointe de l'épée des destinées d'un grand état. Avec plus de sévérité que tout autre combattant de 1877, il a condamné les fautes commises; avec moins de réserve que le détenteur responsable du pouvoir, il a fait sentir sa disgrâce aux grands et aux petits personnages qui étaient soupçonnés d'avoir été des économes infidèles. Tout ce qu'on connaît du second fils d'Alexandre II témoigne de sa valeur morale et de la solidité de son caractère, qualités plus précieuses pour un prince arrivé au trône dans des circonstances régulières que l'ambitieux essor de l'esprit, que la hardiesse de l'imagination ou que le brillant dans le commerce des hommes (1). » Plus on a le caractère solide et l'habitude de la réflexion, plus on a le sentiment des difficultés et le goût de se recueillir avant d'agir. Les gens d'esprit prennent quelquefois un bon mot pour une solution; les souverains que leur fantaisie gouverne se figurent facilement que la mise en scène tient lieu de tout et que les affaires humaines doivent se mener comme une représentation de cirque olympique ou comme une pièce à grand spectacle. Il est probable que l'empereur Alexandre III fera peu de mots, et il paraît ne goûter que médiocrement la politique démonstrative. Ceux qui attendaient de lui des coups de théâtre se sont trompés; mais rien ne prouve jusqu'aujourd'hui qu'il se laisse aller au découragement et que le prétendu prisonnier de Gatchina ne sache pas ce qu'il veut.

Qui peut s'étonner que l'empereur Alexandre III sente vivement les difficultés de sa tâche? Aucun souverain ne s'est trouvé aux prises avec une situation plus embarrassante et n'a dû porter le poids d'une plus lourde succession. Quoi qu'il fasse, il est condamné d'avance à ne satisfaire personne. Tout le monde en Russie s'accorde à reconnaître que les choses ne peuvent aller plus longtemps comme elles vont, qu'il faut faire du nouveau; tout le monde reconnaît aussi « que les demi-mesures ne serviraient de rien, que le mieux est d'en finir d'un coup et de sauter résolûment par la fenêtre. » Mais c'est le seul point dont on convienne. Il y a plusieurs manières de sauter par la fenêtre; chacun propose et recommande la sienne. Ceux-ci prêchent éloquemment la politique de concessions et de réformes, et celles qu'ils réclament équivaudraient à une révolution. Ceux-là, au contraire, estiment qu'il importe de restaurer à tout prix le principe d'autorité, sapé dans ses fon-

(1) *Von Nicolaus I zu Alexander III*, St-Petersburger Beitraege zur neuesten russischen Geschichte; Leipzig, 1881.

démens par une jeunesse impie et perverse; ils déclarent qu'à cet effet il faut revenir en arrière, retourner à l'ancien système, et ils s'écrieraient volontiers comme certain personnage du génial auteur de *Fumée:* « De la poigne et des formes, mais de la poigne surtout! ce qui peut se traduire ainsi en russe : Sois poli, mais casse-lui la gueule. »

Les rétrogrades soutiennent que l'empereur Alexandre II a été la victime de ses bonnes intentions, qu'il a commis une faute à jamais regrettable en rompant avec l'ancien système, avec cette politique de résistance si glorieusement pratiquée par Nicolas Ier, que c'est la cause de tous les maux, de tous les désordres dont souffre aujourd'hui la Russie. — Voyez, disent-ils, où conduisent les réformes! Pourquoi Alexandre II a-t-il succombé à la fatale tentation d'innover? Un grand empire ne peut subsister que par une immuable fidélité à ses traditions de gouvernement; malheur à qui se permet d'y toucher! *Sit ut est aut non sit!* Plus Alexandre II s'appliquait à tout réformer, plus les imaginations devenaient exigeantes et plus le mécontentement grandissait. On a créé de nouvelles universités, on a multiplié imprudemment les gymnases et les écoles supérieures, et ces écoles sont devenues des pépinières de nihilistes; on se piquait d'instruire la jeunesse, de l'initier à tous les secrets de la science moderne, et la lumière qu'on faisait pénétrer de vive force dans les cerveaux russes n'y a enfanté que des monstres. On a émancipé les serfs; le résultat le plus net de cette belle opération a été de ruiner beaucoup de propriétaires et de livrer le paysan aux mains crochues des usuriers et des juifs. On a doté le pays d'assemblées provinciales ou *zemstvos*, et les comités exécutifs de ces assemblées ont eu hâte de prouver combien ils étaient peu dignes des pouvoirs qu'on leur confiait; dans la seule année de 1876, il y a eu trente cas de prévarication, vingt-deux cas de concussion, et on a vu se former à côté de la bureaucratie de l'état une bureaucratie locale aussi corrompue et aussi décriée. On a institué le jury, et les jurés se sont fait un devoir d'acquitter les voleurs et les assassins. Enfin, par l'ukase du 6 août 1880, on a désarmé le pouvoir en portant atteinte à l'autorité et au prestige de cette institution tutélaire qu'on appelait la IIIe section; on a incorporé dans le ministère de l'intérieur cette police politique dont le chef redouté ne répondait de ses actes qu'à l'empereur. On a écouté les criailleries des mécontens qui prétendaient que la IIIe section était un gouvernement dans le gouvernement, un état dans l'état. On a oublié que ces terribles officiers bleus devant qui tout le monde tremblait et qui avaient le droit de sonder les âmes, de fourrager dans les papiers et de visiter les poches, étaient à la fois les garans de la sûreté du souverain et les défenseurs intrépides de la très sainte morale, qu'ils servaient de correctif à la corruption des fonctionnaires, qu'ils semonçaient les administrateurs infidèles, qu'ils faisaient rendre gorge aux

gouverneurs concussionnaires, que leurs ingérences dans la vie privée qu'on traitait d'indiscrètes étaient le plus souvent bienfaisantes, qu'ils ont réparé bien des abus, secouru bien des opprimés et séché bien des larmes.

Un ancien fonctionnaire de la IIIe section, le chef de gendarmerie, Sgotow, a employé les loisirs que lui procurait sa retraite à écrire ses mémoires, dont M. Eckardt rapporte d'intéressans passages. Quand son supérieur, le comte Benkendorf, l'envoya sur les bords du Volga, dans le gouvernement de Simbirsk, il lui déclara que le premier devoir de sa charge était « de sécher beaucoup de larmes, » et Sgotow nous assure qu'il y prit peine. — « Pendant le temps de mon séjour à Simbirsk, nous dit-il, une Arménienne qu'on appelait la tsarine Tamara et qui descendait d'une famille de princes jadis indépendans, fut éloignée de Tiflis et placée sous ma sévère surveillance. C'était une personne de quelque cinquante ans, grasse et laide à plaisir. Elle arriva en pleurant à Simbirsk, et chaque fois que je lui rendais visite, je la trouvais tout en larmes et dans la même attitude; accroupie sur le plancher avec sa camériste, elle débrouillait un écheveau de soies de toutes couleurs. Rendre chaque jour visite à une femme qui hurle est un dur châtiment, même quand cette femme est jeune et jolie. Les larmes de la tsarine Tamara me devinrent si insupportables que je jurai de profiter de la présence de l'empereur à Simbirsk pour tenter de fermer les écluses. Je rédigeai un mémoire court, mais sentimental, par lequel je priais le comte Benkendorf de s'employer auprès de sa majesté pour obtenir la grâce de Tamara. Quand je lui présentai mon placet, le comte était las et somnolent; il me répondit d'un ton bref: « Adresse-toi à Adlerberg. » Je m'adressai donc à cet homme de bien, débonnaire entre les débonnaires, et j'eus soin de verser moi-même quelques larmes; on devine sans peine que je ne lui soufflai mot de l'ennui que me causait cette sotte personne. Le bon comte s'émut de l'intérêt que je portais à la malheureuse, et le soir même l'empereur avait fait grâce à Tamara. Quatre jours plus tard, elle arrivait à Tiflis en compagnie d'un gendarme; elle y fit son entrée en grande escorte, précédée de vingt voitures qu'on avait envoyées à sa rencontre. » Ce ne sont pas seulement les larmes de la tsarine Tamara qu'a séchées le major de gendarmerie Sgotow. Il s'intéressa aux malheurs du comte Moczinski, placé également sous sa surveillance et interné à Simbirsk. On convint que, pendant quatre mois, le comte passerait chaque après-midi plusieurs heures sous le toit de son répondant. — « Je suis tenu de déclarer chaque jour que je vous ai vu, lui dit celui-ci; je ne serai pas toujours chez moi, mais vous y trouverez toujours des livres et une pipe. » — Qu'il le vît ou ne le vît pas, Sgotow, dans ses rapports quotidiens, donnait à ses chefs les meilleures nouvelles de son Polonais, il

se rendait garant de sa bonne conduite, de son dévoûment à l'empereur, de la sincérité de son repentir. Enfin sa grâce lui fut généreusement octroyée, à la condition toutefois qu'il consentirait à se séparer à jamais de sa femme, cette séparation étant désirée par un grand personnage. Le comte par malheur adorait sa femme; mais l'éloquence des majors de gendarmerie est bien persuasive, on mit au pied du mur cet époux trop fidèle et il finit par entendre raison.

Sgoiow se vante encore d'avoir obtenu la révocation de trois gouverneurs de Simbirsk, soupçonnés d'avoir trop de goût pour les espèces ou pour la femme de leur prochain. Il en conclut que la IIIe section est de toutes les institutions la plus utile au bonheur de l'humanité. Cependant, si attrayans que puissent être ses véridiques mémoires, la plupart des Russes qui les ont lus n'ont pas été convaincus; ils ont goûté ses anecdotes, ils ne se sont pas rendus à ses raisonnemens. Ils s'obstinent à soutenir que, si la IIIe section a séché quelques larmes, elle en a fait couler beaucoup; que, si elle a servi quelquefois de correctif aux prévarications d'une bureaucratie sans scrupules et sans vergogne, quelquefois aussi elle y a prêté les mains, qu'elle s'est fait haïr des gens de bien autant que des méchans; qu'au surplus il faut être un ange pour ne jamais mésuser d'un pouvoir discrétionnaire et que les gendarmes sont rarement angéliques; qu'il est fâcheux de vouloir corriger des abus par des abus plus grands encore, et que l'arbitraire engendre fatalement dans un peuple le mépris de l'autorité et des lois.

— Ce ne sont pas les réformes qui ont fomenté les mauvaises passions et attisé l'esprit révolutionnaire, répondent les libéraux aux rétrogrades. Jamais les concessions opportunes et sages n'ont perdu les états; mais ce n'est pas tout de vouloir le bien, il faut le bien faire, et sous le règne d'Alexandre II rien ne s'est fait à propos ni avec suite. Les mesures qu'on prenait étaient si mal ordonnées, si incohérentes, si décousues qu'il n'en pouvait résulter rien de bon. On était comme ce dieu des Phéniciens et des Carthaginois, qui, après avoir créé le monde, était sans cesse tenté de s'en repentir, de se raviser et de tout broyer sous son talon. On accordait des libertés et on les reprenait; on rédigeait des programmes et on s'empressait d'en rabattre, on éveillait des espérances, et on les trompait. Combien de projets bruyamment annoncés sont demeurés ensevelis dans ces bureaux qu'on avait surnommés les catacombes des bonnes idées! Combien de réformes libérales dont l'application était confiée à des réactionnaires, qui les réduisaient à néant! On faisait des lois et on laissait subsister le bon plaisir administratif. On établissait des tribunaux et on leur retirait les causes qu'ils s'apprêtaient à juger. Tel accusé disparaissait; qu'était-il devenu? plus de nouvelles; pour en avoir, il aurait fallu descendre dans les mines de l'Oural. On créait les *zemstvos* et on les traversait dans leurs entreprises

les plus innocentes, on attentait à leurs prérogatives, on ne leur laissait que le droit de se taire. On avait soustrait les fils de popes et de diacres à la servitude héréditaire qui pesait sur eux; on leur permettait de faire tous les métiers, mais on leur interdisait d'entrer à l'université pour y compléter leurs études. Selon que le vent soufflait du couchant ou de l'est, la Russie respirait un air de liberté ou retombait au pouvoir de la verge. On était à la merci des accidens et des caprices, et, tour à tour, on comparaissait devant un jury ou on était condamné sommairement par un pacha de la gendarmerie; quelquefois même, après avoir été acquitté par un juge, on était interné quelque part ou expédié en Sibérie. Donner et retenir ne vaut, et si les peuples se résignent à ce qu'on les foule, ils aiment du moins à savoir sur quoi ils peuvent compter. Le despotisme sans phrases d'un Nicolas leur paraît plus supportable qu'une autocratie doucereuse et fantasque qui, aujourd'hui, fait patte de velours; mais défiez-vous, la griffe est là-dessous, vous l'apprendrez demain à votre dam. Ces perpétuelles contradictions ont fini par aigrir les esprits, par consterner les humbles et les doux, par exaspérer les violens et par lasser la patience russe, qui ne se lasse pas facilement.

Les libéraux russes en sont venus à réduire le crédit illimité que leur condescendance avait ouvert au bon vouloir de leur souverain; ils n'entendent plus s'en remettre uniquement à son initiative du soin de les rendre heureux. Ils veulent que la nation ait voix au chapitre, qu'on la charge de contrôler l'application des lois libérales qu'on lui promet. Mais quelle forme convient-il de donner à ce contrôle? Sur ce point ils se partagent et se divisent. Les plus sages, les plus circonspects demandent peu de chose pour commencer; ils désirent que l'empereur et ses conseillers élaborent leurs projets à tête reposée et les soumettent à l'examen d'une réunion de délégués, qui n'auraient qu'un simple pouvoir consultatif et se borneraient à donner modestement leur avis quand on leur ferait l'honneur de le leur demander. Reste à savoir si la modestie est une vertu russe. Est-il facile de gouverner ses rêves et de se contenter de peu dans ce pays de plaines immenses, où les vents sont violens et où les horizons sont infinis? Se flatte-t-on de faire entendre raison à des imaginations promptes à s'allumer, qui ne connaissent pas le danger, qui se grisent de leurs fumées et pour lesquelles l'espérance est un fanatisme? Comme on l'a remarqué, les sociétés d'abstinence absolue ont été inventées pour l'usage des gens incapables de se modérer; le jour où ils cessent de s'abstenir, on les voit rouler sous la table. Peut-on croire que ces délégués qu'on réunira pour leur demander leur avis se renfermeront longtemps dans leurs attributions, qu'ils prendront leur parti d'être simplement consultés? Dès qu'ils seront coude à coude, l'envie ne leur viendra-t-elle pas de joindre au droit d'opiner le droit

de voter? Peut-être une nuit leur suffira-t-elle pour transformer leur comité consultatif en constituante.

Nombre de libéraux à qui ce dénoûment paraît fatal et certain engagent l'empereur et ses conseillers à prendre une courageuse résolution, à s'exécuter dès ce jour, à convoquer d'emblée un parlement, qui se chargera de donner à la Russie une constitution en forme. Que serait ce parlement? A supposer même que les Samoyèdes et les Kirghiz en demeurent exclus, tout porte à croire qu'il offrirait au monde étonné un des plus singuliers spectacles qu'il ait contemplés dans le cours de l'histoire. Ce serait un bizarre assemblage, un chaos, une Babel, une confusion d'idiomes et de pensées. L'éloquence y coulerait à flots et il s'y dirait assurément des choses énormes; l'Europe y coudoierait l'Asie et lui parlerait tartare pour lui être agréable, tandis que l'Asie, se piquant au jeu, s'approprierait en deux jours toutes les ressources de la dialectique allemande et tous les principes du positivisme anglais ou français, qu'elle pousserait à leurs dernières conséquences. Sans nul doute ce parlement observerait toutes les règles, toutes les pratiques parlementaires, qu'il apprendrait avec une prodigieuse rapidité, et il imiterait des exemples célèbres avec un rare bonheur, mais les votes seraient stupéfians comme les harangues et, selon toute apparence, le président devrait souvent se couvrir.

Peut-être verrait-on se former en peu de temps des groupemens imprévus, des coalitions qui ne plairaient pas à tout le monde. Obéissant à leurs affinités naturelles, les Petits-Russes s'uniraient aux Lithuaniens, aux Polonais, aux Courlandais, aux Livoniens, et les vrais fils de sainte Russie se trouveraient en minorité, rôle ingrat dont ils auraient peine à s'accommoder. Ce qui est plus probable, c'est que les têtes chaudes, les imaginations exaltées, les audacieux, les excentriques, ceux qui ont la parole ardente et intrépide, ceux qui sont de glace pour les vérités et de feu pour les chimères prendraient bientôt sur cette assemblée novice un ascendant redoutable. Les hommes à paradoxes se trouveraient aux prises avec les hommes à préjugés, leurs folies seraient contagieuses. Un torrent de radicalisme effréné entraînerait tout après lui, et des Robespierre moscovites, des Proudhon touraniens, des Lassalle mongols deviendraient les maîtres de la tribune. — « La foule de talens oratoires que mettrait au jour un tel *semski sobor*, a dit M. Eckardt, plongerait l'Europe dans la stupeur, de même que l'étonnant emploi qu'ils feraient de leur éloquence tribunitienne. Pour se faire une juste idée de ce qu'on entend chez nos voisins de l'est par un radicalisme résolu, il suffit d'avoir lu certains livres et certains journaux. Toutes les spéculations révolutionnaires et chimériques qui se sont amassées depuis peu dans les têtes russes seraient mises audacieusement en pratique, dès qu'on aurait soulevé le couvercle de cette boîte de Pandore qui n'a cessé de s'emplir pendant un quart de siècle. La France de

Louis XVI avait une véritable unité nationale, de longues traditions, elle n'était point dépourvue d'élémens conservateurs, et cependant la constituante s'y est bientôt changée en convention. Qu'attendre d'un pays où l'église n'a aucune action sur les lettrés, où la culture des esprits date d'hier ou d'avant-hier, d'un pays où il n'y a pas de véritable bourgeoisie et dans lequel les classes dirigeantes sont plus disposées à accélérer le mouvement qu'à le ralentir, sans compter que la population s'y compose d'une douzaine de nationalités qui s'entre-détestent et qui représentent tous les degrés de la civilisation? »

Comme M. Eckardt, beaucoup de libéraux russes ont peur de ce *semski sobor*, ils n'en veulent pas courir les risques, ils craignent que le flot qui apportera ce monstre ne recule épouvanté. Ils en concluent que la seule solution possible et sage est la décentralisation, que des parlemens locaux ou provinciaux offriraient autant d'avantages qu'un parlement central offrirait de dangers. Il y a dans l'empire russe des groupes naturels de populations, propres à former des gouvernemens généraux, et certaines villes sont de vraies métropoles, telles que Saint-Pétersbourg, Moscou, Orenbourg ou Kasan, Wilna, Kiev, Odessa, Riga et Varsovie. Si chacun de ces groupes avait son parlement, qui ne serait appelé à délibérer que sur des affaires locales ou provinciales, la vie publique se développerait par degrés dans des conditions saines et heureuses. Les Petits-Russes ne débattraient que les intérêts de la Petite-Russie, les Grands-Russes contrôleraient les comptes de leurs gouverneurs, les habitans de la Russie blanche et les Lithuaniens s'appliqueraient à redresser leurs griefs particuliers, les Russes de l'est s'occuperaient de leurs affaires de famille et quelquefois de celles des Baskirs et des Kalmouks. On ne se piquerait pas de faire des lois communes pour quatre-vingt millions d'âmes qui se ressemblent très peu, on ne gravirait pas le mont Sinaï pour y causer face à face avec le Jéhovah nihiliste, on ne se perdrait pas dans des abîmes d'idéologie, les questions qu'on traiterait seraient intéressantes et curieuses et ne laisseraient pas d'être compliquées, les discussions seraient utiles et pratiques, et tout le monde s'en trouverait bien, sans que la dynastie ou l'état fussent mis en péril.

Le malheur est que cette solution souffre de grandes difficultés. Il faudrait d'abord que le gouvernement impérial fît acte d'abnégation, qu'il consentît à se dessaisir des pouvoirs dont il est le plus jaloux, qu'il conférât une sorte d'autonomie politique aux divers territoires que représenteraient ces parlemens provinciaux. Il trouvera sans doute qu'on lui demande beaucoup; les gouvernemens n'ont jamais aimé à se dessaisir. Et puis ne pourrait-il pas arriver que Petits-Russes, Lithuaniens, Polonais oubliassent à la longue qu'ils sont Russes? Ne pourrait-il pas se faire que chaque province autonome tirât de son côté, que des sutures encore imparfaites vinssent à se rompre, que l'unité nationale fût sérieuse-

ment compromise, qu'on vît tout à coup la machine se désagencer et la Russie se découdre? Les slavophiles qui sont aujourd'hui en faveur à Saint-Pétersbourg ne prêteront jamais les mains à des projets si contraires à leurs visées. Ils rêvent d'englober dans l'unité de l'empire les Bulgares, les Rouméliotes, les Serbes, les Ruthènes et les Tchèques; comment pourraient-ils souffrir qu'on octroyât aux Polonais le droit de s'administrer eux-mêmes? Les jacobins ont toujours accusé la gironde de pousser au fédéralisme; la gironde russe ne trouvera pas grâce devant les jacobins panslavistes de Moscou, dont la prétention est de tout niveler et de tout aligner au cordeau.

Tandis que les rétrogrades préconisent l'ancien système, que les libéraux réclament pour leur pays ce qu'ils appellent les institutions nécessaires et que les slavophiles engagent l'empereur Alexandre III à s'inspirer des traditions nationales et à prendre le contre-pied de tout ce qui se fait en Europe, les paysans, qui constituent l'immense majorité de la nation, n'ont cure de tout ce bruit qui se fait autour d'eux, et il faut convenir qu'en matière de réformes politiques ils ne demandent rien. Ils désirent seulement qu'on leur vienne en aide. L'émancipation n'a pas été pour eux un bienfait à titre gratuit. Ils ont payé deniers comptans le cinquième du lopin qui leur était adjugé, et ils se sont engagés à verser dans les caisses de l'état pendant de longues années le 6 pour 100 du prix de leur terre, afin de le rembourser des indemnités qu'il avait allouées à leurs seigneurs. La plupart n'ont pu s'acquitter de leurs obligations, et ils ont besoin qu'on les en dégage ou qu'on leur fasse grâce de l'arriéré. Dans la disposition d'esprit où ils sont, tous les moyens leur semblent bons pour améliorer leur triste sort, et ils ne répugnent pas aux violences. Ce qui vient de se passer dans la Russie méridionale en fait foi. Ils s'en sont pris d'abord aux exploiteurs juifs, les propriétaires orthodoxes auront peut-être leur tour. Mais ce n'est pas pour procurer un parlement à la Russie qu'ils feront des émeutes. Ils croient que la femme est faite pour obéir à l'homme, ils croient que les champs, comme les rivières, sont à tout le monde, et ils croient aussi que le tsar est le représentant de Dieu sur la terre; ils ont une foi aveugle, absolue en son omnipotence, un respect religieux pour son infaillibilité. Toutes les propagandes qu'on a pu faire pour les guérir de leur idolâtrie ont été en pure perte, les idoles ont la vie dure.

Quand Vladimir Ier, dit le Saint, régnait à Kiev, le dieu des Slaves était le grand Peroun, qui avait, comme on sait, une tête d'argent, des oreilles d'or, des pieds de fer et la foudre dans le creux de sa main. Vladimir se dégoûta de Peroun, il avait des torts ou des indélicatesses à lui reprocher, il résolut de changer de religion et il alla aux renseignemens. Le judaïsme ne lui sourit pas, ni le mahométisme non plus; il

goûtait peu la circoncision et il jugeait que, sans le vin, l'existence d'un saint manque de gaîté. Il finit par se décider en faveur du christianisme grec, tel qu'on le pratiquait à Byzance, et il enjoignit à ses huit cents femmes, à ses boyards comme à ses paysans, de se faire baptiser tous entre deux soleils. On saisit Peroun au collet, on le lia avec des cordes, on le traîna au bord du Dnieper, on l'y précipita. On le croyait mort, il revint sur l'eau; il poussait de bruyans soupirs, il pleurait. « Nage seulement, lui criait-on, et tu te tireras d'affaire. » Et il nageait. Plus d'une fois il tenta d'aborder sur la rive, on le repoussait, on lui attachait des pierres au cou, on le rejetait dans le fleuve, et il se remettait à nager jusqu'à ce qu'il disparut dans un rapide. A Novogorod, les choses se passèrent autrement. Le grand Peroun de l'endroit, avant de s'engouffrer dans la Wolkhov, jeta en l'air un gourdin en s'écriant: « Voilà un souvenir que je vous laisse. » Bien des années plus tard, les habitans de Novogorod-la-Grande croyaient entendre sa voix et son cri, et ils se bâtonnaient les uns les autres pour honorer sa mémoire et conjurer sa colère (1). Oui, les idoles ont la vie dure, et le paysan russe porte toujours dans son cœur le grand Peroun. Il lui faut un dieu réel et terrestre, un de ces dieux qu'on voit et qu'on entend, un dieu aux pieds de fer, qui lance la foudre sur les méchans et fait pleuvoir la manne de ses bénédictions sur ses élus. Qui lui ôterait son dieu le réduirait au désespoir, et Alexandre III n'a eu garde d'attenter à sa religion. « Nous sommes appelé, a-t-il dit dans son manifeste du 11 mai, à consolider dans l'intérêt de la nation la puissance autocratique que la divine Providence nous a confiée et à la protéger contre toutes les tentatives hostiles. »

Le manifeste de l'empereur Alexandre III a causé un vif chagrin aux libéraux russes, qui, nous ne savons pour quelle raison, s'attendaient à autre chose, et ils s'en sont pris de leur déception aux sourdes menées de M. Pobedonoszef. L'empereur n'a promis à son peuple aucun des changemens qu'ils espéraient; il n'est sorti de son silence que pour rappeler qu'il était un empereur de droit divin, pour revendiquer dans sa plénitude le pouvoir autocratique qu'il a hérité de ses ancêtres, et les dictionnaires nous apprennent qu'un autocrate est un souverain dont la puissance n'est soumise à aucun contrôle légal. Faut-il croire qu'il n'ait confiance que dans sa force et dans les mesures de rigueur, qu'il entende ne rien innover, s'en tenir au *statu quo*, s'enfermer dans sa grandeur solitaire,

> Et les deux bras croisés, du haut de son esprit,
> Regarder en pitié tout ce que chacun dit?

(1) *Russlands Werden und Wollen*, von Franz von Löher; Munich, 1881, 1er vol. page 40.

Un visiteur de très haut parage, qui a eu l'occasion de s'entretenir avec Alexandre III depuis son avènement au trône, a rapporté de Saint-Pétersbourg une impression toute contraire. Il en est revenu persuadé que le nouvel empereur désire conserver intacte sa puissance souveraine pour accomplir à son aise des réformes économiques et sociales, qui lui paraissent plus essentielles et plus urgentes que les réformes politiques. Sans doute il s'occupera, toute affaire cessante, d'améliorer la condition des paysans, qui sont les meilleurs amis, les plus fidèles soutiens de la couronne. Il s'occupera aussi de changer l'assiette de l'impôt, de se procurer des ressources pour remplacer l'odieuse taxe de la capitation, dont le poids ne se fait sentir qu'au pauvre, de pourvoir à ce que l'accise de l'eau-de-vie ne soit plus le revenu le plus clair de l'état, qui trouve ainsi son compte dans la multiplication des cabarets et dans l'intempérance de ceux qui les fréquentent. On lui prête un projet plus hardi ; il s'est promis à lui-même de faire justice de la corruption administrative, de nettoyer les étables d'Augias, de faire résolûment la guerre aux voleurs. Les malversations, les concussions dont il a été témoin ont révolté son âme honnête. C'était jadis un dicton de *moujik* « qu'en Russie tous les gouverneurs volent et que Dieu lui-même volerait, s'il n'avait pas les mains liées à la croix. » Il est plus aisé de changer les lois que les mœurs, et c'est une entreprise redoutable que de faire la guerre aux voleurs, qui sont souvent de très grands personnages. Cela dérange les habitudes de tout le monde, même des volés. C'était encore un dicton russe du temps jadis qu'on s'entendait facilement avec un gouverneur, qu'il suffisait de lui parler rouble, qu'on était sûr d'être compris et de tout obtenir. Alexandre III s'est juré de supprimer cette langue qu'on a trop souvent parlée devant lui. Dieu veuille qu'il y parvienne ! Il aura mieux servi la Russie et plus fait pour son avenir que s'il lui donnait dès aujourd'hui un parlement central. Dans certains cas, un coup de balai est plus profitable au bonheur d'un peuple qu'une constitution.

Toutefois, quelque obstacle qu'apporte à l'établissement d'un régime de liberté cette intempérance de l'esprit qui est une maladie russe, les réformes politiques auront fatalement leur tour. Il peut sembler superflu de les accorder à un pays où les neuf dixièmes de la population ne s'en soucient point ; mais tôt ou tard le dixième qui les désire oblige le gouvernement le plus fort à compter avec lui. Un Russe s'est cru autorisé à prédire qu'Alexandre III serait l'empereur des paysans ; c'est faire injure à son bon sens et à sa sagesse. Les paysans, quand ils n'ont pas de droits politiques, ne peuvent soutenir un pouvoir qui leur est cher que par leurs sympathies, par leurs prières ou par des coups de main, par des entreprises violentes, qu'il est fâcheux d'encourager ; dans tous les cas, ils ne peuvent fournir la matière d'un gouvernement. Joseph de

Maistre disait « que le peuple réunit éminemment trois qualités, qu'il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. » Les classes moyennes ont leurs enfances et leurs folies, mais elles ne sont jamais absentes, elles sont toujours là, elles écoutent aux portes, elles commentent, elles glosent sur tout, elles intriguent, elles cabalent, et ce qu'on entend par l'opinion publique est en définitive leur opinion.

En apprenant les odieux attentats dont Saint-Pétersbourg a été récemment le théâtre, l'Europe s'est moins étonnée de l'audace des nihilistes que de la facilité de leurs entreprises et de la sûreté de leurs coups. Il lui a paru qu'en Russie les honnêtes gens venaient en aide aux assassins, sinon par leurs connivences, du moins par leur inertie, par leur indifférence, par leur torpeur, que quoi qu'il arrivât, ils tiraient leur épingle du jeu, que le gouvernement russe vivait dans l'isolement au milieu des lois, que ses amis lui laissaient le soin de se défendre contre les guet-apens de ses ennemis. L'empereur Alexandre III, dans son manifeste, engageait « tous ses fidèles sujets à combattre avec lui l'esprit de rébellion qui couvre la Russie de honte, » et, dans sa circulaire du 18 mai, le nouveau ministre de l'intérieur confesse que la police est impuissante à arrêter le mal ; il exhorte tout le monde à s'en mêler. Pour que ces appels fussent entendus, il faudrait que, dans le vaste pays qui s'étend de la Vistule à l'Oural, il y eût non-seulement moins d'abus, mais sous une forme ou sous une autre un commencement de vie publique. Les nations qui n'ont pas de droits se persuadent difficilement qu'elles ont des devoirs, l'état est pour elles un étranger, elles ne se sentent que faiblement intéressées à sa conservation, elles assistent avec une désolante philosophie aux déconvenues, aux mésaventures ou aux désastres qu'il peut essuyer. Le général Ignatief en a le sentiment, puisque dans cette même circulaire il annonce que le gouvernement prendra sans retard des mesures pour étendre les attributions des assemblées locales et pour les faire participer à l'accomplissement des réformes projetées par le souverain. Si le général Ignatief dégage avant peu sa parole, s'il s'exécute de bonne grâce et de manière à contenter tous ceux qui ne demandent pas l'impossible, ce sera pour lui un titre de gloire plus sérieux que le traité de San-Stefano.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Mariage de Figaro*.

Le bruit s'est répandu, cette quinzaine dernière, que de jeunes comédiens, engagés depuis moins de vingt ans à la Comédie-Française, avaient paru dans des rôles fort supérieurs à leur âge. Sans que les chefs d'emploi fussent empêchés ou malades, et par un simple effet de leur décision gracieuse, l'accès du répertoire et même d'une pièce nouvelle avait été ouvert à ces jeunes gens surpris. M. Got, tout le premier, le doyen des sociétaires, avait cédé à M. Prudhon le personnage de Bellac, frais encore et à la mode au moins pour une saison. M. Coquelin avait prétexté un voyage en Suède pour faire abandon à M. Truffier du rôle de Paul Raymond. Seul des illustres hôtes qui en avaient essuyé les plâtres, M. Delaunay était demeuré dans la pièce de M. Pailleron, non pour gêner, à coup sûr, ni morigéner cette jeunesse : il eût résigné volontiers son emploi viager d'amoureux ; mais quoi ! pour le remplacer on ne trouvait que MM. Davrigny et Volny, qui sont majeurs à peine, mais qui déjà le paraissent ; on attendait qu'ils rajeunissent pour leur donner sa succession. D'aucuns cependant assuraient qu'à la faveur d'une dispense d'âge, ce même Volny occuperait bientôt la place de M. Febvre dans *Mademoiselle de Belle-Isle*, et déjà, dans cette pièce, Mlle Bartet usurpait le rôle de Mlle Broisat. Quoi d'étonnant alors à ce que *le Mariage de Figaro* se risquât sur l'affiche avec une distribution nouvelle ? Mlle Baretta y suppléait Mlle Croizette dans Suzanne ; Mlle Tholer, dans la comtesse, supplantait Mlle Broisat ; Mlle Frémaux, à peine sevrée du Conservatoire, empruntait à Mlle Reichemberg le maillot de Chérubin ; M. Laroche recueillait le rôle d'Almaviva des mains de M. Delaunay, décidément trop jeune ; enfin le personnage de Figaro, honoré l'année dernière par un essai de M. Coquelin, était dévolu à son frère, un éphèbe annoncé sous le nom de Coquelin cadet.

Tels étaient, ou à peu près, les rapports des nouvellistes. Étaient-ils exacts, si prodigieux qu'ils fussent ? Je ne puis dire en vérité s'ils l'étaient de tout point. M. Perrin, qui, jusqu'ici, priait indiscrètement

les critiques d'assister aux reprises des pièces et aux débuts des acteurs, s'est rendu enfin à nos justes reproches et s'est retenu sur cette courtoise manie. « Quoi! disions-nous, faut-il faire tant de bruit pour remettre en bon état des ouvrages qu'on devait toujours y tenir? Peut-on nous déranger pour nous montrer que, dans *les Précieuses*, on a changé le petit laquais et le second porteur de chaise? » Nous devons, cette fois, nous tenir satisfaits : on a eu cette modération de se passer fort bien de nous. Quelques-uns pourtant, d'humeur contredisante, ont réclamé telle ou telle de ces corvées qu'on leur épargnait; c'est ainsi que j'ai vu *le Mariage de Figaro*, et je ne ferai aucune difficulté de convenir que je ne m'y suis pas déplu.

Vous vous rappelez sans doute la reprise de l'an dernier; c'était plus qu'une reprise : une restauration. Cette bizarre machine, qui se nomme si bien *la Folle Journée*, depuis quarante ans au moins n'avait pas été rajustée : j'entends que la pièce, jouée trois cent cinquante fois, n'avait pas été répétée une seule. On se contentait d'un *raccord*, à chaque nouvel interprète; on se fiait à la mémoire, au scrupule des anciens. M. Perrin, qui ne fait rien à la diable, employa plusieurs mois à faire répéter la pièce, comme une œuvre nouvelle, le manuscrit en main: il prétendait, par ce travail d'ensemble, assurer le jeu de la machine et l'accorder pour ainsi dire. Il advint au contraire que jamais l'harmonie n'en avait paru si compromise. L'instrument était bien repoli et reverni, paré de couleurs plus fraîches et comme de grâces nouvelles; mais, à l'épreuve, on trouvait que le jeu s'en était ralenti, que la mesure, à chaque instant, s'y trouvait rompue et que les intervalles des tons n'y étaient plus gardés. D'abord on accusa de ce fâcheux désordre la distribution des rôles de femmes. « Mlle Croizette, disait-on, est une soubrette bien considérable pour une comtesse comme Mlle Broisat, et Mlle Broisat une comtesse bien pauvre pour une soubrette même ordinaire; quant à Mlle Reichemberg, si jamais ce Chérubin vient à inquiéter cette Suzanne, — ah! *pécaïre!* d'un tour de main elle le mettra dans sa poche! Il est malaisé de ne pas sourire quand Mlle Croizette dit de Mlle Reichemberg: « *Il est à peu près de ma grandeur;* » et l'on ne peut admettre qu'Almaviva, si mari qu'il soit, trouve le bras de Mlle Broisat plus « *rondelet* » que celui de Mlle Croizette. » Mais bientôt on se douta que le mal venait d'ailleurs. Les invraisemblances de ce genre ne sont-elles pas acceptées à la scène? et même, s'il le faut, n'en tolère-t-on pas de plus fortes? Ne consent-on pas que Richelieu, dans une obscurité plus épaisse, mais cependant moins trompeuse que celle des marronniers de *Figaro*, prenne Mme de Prie pour Mlle de Belle-Isle? Et si l'on renonce à discuter les chances d'une telle méprise, va-t-on chicaner des comédiennes sur les différences de leurs tailles et de leur embonpoint? Non, non, les poids ni les mesures des acteurs n'importent guère, ni le rapport du poids de l'un à celui de son camarade : les convenances morales importent

seules beaucoup, et il ne faut que voir si elles sont observées. Nous pouvons déclarer qu'elles ne l'étaient guère dans cette distribution : elles le sont aujourd'hui ou bien peu s'en faut. Mlle Croizette semblait, plutôt que « verdissante, » épanouie : au moral, j'entends, aussi bien qu'au physique; elle avait de la grâce, mais point de gentillesse. Mlle Broisat, sans doute, avait bien l'air abandonnée, mais comment supposer qu'elle méditât une vengeance? et comment surtout la trouver imposante? Il est vrai que ce Chérubin était bien mélancolique, bien fluet, et pâle comme une fleur de muguet : sa petite bourgeoise de marraine pouvait lui paraître une grande dame. Allons! cette année, les choses vont beaucoup mieux. Que Mlle Baretta soit justement aussi « verdissante » qu'il faudrait, aussi « pleine de gaîté, d'amour et de délices, » je n'oserais pas l'affirmer : Mlle Samary peut-être aurait plus de l'air de ce portrait; n'oublions pas cependant que la gaîté de Suzanne n'est pas « cette gaîté presque effrontée de nos soubrettes corruptrices ; » le personnage à l'origine fut joué par Mlle Contat, quoique réclamé chaudement par Mlle Fannier, une soubrette. Mlle Contat y montra « de la grâce, de la finesse et du charme; » Suzanne est sage, Suzanne n'est rien de plus qu'une personne adroite, spirituelle et rieuse : Mlle Baretta est adroite; n'est-elle pas au moins malicieuse et enjouée? Mlle Tholer, pour la comtesse, est assez noble et belle, et d'une beauté qui ne s'évanouit pas sur cette grande scène du Théâtre-Français; elle a de la dignité, de la bonne grâce et même du sentiment. Mlle Frémaux n'est pas encore un Chérubin parfait; mais s'il est vrai que « c'est naïf ou polisson qu'il doit être, » Chérubin, cette fois, est franchement naïf, et cette naïveté n'est pas dénuée de charme. Cherchez d'ailleurs par qui fut créé le rôle : par Mlle Olivier, dont le talent, au témoignage de Beaumarchais, était « naïf et frais comme sa figure. » Ainsi donc si Mme Jouassain consentait à ne pas outrer si fort le comique de Marceline, ou du moins à le rendre moins pesant et solennel, la distribution des rôles de femmes serait maintenant presque heureuse, et par là cette reprise serait déjà meilleure que la dernière.

Mais le grave manquement aux convenances morales n'était pas imputable aux femmes dans cette épreuve de l'an passé. M. Coquelin surtout rompait l'équilibre de la pièce en ajoutant au caractère de Figaro le poids de sa philosophie et de son civisme. Vous savez « de quelle dégaine, » comme disait familièrement l'auteur, cette comédie doit « trotter; » même au comte Almaviva Beaumarchais conseillait de distinguer la noblesse et « *l'échassure*, qui, disait-il, gourme un peu l'acteur :.. or ce qu'on désire le plus, c'est que la pièce marche. » Eh bien! dès que M. Coquelin paraissait en scène, la pièce se ralentissait, elle semblait parfois s'arrêter. Vainement derrière lui l'auteur « dévidait ses fusées; » la silhouette de Figaro, immobile et pathétique, se détachait en noir sur ce fond pétillant d'étincelles. M. Coquelin s'était mis

en tête à la fois de rembrunir Beaumarchais comme tel de ses camarades avait rembruni Molière, et de manifester son adhésion au gouvernement de la république. M. Coquelin n'était plus un comédien vulgaire : il se posait du même coup en abstracteur de quintessence et en confesseur de la foi, de cette foi révolutionnaire qui fait les Talma et aussi les Collot d'Herbois. Pour y trouver à redire et blâmer cette version nouvelle, il fallait avoir l'esprit léger et l'âme royaliste.

Depuis que Musset a parlé de

> Cette mâle gaîté, si triste et si profonde
> Que, lorsqu'on vient d'en rire, on en devrait pleurer,

vous savez quel travail critiques et comédiens ont fait pour renfrogner Molière. On ne le reconnaîtrait plus au cabaret du *Mouton blanc*, cet aimable *Gélaste*, à qui La Fontaine fait dire : « Le rire est l'ami de l'homme et le mien particulier. » Non-seulement Alceste et Arnolphe, mais Harpagon et Tartufe, mais Dandin et Sganarelle sont devenus peu à peu des héros quasi-tragiques. Oui, vous lisez bien, Dandin et Sganarelle : on n'ose plus seulement les regarder sans pleurer. Devant eux, on ne prend plus le temps de rire : on pleure d'abord, ensuite, et jusqu'à la fin. Pour moi, dussé-je m'attirer ce reproche que jette Ariste-Boileau à Gélaste-Molière, dans *les Amours de Psyché* : « Vous êtes le plus frivole défenseur de la comédie que j'aie vu depuis longtemps; » dussé-je même paraître encore plus grossier que frivole, j'avoue que je préfère n'y pas entendre malice, rire d'abord au théâtre et ne pleurer que sur l'oreiller. Dandin, à mon sens, ne demande pas les mêmes larmes qu'Othello ; Molière n'a montré qu'un des masques du monstre; il a choisi le comique; libre à nous de regarder l'autre, par un détour de pensée, quand, les pieds sur nos chenets, nous rêverons à la pièce; mais le comédien n'a pas le droit de retourner publiquement ce Janus, et la moelle, au théâtre, doit rester dans l'os.

Cependant cette erreur, dans l'interprétation de Molière, est plausible en somme; ce soin que prend le comédien d'avancer nos réflexions est indiscret sans doute, mais il n'est pas absurde : l'os est rompu mal à propos, mais la moelle s'y trouve, et l'acteur, en le rompant, n'a péché que par excès de zèle. Aussi une telle faute n'eût pas suffi à M. Coquelin : il l'eût jugée trop excusable et facile; il eût dédaigné, nous le savons, de faire prendre Alceste au tragique. Le beau mérite, au demeurant, si le personnage a deux faces, d'exposer à la rampe celle qui regardait le fond ! Le vrai talent, c'est de retourner ce qui n'a pas d'envers; et voilà justement ce qu'avait entrepris M. Coquelin : il voulait nous donner un Figaro de la Triste-Figure. Figaro ne dit-il pas qu'il se presse « de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer? » Patience ! ne rions pas si vite, et nous serons obligés de pleurer !

O la tristesse de Beaumarchais, quelle invention merveilleuse! et de Beaumarchais représenté par son favori Figaro! Pourquoi donc, s'il vous plaît, appelle-t-il sa pièce *la Folle Journée?* Est-ce seulement pour en diminuer l'importance et donner le change aux censeurs? Lui-même a traité cette pièce « d'opuscule comique; » pis encore, de « bagatelle. » Il a relégué de tout temps le théâtre « dans la classe de ses amusemens; » ce n'est « qu'à la dérobée » qu'il se livre au goût de la littérature; il « se délasse des affaires avec les belles-lettres, » comme « avec la belle musique et quelquefois les belles femmes ; » il assiste à la première représentation de sa pièce dans une loge grillée, après un dîner fin, entre deux abbés disposés à « rire avec lui de ses chagrins, » car, leur a-t-il dit, « je n'en accepte qu'à ce prix; » et plus tard il écrira, en manière de testament : « N'aimant pas le loto, j'ai fait des pièces de théâtre; mais on disait : De quoi se mêle-t-il? » On disait bien plutôt : « De quoi ne se mêle-t-il pas? » Mais lui pouvait répondre, justement comme son barbier : « Que vous en chaut si je m'en démêle? » Et, de fait, il se mêlait et se démêlait de bien des choses, et de diplomatie secrète, et de chicane, et de finances beaucoup plus que de littérature et de théâtre, ce bizarre personnage dont le chevalier d'Éon écrivait : « Nous nous vîmes tous deux, conduits sans doute par une curiosité naturelle aux animaux extraordinaires de se rencontrer. »

Il parle donc de son œuvre avec une modestie sans feinte, lui ce fat, ce fanfaron, ce « forfantier; » il ne s'y attache guère que par entêtement d'amour-propre, et comme lui-même ne s'en exagère pas l'importance, il ne sent, au vrai, que médiocrement, le besoin de la diminuer aux yeux d'autrui. « *La Folle Journée* » cependant?.. Est-ce pour marquer le caractère de l'ouvrage? « Le public, dit aujourd'hui M. Dumas, acceptera toutes les philosophies du monde, pourvu que ce soit Polichinelle qui les lui dise ; » et justement Sedaine écrivait à Beaumarchais qu'il y avait dans sa pièce « une philosophie de Polichinelle. » Beaumarchais, dans sa préface, demande qu'on lui « passe un peu de morale en faveur de sa gaîté, » et il choisit pour épigraphe à son œuvre ces deux vers du vaudeville qui la termine :

En faveur du badinage
Faites grâce à la raison.

C'est qu'en effet il fallait tout le charme de la gaîté, non-seulement pour sauver la pièce auprès des puissances du jour, mais pour la recommander même à cette puissance autrement durable et perspicace du public. Pour nous-mêmes Figaro devient insupportable s'il se prend au grand sérieux, s'écoute et se guinde; ses tirades alors prennent l'air de morceaux choisis et ses bons mots de citations : ce flot de plaisanterie brûlante se ralentit et se refroidit pour charrier dignement des maximes

politiques : tirons-leur notre chapeau quand elles passent, et fuyons bien vite; quittons lestement ce farceur morose : « Ces gens-là, comme écrivait Beaumarchais à la comtesse d'Albany, ne sont bons qu'à parler révolution. »

Ainsi donc, c'est pour sauver son œuvre que Beaumarchais l'a faite si divertissante et folle? Nous n'y sommes pas encore. Il est bien vrai que la gaîté sauve la pièce et la pare; mais ce n'est point ici une application de gaîté faite après coup sur une morale, comme est mise par le droguiste la dorure sur la pilule. Beaumarchais n'est point gai de propos délibéré, pour les besoins de sa besogne, d'une gaîté d'auteur. Aussi bien, cette gaîté-là, je doute qu'elle soit jamais efficace, et je crois que Molière lui-même riait naturellement et pour son compte; sur Beaumarchais, en tout cas, le jugement ne peut hésiter : il a écrit *la Folle Journée* parce qu'il devait l'écrire telle. « J'ai peur, disait Voltaire, que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. » Il a eu raison, en effet, et sans y prendre garde, en écervelé qu'il était. Il ne se piquait pas d'être un homme de l'art. Il écrivait comme il parlait, même pour le théâtre; et surtout c'est ainsi qu'il écrivit le rôle de Figaro; là surtout son style est « teint de son esprit; » or son esprit était le plus joyeux qu'on pût souhaiter. Sa renommée de belle humeur, et de belle humeur intarissable, lui servait au besoin même de bonne renommée et combattait pour lui contre la calomnie : « Ce Beaumarchais, disait Voltaire, n'est point un empoisonneur : il est trop drôle; » et il lui écrivait pour le complimenter en riant « sur ses trente-deux plats et sa philosophie gaillarde. » Certes il y a dans ces quolibets sur don Guzman Brid'oison quelque malicieuse rancune contre le conseiller Goëzman; Beaumarchais pourtant écrivait cette scène de l'audience en riant de bon cœur et s'ébattant, avec cette même folâtre humeur dont naguère, chez le père Caron, l'apprenti « fait comme un diable » jouait au juge avec les gamins de son âge.

Il l'avait gardée, cette force de plaisanterie, même au For-Lévêque, d'où il écrivait : « Je suis logé depuis ce matin dans une chambre non tapissée, où l'on me fait espérer que, hors le nécessaire, je ne manquerai de rien, » — justement du même ton dont Figaro devait dire : « Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni... ni... ni..., etc., je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. » Il devait, pour dire vrai, se maintenir en gaîté jusqu'à la fin. Inscrit comme émigré, partant proscrit, presque ruiné, ne commence-t-il pas ainsi une lettre au comité de salut public, à ce pouvoir changeant et quasi anonyme : « Citoyens dont le comité est composé... » Sur le dossier qui renferme les documens de sa ruine, ne met-il pas cette étiquette bouffonne : « Mes rapports avec la f...atale

commission? » N'écrit-il pas au ministre des finances Ramel, qui lui marchande une audience : « Souffrez que j'envoie un grabat dans le grenier de votre hôtel; on vous dira tous les jours : Il est là? » Enfin, tout comme sa sœur Julie, qui « très peu d'heures avant sa mort, » rimait une chanson dont les assistans improvisaient les réponses, ne trace-t-il pas de sa plus lourde écriture, dans les derniers jours de sa vie, une romance qui débute ainsi :

(*Grave et doux*) Au fond d'un verger, Climène
Attendait le beau Licas;
Sa bouche exprimait à peine,
Mais son cœur disait tout bas :
(*Vite et fort*) Qué bigre est çà? landerirette,
Qué bigre est çà? landerira.

Il était, en fin de compte, incorrigiblement gai; sa gaîté, après un siècle, vit encore dans ses écrits, et tous les comédiens du monde ne prévaudront point contre elle.

Mais *le Mariage de Figaro*, c'est connu, a été le prologue de la révolution! — Soit! la pièce a tourné autrement que ne pensait l'auteur; elle est sortie par là du « sentier battu de nos monotonies françaises, où trop souvent la première scène nous fait deviner la dernière. » L'écrivain avait composé ce prologue tout seul : il a rencontré pour le reste des collaborateurs imprévus. Les spectateurs et l'auteur lui-même, dans sa loge grillée, n'auraient pas ri de si bon cœur s'ils n'avaient cru que la salle était bien gardée : on tire volontiers de ces feux d'artifice, quand on sait les pompiers voisins. Sur les spectateurs il est à peine besoin d'insister. Louis XVI put bien dire, par une boutade prophétique, qu'il faudrait détruire la Bastille « pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse; » mais, en somme, Mirabeau seul, éclairé « patriotiquement » sur les dangers de l'ouvrage par l'intérêt qu'avaient certains financiers de ses amis à faire baisser les actions de la pompe à feu, Mirabeau, seul en France, s'avisa que le chef-d'œuvre de Beaumarchais « déchirait, insultait, outrageait tous les ordres de l'état. » Pense-t-on que la princesse de Lamballe, en applaudissant la pièce, appelât de ses vœux la journée du 3 septembre? Non, non, tout le monde alors pensait comme le censeur Gaillard : « Les gens gais ne sont pas dangereux; » et voilà pourquoi tant de courtisans s'écriaient avec le duc de Fronsac : « Hors *le Mariage de Figaro*, point de salut! »

Faut-il voir là une marque singulière d'aveuglement, et un incident de ce « colin-maillard » qui, « poussé trop loin, devait finir par la culbute générale? » Mais regardons où allaient les opinions de l'auteur. Pouvons-nous accepter pour précurseur de la révolution messire Caron de Beaumarchais, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général aux bail-

liage et capitainerie de la varenne du Louvre? Certes, il en voulait à plus d'un courtisan. Pourquoi? N'était-ce pas parce qu'il avait payé sa noblesse, et que ces gens-là feignaient d'ignorer qu'il en eût quittance; ne pouvant changer le préjugé, il n'avait pas fait de difficulté de s'y soumettre : il voulait au moins avoir le bénéfice de sa soumission. De même il détestait les magistrats, mais il jugeait les délits de chasse à la grande-vénerie de France, et si plus tard il s'écriait : « Aujourd'hui qu'il n'y a plus, Dieu merci! de chasse à conserver, je n'ai plus l'ennui de recevoir des requêtes, » pendant des années il n'avait eu garde de renoncer à cet ennui. Il pouvait bien écrire un poème sur l'optimisme, où l esclavage était déploré; mais, comme l'esclavage existait encore, il se résignait à former un plan pour fournir d'esclaves toutes les colonies espagnoles. Il maudissait, et pour cause, les lettres de cachet; mais il ne refusait pas à une famille amie de solliciter une de ces lettres contre un fils indocile. Enfin, quelque temps après qu'une de ses brochures sur la guerre d'Amérique avait été en partie supprimée, chargé à son tour par le lieutenant de police d'examiner un écrit « politiquement badin, » sur le même sujet, il n'hésitait pas à déclarer, lui, le père de *Figaro*, que l'ouvrage manquait « de cette décence patriotique si peu commune dans ce pays-ci, où l'on plaisante sur tout. » Cherchons-nous quelle était, au demeurant, sa politique? Le dauphin, fils de Louis XV, proclamait que c'était le seul écrivain qui lui parlât avec vérité. Quand Necker devint ministre, Beaumarchais dit à Maurepas : « Au moins voilà le règne des plats protégés passé; le vrai mérite enfin fait des administrateurs. » Mais fallait-il pour cela être un révolutionnaire? Tout en aidant de ses ressources les insurgés d'Amérique, tout en les appelant « ses amis les hommes libres, » lui qu'on surnommait « le Wilkes français, » il n'allait pas jusqu'à souhaiter pour nous une charte à la manière anglaise. Tandis que Wilkes, de l'autre côté du détroit, appelait un vent qui fît « choir des têtes, » Beaumarchais écrivait au roi : « Le malheureux peuple anglais, avec sa frénétique liberté, peut inspirer une véritable compassion à l'homme qui réfléchit; » et, le lendemain de la prise de la Bastille, en renvoyant à son capitaine un soldat de Salis-Allemand, il terminait par ce vœu : « Dieu sauve le roi, le rende à son peuple, qui à travers sa fureur n'a pas perdu le saint respect de ce nom sacré!.. Tout le reste est à la débandade! » Est-il besoin de dire que la suite des événemens le surprit, et qu'il n'aima pas voir sa belle maison du boulevard « dévouée » à la ruine par les poissardes du cimetière Saint-Jean? On sait comme il réclama contre les représentations de *Charles IX* « dans ce temps de licence effrénée où le peuple avait beaucoup moins besoin d'être excité que contenu; » et s'il écrivit, en 1790, après que le droit commun eut été rendu aux protestans : « Quelque mal personnel que puisse me faire la révolution, je la bénirai pour le grand bien qu'elle vient d'opérer, » cela ne l'empêcha

pas, quelques mois après, d'adresser à la convention cette plainte : « Je fus vexé sous l'ancien régime, les ministres me tourmentaient; mais les vexations de ceux-là n'étaient que des espiègleries auprès des horreurs de ceux-ci. » Encore pourrait-on croire que, s'il regrettait cet ancien régime, où « la raison était tant insultée dans des institutions gothiques, » il le regrettait seulement comme certains hommes regrettent leur femme, mauvais maris, excellens veufs; mais non, sous ce régime absurde, il lui arrivait de dire, s'il était compromis dans quelque méchante affaire : « Ce qui me perce le plus le cœur en ce funeste événement est l'impression fâcheuse qu'on a donnée au roi contre moi : on lui a dit que je prétendais à une célébrité séditieuse! » Séditieux, il ne voulut jamais l'être. Il dénonçait les abus, parce qu'il « voyait les choses sans brouillard » et ne pouvait s'empêcher de dire ce qu'il en pensait. Mais comment accuser Figaro d'espérances factieuses, parce qu'il s'écrie : « Qui sait si le monde durera encore trois semaines? » quand Louis XV répond à M. de Gontaut : « Les choses comme elles sont dureront autant que moi? » Comment prendre ombrage du malin barbier qui jette au nez des gens : « Vous vous êtes donné la peine de naître, » quand le comte Almaviva prononce des jugemens dans ce goût : « S'ils font ensemble un autre ouvrage, pour qu'il marque un peu dans le grand monde, ordonné que le noble y mettra son nom, le poète son talent? » Almaviva, sans doute, connaît le mot de M. de Maurepas aux conseillers du parlement Maupeou qui se plaignaient de ne pouvoir se rendre à l'audience sans être insultés par le peuple : « Allez-y en domino, vous ne serez pas reconnus. » Dès que les grands se raillent eux-mêmes, les petits, ce me semble, peuvent bien les y aider sans leur vouloir mal de mort, et d'ailleurs au moment où paraît *le Mariage de Figaro*, Beaumarchais compte plutôt parmi les grands que parmi les petits. Interrogez M. de Loménie sur la place qu'il tient alors dans la société de son temps : M. de Loménie vous citera bien des menus faits qui montrent l'importance de ce singulier personnage. L'époque est loin où il écrivait à son père : « Ne soyez étonné ni de ma réussite ni du contraire, s'il arrive: » sa réussite paraît maintenant assurée. L'ancien horloger rédige des « mémoires particuliers pour les ministres » et des « manifestes pour l'état; » et en marge de ces mémoires, le roi ne dédaigne pas de répondre aux questions qu'il lui adresse. Vergennes le traite comme un officieux dont les services passent au-dessus de sa tête; d'Estaing le complimente sur les succès de « sa marine, » et le congrès des États-Unis lui envoie ses remercîmens. Est-il condamné au *blâme*, c'est-à-dire à la mort civile? M. de Sartines, lieutenant de police, est forcé bientôt de lui dire : « Ce n'est pas tout d'être blâmé : il faut encore être modeste. » Entre-t-il en prison? Aussitôt on le prie d'en sortir, et, comme il faut que le roi se fasse pardonner

son irrévérence, on joue à Trianon *le Barbier de Séville* : le comte d'Artois fait Figaro et la reine fait Rosine.

De ce rapide examen que ressort-il, sinon que Figaro, le dernier en date des valets de comédie, n'est ni un héros, qui raisonne en souffrant, ni un *réfractaire*, qui se propose de bouleverser l'ordre social? Il s'est trouvé, en effet, le dernier de ces lurons qui représentent depuis la comédie latine la perpétuelle protestation de l'esprit contre la force : il est le dernier successeur des Dave et des Liban. La révolution approche qui va faire Crispin l'égal de son maître; Crispin désormais n'aura plus mission au théâtre de représenter l'esprit ni autre chose, mais seulement de présenter, comme il fait dans la vie, des lettres sur un plateau. Nous pouvons après coup emplir ce type de Figaro de toutes les philosophies qu'il nous plaira d'y verser; mais cet excès d'honneur, il ne le prévoyait guère. Il fut peut-être le courrier de la révolution française, mais sans le savoir et sans entendre ce qui roulait derrière lui : n'en faites donc pas un précurseur criant que les temps sont venus; montrez-le-nous sur le théâtre, insouciant, fripon, sémillant, déluré, tel qu'il y parut pour la première fois, et non chargé de cette importance que lui prêtent à présent des gens trop informés de ce qui suivit.

En deux points cependant, il est vrai que cette gaîté se trouble : au troisième acte et au cinquième. Au troisième, la reconnaissance imprévue de Figaro par ses parens nous jette un moment dans le drame bourgeois, dans la comédie larmoyante ; au cinquième, le fameux monologue suspend l'intrigue à la façon d'une parabase d'Aristophane. Mais suit-il de là que la pièce soit triste, ou qu'elle soit révolutionnaire? Nullement. Cette scène de reconnaissance, que le public à présent prend tout entière au comique, n'est qu'un accident de sensibilité, dans le goût du XVIIIe siècle. Beaumarchais, au commencement de son quatrième mémoire contre Goëzman, où il choisit pour interlocuteur le bon Dieu lui-même, a bien soin de se faire dire par ce compère Éternel : « Tu sais avec quelle profusion je versai la sensibilité dans ton cœur et la gaîté sur ton caractère. » C'est bien cela; Beaumarchais est aussi sensible que gai. Le père Caron, l'horloger, qui signe ses lettres à son fils : « Ton bon père et ami, » le père Caron trouve « un juste et noble rapport » entre Grandisson et ce fils; et, en écrivant ces mots, il ne manque pas de laisser tomber sur le papier des larmes de tendresse. Que voulez-vous? c'est la mode. Beaumarchais, à treize ans, à l'âge de Chérubin, après le mariage d'une jeune personne qu'il pensait aimer, demandait à ses sœurs des nouvelles qui jetassent « un peu de clair dans sa misanthropie; » il rêvait de se tuer, le polisson, et s'en voulait de ne pas détester encore « tout ce qui porte cotillon ou cornette, après tous les maux que l'espèce lui avait faits! » Plus tard il déclare à Mme d'Albany : « Quand je veux rire, c'est aux éclats; s'il

faut pleurer, c'est aux sanglots. » Mais les sanglots, chez lui, ne parviennent guère à se pousser qu'entre deux éclats de rire. Il est sur ce chapitre comme Julie, sa chère sœur, laquelle, avec son « air de folie, » admire tendrement Richardson, et, pour exprimer que son âme est sombre, dit : « Mes idées sont *puce;* » il est pareil à ce personnage de *Clarisse Harlowe*, dont il parle à son père : « Je suis un peu comme votre bonne amie miss Howe, qui, quand elle avait bien du chagrin, pleurait en riant, ou riait en pleurant.. » C'est ainsi que Figaro pleure ses premières larmes ; le rire échappe au travers : « Va te promener, la honte! je veux rire et pleurer en même temps! » Que Figaro soit « attendri » ou qu'il soit « exalté, » qu'il porte même ses mains sur sa poitrine en disant : « Ce que j'ai là, je l'ai comme un plomb, » nous sommes tranquilles, son rire va bientôt sonner comme neuf, son joyeux visage sera nettoyé de son chagrin. Beaumarchais ne fait ici que se rappeler un moment qu'il est l'auteur d'*Eugénie* et des *Deux Amis;* il accorde un souvenir à ce genre qui, étant nouveau, l'avait dû tenter. D'ailleurs une partie des recettes de *la Folle Journée* n'est-elle pas consacrée à l'institut des mères nourrices? Quand le père Caron vous disait qu'il y a un juste et noble rapport entre son fils et Grandisson!

Pour un accès de sentiment, qui marque le milieu de la pièce, il ne faut pas, vous me l'accorderez, en méconnaître le caractère, ni la transformer toute en « tragédie domestique. » Il ne faut pas davantage considérer le monologue comme un placard révolutionnaire, un manifeste affiché par l'auteur au bout de sa comédie; il ne faut pas surtout élever le ton du personnage depuis le commencement de la pièce pour qu'il se trouve enfin à la hauteur de cette tirade. Il faut prendre ce monologue pour ce qu'il est tout simplement : un morceau d'exposition, habilement façonné, qui se trouve ici hors de sa place et alourdit la fin de l'ouvrage. Beaumarchais, ne l'oubliez pas, si bien doué qu'il soit, n'est pas un homme du métier: la tirade du *Barbier* se trouvait au début de la pièce: c'était une heureuse chance; celle-ci tombe à la fin : c'est un fâcheux hasard. Figaro s'avise de philosopher mal à propos, il interrompt la fête. Mais quoi! on nous l'a dit: « donnant le présent à la joie, il s'inquiète de l'avenir tout aussi peu que du passé; » il donne, cette fois, le présent au discours, il oublie ce qui précède et ne s'inquiète pas de ce qui va suivre. En cela encore il imite son auteur, qui, volontiers, dans une lettre, se prend à considérer « comme les choses de ce monde s'engrènent, et comme les chemins de la fortune sont bizarres, » quitte à revenir tout à coup à l'objet de son message : « Mais ce n'est pas de la morale que je vous ai promis, c'est une chansonnette fort tendre... » Figaro, jaloux de sa femme, s'arrête à trancher du raisonneur, comme Beaumarchais écrivant une lettre à sa fiancée s'arrête à trancher du métaphysicien. C'est que ce diable d'homme, en effet, qu'il écrivît une lettre ou

bien une comédie, écrivait comme il parlait et qu'affairé, mobile, capricieux en ses réflexions, il était toujours, selon le témoignage d'un de ses amis « entier à la chose dont il s'occupait. » Ce monologue n'est qu'un accès de raison discourante, comme la scène de la reconnaissance n'est qu'un accès de sentiment. Une heure plus tôt cet accès d'éloquence eût servi à l'exposition de sa pièce; il ne fait ici que déconcerter le spectateur: il faut cependant l'accepter tel qu'il est, et ne point lui donner un prix auquel le reste de la comédie soit sacrifié.

Or c'était justement la faute de M. Coquelin. Pour se mettre au niveau où il supposait le monologue, il s'élevait en insolence depuis la première scène jusqu'à celle-là. Je sais bien que M. Delaunay avait plus de grâce que d'autorité, qu'il semblait mieux fait pour plaire aux femmes que pour commander aux hommes, et que, si noble qu'il fût, il ne gardait rien de féodal. Même dans cette Espagne imaginée qui ressemble fort au pays où les barons d'Alfred de Musset ont leurs terres, dans cette Andalousie où le père de Perdican, ce digne homme, pourrait être corregidor, où Basile annonce Blasius et Marceline dame Pluche, même en cette province de l'empire de Fantaisie, M. Delaunay manquait de prestige, et M. Laroche, qui le remplace, à défaut de son élégance, montre plus de gravité. M. Delaunay, délicieux dans les scènes de galanterie, paraissait mal propre à rendre des arrêts; sa colère, à l'occasion, n'était pas des plus dignes, et dans sa familiarité on ne sentait pas une condescendance. Mais était-ce une raison pour lui parler de la sorte? L'impertinence de Figaro ne doit-elle pas être prudente, joviale et toujours prête, au moins dans le commencement, à esquiver par une plaisanterie la riposte qu'elle mérite? Quand Almaviva s'écrie: « Fripon, ta physionomie qui t'accuse me prouverait déjà que tu mens, » et que Figaro répond: « S'il en est ainsi, ce n'est pas moi qui mens, c'est ma physionomie; » quand ces répliques se pressent comme des coups de raquette: « ... Je me changeais. — Faut-il une heure? — Il faut le temps. — Les domestiques ici sont plus longs à s'habiller que les maîtres. — C'est qu'ils n'ont point de valets pour les y aider; » n'est-il pas vrai que de telles excuses doivent être lancées comme des boutades, comme des goguenarderies encouragées par la bienveillance dédaigneuse du maître? Figaro se souvient que le jour où il a jeté sa fameuse phrase: « Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets? » le comte, en riant, s'est écrié: « Pas mal!.. » Et si le maître laisse le valet achever sa définition de la politique, c'est qu'il se réserve de lui répondre légèrement, et comme à un personnage dont les paroles n'importent guère: « Eh! c'est l'intrigue que tu définis! » Figaro est le bouffon qui divertit le seigneur: à ce titre, on lui passe bien des licences; il doit cependant toujours en guetter l'effet, et s'il lance toutes ses saillies sérieusement comme un citoyen qui

réprimerait l'arrogance d'un ci-devant, il faudrait, pour qu'Almaviva le tolérât et l'écoutât, que nous fussions, non plus à la veille d'une révolution, mais bien en pleine terreur, et que le maître craignît, ayant chassé ce drôle, d'être accusé par lui d'incivisme auprès du comité de son quartier. Certes, ce n'est pas ainsi que Beaumarchais l'entendait: et pourtant, mieux que personne, il connaissait l'emploi de l'esprit contre l'injustice d'un grand seigneur : n'est-ce pas avec l'esprit plus qu'avec les mains qu'il s'était défendu contre les « fureurs *crochetorales* » d'un duc de Chaulnes « brave à coups de poings, comme un matelot anglais? » avec l'esprit qu'il avait châtié certain ambassadeur de Russie, mauvais payeur au jeu et par surcroît mal poli? Il faut lire dans ses lettres tout le récit de cette aventure; comment, sous prétexte de tailler au pharaon, il emprunte au comte de Buturlin cent louis que ce diplomate lui devait depuis longtemps; comment, les cent louis perdus, il dit au comte : « Nous sommes quittes; » et le comte s'écriant: «Cette banque-là ne vous coûte guère, » il lui répond avec courtoisie : « C'est tout ce qu'on pourrait me dire, monsieur le comte, si j'avais eu affaire à un mauvais débiteur. » Je ne sache pas que Figaro tînt dans le monde la place que Beaumarchais y tenait, et sous nul prétexte sa constance devant les menaces d'Almaviva ne saurait être plus raide que cette fermeté spirituelle : d'un bout à l'autre, il doit rester l'adroit personnage qui, après avoir donné au comte « un faux avis » sur la comtesse, répond aux reproches de celle-ci sur l'inconvenance de son invention par ce tour bien propre à désarmer sa colère : « Il y en a peu, madame, avec qui je l'eusse osé, — crainte de rencontrer juste. »

Je n'avais pas vu sans crainte M. Coquelin cadet aborder ce rôle à son tour. Non qu'il me fût suspect d'un grand zèle politique; mais il a, lui aussi, sa philosophie, qui est justement celle de Polichinelle. Entiché de cette plaisanterie froide qui plaît si fort aux Anglais, il est souvent à la fois mélancolique et burlesque: il est l'Hamlet du *Tintamarre*, qui porte, en guise d'épée, une batte d'Arlequin; j'avais peur qu'il ne prêtât au joyeux barbier une bouffonnerie trop flegmatique et mystérieuse. Je connaissais, d'autre part, les minuties de sa mimique, de sa diction, de tout son jeu; je me rappelais avec quel soin il avait dessiné son Basile, et je craignais qu'il ne gâtât par excès de scrupule, cette grande figure de Figaro. A propos de Basile, en passant, un avis à M. Silvain : sa pédanterie n'a rien de comique, et je ne vois pas où tend son emphase; s'il ne peut acquérir la finesse de M. Thiron, si délicieux dans Brid'oison, qu'il ait au moins la bonhomie de M. Barré, excellent dans Antonio. Mais, pour revenir à M. Coquelin cadet, il m'a doucement surpris: il a composé le rôle plus largement que je ne pensais, avec plus de bonne humeur et d'aisance. Il se résigne dans le monologue à laisser s'arrêter la pièce; il ne défigure pas son personnage tout le temps

sous prétexte de le transfigurer un moment. Est-ce bien là un Figaro achevé? Non, sans doute, ce n'est qu'un valet goguenard; mais je l'aime mieux tel que tribun incommode. Le Figaro achevé, c'étaient sans doute Préville et Dazincourt, ou bien encore Monrose; ceux-là étaient, au rapport des contemporains, et selon le vœu de l'auteur, « spirituels sans vulgarité; mauvais sujets, mais fins, rusés, éduqués et non pas farceurs, » — tels que Marceline décrit son fils : « le beau, le gai, l'aimable Figaro; sémillant, généreux!.. généreux comme un seigneur; charmant enfin, » mais bien « le plus grand monstre... » — ou tel qu'en ses Mémoires la baronne d'Oberkirch dépeint Beaumarchais : « Autant la mine de chafoin de M. de la Harpe m'avait déplu, autant la belle figure ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être, de M. de Beaumarchais me séduisit. On m'en blâma; on disait que c'était un vaurien... » Le voilà « ce plus grand monstre ! » irrésistible, agile, tirant tous les regards après soi, l'esprit tendu comme son jarret andalous... Mais le ciel n'a pas donné à tous les comédiens, ni seulement aux bons, de répondre en tout point à un pareil portrait. D'ailleurs pour être louable dans les ouvrages du répertoire, il suffit, à mon avis, de ne pas nous les gâter. Certains comédiens, d'un talent trop ambitieux, nous ont disposés à applaudir leurs cadets, quand ceux-ci se contenteraient, par discrétion singulière, de ne pas altérer sciemment la physionomie des classiques.

Il faut remercier de cette reprise M. Émile Perrin et lui demander, à présent, de prendre confiance dans sa jeune troupe. Qu'il ne craigne pas de compromettre par de telles expériences « la douce, l'utile, la tant bien-aimée recette. » — C'est Figaro qui accumule ces épithètes louangeuses dans le *Compliment de clôture* écrit après *le Barbier*, et il demande si, dans le monde, il se fait quelque chose qui ne soit « au profit de la recette. » Mais, quatorze ans plus tard, Beaumarchais, en personne, adjurait les sociétaires de prendre un parti plus honorable que lucratif pour leur maison, et il tournait ainsi sa prière : « Quant à vous, mesdames et messieurs, si vous ne voulez pas qu'on vous dise que tout vous est indifférent, pourvu que vous fassiez des recettes, méditez les conseils que mon amitié vous présente. » — Il s'agissait alors d'un intérêt d'ordre public : il ne s'agit maintenant que des intérêts de l'art : je prie cependant M. Perrin de « méditer » ma demande. Qu'il persévère dans cette voie où il s'engage heureusement; qu'il ait chaque jour plus de foi dans ses recrues de seconde ligne; qu'il ne doute pas, comme Figaro, si le monde durera encore trois semaines : c'est par l'épreuve de ces jeunes talens qu'il assurera la bonne tenue de la maison de Molière.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1881.

On ne peut pas dire que le moment présent soit tout au repos et au plaisir pour les nations de l'Europe. Sans qu'il y ait des menaces apparentes de prochaines et sérieuses complications, il y a bien assez d'affaires et de difficultés pour occuper les peuples et les gouvernemens. L'Angleterre a l'Irlande à pacifier ou à désarmer par sa politique réformatrice mêlée de mesures de coercition. La Russie reste avec les embarras d'un nouveau règne assombri par une catastrophe sanglante, paralysé par des conspirations insaisissables, par des agitations intestines. Le tout-puissant chancelier d'Allemagne lui-même a ses querelles avec son parlement, avec des partis dont il n'a pas facilement raison, et l'Italie a ses crises ministérielles nées de ses mécomptes d'ambition, de ses calculs trompés. La France, quant à elle, passe aujourd'hui par une phase singulière qui ne laisse pas d'être un peu compliquée, qui peut être décisive sous plus d'un rapport. Pour la première fois depuis dix ans, la France se trouve engagée par les armes, par sa diplomatie, dans une entreprise qui nécessite de sa part autant de prudence que de fermeté, qui met en jeu sa politique extérieure, ses relations avec d'autres puissances, ses intérêts méditerranéens. Elle ne pouvait reculer sans manquer à son rôle, elle est maintenant dans cette affaire de Tunis, elle est tenue de s'en tirer à son honneur. D'un autre côté, la France se sent à la veille d'une épreuve intérieure toujours délicate, d'un grand scrutin d'où sortira une nouvelle chambre des députés, et cette crise qui se prépare peut avoir d'autant plus d'importance qu'elle a commencé par se compliquer d'une proposition de réforme du système d'élection, d'une substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement. Ainsi, en même temps qu'elle a devant elle cette question à la fois militaire et diplomatique de Tunis qui est peut-être encore loin d'être finie, la France entre dans la période des complications, des agitations, des combinaisons électorales. Qu'en sera-t-il de cette expérience nouvelle? C'est là justement le secret de cette phase où nous

sommes, qui peut certainement être décisive pour nos affaires intérieures et extérieures, pour la politique tout entière du pays.

Et d'abord qu'on se représente à peu près la situation intérieure telle qu'elle est aujourd'hui, telle que l'ont faite les plus récens incidens. Ce qu'il y a d'évident, c'est que la lutte électorale, avant même d'être légalement ouverte, est désormais engagée.

Elle est un peu partout. Elle est dans ce voyage que M. le président de la chambre des députés vient de faire à Cahors, sa ville natale, et qui n'a d'autre tort que de ressembler par certains détails à quelque épisode du *Roman comique*. Elle était hier encore dans le discours, d'ailleurs vigoureux et sensé, par lequel M. le président du conseil s'est efforcé de rassurer les sentimens religieux du pays en défendant contre les passions anticléricales les intérêts du recrutement du clergé, en essayant d'obtenir pour les étudians ecclésiastiques un adoucissement des rigueurs du service militaire. Cette lutte électorale, elle a été particulièrement engagée, il y a quelques jours, par cette discussion qui a un instant passionné la chambre, qui a désorganisé la résistance des partisans du scrutin d'arrondissement et a fait triompher le scrutin de liste. La campagne a été du reste vivement conduite par un habile stratégiste. A peine le parlement a-t-il été de nouveau réuni après ses dernières vacances que la question s'est imposée en quelque sorte. M. le président de la chambre, qui depuis longtemps a fait du scrutin de liste son affaire personnelle, s'est jeté aussitôt dans la mêlée, et le discours qu'il a prononcé a décidé la victoire en mettant fin au combat. Jusqu'au bout, il est vrai, même après le discours de M. Gambetta, le dénoûment semblait singulièrement incertain. Au premier vote secret, la chambre s'est presque partagée, il n'y a eu qu'une différence de huit voix entre les deux camps. Au second vote, qui a été public, tout avait déjà changé, et si dès lors la majorité n'a cessé de grandir, c'est que beaucoup de vaincus du premier scrutin ont dû s'empresser de se réconcilier avec le vainqueur, c'est que rien ne réussit comme le succès, selon le mot vulgaire; c'est qu'aussi on a tâché de laisser l'espérance à ceux qui pouvaient se sentir menacés dans leurs intérêts électoraux. On leur a laissé une porte ouverte; on n'a pas seulement maintenu le nombre des députés tel qu'il existe aujourd'hui, on a augmenté considérablement ce nombre sans s'inquiéter si ces combinaisons de fantaisie, ces expédiens de circonstance, n'auraient pas pour résultat de troubler l'équilibre des pouvoirs publics. Tout cela a été fait en quelques heures, au pas de course, par une sorte de mouvement qui, une fois décidé, s'est précipité vers le but comme si on avait hâte d'en finir.

Reste à savoir maintenant si ce qui a été fait par la chambre des députés sera ratifié par le sénat, et si cette réforme du système électoral habilement préparée depuis quelques mois, éloquemment soutenue au

Palais-Bourbon, ne va pas décidément échouer au Luxembourg. Il n'est point douteux qu'au sénat comme dans l'autre chambre, le scrutin d'arrondissement compte des partisans nombreux, même parmi les républicains, et il y a une raison de plus pour qu'on y regarde de près au Luxembourg. La réforme nouvelle ne soulève pas, à proprement parler, une question constitutionnelle sans doute, puisque la constitution n'a rien prévu, rien fixé sur ce point. Les pouvoirs publics cependant ont été établis dans certaines conditions d'équilibre, ils sont appelés à se réunir en congrès, à concourir ensemble à des actes de puissance souveraine dans des circonstances déterminées. Si l'un de ces pouvoirs cherche dans des modifications organiques une force nouvelle, des élémens nouveaux de prépondérance, n'en résulte-t-il pas aussitôt et par cela même un affaiblissement relatif de l'autre pouvoir? Si l'on réforme le système électoral avec l'intention avouée de créer par des manifestations concentrées du suffrage universel un instrument de règne, si de plus le nombre des députés est sensiblement augmenté, n'est-ce pas une révolution dans les rapports des deux assemblées? Il s'ensuit que les prérogatives ordinaires des deux pouvoirs restent ce qu'elles étaient et que l'équilibre n'est plus le même, que la constitution, sans être méconnue ou altérée en apparence, peut être atteinte dans son essence, dans son esprit. Pour ceux qui veulent supprimer le sénat ou le réduire à un rôle subordonné et impuissant, c'est tout simple. Pour ceux qui croient à la nécessité d'une assemblée représentant avec autorité la réflexion et la prévoyance, c'est une autre question. Il y a dans les combinaisons récemment adoptées un danger, tout au moins une anomalie dont certains membres du sénat se sont déjà préoccupés, et l'augmentation du nombre des députés, par exemple, pourrait bien rencontrer de vives résistances au Luxembourg. Il y a des chances pour que cette augmentation soit sérieusement contestée. Ira-t-on au-delà? Poussera-t-on l'opposition jusqu'à mettre en doute d'autres parties de la loi nouvelle, le principe même de cette loi, comme semblerait l'indiquer un premier vote des bureaux? Ce serait alors une affaire bien autrement grave, et le sénat, eût-il peu de goût pour la réforme qui lui est soumise, pourrait hésiter à prendre l'initiative et la responsabilité d'un vote qui créerait une situation singulièrement difficile, puisqu'on se trouverait entre un système repoussé au Luxembourg et un système désavoué au Palais-Bourbon. Le sénat n'ira pas peut-être jusqu'à cette extrémité; dans tous les cas, il ne votera la loi que parce qu'il ne pourra guère faire autrement, et ce qu'il y a de plus clair en tout cela, c'est qu'en définitive on va à cette réforme avec peu d'entrain, avec une conviction médiocre, et des idées passablement confuses sur les conséquences possibles de cette révolution nouvelle du régime électoral.

A quoi tiennent ces confusions, ces hésitations ou ces résistances qui se reproduisent dans le sénat comme elles se sont produites dans

la chambre des députés, qui sont dans l'opinion, et que toutes les discussions, tous les artifices de parole n'ont pu entièrement dissiper? Il faut voir les choses comme elles sont. La vérité est que, dans tous ces débats, il n'y a aucune de ces questions supérieures qui peuvent passionner ou diviser les esprits, mais qui les animent et les relèvent en leur offrant un but précis et distinct. Il ne s'agit nullement d'un principe de droit public, pas même de la valeur comparative du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement. Il s'agit d'une tactique, d'une stratégie dont on ne démêle pas toujours les secrets. Ce scrutin de liste auquel on revient aujourd'hui, il n'a rien de nouveau ni rien d'inquiétant. Depuis que le suffrage universel existe, il a été souvent pratiqué et il a cela de particulier qu'il a profité alternativement à tous les partis. Il peut avoir l'avantage de dégager les élections de la vulgarité des influences locales, de leur imprimer un caractère plus politique, et dans un autre moment ou dans d'autres conditions, il eût été sans doute moins contesté. Non, ce n'est pas l'idée elle-même qui est en question. Cette idée, reprise il y a quelques mois en toute sincérité par un esprit aussi distingué que bienveillant, aurait pu être étudiée; elle aurait pu être réalisée avec maturité et traduite dans une législation sérieuse, prévoyante. Ce qui l'a compromise et rendue assez suspecte, c'est qu'elle n'a pas tardé à se compliquer, et à prendre la forme, le caractère d'un expédient conçu pour faire en quelque sorte violence à toute une situation. Parlons franchement. Quelle que soit la valeur théorique du scrutin de liste, la réforme pour laquelle on a livré l'autre jour une si ardente bataille, cette réforme, par la signification qu'elle a prise, par les circonstances dans lesquelles elles s'est produite, avait des inconvéniens de diverse nature qui ne pouvaient manquer de donner à réfléchir, qui devaient frapper des esprits sérieux ou, si l'on veut, défians.

Le premier de ces inconvéniens, c'était que la réforme nouvelle avait évidemment quelque chose d'artificiel et d'arbitraire. Elle ne naissait pas de la situation même. Elle a pu être examinée, débattue dans des polémiques plus ou moins habiles, plus ou moins ingénieuses; elle ne répondait à aucun mouvement sensible d'opinion, à aucune sollicitation, à aucun désir saisissable du pays. Depuis quelques mois, tous les conseils locaux, départementaux, ont eu l'occasion de se réunir, ils ont pu émettre des vœux; il n'y a eu en réalité aucune apparence de manifestation. Il a pu y avoir un certain bruit de discussion, une certaine agitation dans ce monde où les questions factices se succèdent, où tout est livré, matin et soir, à l'ardeur des polémiques; la masse nationale est restée à peu près indifférente.

Bien mieux : l'idée d'une réforme de ce genre qui a toujours sa gravité ne se produit d'habitude que lorsqu'on croit avoir à se plaindre d'un régime, lorsqu'on a souffert dans ses opinions ou dans ses inté-

rêts d'une législation. Chose étrange! ici au contraire la légalité existante a comblé et dépassé les espérances de ceux qui ont, à l'heure qu'il est, la prépondérance dans le parlement et qui ne trouvent rien de mieux que de briser l'instrument auquel ils ont dû la puissance. Cette légalité, elle a produit des chambres républicaines, non-seulement, comme on le dit, en 1877, sous le coup d'un retour offensif de réaction qui provoquait l'unité des efforts de résistance, mais en 1876, lorsque la première expérience de la loi électorale s'accomplissait sous les auspices d'un ministère conservateur. Juge-t-on que les fruits de l'expérience aient été amers? trouve-t-on que cette chambre de 1876 et de 1877, bien que réunissant la fleur du parti républicain, ait été décidément insuffisante, pleine de préjugés, vulgairement agitatrice et stérile? Ce serait un peu sévère de la part d'ennemis avérés. Qu'est-ce donc lorsque ce sont des amis, des membres de la majorité elle-même qui, pour justifier leurs projets de réforme, sont obligés de sous-entendre qu'un certain nombre de leurs collègues ne représentent qu'une médiocrité incohérente, lorsque c'est un président qui descend exprès de son fauteuil pour offrir de si gracieux complimens à ceux qui lui ont donné son autorité? Le spectacle est au moins nouveau. M. Gambetta sait relever les questions, sans doute. Il nous assure que la chambre a été ce qu'elle pouvait être avec son origine, et que le moment est venu où le scrutin de liste est nécessaire pour donner plus de cohésion à la majorité, plus de force au gouvernement, pour créer une situation où l'on puisse pratiquer avec suite, avec autorité, la politique de l'état républicain. Eh bien! soit, la chambre qui va mourir n'a point suffi à son rôle; mais est-on sûr que le scrutin d'arrondissement soit le seul ou le principal coupable, que sous le régime du scrutin de liste, même avec les candidatures parisiennes qui iront chercher fortune en province, le résultat sera sensiblement différent, que dans ce parlement nouveau il y aura des capacités inconnues jusqu'ici, un esprit politique supérieur? Croit-on que le scrutin de liste suffira pour créer des majorités qui ne soient plus subordonnées à des intérêts locaux ou personnels, pour susciter des ministères à l'intelligence résolue, pour donner à la république la politique que M. Gambetta invoque pour elle? S'il n'y avait qu'à modifier un article de loi et à transporter une boîte de scrutin de l'arrondissement au département, ce serait trop facile. Ne voit-on pas que tenter les expériences et braver l'inconnu dans ces conditions sans plus de garanties, sans aucune sollicitation du pays, c'est tout simplement avoir l'air de changer pour changer, et cacher sous de grands mots, sous une apparence de progrès, un sentiment inavoué de malaise et d'instabilité? Que le scrutin de liste soit bon ou mauvais en lui-même, il ramène pour le moment la mobilité dans les lois fondamentales et il risque fort de n'être pas un remède à tous les maux, comme on le suppose complaisamment.

Un autre inconvénient caractéristique de cette réforme, c'est qu'elle a par trop l'air d'être la victoire d'un homme, l'affaire personnelle de M. le président de la chambre des députés. M. le président de la république paraît avoir eu des doutes sur l'opportunité de la loi nouvelle; il n'a rien dit, réfugié qu'il est dans son irresponsabilité. Le ministère, qui n'est pas irresponsable quant à lui, qui est censé être le chef de la majorité, le ministère n'a rien dit non plus, paralysé qu'il est par des divisions d'opinions. M. le président de la chambre a seul triomphé: c'est son œuvre et son succès! M. Gambetta, cela est bien clair, cherche, dans ce qu'il appelle une « concentration du suffrage universel, » des forces nouvelles dont il compte se servir un jour ou l'autre, et il n'a même pas caché que ce qu'il aime dans le scrutin de liste, c'est sa ressemblance avec le plébiscite. Il faut à M. le président de la chambre les grands moyens dignes des grandes ambitions! Assurément M. Gambetta est désormais un personnage dans la république, et cette position qu'il a aujourd'hui il l'a conquise pas à pas depuis dix ans par la parole, par la dextérité, par ses interventions décisives dans les momens les plus difficiles, par l'habileté avec laquelle il a su maintenir et agrandir sans cesse son influence dans le parlement et hors du parlement. Son importance est un de ces faits avec lesquels il faut toujours compter en politique. Malheureusement, avec toutes les qualités qui expliquent ses succès et sa marche ascendante, M. Gambetta laisse voir à tout instant, dans sa forte et souple nature, de singulières lacunes. Avec lui, les observateurs désintéressés ne savent jamais bien où ils en sont. Un jour, il parle en politique avisé, en homme de gouvernement, presque en sage; le lendemain, il a le langage, les procédés, les vulgaires brutalités d'un sectaire. Tantôt il se montre conciliant, à peu près modéré, — tantôt il se laisse aller aux passions les plus exclusives, aux plus violentes intolérances de parti. Au moment où il désavoue toute pensée d'antagonisme vis-à-vis de M. le président de la république, il se laisse traiter en chef de l'état, il parle en chef de l'état, et sa bonhomie assez ronde s'accommode parfois d'une ostentation qui ressemble à de la comédie. M. Gambetta a de la popularité, on le voit bien; il n'en est pas encore à inspirer cette confiance sérieuse sans laquelle un homme public ne peut rien, et ce qui lui manque, il ne l'aura certainement pas trouvé dans son récent voyage à Cahors, au milieu des fêtes et des galas qui lui ont été prodigués.

Rien certes de plus simple que le sentiment qui ramenait M. Gambetta dans sa ville natale, après dix ans d'absence, et rien de plus naturel aussi que l'empressement des habitans de Cahors à recevoir, à fêter un si brillant compatriote. On conviendra bien pourtant que la réception a manqué un peu de simplicité, qu'il y a eu un peu trop de carillons sur le passage du triomphateur, trop de pompes, trop de mise en scène, trop de préfets des départemens circonvoisins, trop de dépu-

tations, trop d'adulations, trop d'historiographes à la suite pour raconter le mémorable événement, — et qu'au bout du compte tout cela n'a pas été exempt d'un certain ridicule. On n'a pas porté M. Gambetta sur un char, et c'est bien heureux ; sauf ce détail, le gala a été complet. Tenez, au milieu de toutes ces exubérances assez souvent puériles, il n'y a qu'un fait sérieux et touchant, plus touchant et plus sérieux que toutes les démonstrations. On a profité de la circonstance pour inaugurer un monument funèbre destiné à honorer les mobiles du Lot morts pendant la guerre. C'est une histoire peu connue, et cependant parmi ces braves gens de toute classe, de tout rang, appelés du soir au lendemain sous le drapeau, improvisés soldats, les actes d'intrépidité, les dévoûmens héroïques, les généreux sacrifices, n'ont pas manqué. Au pied de ce monument, élevé sur les coteaux de Cahors, un officier de l'armée territoriale a lu les états de service des mobiles du Lot; il a raconté que ce vaillant régiment attaché à l'armée de la Loire avait pris part à quatorze combats jusqu'à la retraite du Mans, qu'il avait perdu bien près de mille hommes de son effectif, qu'il avait eu dix officiers tués et quinze blessés. Saisissant et viril témoignage de ce qu'on pouvait attendre de cette jeunesse dévouée qui, dans son inexpérience de la guerre, a su mourir, qui a reçu l'autre jour, le général Appert a eu raison de le dire, un tardif hommage! Convenez qu'auprès de ce bulletin, les discours prononcés par M. le président de la chambre ou les discours qui lui ont été adressés pâlissent singulièrement, et qu'en songeant à ces morts obscurs, on s'intéresse un peu moins aux promenades de M. Gambetta, au récit des ovations que le grand homme en voyage a reçues des femmes du marché de Cahors!

Maintenant le président de la chambre des députés est rentré pour son repos à Paris, et ce qu'il a de mieux à faire, c'est d'oublier les banalités qui n'ont manqué à aucune fortune nouvelle pour ne se souvenir que des paroles plus sérieuses qu'il a prononcées, avec intention sans doute, qui de sa part ressemblent à un engagement. Une fois de plus il a désavoué avec énergie toute pensée de rivalité avec M. le président de la république : la sanction la plus décisive qu'il puisse donner à son langage, c'est de ne pas se prêter à ce rôle de protecteur ou d'inspirateur irresponsable du gouvernement qu'on lui fait trop souvent, de n'avoir pas l'air d'opposer pouvoir à pouvoir, présidence à présidence. M. Gambetta a chaleureusement démontré à ses compatriotes la nécessité de ne pas « mettre à la fois tout en question, » particulièrement de ne pas toucher à la constitution, de lui obéir avec fidélité : le gage le plus efficace qu'il puisse donner de sa sincérité, c'est, non-seulement de défendre cette constitution contre ce qu'il appelle des « révisions prématurées, » mais de la respecter et de la faire respecter dans son esprit, dans ses conditions essentielles, de ne pas paraître renouveler pour le sénat l'alternative de se soumettre ou de se démettre. M. le

président de la chambre, parlant, lui aussi, devant le monument des mobiles du Lot, a témoigné le regret que le concours d'efforts patriotiques, de bonnes volontés, de dévoûmens qui s'était manifesté pendant la guerre n'ait pas pu « se poursuivre sur le champ de bataille pacifique de la discussion, dans la recherche des progrès à accomplir, dans l'éducation, dans la question de la forme politique de gouvernement... » Fort bien! on ne peut pas se flatter sans doute que cet accord fût facile à réaliser et à maintenir longtemps; mais dans tous les cas le meilleur moyen d'y travailler sérieusement, d'approcher de la réalisation de cette pensée, ce serait de faire en sorte que la république ne devînt pas une domination de parti, de ne pas rendre impossibles les alliances, les rapprochemens par les exclusions passionnées, par la guerre aux croyances, aux intérêts, aux situations. M. le président de la chambre, en parlant de cette union qui n'est qu'un rêve rétrospectif et en témoignant assez platoniquement le regret qu'elle n'ait pas pu devenir une réalité bienfaisante, s'écrie dans son discours de Cahors : « Ah! que la France serait grande! » Elle serait grande, en effet, à la condition de ne pas perdre son temps et ses forces dans de stériles conflits de partis, à la condition de ne pas mettre tout en question à la fois, comme le dit M. Gambetta, et de pouvoir suivre avec persévérance une politique de sérieuse et libérale modération dans ses affaires extérieures comme dans ses affaires intérieures.

La France d'aujourd'hui a deux sentimens également vifs. Si par ses instincts les plus profonds elle appelle, elle réclame la sécurité intérieure, elle n'est pas moins attachée à la paix extérieure, et la vivacité même de ce sentiment pacifique est une garantie de plus de la modération qu'elle doit porter dans une affaire comme cette question de Tunis qu'elle n'a point recherchée, qu'elle a dû accepter, qu'elle est tenue maintenant de conduire jusqu'à un dénoûment propre à sauvegarder ses intérêts. Où en est-elle aujourd'hui, cette campagne à la fois diplomatique et militaire entreprise par nécessité, par une raison supérieure de sûreté? Évidemment, rien n'est encore terminé. Les forces françaises, réunies sous le général Forgemol, continuent, dans ces régions abruptes de l'ouest de la régence, leurs opérations laborieuses, le plus souvent sans rencontrer un ennemi toujours fuyant, sans avoir eu jusqu'ici à livrer des combats bien sérieux. Elles cernent les montagnes, elles occupent les points principaux sur la côte comme dans la vallée de la Medjerda. C'est à la faveur de ce développement militaire étendu par degrés jusqu'aux portes de Tunis que le gouvernement français a pu imposer au bey le traité de garantie qui établit, dans des conditions nouvelles, nos rapports avec la régence, et ce traité a été, il y a peu de jours, soumis aux chambres, qui se sont empressées de le ratifier. Le traité du Bardo a toute l'autorité diplomatique qu'il peut avoir. Il reste maintenant à l'exécuter, à imprimer une certaine fixité à la situation nouvelle, à

prendre des mesures pour que l'ordre que nous allons créer soit à l'abri de toute subversion, et c'est là justement la difficulté. Non sans doute, tout n'est pas fini en Tunisie. L'exécution même de ce traité récemment signé peut soulever des questions assez graves ou tout au moins assez inextricables. Il n'est point douteux que le gouvernement français, en se constituant le représentant du bey à l'étranger et en garantissant les conventions des autres puissances avec la régence, s'est créé une série d'embarras éventuels. Il s'est imposé auprès du bey des obligations aussi épineuses que variées qu'il aura peut-être parfois quelque peine à remplir. Comment va-t-il procéder? S'il se décide à s'éloigner des abords de Tunis, à rappeler nos troupes de la régence, tout peut recommencer à mesure que notre retraite s'exécutera. Si on reste indéfiniment, si l'on s'établit dans une série de postes sur la côte et dans l'intérieur jusqu'aux portes de Tunis, on touche à une annexion à peu près complète dont le gouvernement désavoue jusqu'ici la pensée.

Ce qu'il y a de plus apparent, c'est que dans l'intérêt de notre autorité à Tunis, comme dans l'intérêt des opérations qui restent à accomplir et de notre sûreté en Algérie, la nécessité d'une occupation assez prolongée semble dès ce moment démontrée. Puisque l'entreprise est engagée, il n'y a plus qu'à aller jusqu'au bout, et on ne peut désormais songer sérieusement à quitter la régence que lorsque les résultats qu'on s'est proposé d'obtenir seront définitivement et irrévocablement acquis, lorsque l'esprit d'intrigue et de résistance qui nous a appelés à Tunis se sera décidé à se soumettre aux faits accomplis. Les difficultés sont évidentes, sans doute; elles ne sont point insurmontables pour une politique patiente, mesurée et résolue, attentive à ne rien brusquer, à concilier tous les intérêts, à montrer que, dans cette œuvre de la France en pays barbaresque, il n'y a rien qui puisse motiver cette étrange explosion de susceptibilités dont le dernier traité a été l'occasion.

Que la Porte, encore toute meurtrie des défaites et des pertes qu'elle n'a point apparemment à reprocher à la France, essaie de consoler son orgueil avec des circulaires et des protestations au sujet d'une régence depuis longtemps détachée de l'empire ottoman, c'est peut-être étrange, ce n'est pas bien grave. Les protestations de la Porte vont se perdre dans les archives des chancelleries, et ses velléités d'intervention plus active se sont calmées devant un mot de notre ambassadeur à Constantinople. Ce qu'il y a de plus singulier et de plus triste, c'est l'émotion un peu extraordinaire qui s'est manifestée dans des pays comme l'Angleterre et l'Italie, qui s'était révélée dès l'entrée de nos troupes en Tunisie et qui, sous la première impression du traité du Bardo, est devenue un instant une espèce d'animosité contre la France. Il y a une distinction à faire sans doute. Les gouvernemens eux-mêmes, dans des pays qui passent pour amis, n'ont rien fait ni rien dit contre notre

entreprise tunisienne. Il y a peu de jours, le chef du cabinet de Londres, M. Gladstone, saisissant l'occasion qui lui était offerte dans le parlement, n'a point hésité à reconnaître plus ou moins implicitement les droits de la France à rappeler qu'on ne pouvait pas reprocher à un gouvernement ami de faire ce que l'Angleterre a fait plus d'une fois; il a insisté sur l'intérêt qu'il y avait pour les deux nations à ne pas se laisser détourner de l'alliance qui les unit « depuis plus d'une génération. » Le gouvernement anglais a pu faire diplomatiquement ses réserves sur certains points réglés par le dernier traité tunisien et prendre acte des déclarations, des engagemens de notre cabinet. Il n'a rien fait de plus et il n'a visiblement l'intention de rien faire de plus dans une question où il se sent d'ailleurs lié par la politique de ses prédécesseurs, de lord Salisbury ; mais en dehors des gouvernemens, il est bien clair qu'il y a une certaine opinion qu'on a cherché à émouvoir. La mauvaise humeur ne se cache pas. On n'est pas allé sans doute jusqu'à nous mettre complètement en accusation et à solliciter la réunion d'une conférence pour nous juger; on n'est pas allé non plus jusqu'à encourager le bey dans ses résistances et la Porte dans ses protestations, dans ses velléités d'intervention. On ne s'est pas du moins interdit les mauvais propos, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que toute cette mauvaise humeur prend soin de se déguiser sous la forme d'une sollicitude sympathique et inquiète. Quoi donc! depuis dix ans, la France était si sage, si peu embarrassante; elle laissait tout faire, et la voilà se lançant de nouveau dans les aventures, perdant d'un seul coup sa bonne renommée de modération, inquiétant ses amis, — qui sait? menaçant peut-être déjà la paix de l'Europe! Et les Italiens se joignant aux Anglais assurent, eux aussi, que nous nous exposons à perdre leur amitié!

Ce sont là, pour parler franchement et sans mauvaise pensée, d'étranges amis des grandes occasions. Quelle idée se font-ils donc de notre pays et quel est le rôle que leur amitié veut bien nous permettre? Tant que la France, éprouvée par les plus grands malheurs, abandonnée de tous, se fait du recueillement une politique, évitant toute démarche indiscrète, se prêtant à tout ce qui peut maintenir la paix, laissant les autres suivre leurs ambitions, oh! alors, on n'a pas assez de louanges et de complimens pour elle. Le jour où, ne consultant que son intérêt et son droit, sans troubler ni menacer personne, elle croit le moment venu de songer à ses propres affaires, elle redevient aussitôt la nation remuante et ambitieuse. Il faudrait pourtant en finir avec ces vaines récriminations et voir la vérité! La vérité vraie, c'est que si la France, pendant bien des années, s'est tenue dans une réserve absolue, nécessaire, cette réserve ne pouvait être une abdication, et que si elle s'est décidée aujourd'hui à aller chercher à Tunis la sûreté de ses

possessions algériennes, elle ne songe ni à menacer la paix du continent ni à se jeter dans des aventures. Les Anglais sont des esprits assez vigoureusement sensés et assez pratiques pour comprendre que la puissance qui a Gibraltar, Malte et Chypre, n'a pas à disputer un poste à Tunis. Les Italiens eux-mêms, après avoir eu la tête un peu troublée, en tarderont pas sans doute à retrouver le calme et à s'apercevoir que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de revenir à une politique de bon sens, de bonne entente avec la France. Aider à ce retour, c'est après tout la seule mission que puisse avoir le cabinet qui vient enfin de se former sous la direction de M. Depretis, après une longue crise ministérielle pendant laquelle les esprits auront eu le temps de se calmer.

Dans le tourbillon des événemens ou des incidens qui se succèdent un peu partout, en France comme dans tous les autres pays, les hommes qui ont eu leur moment d'éclat et leur rôle disparaissent. Les derniers représentans des générations anciennes s'en vont après avoir vu le monde se renouveler plusieurs fois dans leur longue existence. On compte désormais ceux qui sont entrés dans la carrière au déclin du premier empire et qui ont vécu au temps de la restauration. Ceux qui ont vu la révolution de 1830 et qui ont rempli la scène publique sous le gouvernement de juillet, ceux-là mêmes commencent à devenir rares; la mort emporte ces témoins du siècle. C'est à ces générations actives et fortes d'autrefois qu'appartenait M. Duvergier de Hauranne, qui vient de s'éteindre dans sa propriété du Berry. M. Duvergier de Hauranne datait de l'autre siècle, il était plus qu'octogénaire. Depuis quelques années déjà, il vivait retiré de ce monde de la politique, où il avait eu son jour, sa part d'action et de renommée. Mêlé aux événemens de la fin de la restauration et du régime de juillet comme écrivain et comme député, il avait été le compagnon, l'émule des Thiers, des Rémusat, des Duchâtel, des Vitet. Ami ardent pour ceux dont il épousait la cause, adversaire redoutable pour ceux qu'il combattait, il avait été un des politiques les plus actifs jusqu'au 2 décembre 1851. Le jour où la liberté disparaissait, il occupait sa retraite à raconter ce qu'il savait si bien, à écrire l'*Histoire du gouvernement parlementaire en France*. Sans reprendre un rôle après les douloureux événemens de 1870, il avait, comme M. de Montalivet, accompagné de ses vœux M. Thiers dans sa tentative pour fonder une république conservatrice, qui lui apparaissait comme le seul régime possible. Il était né libéral et parlementaire, il est mort libéral et parlementaire, et si ces sentimens virils ne suffisent pas toujours pour sauver les gouvernemens, ils laissent du moins l'honneur à ceux qui ont su s'en inspirer.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le règlement simultané de la question turco-grecque et de la question tunisienne devait nécessairement exercer une heureuse influence sur le marché financier pendant la seconde quinzaine de mai. C'est, en effet, ce qui a eu lieu. En général, la tenue des fonds publics en Europe a été très ferme, quoique très calme. Le 5 pour 100 français seul a fait exception : il s'était un instant relevé à 120 francs. De grosses ventes effectuées, dit-on, pour le compte des Compagnies d'assurances, et le bruit habilement répandu de la conversion, l'ont ramené au-dessous de 119.50.

Le mouvement que nous faisions pressentir dans notre dernière chronique sur les chemins français s'est produit avec une violence que nous ne saurions trop déplorer. Nous tenons ces titres du Lyon, du Nord, du Midi et de l'Orléans pour un placement de premier ordre; mais nous ne pouvons considérer comme justifiée une hausse de plus de 200 francs en quelques jours. Le Nord vaudra assurément 2,200 francs, mais ce n'est pas en moins d'une semaine qu'il aurait dû arriver à ce niveau.

Si les chemins français ont beaucoup monté, les titres des compagnies étrangères ont suivi leur exemple, l'Autrichien surtout, que l'on a poussé jusqu'à 780, en escomptant la part que la société pourra prendre dans la construction et l'exploitation des chemins bulgares.

De toutes les actions des institutions de crédit, une seule a eu un marché très animé pendant la quinzaine, l'action de la Banque de France. Une brochure, toujours annoncée et qui ne paraît jamais, démontrera, dit-on, que ce titre vaut 8,000 francs. Une préface, déjà parue, donne une assez pâle ébauche de la démonstration. Pendant quatre mois les bénéfices de la Banque ont doublé ; donc ils doubleront encore pendant le reste de l'année; le dividende de 154 francs pour 1880 se transformera en un dividende de 250 à 300 francs; donc l'action doit monter de 4,000 à 8,000. Ce raisonnement repose sur de pures hypothèses; la hausse peut s'étayer sur de meilleurs argumens. La Banque de France réalise de nombreuses et importantes réformes; ces transformations vont faire jaillir de nouvelles sources de profit. C'est à ce compte seulement que la Banque de France pourra être cotée avant peu au-dessus de 6,000 francs.

Les autres actions de banque ont peu fait parler d'elles et leurs cours sont restés pour la plupart à peu près immobiles. L'occasion se présente d'elle-même de revenir sur leur passé et de constater, d'après les

rapports lus aux assemblées, les résultats de l'exercice 1880 pour les plus importantes d'entre elles.

Le Crédit Lyonnais (assemblée du 12 mars) a procédé au doublement de son capital, qui s'élève maintenant à 200 millions, dont 100 millions versés. Le montant des réserves est de 80 millions. Le Crédit Lyonnais dispose en outre d'un chiffre énorme de dépôts à vue ou à échéance fixe. C'est une machine de guerre d'une puissance incomparable. Mais le portefeuille de l'établissement contient un grand nombre d'actions de la Foncière Lyonnaise, de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et des compagnies d'assurances le Monde et la Caisse paternelle. De plus, le Crédit Lyonnais a fait des avances sur une grosse partie de ses actions anciennes pour les versemens à opérer sur les nouvelles. La marche du mécanisme social se trouve par là fort embarrassée. Le cours de 900 francs ne sera dépassé que lorsque cette situation se sera éclaircie.

Le Comptoir d'escompte (assemblée du 31 janvier) a gagné 3,778,800 francs dans le premier semestre de 1880 et 4,595,435 francs dans le deuxième. Il a pu ainsi donner un dividende de 46 francs à chacune de ses cent soixante mille actions, qui valent aujourd'hui plus de 1,000 francs. Le Comptoir d'escompte a participé à diverses émissions. Il lance en ce moment, de concert avec la Banque de Paris, un emprunt 6 pour 100 de la république argentine au cours de 91, alors que les deux emprunts 6 pour 100 déjà existans de cet état sont cotés à Londres 101 1/2 et 97 1/2.

La Société générale (assemblée du 26 mars) a gagné en 1880 5,726,110 francs de bénéfices nets, somme qui lui a permis de distribuer à chacune de ses deux cent quarante mille actions un dividende de 20 fr. 61. Les réserves de la Générale atteignent le chiffre de 14 millions, soit 58 francs environ par action. Quand cet établissement se sera débarrassé du boulet péruvien, il pourra donner de très beaux dividendes à ses actionnaires.

Au Crédit foncier (assemblée du 6 avril), de magnifiques résultats ont été annoncés aux actionnaires : développement considérable des prêts, liquidation extrêmement heureuse du portefeuille égyptien, dégagement de colossales réserves. Tout étant pour le mieux, on a pu donner un dividende de 42 fr. 50. Si le conseil d'état autorise la création des actions nouvelles au moyen de la répartition des réserves, on verra les titres monter encore, malgré la maigreur forcée du dividende.

La Banque de Paris (assemblée du 7 mai), avec un capital de 62,500,000 francs entièrement libéré, présente un produit net de 12,222,220 francs, dont 7,500,000 francs ont servi à fournir un dividende de 60 francs par action. Les réserves s'élèvent à un total de 21 millions, représentant plus du tiers du capital social. De tels résultats sont dus à une incessante activité, à un choix toujours heureux

des entreprises et des opérations. Nous rappellerons seulement l'émission des obligations de la Banque Hypothécaire de Suède, la conversion de trois emprunts suédois, la réunion et le développement du réseau ferré de l'Andalousie, l'emprunt de Québec, la création du Crédit foncier canadien, l'émission des obligations roumaines 6 pour 100, enfin la part plus ou moins importante prise par la Banque de Paris dans l'emprunt norvégien, l'emprunt indien, l'emprunt de la ville de Lyon, le Crédit foncier égyptien, la Compagnie générale du gaz pour la France et pour l'étranger, le Panama, etc.

La Banque d'Escompte (assemblée du 24 mai 1881) a pris part en 1880 à l'émission de divers emprunts d'état et à la création de sociétés nouvelles en France et au dehors, notamment à la constitution du Crédit foncier égyptien. On sait de plus combien active a été la participation du même établissement dans la création de la Banque Hypothécaire, dont le succès commence à s'affirmer, et dans la constitution de la Foncière-Vie, de la Foncière-Transports, des deux sociétés Fondiaria-Vie et Fondiaria-Incendie en Italie et de la Foncière austro-hongroise en Autriche. Les opérations engagées et liquidées en 1880 ont laissé un bénéfice net de 7,228,000 francs qui a permis la distribution d'un dividende de 31 fr. 25, c'est-à-dire égal à celui de l'année précédente. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la Banque d'Escompte paraît s'être attachée, l'année dernière, à développer les élémens de bénéfices des opérations courantes plutôt qu'à multiplier les fondations nouvelles.

L'Union générale (assemblée du 30 avril 1881) a pu offrir à ses actionnaires un compte de profits et pertes s'élevant net à 11,466,000 fr. et représentant plus de 90 pour 100 du capital social effectif. Dans ce chiffre de bénéfices ne figurent pas ceux que l'Union générale a retirés de la création de la Banque priviligée des pays autrichiens. On sait qu'en décembre 1880, le capital de l'Union générale a été doublé, les actionnaires ont reçu pour chacun de leurs titres anciens ou nouveaux un dividende de 40 francs. Quant à la société, elle dispose désormais d'un capital effectif de 25 millions, d'un ensemble de réserves s'élevant à 27 millions et de 100 millions environ de dépôts. Voilà pour le passé. L'avenir s'annonce plus prospère encore, grâce aux entreprises considérables dont l'Union générale a pris l'initiative et qui devront avant peu opérer une véritable révolution économique dans l'Europe orientale. Dans quelques jours, la Skoupchtina serbe donnera son approbation au contrat passé entre le gouvernement du prince Milan et l'Union générale pour la concession d'une Banque nationale. Ainsi l'Union générale en quelques mois aura créé trois établissemens, à Vienne, à Pesth et à Belgrade, qui lui prêteront un concours constant dans ses opérations et constitueront avec elles un faisceau d'une grande puissance.

Le directeur-gérant : C. Buloz.